

# «LES MYSTÈRES DE L'EST»

## BULLETIN UFOLOGIQUE DU CNEGU

ANNEE 1998

N° 4

(ISSN 1277-5533)

# LES MYSTERES DE L'EST

BULLETIN ÉDITÉ PAR LE CNEGU

Secrétariat : Christine ZWYGART 20, rue de la Maladière - 52000 CHAUMONT

***

## LES RUBRIQUES QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO

***



---

## AVERTISSEMENT

TOUTE PUBLICATION DOIT AVOIR REÇU L'ACCORD DE 3 LECTEURS, MEMBRES DU CNEGU AVANT PARUTION. NÉANMOINS, LES ARTICLES PUBLIÉS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.



VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE PROTOCOLE DU CNEGU EN VOUS ADRESSANT AU SECRÉTARIAT. MERCI DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE.

UN ÉCHANGE PRESSE EST POSSIBLE. POUR CELA, CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT IL EST DÉJÀ EFFECTIF, ENTRE AUTRES, AVEC LES REVUES PHÉNOMÉNA, ANOMALIES, INH CONTACT, UFO, CUADERNOS.




# PRESENTATION DU COMITE NORD-EST DES GROUPES UFOLOGIQUES

Depuis plus de trente ans maintenant, des femmes et des hommes ont consacré une grande partie de leur activité extra-professionnelle à recueillir des informations sur le phénomène, communément appelé OVNI *(ou phénomènes aérospatiaux non identifiés selon la terminologie du Centre National d'Etudes Spatiales)*.

Leur principale activité consiste à vérifier à la source les témoignages d'observations d'OVNI lors d'investigations et d'enquêtes.

Dès 1978, les associations du nord-est de la France se sont rassemblées pour fonder le CNEGU *(Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques)* afin de coordonner leurs travaux sur le plan régional.

Dans le but d'études spécifiques *(statistiques, sociologiques, historiques ou autres)*, Le Comité élabore une méthodologie rationnelle afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène.

Grâce à la recherche d'archives, la réalisation de catalogues annuels régionaux d'observations, d'études particulières, d'enquêtes, une importante documentation *(concernant les régions Champagne, Ardennes, Bourgogne, Lorraine)* a pu ainsi être constituée.

Dans un esprit d'ouverture constant, le CNEGU tisse des liens de coopération avec d'autres chercheurs français ou étrangers ainsi qu'avec des organismes publics *(ou officiels)*.

Une collecte systématique de ces données sur le plan national devra aboutir à une meilleure connaissance de ce phénomène encore inexpliqué que sont les OVNI.

Et pour mieux diffuser ses travaux, le CNEGU édite ***« Les Mystères de l'Est »***.

A ce jour, les personnes suivantes forment le CNEGU : Ghislain Dominé, Gilles Durand, Francine Juncosa, Patrick Fournel, Renaud Leclet, Eric Maillot, Gilles Munsch, Raoul Robé, Christine Zwygart.

Juin 1998


- 144 -
Comité Nord-Est
les Groupes Ufologiques
LE CNEGU est un comité de chercheurs indépendants travaillant principalement sur les observations d'ovni du Nord Est de la France
08
Fondé en 1978, ce comité de coordination de la recherche se réunit 3 fois par an dans une ville différente du Nord Est
57
55
54
Le CNEGU élabore des méthodes et des outils de travail d'aide aux enquêteurs
52
88
Le CNEGU entreprend des études sur des cas précis ou sur des hypothèses de travail
21
Ces résultats sont édités dans son bulletin d'information : "LES MYSTÈRES DE L' EST"
SECRETARIAT:
Christine Zwygart
20, rue de la Maladière
52000 CHAUMONT

# EDITORIAL

## *La masse invisible de l'ufologie*

A la lecture du sommaire (je souligne volontairement) du numéro 2 des *Mystères de l'Est*, Jean SIDER, dans un courrier du 8 janvier 1997, réagissait en ces termes :

*«Faisons le compte : un classique réduit + des méprises + la lune + réduction ou suspicion sur CUSSAC = Quatre dossiers négatifs. En ufologie, agir ainsi porte un nom... et vous savez lequel.*
*Désolé, mais cela vient en contradiction avec le titre de votre revue. Si les mystères de l'Est sont toujours «expliqués», donc il n'y a pas de mystères!».*

Vu sous cet angle, évidemment... Mais c'est un raccourci facile, dont sont coutumiers les ufologues pour qui toute explication d'un cas (et a fortiori d'un bon nombre de cas), si elle ne s'accorde pas à leur vision des choses, ne peut venir que de méchants debunkers.

Car là est toute la subtilité de cette méthode singulière qui permet de réduire au silence les contradicteurs indésirables : plutôt que de s'attaquer à leur argumentation (fatigant si l'on s'en donne vraiment la peine) pour la mettre en défaut ou la réfuter (risqué si l'on n'y arrive pas), on s'en prend aux individus, dont on met en cause l'intégrité, les capacités ou les intentions. Et voilà comment on devient debunker à son corps défendant, ce qui justifiera ensuite d'être soumis, sans autre forme de procès, aux attaques les plus virulentes... C'est assurément la meilleure façon d'avoir toujours raison! Malgré le respect qu'on peut lui devoir par ailleurs, l'attitude de Jean SIDER est à cet égard fort édifiante.

Je respecte totalement la liberté et le droit de chacun de croire ou non en ce qu'il veut (Dieu, les extraterrestres, la science, la raison...), mais j'aimerais que la réciproque soit vraie. Je n'ai, en ce qui me concerne, aucune certitude. Le phénomène OVNI me semble être la composante de plusieurs phénomènes que l'on ne peut rassembler sous la bannière d'une seule explication globalisante. Je ne rejette a priori aucune théorie, rationnelle ou non, parce que je juge que rien ne me permet de le faire en l'état actuel des choses. L'H.E.T est pour moi une hypothèse comme les autres, ni plus ni moins valable. Que des extraterrestres nous visitent, soit, mais je ne pense pas que nos cieux en soient bondés comme certains le prétendent. Les statistiques auraient d'ailleurs tendance à me donner raison.

Si en effet, comme une majorité d'ufologues s'accordent à le dire au-delà de leurs divergences, environ 10% seulement de phénomènes restent non expliqués, cela implique que l'on a logiquement plus de chances d'être confrontés aux 90% pouvant l'être. Il est donc très curieux de constater que, bien au contraire, beaucoup d'ufologues tombent de façon quasi systématique sur les 10% qui gardent leur mystère... Il existe une masse invisible de l'univers en astronomie, il en existe apparemment une aussi dans l'univers de l'ufologie... Nous voilà donc taxés de 100% de debunking sur 90% de phénomènes explicables dont tout le monde reconnaît l'existence, mais que personne n'arrive pourtant à voir ni à ...expliquer! Pourquoi ces blancs chevaliers de l'ufologie, pétris de leur certitudes et pourfendeurs des vils debunkers que nous sommes, ne vérifient-ils pas de temps en temps la signification exacte du verbe «debunk» dans un bon dictionnaire? Peut-être finiraient-ils par se rendre compte que leur méthode ressemble plutôt à une chasse aux sorcières, où la mauvaise foi le dispute à l'intolérance. Au temps de l'inquisition nous aurions déjà été jugés, exécutés et brûlés!

Pour répondre à Jean SIDER, si notre revue s'intitule *Les Mystères de l'Est* c'est parce que les faits que nous étudions sont effectivement des mystères au départ. Mais elle a pour vocation de faire connaître les résultats de tous nos travaux, que ces mystères aient été résolus ou non. Nous considérerions comme malhonnête de laisser des erreurs avérées s'instituer en vérités établies, et de passer ainsi sous silence 90% de faits qui, ne lui en déplaise, font aussi partie de l'ufologie. Notre revue reflète donc bien le consensus général... Même si elle ne fait pas l'unanimité!

Qu'il se rassure cependant : nous avons, nous aussi, notre pourcentage de cas irréductibles, et nous ne manquerons pas de le faire profiter un jour de ces vrais *Mystères de l'Est*, s'il veut bien patienter un peu. Mais alors devra-t-il, cette fois, daigner lire le contenu (je souligne volontairement) de notre revue...

***Christine ZWYGART***

## *To debunk*

### *Petit lexique pour un bon usage du debunking*
### *ou*
### *Les debunkers ne sont pas forcément ce(ux) que l'on croit...*

**Définitions du verbe *to debunk* (Robert & Collins) :**

1) ***déboulonner*** ( une personne)
2) ***démentir*** (une revendication, une affirmation, une déclaration, une prétention...)
3) ***discréditer*** (une institution)
4) ***démystifier, démythifier*** (des théories, des croyances, une religion...)

**Définitions des verbes français (Petit Larousse) :**

1) ***déboulonner*** : détruire le prestige de quelqu'un
2) ***démentir*** : contredire quelqu'un en affirmant qu'il dit des choses fausses, nier l'existence d'un fait
3) ***discréditer*** : faire baisser dans l'estime des gens
***dénigrer (synonyme)*** : attaquer la réputation, le talent de quelqu'un
***décrier (synonyme)*** : critiquer quelqu'un, quelquechose, en dire du mal
4) ***démystifier*** : dissiper l'erreur, le mensonge
***démythifier*** : ôter le caractère de mythe à quelquechose, à quelqu'un
(***mythe*** : construction de l'esprit qui ne repose pas sur un fond de réalité)

*A l'évidence, le milieu ufologique a complètement occulté les différentes significations possibles du "debunking", pour n'en retenir que le sens le plus péjoratif. On voit en effet que rien ne permet d'attribuer au "debunker" une connotation de malhonnêteté a priori. Selon certaines définitions, le debunking peut même se justifier : qui refuserait par exemple, de voir "dissiper l'erreur ou le mensonge"?... A bien y regarder, il est finalement assez drôle de constater que les pourfendeurs de "debunkers" sont eux-mêmes des "debunkers" qui s'ignorent : il serait vraiment fort étonnant qu'ils n'aient jamais agi de l'une ou l'autre de ces façons... Apparemment, ils sont également loin d'imaginer que traiter quelqu'un de "debunker" peut être tout autant un compliment qu'une insulte ! Le véritable problème, en fait, serait plutôt d'arriver à faire la distinction entre les "bons" et les "méchants" debunkers... Ce sur quoi personne ne s'accorderait de toute façon... Les choses en ufologie étant ce qu'elles sont, c'est à dire assez compliquées, oserions-nous suggérer, à ceux qu'obsède tellement le "debunking", d'utiliser plutôt un terme qui ne laisse place à aucune ambiguïté ? Ainsi saurions-nous tout de suite quand nous sentir attaqués plutôt que flattés...*

# LES MYSTERES DE L'EST

***

# SOMMAIRE DU N°4

***



*avec les pages d'humour signées Raoul Robé*

# LES TRAVAUX DU CNEGU

# Le petit bonhomme de Renève

*Chaque fois je pense à eux dans leurs forêts, je pense au « petit peuple » ; le petit peuple, vous savez ? Les fées, les elfes, les lutins des contes de nos enfances.*

*Alika Lindbergh*

## HISTORIQUE DU VILLAGE

Renève est une charmante bourgade de 389 habitants au dernier recensement. A 6 kilomètres de Mirebeau, elle se trouve à la limite de la Côte d'Or, bordée par la Haute-Saône, et non loin du Jura. Ce sont les derniers arpents de plaine.

Renève le Château, Renève l'Eglise, deux localités qui n'en font qu'une. Et si l'on remonte dans le passé, on trouve trois Renève : Ville, Villette et Renvotte.

La proximité de la Saône navigable lui a fait connaître très tôt la civilisation romaine. Témoin des rivalités entre les rois mérovingiens, elle sera, en 1636, une des nombreuses victimes du trop fameux Gallas. Détruite et désertée, la ville renaîtra 150 ans après grâce à la restauration de l'église, attirant près de 900 âmes.

Le début du 20ème siècle verra la création du canal de la Marne à la Saône. Le village connaît un essor économique important, et le Moulin de la Roye devint l'entreprise la plus importante du village.

C'était un des trois moulins à fèves de France (avec Marseille et Le Havre), fèves qui étaient importées d'Egypte ou du Levant. Il fonctionnait jour et nuit et ne s'arrêtait que le 14 juillet.

La vingtaine d'ouvriers logeaient « aux casernes », bâtiment existant spécialement pour eux. L'alimentation du moulin était fournie par la Vingeanne, rivière bourguignonne qui prend source au flanc du plateau de Langres, dans la vallée de la Haute-Marne, à Aprey, au creux d'un val appelé Combe Ragot.

Aujourd'hui, le moulin n'est plus que ruine. Mais il aura une importance capitale dans notre enquête.

Renève est bien sûr célèbre par la fameuse affaire Brunehaut. Mais qui était Brunehaut ? Une princesse wisigothe d'Espagne, fille du roi Athanagild, qui épousa en 566 Sigebert, roi d'Austrasie. Elle engage avec Frédégonde, reine de Neustrie, une guerre sans merci entremêlée de nombreux crimes. Clotaire II, fils de Frédégonde, avait son camp à proximité de Renève, sur les bords de la Vingeanne. Sur les conseils de sa mère, il fit mourir Brunehaut alors âgée de 90 ans ?! ... Elle fut traînée par un cheval indompté nue et vivante. On a parlé aussi d'un chameau !

Une histoire sujette à de nombreuses controverses, non trop sur les faits, mais sur les lieux. Le pays voisin de Cheuge assure que l'endroit du supplice est bien situé sur son territoire. Le lieu-dit s'appelle le Purgatoire !

Mais Renève, il y quelques années, allait être encore le théâtre d'un fait plus qu'insolite : on y parle d'un curé et d'un « curieux petit homme ». En voici le récit ...

# L'ENQUETE DU GEPA

GEPA : Groupe d'Etude de Phénomènes Aériens.

Ce groupe a été fondé à la fin de 1962 et présidé de 1964 à 1970 par le Général d'armée aérienne Lionel Max Chassin. A son décès, la présidence en a été confiée à René Fouéré, ancien secrétaire général.

## LE TEMOIN

L'abbé X est né en 1906 dans le Haut-Rhin. Il a fait ses études au séminaire de Flavigny, en Côte d'Or, et a été ordonné prêtre en 1934 dans le diocèse de Dijon.

Deux ans plus tard, il sera nommé curé de Renève, village qu'il quittera en 1947. Ses onze années passées dans ce village marqueront sa vie. C'était un homme rude, solide, autoritaire. N'oublions pas ses origines alsaciennes. Cependant, il était très respecté est estimé de ses paroissiens.

C'était un authentique curé de campagne, toujours vêtu d'une soutane, n'hésitant pas à séparer les filles des garçons lors des messes et libérant les garçons une demi-heure avant les filles.

L'abbé a, en 1975, connaissance du cas de Marliens directement par le maire de ce village. Il décide alors d'écrire à M. Fouéré pour relater son observation.

A la question posée par l'enquêteur : « Mais pourquoi avoir attendu 30 ans ? », l'abbé répondra qu'il voulait la communiquer à des sociétés savantes. « Je ne voulais pas ébruiter cette affaire-là auprès d'un public qui n'est pas qualifié parce que je savais que c'était terriblement invraisemblable cette histoire !. Je n'ai rien dit dans ma paroisse, je ne l'ai dit qu'à ma famille, à ma gouvernante et à mes frères et soeur ».

## INTERVIEW DE L'ABBE X FAITE PAR LE GEPA LE 15.11.1975 - RECIT DE L'OBSERVATION -

*- Avertissement : dans un souci de véracité, le texte a été reproduit tel que narré par le témoin -*

Je pense donc que c'est en avril 1945, à Renève, que je suis parti dans un après-midi, un bel après-midi ensoleillé aux champignons, et sur l'invitation de ma gouvernante. Moi jamais je suis allé chercher des champignons. C'est elle qui m'a suggéré d'aller chercher des champignons de la catégorie boule de neige. Alors, j'ai fait une petite virée depuis la ferme des Eges, j'ai suivi la lisière du bois en inspectant tous les buissons, on m'avait dit que c'était sous les buissons en général et dans la forêt que l'on trouvait cette sorte de champignons. J'ai donc parcouru un certain nombre de kilomètres (environ 3 - 4 kilomètres ?). Ça, après mon après-midi. Qu'elle a été ma cueillette, je l'ignore, je crois que ça n'a pas été fameux. En arrivant sur la route qui mène de Renève au Grand Colonge j'ai avisé un dernier buisson et c'est en voulant me relever que j'ai aperçu sur ma gauche en plein soleil ce petit être minuscule, hauteur environ 15 à 17 centimètres. J'avais dit d'abord 18 à 20 centimètres, mais en regardant une règle de 20 centimètres, je m'aperçois que c'est encore trop grand Il

faut donc que je diminue de 3 à 4 centimètres. Donc j'évalue la taille de ce minuscule être d'environ 17 centimètres. Je crois que c'est la bonne moyenne. Alors ma première réaction ...

Enquêteur : à combien était-il de vous ?

Abbé : il ... peut être sur ma gauche, à un mètre environ quand je l'ai aperçu.

Enquêteur : vous étiez agenouillé.

Abbé : j'étais étendu sur le côté droit et le soleil était sur ma gauche, alors il arrivait en pleine lumière, sur ma gauche, je l'ai vu avancer.

Enquêteur : le soleil était derrière lui.

Abbé : le soleil était derrière lui.

Enquêteur : donc vous n'avez pas été ébloui ?

Abbé : je n'ai pas été ébloui du tout du tout.

Enquêteur : le soleil, c'était en fin d'après-midi ?

Abbé : quelle heure ce pouvait être ? Mettons dans les 6 heures du soir.

Enquêteur : il n'y a plus guère de soleil à cette heure-là !

Abbé : le jour même, le jour d'avril, je ne pourrais pas vous dire le jour si c'était vers le 20, vers le 20 avril, le soleil devait être assez haut encore et il était assez doux.

Enquêteur : il y avait encore l'heure d'hiver, non ?

Abbé : Oh, vers le 20 avril il a fait une très belle journée, assez chaude journée même, la preuve, je crois que le lendemain il a dû pleuvoir à seaux, ce qui m'a empêché de retourner sur les lieux. Parce que mon idée initiale que j'ai mijotée toute la nuit c'était d'y retourner pour essayer de récupérer, de retrouver ou alors de retrouver son repaire. Je voulais y revenir avec scie, serpe pour déblayer ce fourré et voir s'il n'y avait pas d'objet lui appartenant ou un repaire, par ce que comme je l'ai dit dans ma communication, je suis parti dans une fausse piste pour interpréter la petitesse de cet être et la présence de cet être. J'ai cru avoir affaire à une espèce peut être non évoluée de l'origine humaine mais une espèce de l'origine humaine. Un petit être qui n'avait pas évolué ou je croyais être à l'origine de l'espèce humaine parce que j'avais là comme je l'ai dit dans mon communiqué j'avais lu l'abbé Moreux où il donnait , la série l'évolution chevaline de l'espèce chevaline, des mammifères. Ca commence par un petit mammifère (....) On donne la série, comment dire, de ces petits mammifères qui se sont développés pour aboutir à la taille du cheval actuel.

Enquêteur : combien de temps l'avez-vous vu ?

Abbé : j'estime que j'ai pu le voir oh, 15 à 20 secondes, et alors je vous décris un petit peu son aspect.

Enquêteur : c'est lui qui est parti ?

Abbé : c'est pas moi, j'ai pas bougé, j'ai dû faire un mouvement de redressement pour bien, voyez-vous, j'ai dû me mettre à genoux autant que je me rappelle j'étais couché. Je me suis mis à genoux pour pouvoir mieux l'examiner. Et ma première impression pour moi, mon premier réflexe instinctif c'était de le récupérer entre les mains, sans lui faire de mal bien entendu, pour essayer de communiquer et de lui demander qu'est ce qu'il fait là, d'où il vient, qui il est, est-ce qu'il a besoin de quelque chose. J'ai eu une foule d'idées à ce moment-là, je ne m'en rappelle plus ; certaines choses parfois me sont revenues, des idées un petit peu saugrenues qui se rapportent à beaucoup de choses, à des événements qui se sont passés là-bas, en particulier, et je me suis posé la question, est-ce que ce ne serait pas un individu qui aurait été tué par la Résistance et que le Bon Dieu en somme, je ne sais pas, le châtiait ou lui permettait de revivre sous cette forme-là, une idée saugrenue sans doute vous comprenez ? mais voilà..

Enquêteur : décrivez-le-moi.

Abbé : alors un monsieur assez joufflu

Enquêteur : un homme en réduction ?

Abbé : un homme en réduction, toute proportion bien gardée et alors il aurait eu un petit peu votre barbe, pas aussi abondante, en gris, blanc, en gris ...... et alors très fort, robuste, craintif « a manu » (?). Il était en même temps à la fois oppressé car il marchait très vite. Il était comme essoufflé, me fixant, et moi je le fixais. Qu'est-ce qui attirait mon attention surtout c'était son visage et ses yeux, vous comprenez. Je ne peux pas vous dire la couleur de ses yeux, ça m'a échappé avec le rayonnement du soleil, surtout avec le soleil. Le soleil était derrière lui, il était donc plus ou moins dans l'ombre. Il serait passé devant moi à une trentaine de centimètres, c'était là que j'aurais pu le récupérer.

Enquêteur : parce qu'il ne vous avait pas vu ?

Abbé : oh, je crois que si.

Enquêteur : il est arrivé vers vous ?

Abbé : voulez-vous que je fasse une parenthèse ? Cette route-là, je suis passé peut être des centaines de fois pour aller au Grand Colonge où j'avais un champ que je cultivais vu le nombre de personnes que j'avais à nourrir.

Enquêteur : il est venu vers vous, alors ?

Abbé : c'est lui qui est venu à ma hauteur et qui me dévisageait, c'est ça qui est important. Il voulait savoir qui j'étais, qu'est-ce que j'étais, comment j'étais sans doute, d'autant que j'étais en soutane, et si il était là depuis un certain temps, on n'en sait rien. C'est une hypothèse, je suppose qu'il était là depuis un certain temps. Il a pu m'examiner et voir que je n'étais pas habillé comme tout le monde et je suis passé là, en vélo, je suis passé là avec un cheval, un tombereau pour chercher les affouages, mes pommes de terre plus loin, à la maison du Grand Colonge. Vous comprenez, je suis passé seul et je suis passé très souvent accompagné.

Enquêteur : vous cherchez des champignons et vous êtes couché par terre ?

Abbé : Ah mais, attendez, je parle de ...

Enquêteur : oui mais, pour le cas : ou, vous êtes couché par terre.

Abbé : je suis couché par terre.

Enquêteur : allongé ?

Abbé : allongé, et je regardais du côté du buisson et le buisson était dirigé du côté du nord et lui vient du sud ou à peu près alors.

Enquêteur : il est venu derrière vous.

Abbé : il vient derrière, mais en face, il voulait me voir de face, je ne me serais pas préoccupé de lui si il était venu derrière.

Enquêteur : vous l'avez vu marcher sur combien de mètres ?

Abbé : je l'ai vu marcher sur, bon, deux mètres, on peut dire deux mètres et demi.

Enquêteur : et quand il est parti ?

Abbé : je me suis levé et j'étais d'une déception ! J'aurais voulu lui crier après et je l'ai vu disparaître. Lui crier après, essayer de recommuniquer après, on n'a pas fait la description du bonhomme. Je vous explique un peu ...

Enquêteur : comment l'avez-vous vu partir ?

Abbé : il est passé devant moi en me regardant encore.

Enquêteur : en s'arrêtant ?

Abbé : en conservant la même marche.

Enquêteur : il a tourné la tête.

Abbé : en me regardant un petit peu, en me regardant, mais une fois qu'il m'a dépassé largement, il ne me regardait plus. Il n'a pensé qu'à continuer son chemin et il a disparu dans ce fourré impénétrable même pour un rat, un chat, n'est-ce pas ... Pouvait pas passer, mois j'aurais pas pu le récupérer.

Enquêteur : avez-vous essayé de le poursuivre ?

Abbé : je n'ai pas essayé mais je vous l'ai dit, la nuit j'ai mijoté tout ça. Je me suis dit quel malheur d'avoir pas essayé de l'arrêter et de le questionner, c'était ça ma hantise. J'aurais voulu le récupérer pour avoir des informations sur lui, me renseigner sur sa présence, pourquoi il était là, me renseigner quoi ...

Enquêteur : je vous ai interrompu. Je vous redonne la parole pour la description.

Abbé : je le vois, figure bien remplie, barbe alors à partir de l'encolure. Ici, une combinaison couleur marron-rouille. Voilà, cette couleur-là, mate, oui comme ça, mate, marron-rouge tirant sur le rouge et mate, et alors certainement rien d'extérieur, ni bouton, ni ceinture.

Enquêteur : pas de couture ?

Abbé : pas de couture bien entendu et ça se termine, les mains se terminaient comme une sorte de moufles. Il y aurait sans doute le pouce et les doigts aussi, tout enfermé.

Enquêteur : vous avez vu un ensemble pouce et doigts. Vous n'avez pas vu 5 doigts.

Abbé : Ecoutez, non pas les 5 doigts, sa main était enfermée. Ecoutez, il me semble, je ne peux pas le préciser encore, je ne peux pas vous dire si le pouce était dégagé. C'était des moufles, généralement il y a le pouce et c'est tout, moi j'en ai eu à cause de ma main.

Enquêteur : et les pieds ?

Abbé : les pieds, c'était des sortes de bottes. Ca ne faisait qu'un mais c'était souple.

Enquêteur : c'était comme un pyjama de bébé, vous voyez ?

Abbé : une combinaison, une combinaison , un genre de combinaison.

Enquêteur : il n'y avait pas de souliers ?

Abbé : Il n'y avait pas de souliers.

Enquêteur : il n'y avait pas de souliers, c'était la combinaison qui allait jusqu'à .

Abbé : tout, tout ça faisait un seul vêtement, vous comprenez et sans, je n'ai pas aperçu de couture. Je n'ai pas vu de bouton, pas de ceinture, alors simplement la tête dégagée sans casque, sans rien.

Enquêteur : des cheveux ?

Abbé : bien sûr des cheveux, comme un homme, un homme en miniature.

Enquêteur : pas de lunettes ?

Abbé : rien, rien.

Enquêteur : des oreilles ?

Abbé : des oreilles comme nous, comme nous, nous, je ne sais pas, ce sont des détails qui n'ont pas trop retenu mon attention. Je voyais la tête, son expression. On voyait qu'il était essoufflé, que c'était un vieillard. Je lui donnais un âge de 70 à 75 ans, toute proportion gardée bien entendu, c'est ça qui est important.

Enquêteur : vous avez vu des yeux ?

Abbé : oui, mais pour vous dire la couleur ...

Enquêteur : des yeux comme les nôtres ?

Abbé : absolument, absolument comme les nôtres

Enquêteur : des dents, vous en avez vu ?

Abbé : des dents !

Enquêteur : des dents ?

Abbé : ça je ne peux pas dire. Il n'a pas ouvert la bouche. Je ne peux pas dire qu'il avait des dents. Il avait une bouche comme nous. Ca je ne peux pas dire, il n'a pas ouvert la bouche. Si je lui avais causé, peut-être que je l'aurais vu, ça s'est trouvé. Je l'ai laissé passer ! Mais quel regret j'ai eu après ! Et alors une chose que je vous signale dont je n'ai pas parlé, c'est cette tige du côté droit, juste de mon côté, qui partait à environ 2 cm au-dessus de la tête, qui dépassait la tête, je veux dire de 2 cm, qui s'enfonçait ici, ici, et qui descendait. C'était comme une pique, à cette époque, je croyais que c'était une sorte de grosse épine qu'il avait taillée et qui lui servait pour sonder le terrain, peut-être même pour se défendre contre un rat ou choper, prendre une grande grenouille, on ne sait jamais, n'est-ce pas. Ce sont des idées qui me sont venues à ce moment-là. Et alors il me semblait que cette pique adhérait à la combinaison et descendait jusqu'au talon.

Enquêteur : vous savez ce que me fait penser votre description : aux camions qui ont un tuyau qui monte dans la cabine.

Abbé : oui, mais c'était une tige. Non ce n'était pas un tuyau, c'était une tige. C'était la forme d'une épine réellement et il n'y avait pas encore d'orifice.

Enquêteur : vous m'avez dit la couleur.

Abbé : rouille

Enquêteur : comment rouille, vous avez dit bordeaux foncé ?

Abbé : c'est ça, vous appelez ça rouille. Je ne sais pas comment on appelle cette couleur exactement.

Enquêteur : moi non plus. Pour le bruit, il y a deux sortes de bruit et vous dites que l'individu ne vous a pas parlé.

Abbé : rien, rien

Enquêteur : mais est-ce qu'il faisait du bruit ?

Abbé : absolument pas, il ne laissait aucune trace sur le sol

Enquêteur : aucune trace

Abbé : c'était sec d'ailleurs

Enquêteur : mais il marchait sur des feuilles, des graviers

Abbé : il a traversé la route, il a traversé le chemin

Enquêteur : il touchait le sol ?

Abbé : il touchait le sol parfaitement

Enquêteur : alors vous avez vu bouger les cailloux sous ses pieds

Abbé : je n'ai pas fait attention. Il était tellement petit, il avait peut être deux à trois centimètres de large. Rien ... pas de bruit du tout. J'avais l'impression que c'était du plastique, genre plastique

Enquêteur : ça n'existait pas le plastique !

Abbé : ça n'existait pas mais alors j'aurais dit caoutchouc qui ressemble au plastique, à du caoutchouc, vous comprenez je pensais finalement j'ai dit.

Enquêteur : on voyait des plis quand il marchait ?

Abbé : c'était très souple sa combinaison. On sent, mais ça moulait le corps.

Enquêteur : ça, comme ça moulait le corps. Avez-vous pu voir un sexe ?

Abbé : oh non, on ne pouvait pas. Oh, parce que c'était large son affaire. Lui il était bedonnant. Il était corpulent. C'était quelqu'un qui a une santé robuste.

Enquêteur : est-ce que vous avez perçu à son passage une odeur ?

Abbé : non rien. Aucune.

Enquêteur : conversation ?

Abbé : j'étais en plein air bien entendu, je n'ai pas pu avoir de conversation.

Enquêteur : est-ce que en dehors des mouvements pour se déplacer il a eu d'autres mouvements ?

Abbé : oui, simplement cette impression : impression de peur et puis alors il était pressé, on sentait qu'il était pressé. Je pensais que c'était son milieu vital et qu'il y avait beaucoup de choses importantes pour lui, pour sa survie, peut être pour des renseignements. J'y pensais à ce moment-là. Peut-être des renseignements. C'est depuis que j'ai évolué dans mon interprétation.

Enquêteur : oui, mais est-ce que vous l'avez consignée à l'époque ?

Abbé : à personne.

Enquêteur : non, mais écrite ?

Abbé : non, je ne l'ai pas écrite. C'est dommage si j'avais su.

Enquêteur : il ne portait rien dans ses mains ?

Abbé : absolument rien. Il avait cette pique que maintenant j'interprète comme une antenne de cosmonaute.

Enquêteur : elle était fixée à sa combinaison ?

Abbé : il me semblait que c'était rigide et que ça descendait jusqu'au bas et quand il marchait, ça suivait le mouvement, c'était rigide. Il ne pouvait pas la retirer avec ses mains. Il n'aurait pas pu. Ce n'était pas en bandoulière. Il me semblait que ça allait jusqu'au talon, voyez un peu en arrière, en arrière. Ca rentrait en arrière et ça ne le gênait pas. Ca ne gênait pas son bras et ça ne gênait pas non plus sa jambe. Peut-être il devait être un peu rigide en marchant, peut être ça lui donnait une certaine rigidité. L'instrument qu'il avait, j'appelle ça un instrument.

Enquêteur : entendons-nous bien sur cette pique, elle faisait combien de diamètre ?. Un homme pour ramener à la taille humaine, environ 3 centimètres.

Abbé : j'ai fait une espèce de croquis. Ca passait derrière.

Enquêteur : ça n'avait l'air ni d'un tuyau respiratoire, ni d'une arme ?

Abbé : non. Oh est-ce que ç'aurait été quelque chose de respiratoire mais il n'y avait rien, ça ne rejoignait pas. Il n'y a rien qui rejoignait le nez. Je parle au début, j'étais au début à l'origine de l'espèce humaine, je me suis dit c'est une pique pour sonder le terrain, en plus qu'il y avait une petite mare à côté.

Enquêteur : il n'a pas laissé en plus aucune empreinte, aucune trace ?

Abbé : je suis parti. Je ne me suis pas retourné sur le moment. Aucune trace là sur tout le parcours qu'il a fait, ni rien. J'ai constaté.

Enquêteur : et de déchet ?

Abbé : absolument rien et aucune odeur.

Enquêteur : et quand il a disparu dans le fourré, vous ne savez pas si il était associé ?

Abbé : je ne sais pas si il y en avait d'autres.

Enquêteur : d'autres ?

Abbé : il aurait pu se faire un par devant, un par derrière. Je ne me suis pas retourné. J'étais sidéré. C'était une contemplation pour moi.

Enquêteur : les jours précédents ou suivants, à Renève, il n'y a pas eu de rapport dans le village d'un phénomène mystérieux.

Abbé : absolument rien.

Enquêteur : maison hantée ?

Abbé : rien, il faudrait retourner voir la famille qui est propriétaire de ce champ. La dame m'a raconté, mais je ne crois pas qu'elle aurait prétendu, qu'à partir du café il y aurait eu un souterrain qui aurait gagné vers le champ. Ils avaient aussi une sorte d'écurie. Rien à voir et ensuite au Grand Colonge , mais ça n'a rien à voir avec ce petit être.

Enquêteur : avez-vous ressenti à la vue de ce petit être des effets physiologiques, du froid, de la chaleur ?

Abbé : absolument rien.

Enquêteur : maintenant, avez-vous eu peur ?

Abbé : j'ai constaté une supériorité vis-à-vis de ce petit être.

Le condensé de l'enquête sera publié dans la revue du Gepa « Phénomènes Spatiaux » n° 45, septembre 1975. Le cas de Renève sera associé à l'observation, faite par quatre étudiants de l'École Normale de Varones de Ibague (Colombie), d'extraterrestres de 20 cm de hauteur, dans un article intitulé « créatures en réduction ».

La conclusion « très provisoire » est très pro ET : « ni à Ibague, ni à Renève. Il ne s'agit d'animaux, d'exemplaires inconnus de la faune terrestre. Car ces humanoïdes de modèle réduit sont porteurs de vêtements, sinon d'équipements qui sont le produit d'une intelligence technique. Et s'ils sont dotés d'une telle intelligence sans appartenir à la faune de notre planète, c'est qu'ils viennent d'ailleurs et sont sortis de quelque véhicule insolite même si ce véhicule qui pouvait être extraordinairement petit n'a pas été aperçu par le ou les témoins (page 27).

Deux articles de presse parus dans le journal Les Dépêches en mars 1976, le premier daté du 5 mars et intitulé « un homme de 17 cm de haut ». A noter que dans cet article la date exacte de l'observation est donnée : le 15 avril, ce qui est en contradiction avec l'interview citée précédemment, et que le nom de l'abbé est clairement cité alors qu'il avait demandé l'anonymat, ce qui engendrera le deuxième article daté du 8 mars (cf. copies).

# ENQUETE GEPA - CRITIQUES ET ANALYSE

On ne peut pas dire que le Gepa a fait véritablement une enquête sur le cas de Renève. Il y a eu interview du témoin, recueil des détails relatifs à son observation. Il faut regretter l'amalgame plus que subjectif fait avec d'autres observations, d'ailleurs sujettes à caution, que le Gepa, d'une manière identique à Renève, relie directement au phénomène ET. Et cela, bien qu'il n'y ait eu aucune observation quelconque d'engin.

En résumé, l'abbé affirme avoir vu un personnage de type humain et le Gepa lui colle l'étiquette ET.

Etudions le récit de l'abbé pour en déterminer les points forts :

En premier, personne ne peut douter de la sincérité du curé témoin, non pas parce qu'il est prêtre, mais parce que son récit est sensé, précis, et 30 ans après il décrit bien ce qu'il a vu ou ... cru voir.

Voyons le « personnage » qu'il décrit :

- c'est un homme en miniature de 17 cm

- il était assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe fournie.

- il aurait eu l'apparence d'un vieillard essoufflé.

- il avait des yeux

- il avait des oreilles

- il avait une tige (comme une pique) derrière lui qui dépassait sa tête

- il était habillé : combinaison rouille, pas de ceinture ni de bouton, des bottes

- il avait des mains qui se terminaient comme des moufles

- il n'a pas parlé

- pas d'odeur ressentie

- il l'a vu marcher

- il a disparu dans un fourré

Que peut-on en tirer en première analyse sinon que la description tend bien à nous laisser envisager l'observation d'un être humain : barbe, yeux, oreilles, habits, etc. Par contre, certains points posent un dilemme : il n'a pas parlé, il a disparu dans un fourré (réaction curieuse, et plus en rapport avec un animal), et surtout cette tige dont la présence est bien incompréhensible. Il faut rappeler que la durée d'observation est très courte (estimée entre 15 et 20 secondes).

# L'ENQUETE DE L'ADRUP

ADRUP : Association Dijonnaise de Recherche Ufologique et Parapsychologique.

Le 13 octobre 1983 l'Adrup décide d'effectuer une contre-enquête sur le cas de Renève.

Par chance, le témoin, l'abbé X, vit encore et réside en Côte d'Or, à Pagny-la-Ville, où il exerce son ministère. Il est alors âgé de 69 ans mais est encore en bonne condition physique et n'a rien perdu de sa fougue.

Au départ, il ne veut pas parler de son observation. «Vous n'avez qu'à voir le livre de M. Fouéré, il est très bien». Et puis, il ne peut s'empêcher de la raconter avec passion, sans aucune hésitation. Ses propos sont clairs et précis : « ce n'est pas un extraterrestre, il ne faut pas y voir un petit homme vert ! ». Il décrit : «ce petit homme de 17 cm », c'est l'aspect de « vieillard » qui l'a le plus frappé. Il a voulu l'attraper mais « voyez, avec mes mains, je n'aurais pu le saisir » ; et de nous montrer sa main gauche abîmée, aux doigts recourbés, handicap dû à un accident de moto durant sa jeunesse.

Il dira aussi « C'est un être humain, je ne l'aurais pas montré dans les foires. L'ensemble de son récit coïncide exactement avec celui que l'on trouve noté dans la revue du Gepa « J'ai vu des savants » dit-il en faisant allusion à ce groupe.

Dix ans après son interview, il reste très affirmatif sur l'origine humaine de son observation. Il ne fera aucune allusion sur une hypothèse extraterrestre. Et c'est cette affirmation qui va amener les enquêteurs de l'Adrup à émettre l'hypothèse d'un petit singe, car quelle est l'entité qui peut ressembler le plus à un homme sinon le singe ? Et où peut-on trouver un singe ? dans un cirque.

L'enquête va donc s'axer sur le passage d'un éventuel cirque, sur l'existence d'un animal de si petite taille, et sur l'étude du lieu d'observation, le village de Renève.

## A la recherche d'un cirque

Début novembre, les recherches d'archives à la bibliothèque d'études de Dijon n'ont pas permis de retrouver la trace du passage d'un cirque dans la région au début de 1945. Alors, le 3 janvier 1984, nous décidons d'écrire à « 30 Millions d'amis» : aucune réponse.

Parallèlement, nous écrivons à Jean Richard. Dans sa réponse, il nous indique certaines races de singes ainsi que l'adresse d'un historien du cirque, M. Adrian, et celle de Bouglione. Parmi les types de singes cités par M. Richard, seul le « saimiri » (singe d'environ 25 cm de haut) se rapproche le plus par sa taille du petit être de Renève. Une recherche complémentaire réalisée à la bibliothèque nous permettra de retrouver trois autres espèces de taille similiaire : le marmouset (ouistiti pygmée), le ouistiti commun et le tamarin.

M. Adrian, circologue, nous écrit qu'à sa connaissance aucun cirque n'a fait escale à Dijon en 1945. La piste du cirque n'aboutissant pas, nous en profitons pour nous

rendre sur les lieux de la rencontre, une démarche qui s'impose par ailleurs pour mieux comprendre ce qui s'y est produit.

**Sur le lieu de l'observation**

Nous avons la chance de retrouver l'ancien propriétaire du champ, M. Grey. A l'époque, il était prisonnier de guerre. De ce fait, le champ était resté en friche. L'agriculteur nous emmene volontiers sur les lieux qui ont beaucoup changé depuis, mais cette visite n'apporte rien à l'enquête.

**Enquête dans le village**

Toujours à la recherche d'un éventuel passage d'un cirque, nous continuons notre investigation dans le village. Nous nous adressons à la mairie de Renève. La consultation des réunions du conseil de l'année 1945 ne nous apprend rien. Nous profitons de notre présence pour glaner ça et là quelques informations auprès des habitants.

Les commerçants semblent les mieux renseignés. M. Paul Huot, boucher, le tablier tâché de sang et le couteau à la main, l'air méfiant, nous revèle la présence de militaires français d'Afrique en 1945 dont le régiment était cantonné au moulin de la Roye et au « petit Renève ». Information confirmée par M. Grey. A partir de là l'enquête va basculer sur une nouvelle hypothèse.

Réfléchissons. Qui dit régiment africain dit ... Afrique. Qui pense Afrique pense animaux exotiques : éléphant, girafe, lion, serpent, et ... SINGES !
Mais oui. Bien sûr, nous y voilà. Un petit singe d'Afrique ... devenu mascotte de régiment.

**A la poursuite d'un régiment**

Dès lors, les enquêteurs n'ont plus qu'un seul but : identifier ce fameux régiment d'Afrique. Courrier et téléphone vont être utilisés.

Tout d'abord, un quotidien régional, le Bien Public, est consulté pour les mois de janvier à avril 1945. Hélas, pas de trace de régiment.

Un courrier est adressé au service historique de l'armée de terre à Vincennes. Celui-ci ne possède pas d'information quant à notre régiment. Il nous renvoie au bureau central d'archives militaires basé à Pau. La réponse, négative, nous indique que toutes les unités présentes à Renève ont été dissoutes et que ce bureau n'est pas autorisé à nous communiquer les noms des militaires.

Il a cependant eu l'amabilité de nous diriger sur le service historique de Vincennes ! ... et la boucle est bouclée ...

Entretemps, une visite au moulin de la Roye et à Renève ne donne rien.. Nous réussissons à joindre le propriétaire du château, M. Sur. Les archives ont été détruites et le chatelain ne peut nous renseigner. Il nous communique cependant l'adresse d'un habitant passionné d'histoire. Nous lui téléphons aussitôt. M. Petit

Clair Bernard connaît vaguement l'aventure arrivée au curé. Devant notre souci d'aboutir, il se fait fort de nous aider. Alors, régiment fantôme ?

Les mois s'écoulent, l'enquête piétine.

Le 29 octobre 1984, la sonnerie du téléphone retentit chez l'un de nos enquêteurs, c'est M. Petit Clair. Il l'informe qu'une jeune fille du pays aurait épousé, à l'époque, un soldat de ce fameux régiment. Le mariage aurait eu lieu à Essertène-Cecey, petit village de Haute Saône, situé à 7 km au nord de Renève.

L'enquête est relancée ... Nous demandons par écrit confirmation au maire de cette commune. Les semaines passent, les fêtes de Noël sont arrivées, le Jour de l'an passe aussi ...

Cadeau, le 4 janvier 1985, une réponse positive nous parvient. M. Sartelet, le maire, nous donne deux noms et une adresse. Melle Y a épousé, en décembre 1946, M. Z. Ce couple demeure, aujourd'hui, près de Salernes dans le Var.

Après de nombreuses impasses, une nouvelle voie s'ouvre ...

Nous écrivons sans tarder à cette personne sans parler de l'affaire du curé de Renève, simplement en prétextant une recherche historique sur le régiment, son itinéraire, la vie militaire, une mascotte, ...

Chaque jour nous attendons le facteur quand, le 16 janvier 1985, une lettre postée du Var est déposée dans la boite à lettres de l'Adrup. Allons-nous enfin connaître, après huit mois d'incertitude, la solution ?

M. Z. est un ancien soldat du régiment de l'armée de l'air CTA 154. Celui-ci a stationné à Renève, au moulin de la Roye, de fin 1944 à début 1945. Le CTA 154 avait bien une mascotte. D'abord cette mascotte fut une chienne berger allemand qui fut volée. Elle fut remplacée par un **petit singe**, du genre ouistiti, amené par un soldat de l'A.E.F.

M. Z, lors de l'un de ses déplacements dans notre région, sera interviewé par un enquêteur de l'Adrup, J.C. Calmettes. Il décrira alors le petit singe : un animal à poil ras, noir, au visage plus clair et aux traits fins. Il portait une tenue de velours bordeaux et un bonnet noir. La queue n'était pas dans le pantalon, mais libre. Il aurait disparu au début de l'année 1945 (date imprécise). Il affirmera avoir des photos sur lesquelles apparaît le singe. Hélas, à cette époque, il ne les retrouvera pas, Par suite de maladie et d'événements personnels difficiles, nous ne pourrons plus le joindre jusqu'en 1997 où, par chance, je peux le recontacter. Il complétera alors la description de sa mascotte : taille de 20 à 50 cm, avec une queue de longueur moyenne. Il était habillé d'un pantalon. Par contre, il nous signalera que ses vêtements étaient multicolores (vert, rouge et or). Est-ce une erreur ou portait-il différents habits ? Il portait un bonnet mais pas de gants. C'était un animal très affectueux mais, étant en liberté, il se sauvait souvent du campement. Il avait l'habitude de se déplacer en marchant. En fouillant dans son grenier, M. Z. a retrouvé une photo le représentant tenant le singe. Hélas, la photo est de mauvaise qualité et l'on distingue très mal l'animal. On peut cependant juger de sa petitesse.

A la vue de ces descriptions, peut-on vraiment mettre en avant, comme explication à l'observation du curé, la possibilité d'une erreur visuelle avec un singe ?

Détaillons les points forts qui pouvaient tendre en la faveur d'un être humain :

- ***c'est un homme miniature de 17 cm, il avait des yeux, des oreilles :*** il est vrai que le singe a un faciès ressemblant à celui de l'être humain. Celui décrit par M. Z. est de petite taille, un ouistiti pygmée mesure 15 cm ! Encore peut-on être dubitatif sur l'appréciation faite par le témoin.

De plus, l'attitude d'un singe marchant peut être source d'erreur. « Parfois le chimpanzé parcourt de courtes distances en position debout. Les genoux ne sont pas tendus comme chez l'homme mais fléchis de sorte que le chimpanzé semble toujours moins grand qu'il ne l'est en réalité» (le Monde animal en XIII volumes, tome XI, Mammifères II, Grzimek et Fontaine, 1969).

- ***Il était assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe peu fournie :*** les divers documents photographiques que nous avons consultés laissent apparaître, chez les diverses variétés de singes, une tête couverte de poils, notamment sur les joues et la tête, le reste de la face étant dégarnie ou légèrement duveteuse, ce qui peut être la source d'une confusion avec une barbe humaine. A ce titre, voyons la description faite par Alika Lindbergh dans son livre « Quand les singes hurleurs se tairont ».

« C'est vers 21 h que le téléphone sonna, notre charmant postier facteur avait prévenu tous les paysans des environs que les « Lindbergh » avaient perdu un singe et deux paysans de retour des champs, à bord de leur tracteur, avaient vu soudain un animal roux, maigre et barbu, traverser une route. L'instant de stupeur passé, l'allure d'un alouate au sol a de quoi surprendre (et surtout ils savaient qu'il s'agissait d'un singe). Ils ont essayé de le suivre, mais l'étrange créature s'était enfouie dans les fourrés épineux ». Que de similitudes avec Renève !

- ***Il avait l'apparence d'un vieillard essoufflé*** : le faciès d'un singe est plus celui d'un homme âgé, et en fait d'essoufflement il ne s'agit peut être que d'une respiration haletante et naturelle de l'animal. L' «entité» avait la bouche fermée. Or, une personne oppressée ne peut demeurer la bouche fermée pour reprendre son souffle.

- ***Il avait une tige (comme une pique) derrière lui qui dépassait sa tête*** : cette tige peut très bien s'identifier à une queue prise soit dans la combinaison, soit simplement dressée derrière lui. Sa longueur est tout à fait en rapport avec celle d'un ouistiti.

- ***Il était habillé : combinaison rouille, pas de ceinture ni bouton, ni bottes*** : la mascotte, nous affirme M. Z., était habillée et il n'est pas rare de rencontrer des singes habillés, cette action renforçant encore la ressemblance humaine. Par contre, pour le laisser plus libre, on ne l'affuble que très rarement de chaussures !

- ***Il avait des mains qui se terminaient comme des moufles*** : les mains de ces petits singes paraissent un peu démesurées par rapport à l'ensemble du corps.

-*Il n'a pas parlé, pas d'odeur ressentie* : aucun commentaire.

-*Il l'a vu marcher pendant 2 mètres et il a disparu dans un fourré* : nous l'avons vu précédemment, un singe peut marcher, se déplacer sur des courtes distances et c'est un animal très agile et souple.

Pour compléter cette étude, citons aussi que le curé le décrit comme un être apeuré, craintif, dont les yeux perçants semblaient remplis de frayeur. Le regard d'un singe avec ses yeux globuleux laisse souvent cette même impression, sa face étant expressive.

## Quelques réactions et réflexions sur cette enquête

Le 8 juillet, l'abbé X auquel nous avions communiqué le résultat de notre enquête, nous répondait :

« Je viens de lire votre missive quand il me fut donné, de façon fortuite (cueillette de champignons), de me trouver quasiment nez-à-nez avec ce petit humanoïde, que j'ai observé durant une vingtaine de secondes, et comme dévoré des yeux, me posant mille questions au sujet de cet humanoïde, en mesure de lui attribuer un âge (75 ans environ) selon nos façons comparatives d'appréciation usuelle.

Et vous vous permettez de prétendre que ma vue, à cette époque, était tellement perturbée que j'ai pu confondre ce petit être avec un singe !?! Votre théorie est ridicule et tient du pur imaginaire.

Jamais j'aurais fait le voyage de Paris pour contacter le Gepa si je n'avais été sûr de mon observation. Je regrette d'être entièrement en désaccord avec votre théorie qui porte à faux.

Laissez dormir en paix votre petit singe et que vive paisiblement le petit humanoïde de Renève.

Avec mes hommages et déférentes salutations.

Abbé X. »

Cette réaction est une preuve de la sincérité du témoin, attitude que nous rencontrons d'ailleurs dans de nombreuses enquêtes. Mais un témoin sincère peut se tromper dans l'interprétation du phénomène.

M. Bastide écrit : « Est-il intellectuellement honnête d'oser parler de singe alors même que le prêtre (venu à Paris rencontrer les Fouéré) affirmait qu'il ne s'agissait pas d'un singe. En science, il ne saurait y avoir d'*a priori*. A moins que l'on ne fasse de la ... politique. De plus, à mon sens, les prêtres sont les dernières personnes sincères à notre époque et leur honnêteté est sans faille ».

Ce jugement est, semble-t'il, bien trop osé. Un ufologue bien connu (anonymat demandé) est lui aussi en désaccord avec notre conclusion : « Votre erreur, à mes yeux, c'est que vous ignorez tout du comportement animal. Habiller un singe, lui raser la queue et la dresser dans une espèce de tunique pour que celle-ci dépasse sa

tête de quelques centimètres pour qu'il ressemble à l'être vu par le curé, avec sa pique, et trouver cet animal dans un fourré épineux, relève simplement d'une imagination fertile (...). Tout cela pour vous dire que ce qu'a vu le curé ne peut être un singe et surtout habillé ».

Un autre ufologue, lui aussi bien connu, avance une remarque plus pertinente : « Je ne pense pas que l'on puisse dire que le cas est « définitivement » expliqué. Et de poser le problème de date : « La date de l'observation faite par le témoin est imprécise, fin avril 1945, et celle du passage de M. Z. avec sa mascotte aussi ». « Il est vrai que l'hypothèse de la mascotte serait renforcée si les deux dates étaient connues précisément, et concordantes !

Bernard Heuvelmans, véritable Sherlok Holmes de la zoologie, a mené aussi différentes enquêtes sur des sujets animaliers particuliers : les nègres blancs, cannibales à queue, les hommes noirs à pieds fourchus, les hommes-singes et enfants-singes, les représentations anciennes de singes à silhouette humaine, les pygmées (Les bêtes d'Afrique, 1980). Il dira « L'histoire toutefois a bien souvent été tronquée, racontée avec parti pris ou répétée avec une procession d'erreurs. Le plus étonnant est que ces rumeurs se révèlent toujours fondées. Tout au plus ont-elles été parfois sophistiquées pour se conformer à des mythes éternels ».

## Alors, comment conclure ...

Il y a 25 ans, le Gepa, au terme de son enquête, avait conclu à l'hypothèse extraterrestre, s'appuyant uniquement sur le fait que le petit homme était porteur de vêtements et d'équipements. En aucun cas cette observation ne pouvait être reliée à un animal ... Le témoin étant, lui, persuadé (et il l'est encore de nos jours) d'avoir rencontré un homme miniature.

L'enquête de l'Adrup nous révèle une autre hypothèse, plus rationnelle, celle d'un petit singe habillé, une mascotte en balade !

Certes, cette enquête n'apporte pas la preuve irréfutable, preuve qu'hélas nous n'aurons jamais, le témoin n'ayant pas voulu l'accréditer.

En conclusion, je laisse au lecteur, pour réflexion, l'exercice de « probabilité » suivant :

- soit un événement A défini ainsi :
  - . un régiment stationné en 1945 à Renève,
  - . le régiment possède une mascotte,
  - . la mascotte est un singe habillé,
  - . le singe est un petit ouistiti,
  - . le singe se sauve parfois dans la campagne.

- Soit un événement B défini, lui, par:
  - . un curé habite en 1945 à Renève,
  - . le curé fait une observation d'un petit être,
  - . le petit être est un homme habillé,
  - . le petit homme est de même taille qu'un ouistiti,
  - . l'observation se passe dans la campagne.

Cette approche est très schématique. Mais ne peut-on pencher pour une très forte probabilité que les deux événements n'en font qu'un ? Et dans ce cas, à votre avis, quel est celui qui détient la vérité ?

Au lecteur de juger en toute impartialité.

***BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE***


- Articles de journaux, Les Dépêches, mars 1976 et novembre 1985
- Encyclopédie Universelle des Animaux, Maurice Burton et Robert, Vol. 17, pp 3369-3373
- Le Monde Animal en XII volumes, tome XI, Mammifères II, 1969, Grzimack et Fontaine
- Cas d'Ibaqué, LDLN n° 187, août 1979, p 12
- Les Bêtes humaines d'Afrique, Bernard Heuvelmans, 1980
- Quand les singes hurleurs se tairont, Alika Lindbergh, pp 19 et 137
- Histoire de la Vingeanne pas à pas, Robinet, 1968
- Phénomènes Spatiaux, n° 45, 3ème trimestre 1975
- Les Extra-Terrestres, Jader U. Pereira, 2ème numéro spécial du Gepa, 1970, p 17
- Archives Gepa
- Archives personnelles


---

***REMERCIEMENTS***

L'auteur tient à remercier tout particulièrement M. Z. pour son témoignage, ainsi que M. Henry-Jean Besset qui lui a permis de consulter et rapporter des documents en provenance du Gepa. N'oublions pas le témoin, l'abbé X, dont la sincérité n'est en aucun cas mise en doute dans cette enquête.

L'auteur,
Patrice Vachon
Février 1998

## *APPENDICE DES CAS ANALOGUES*

### Long Prairie, Minesota (USA), 23 octobre 1965

Le témoin verra, sous l'objet vertical en forme de fusée, dans un cercle de lumière, trois personnages d'environ 12 cm de haut, ressemblant à des boites cylindriques montées sur des jambes tripodes et ayant des bras en forme de boites d'allumettes. Il ne leur verra pas de visage ni d'yeux.

*Source : cas 712 Vallée, n° 163, H. Jader U. Peireira, Les Extra-Terrestres, p 23 et liste I.*

### Buck Mertajam, Malaisie, 19 août 1970

Six élèves voient atterrir une petite soucoupe. Cinq petits personnages d'environ 7,5 cm en sortiront. Le chef, habillé de jaune, porte deux cornes, les autres sont en bleu. Ils sont d'apparence horrible avec des yeux très obliques.

*Source : Flying Saucer Review, Vol. 16, n° 6, 11-12, 1970, pp 19-32.*

### Bonstruck, Suède, 11 octobre 1972

Un ingénieur et sa femme voient des avions lilliputiens en delta. Selon le témoin, les appareils auraient eu une envergure de 30 cm.

*Source : Flying Saucer Review, Vol. 18, n° 6, 11-12, 1972.*

### Ibague, Colombie, 10 septembre 1973

Quatre étudiants et un agent de police rencontrent, dans un ravin, quatre petits êtres d'une vingtaine de centimètres et d'apparence humaine qui disparaissent dans l'air à leur approche. Une série d'empreintes de petits pas qui furent photographiés étaient visibles dans la boue.

*Source : Phénomènes Spaciaux, 45, p 20.*

### Mendoza, Argentine, Octobre 1979

Un médecin a photographié un petit homme orange de 15 cm de haut. Il l'a découvert par hazard sur ses photos. Le petit homme est un être élémentaire semblable à ceux que l'image populaire qualifie de gnomes.

*Source : Le Bien Public, 31 août 1979.*

## *PLANCHES*

### Représentations du « petit homme »

| | |
|---|---|
| Planche 1 | Présentation grandeur nature |
| Planche 2 | Comparaison entre le dessin effectué par le témoin (à gauche) et celui réalisé par Joël Mesnard (au centre) et la photo d'un singe |
| Planches 3 et 4 | Présentation du cas dans un livre roumain |

### Articles de journaux

| | |
|---|---|
| Planche 5 | Les Dépêches du 5 mars 1976 |
| Planche 6 | Le Bien Public du 8 novembre 1985 |

### L'observation

| | |
|---|---|
| Planche 7 | Bande dessinée (Raoul Robé) |
| Planches 8 à 14 | L'enquête du Gepa |
| Planche 15 | Croquis de l'observation |
| Planche 16 | Plan des lieux |

### Quelques images de singes

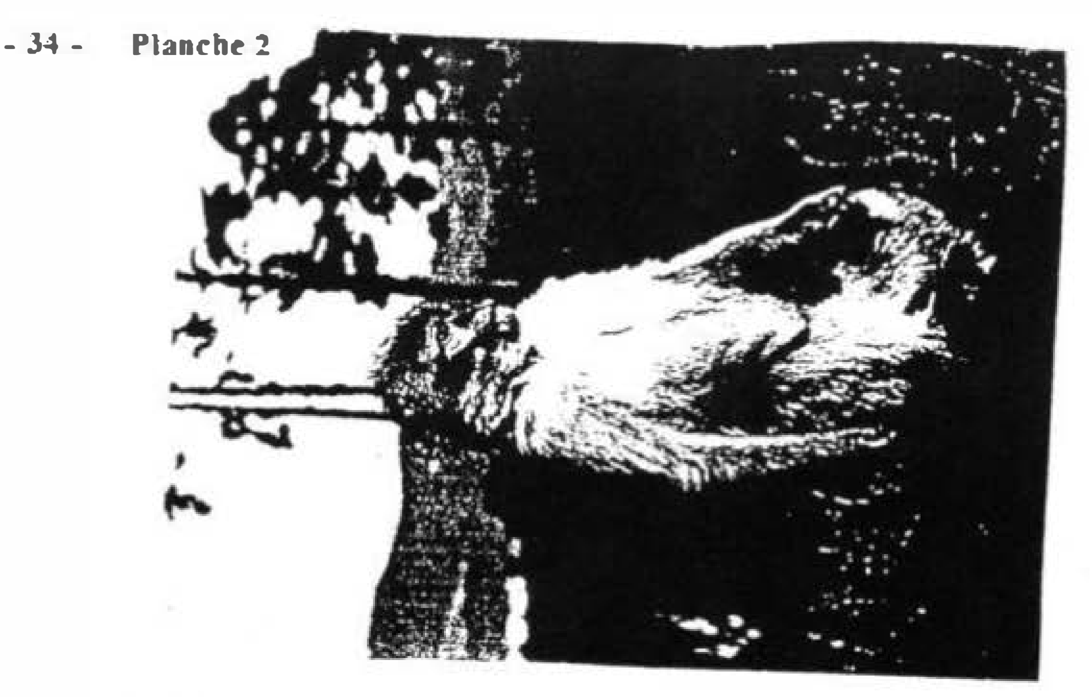
Planches 17 à 22

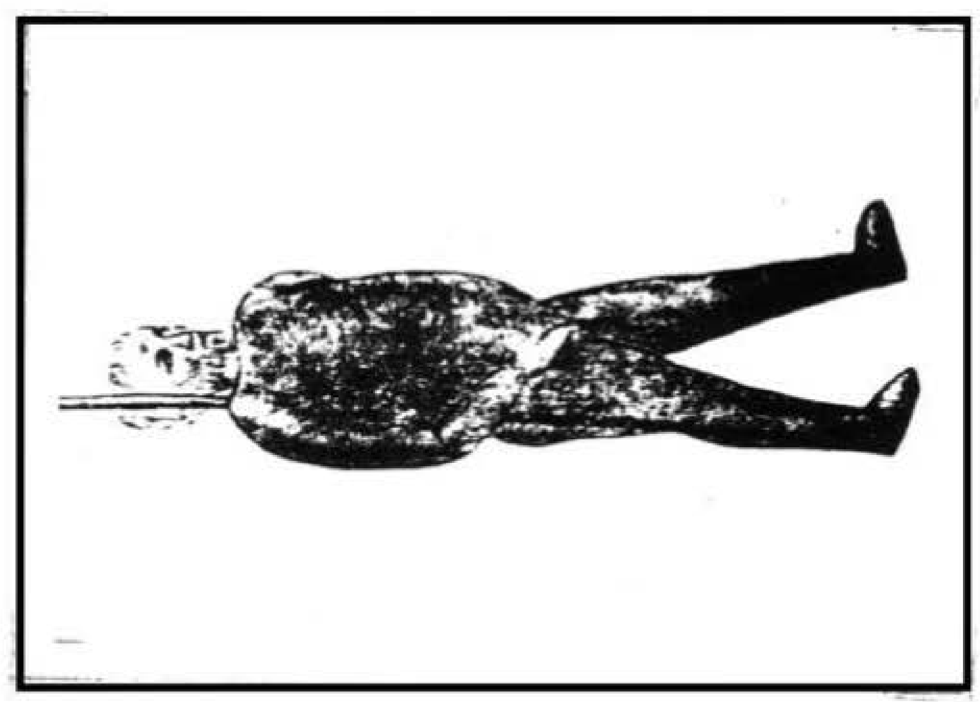
### Les écrits de l'abbé Moreux

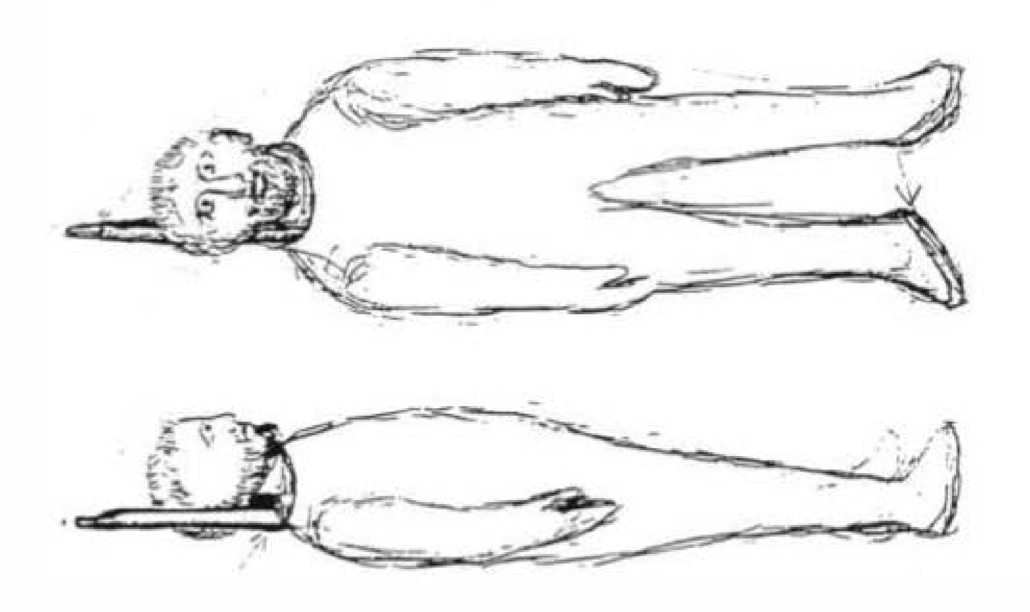
Planche 23

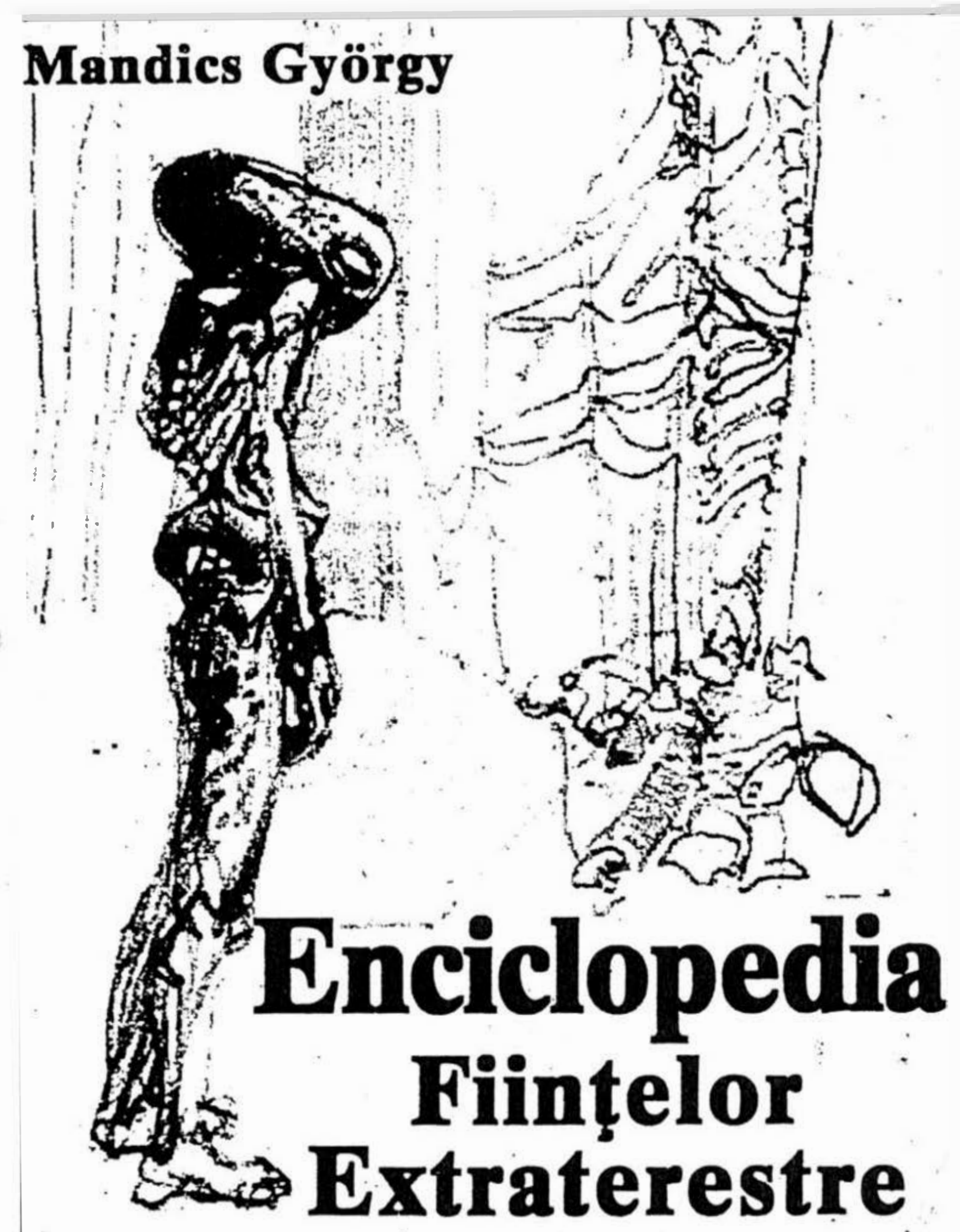

170 cm

Planche 2










I. Humanoizi şi Pseudohumanoizi

Editura S.C.S. Ivan Krasko

# HUMANOID.

## Pitic legendar azi, fără acompaniament de tehnologii deosebite

Pentru exemplificarea piticilor nu am ales un caz în care vreun copil este protagonistul întâmplărilor, ci un adult, un om de maximă credibilitate: un preot catolic.

20 apr. 1945, Renève, Franţa. Un abate culegea ciuperci, stând în genunchi printre tufişuri, tot împingându-şi coşul în faţa lui. Dintr-o dată a observat un prichindel de 17 cm. Fiinţa purta costum roşu-bordo, având pe dreapta o prechingire cu o lance sau cu o suliţă.



Ciudata apariţie avea piele zbârcită, cu părul său sur, cu faţa ridată, arăta cel puţin de optzeci de ani. ESE-ul din faţa abatelui a dispărut însă în tufiş, înainte ca el să fi dezmeticit. Când şi-a revenit se apucă să-l caute pe pitic, dar curând şi-a dat seama că pe un teren cu tufişuri, cu iarbă mare, ar fi de-a dreptul o minune să găsească o astfel de fiinţă mică, deci renunţă şi se apucă din nou de culegerea ciupercilor (Phenomènes Spatiaux, nr. 45)

1896, Arolla, Zermatt, Elveţia. Aleister Crowley a văzut doi prichindei. Le făcea semn, dar aceştia nu i-au răspuns, ci au dispărut printre stânci. (MAG, cazul 110)

1943-1944, Ins. Shetland. W.E. Thomas din Lutton a scris către publicaţia The Folclore of Orkney and Shetland, că el a văzut în timpul unei furtuni mai mulţi pitici cu piele olivie, cu păr negru, care dansau în ploaia mare. Scrisoarea s-a publicat de revista de folclor local. Aceasta este singura menţiune a prezenţei piticilor în această zonă din epoca recentă.

Aug. 1955, Loveland, Ohio. Un ofiţer al voluntarilor din localitate, plecând spre casă dintr-un control de rutină, a observat un om de înălţimea de 90 cm, care se ascundea sub pod. Locul nu este iluminat, au s-a băgat deci după el acolo în canalul de scurgere. (Orbit, 2 sept. 1955)

Nov. 1959. Conty Carlow, Irlanda. Un muncitor, mişcând tufa cu lama unui buldozer, a văzut un om de 3 picioare (90 cm), care a ieşit dintre boscheţi, s-a strecurat cu abilitate sub maşină, a fugit lângă gard, a ieşit pe o cărăruie în câmpul vecin şi acolo a dispărut. (Belfast Telegraph, 9 nov. 1959)

12 sept. 1965, Cerro Azul, Peru. Locotenentul Sebastian Mancha a văzut doi omuleţi de înălţimea de 32 inch (81,28 cm) plimbându-se pe lângă lac, în căpută. (FSR vol. 12, nr. 2)



7. oct. 1972, Liubliana, Slovenia, 9.00. Doamna I.L. se ducea cu bicicleta. Pe deal a văzut două fiinţe de înălţimea de 1 m, cu tunică albă şi beretă neagră ţuguiată. Când a ajuns acasă îşi chemă soţul, care i-a văzut din depărtare (APRO Bulletin, mart.-apr. 1973)

10 aug. 1973, Veranes de Pagne, Columbia. Elevii unei şcoli pedagogice culeg plante pentru ierbarul lor. Dintr-odată observau 4 pitici de înălţimea de 20 cm, venind din direcţia opusă. Fiinţele purtau haină albă, beretă neagră ţuguiată, priveau foarte îngânduraţi spre apă, de parcă ar evalua curăţarea pârâului. Până elevii şi-au revenit din uimirea lor, mititeii au şi dispărut, dar urmele lor au rămas acolo. Un profesor a văzut locul din depărtare. (Inforespace, nr. 36)

18 aprilie 1975, Glenview, Puerto Rico. Cinci tineri observau din maşina lor că pe lângă şosea stă un pitic. Au oprit maşina. Piticul avea o constituţie care s-ar putea numi tradiţională, trupul lui nu a fost acoperit de nici un fel de costum de protecţie. Aparent nici înarmat nu a fost, astfel băieţii s-au apucat să culeagă nişte pietre de lângă drum să-l bombardeze pe ESE ştrengăreşte, până când acesta a dispărut în tufiş. Apoi, ca şi cum ar fi isprăvit bine treaba, erau veseli până la punctul bar să-şi împartă impresiile şi curajul. (FSR vol. 22, nr. 6)

Oct. 1976, Johnston County, Nord Carolina. Un băiat de 8 ani şi o femeie tânără au văzut, scurt timp, un omuleţ cât o "butelie de Coca Cola". (Dunn Daily Record, oct. 1976)

# HUMANOID.

## Pitici legendari azi, în compania tehnologiilor ciudate

Când vorbim despre tehnologii ciudate, atunci în primul rând ne referim la faptul că în echipamentul fiinţelor recunoaştem un fel de unelte, care semnalează că ESE-urile sunt purtătorii unei tehnologii mai înalte şi nu sunt doar încarnarea figurilor de basme, cu îmbrăcăminte, cu lămpile etc. tradiţionale.

Despre fiinţele care sunt legate de OZN-uri vom relata într-un paragraf separat.

20 oct. 1965, Cuiabá, Pernambuco, Brazilia. Străungarul voinic, gras, Jose Camilo Filho, în vârstă de 57 de ani, în pauza de prânz trecea pe o potecă mai puţin folosită, când observă două fiinţe mărunte, şezând pe un trunchi de copac de banană căzută. Numai când s-au ridicat de pe trunchiul căzut s-a văzut cât sunt de mici, nu mai mult de 80-90 de cm. Îmbrăcămintea lor era de culoare închisă. Aveau cap rotund şi ochi migdalaţi, faţa lor a fost ridată, ca la bătrâni. Unul dintre ei purta cască de pilot cu apărătoare de ochi, celălalt avea barbă şi era cu capul



## « Un homme de 17 cm de haut »...

# 30 ans après, le curé de Pagny révèle sa rencontre insolite

JON. - « Il est désagréable de passer pour un original et, ncore, d'être suspecté de circonvenir son entourage ou considéré comme un malade mental, victime d'hallucina. Je répète devant vous, messieurs, que ce m'est un ment de pouvoir vous livrer en toute simplicité le ment de l'aventure vécue durant quinze à vingt es, aventure que j'ai toujours considérée comme très ante pour les progrès de la science, riche d'éléments mation sur les formes de vie en expansion dans l'univers, possibilités d'adaptation à nos conditions de vie, à nos s de vie, à nos climats terrestres, d'êtres venus en rs sur notre planète ».

si parle [redacted] e, aujourd'hui curé de y-la-Ville en Côte-d'Or. ecclésiastique est né en 1906 dans le Haut-Rhin. fait ses études au petit naire de Flavigny en d'Or et a été ordonné e en 1934 dans le diocèse ijon. tait jeune curé à Renève 945 lorsqu'il observa un omène assez extraordi par un bel après-midi l. Et ce n'est que trente lus tard qu'il s'est décidé ulguer son témoignage. bbé [redacted] a choisi de son récit au G.E.P.A. le pement d'étude de phé nes aériens et objets aux insolites, une société nte qui regroupe des nes de science qui font ité dans leurs domaines ctifs. Le G.E.P.A. publie revue trimestrielle dans lle il tente d'analyser tifiquement des témoi s de phénomènes ex dinaires.

### cm de moi

récit qui suit nous a été rmé hier par l'abbé [redacted] ême. Le prêtre a même quelques détails inédits de se refuser à un plus entretien. « Je ne veux voir tous les journalistes dos » a-t-il dit avant de rner dans son confes al de la petite église de y-le-Château. e 15 avril 1945 dans s-midi, j'étais parti à la ette de champignons de ce « boule de neige » ...

l'abbé [redacted] au G.E.P.A. J'avais déjà fait plusieurs kilomètres dans la campagne en inspectant la lisière de la forêt et vers 18 heures j'étais sur le chemin du retour quand s'offrit à mon regard un dernier taillis, en bordure d'un champ resté inculte du fait que son propriétaire était prisonnier de guerre depuis 1940. Je procède à l'inspection de ce fourré avec minutie, en m'allongeant à même le sol. N'ayant pas trouvé de champignons, je décide de rentrer chez moi.

« D'un mouvement tout à fait naturel, je me mets à genoux pour me relever et je tourne la tête vers la gauche. A ce moment précis, j'aperçois un petit bonhomme, de 15 à 17 centimètres de haut, se dirigeant en hâte de mon côté : il me paraît essoufflé et apeuré. N'empêche qu'il ne ralentit point sa marche et passa à 30 centimètres de moi en me toisant intensément.

« Mon premier réflexe fut de m'emparer de lui. Mais je ne mis point à exécution ce projet, car l'idée me vint que je risquais fort de me blesser avec la « pique » ou « tige » qu'il portait sur lui et qui dépassait la tête du minuscule personnage d'environ 2 centimètres. Finalement, il disparut à l'intérieur du taillis sans que je fusse intervenu pour empêcher sa progression, malgré mon extrême désir de l'intercepter pour entrer en communication avec lui.

« L'ayant laissé s'échapper, je rentrai à mon domicile très perplexe et très mécontent de mon inertie, pensant avoir manqué d'à-propos en l'oc...

une expérience qui eût pu apporter une somme de renseignements de tous ordre.

### Un homme robuste de 70 ans

La scène se déroule par une belle journée sur le chemin qui relie Renève, en Côte-d'Or, à Poyans, en Haute-Saône. Les lieux ont beaucoup changé depuis. Le taillis a disparu. Mais le chemin et les bois existent toujours et, sur place, le prêtre n'a eu aucun mal à se mettre d'accord avec le propriétaire du champ pour situer l'emplacement exact du taillis en 1945.

« La nuit portant conseil, poursuit l'abbé, je résolus de revenir le lendemain sur les lieux du phénomène avec scie et serpe pour raser ce fourré et découvrir, sinon son repaire, du moins quelques traces qu'il aurait laissées ou quelque objet lui appartenant. Ce projet fut abandonné en raison d'un mauvais temps persistant ».

Et le témoin de faire une description très détaillée de ce petit bonhomme :

« C'était un homme, un homme en réduction, toutes proportions gardées, de 70 à 75 ans, en bonne santé, très fort, robuste, un monsieur assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe peu fournie. J'ai distinctement vu deux yeux, deux oreilles, une bouche.

« Son visage était très expressif puisque j'ai très bien vu qu'il était essoufflé et aussi qu'il avait peur. Toutes les parties du corps que j'ai pu observer étaient exactement comme les nôtres mais en réduction.

« Il était vêtu d'une combinaison couleur bordeau foncé, mate, très souple qui, sans toutefois le mouler, enveloppait tout son corps, y compris les mains et les pieds et ne laissait que la tête à l'air libre.

« Pour les mains, la combi...

si le pouce était ou non séparé des autres doigts. Pour les pieds, elle se terminait en bottes. On ne distinguait ni boutons, ni ceinture, pour autant que je m'en souvienne, ni coutures. A l'époque, j'ai pensé que la combinaison était en caoutchouc, aujourd'hui je dirais en plastique. Le plus étrange, cependant, était l'espèce de « pique » qu'il portait dans le dos sur le côté droit (...).

« C'est lui qui est venu vers moi. Il marchait très vite et avait l'air pressé. Il paraissait essoufflé, oppressé. Il semblait tout à la fois redouter ma présence - car il me parut craintif et ses yeux perçants semblaient remplis de frayeur - et en même temps, désireux de m'observer. Il est venu à ma hauteur, à 30 centimètres de moi et il m'a dévisagé. Il voulait savoir qui j'étais, ce que je faisais, peut-être pourquoi je portais une soutane.

« Cependant il ne s'est pas arrêté. Quand il m'a eu dépassé, il ne m'a plus regardé et il disparut dans le fourré impénétrable même pour un chat ou un rat. J'ai été alors très déçu de n'avoir pu entrer en contact avec lui, et de n'avoir pas pu obtenir d'information sur lui ».

### Un cerveau d'un gramme !

Dans sa conversation avec un groupe de responsables du G.E.P.A., le prêtre a affirmé que le personnage qu'il a vu était parfaitement matériel, d'aspect tangible et non d'apparence fantomale. Il se refuse énergiquement, tout bien pesé, à en faire une « apparition » d'ordre religieux ou un robot. Si petit qu'il fût, le visage du petit homme était, fût-ce de façon trompeuse, très expressif, très lisible, très immédiatement lisible par un être humain.

D'après les calculs du G.E.P.A. l'humanoïde de Renève, s'il avait 17 cm de haut devait ...




Le « Une » du dernier numéro (45) de la revue du Groupement d'étude des phénomènes aériens et objets spatiaux insolites (G.E.P.A.) tout entière consacrée à l'affaire de Renève. (Repro. L.D.)

me ». « C'est dans l'énoncé de tels chiffres que réside la pire objection scientifique à la possibilité d'admettre qu'un tel humanoïde puisse disposer d'une intelligence comparable à la nôtre » écrit René Fouéré, directeur de la revue « Phéno...

« S'il d'aventure d'autres observations de ce genre devaient avoir lieu dans l'avenir, nous avons pensé qu'il était de la plus haute importance de publier celle-là ».

Cette histoire est évidemment un peu fantastique. Et les incrédules ou les rieurs ...

font beau jeu d'en sourire.

Mais avant d'ironiser il faudra se dire que l'ancien curé de Renève, un homme solide, d'un très grand bon sens, un homme de la campagne qui n'a jamais de sa vie parlé à la légère ni élucubré, cet homme a attendu trente années pour parler. S'il l'a fait, ce fut d'abord en raison de l'intérêt scientifique exceptionnel que cette observation pouvait présenter et dont, selon sa propre expression, il se sentait dans l'obligation morale de faire part à quelque société savante.

Après tout, les récits extraordinaires de ce genre ne sont pas si rares aujourd'hui. Des radars militaires ont eu la preuve du passage d'engins que notre civilisation ne peut pas définir. Et combien d'autres témoignages troublants ?

L'attitude la plus honnête, semble-t-il, en face du témoignage d'un homme d'une telle rigueur consiste à écouter d'abord. Libre à chacun ensuite de penser ce qu'il voudra. Le courage d'un homme de foi qui a osé affronter les sceptiques en témoignant de ce qu'il avait vu voici trente ans mérite au moins le respect.

J.-N. J.

Bien Public.
Vendredi 8 novembre 1985



# Le petit homme...
# de Renève

## Quarante ans après le mystère serait éclairci

Mirebeau (de notre correspondant). — Si l'on remonte dans le passé, on trouve trois Renève : Ville, Villette et Renvotte..., Renève-le-Château, Renève-l'Église, deux localités qui n'en font qu'une est une charmante bourgade à la limite de la Côte-d'Or, bordée par la Haute-Saône et non loin du Jura ; ce sont les derniers arpents de plaine.

Renève est bien sûr célèbre par la fameuse affaire Brunehaut (histoire datant du VI[e] siècle sujette à de nombreuses controverses). Mais Renève, il y a quelques années, allait être encore le théâtre d'un fait plus qu'insolite ; on y parle d'un curé et d'un « curieux petit homme ». C'était en avril 1945.

En 1978, les journaux de la région relataient une bien mystérieuse affaire. L'abbé X, curé de Renève, avait observé un curieux petit être et en avait fait part à un groupe de chercheurs, le GEPA.

En avril 1945, lors d'une cueillette de champignons, il avait pu apercevoir, à 30 cm de lui, un petit bonhomme de 17 cm de haut. On peut juger de sa surprise : lutin, elfe ? L'enquête du GEPA retiendra, pour sa part, l'hypothèse d'un extraterrestre, et l'on pourra voir ce cas classé dans les nombreuses observations d'humanoïdes faites dans le monde.

### Un petit singe

Après plus d'une année, de contre-enquête, l'ADRUP (Association dijonnaise de recherches ufologiques et parapsychologiques) arrive à une conclusion fort différente.

Pas de lutin, pas d'ET. Adieu rêves !

En fait, il ne s'agirait que d'un petit singe. Cette nouvelle hypothèse est bien sûr étayée par une solide étude et un témoignage. Vous pourrez juger de sa véracité en lisant le n° 19 de « Vimana » (revue de cette association bénévole).

Et si, vous-même, avez fait une observation insolite, n'hésitez pas à contacter l'ADRUP (rue des Gémeaux, 21220 Gevrey-Chambertin). L'anonymat est garanti.



Extraterrestre ou petit singe ? (photo X)









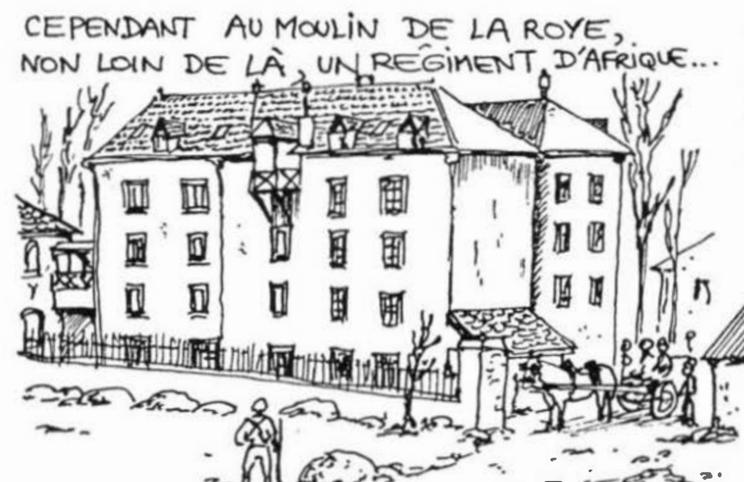













LE C.T.A. 154 A AMENÉ AVEC LUI SA MASCOTTE : UN PETIT SINGE DÉGUISÉ... EST-CE LUI QUE LE CURÉ AURAIT-VU ?






GROUPEMENT D'ÉTUDE DE PHÉNOMÈNES AÉRIENS

G. E. P. A.



**LE**
**« PETIT BONHOMME »**
**DE RENÈVE**

•

**D'UNE HAUTEUR**
**DE 17 CENTIMÈTRES !**

(voir l'article en page 21)

Interprétation par Joël Mesnard
et Francine Fouéré
d'un dessin de M. l'Abbé X.

PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE
*RÉDACTION - ADMINISTRATION*
**G. E. P. A.**
69, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS

45 3e Trimestre 1975
SEPTEMBRE 1975

10 F

# III - LE PETIT BONHOMME DE RENÈVE



(Dessin de Joël Mesnard)

Comme nous l'avons dit au terme de nos réflexions sur l'article d'Henri Prat, nous avons trouvé, dans le courrier même qui nous apportait cet article, une lettre relative à l'observation, remontant à quelque trente ans, d'un très petit humanoïde. La coïncidence était assez surprenante.

La lettre, écrite avec distinction et empreinte d'un grand accent de sincérité, émanait d'un prêtre, M. l'abbé X., qui, présentement curé d'une paroisse de Bourgogne, préfère garder l'anonymat. Ce prêtre nous disait avoir, aux environs de 1945, observé de très près un humanoïde d'une petitesse stupéfiante, et il joignait aux lignes qu'il nous adressait un rapport, signé de son nom, sur son observation. Observation qui était restée pour lui inoubliable et dont — en raison de l'intérêt scientifique exceptionnel qu'elle pouvait présenter — il se sentait dans l'obligation morale de faire part à quelque société savante, selon sa propre expression. Très aimablement, le prêtre se mettait à notre disposition pour nous fournir, autant que sa mémoire le lui permettrait, des précisions complémentaires sur son observation.

Répondant au prêtre dont, si extraordinaire que fût son récit, nous n'avions pas une seconde mis en doute la bonne foi, nous lui avons dit tout l'intérêt que nous portions à son observation et que nous nous proposions de le rencontrer.

o

Toutefois, ne pouvant pas nous rendre dans l'immédiat en Bourgogne, nous avons tout d'abord demandé à notre obligeant ami dijonnais Henry-Jean Besset de se rendre sur les lieux à notre place pour s'entretenir avec le prêtre. C'est ce qu'il a fait très volontiers.

Par la suite, M. l'abbé X. a bien voulu, ce dont nous le remercions très vivement, venir à Paris, et ce voyage, dont la date dut être décidée rapidement, permit à ceux de nos collaborateurs que nous avions pu prévenir à temps et à nous-mêmes d'avoir aussi un entretien avec lui.

Mais nous transcrirons d'abord le rapport que nous a adressé notre ami Henry-Jean Besset et pour lequel nous lui disons toute notre gratitude. Précisons que ce rapport a été relu par le témoin, qui nous a donné son complet accord sur le texte que nous présentons ci-après à nos lecteurs.

# LE PETIT BONHOMME DE RENEVE

Une enquête d'Henry-Jean Besset

## La rencontre

« Par un bel après-midi d'avril 1945, j'étais parti à la cueillette de champignons de l'espece « boule de neige », espèce qui affectionne particulièrement les taillis. J'avais déjà fait plusieurs kilomètres dans la campagne en inspectant la lisière de la forêt et vers 18 heures j'étais sur le chemin du retour quand s'offrit à mon regard un dernier taillis, en bordure d'un champ resté inculte du fait que son propriétaire était prisonnier de guerre depuis 1940. Je procede à l'inspection de ce fourré avec minutie, en m'allongeant à même le sol. N'ayant pas trouvé de champignons, je décide de rentrer chez moi.

« D'un mouvement tout à fait naturel, je me mets à genoux pour me relever et je tourne la tête vers la gauche.

« A ce moment précis, j'aperçois un petit bonhomme, de 15 à 17 centimètres de haut, se dirigeant en hâte de mon côté ; il me parait essoufflé et apeuré. N'empêche qu'il ne ralentit point sa marche et passa à 30 centimètres de moi en me toisant intensément.

« Mon premier reflexe fut de m'emparer de lui. Mais je ne mis point à exécution ce projet, car l'idée me vint que je risquais fort de me blesser avec la « pique » ou « tige » qu'il portait sur lui et qui dépassait la tête du minuscule personnage d'environ 2 centimètres. Finalement, il disparut à l'intérieur du taillis sans que je fusse intervenu pour empêcher sa progression, malgré mon extrême désir de l'intercepter pour entrer en communication avec lui.

« L'ayant laissé s'échapper, je rentrai à mon domicile très perplexe et très mécontent de mon inertie, pensant avoir manqué d'à-propos en l'occurrence et avoir fait avorter une expérience qui eût pu apporter une somme de renseignements de tous ordres.

« Néanmoins, la nuit portant conseil, je resolus de revenir le lendemain sur les lieux du phénomène, avec scie et serpe, pour raser ce fourré et découvrir, sinon son repaire, du moins quelques traces qu'il aurait laissées ou quelque objet lui appartenant. Ce projet fut abandonné en raison d'un mauvais temps persistant. »



L'Abbé X. sur les lieux de l'incident
(Photographie de Henry-Jean Besset)

## Le témoin et les lieux

Ce récit, nous le tenons d'un curé de campagne qui, à 69 ans, est demeuré alerte, lucide, tout à la fois posé et enthousiaste.

Les faits se sont déroulés aux alentours du 20 avril 1945, par une belle journée sur le chemin qui relie Reneve, en Côte-d'Or, à Povans, en Haute-Saône. Les lieux ont beaucoup changé depuis le remembrement : le taillis et la petite mare de quelques mètres carrés qui se trouvait à sa droite ont disparu, mais le chemin et les bois existent toujours. Sur place, l'Abbé n'a eu aucun mal à se mettre d'accord avec le propriétaire du champ pour situer l'emplacement exact où se trouvait le taillis en 1945.

## Le petit bonhomme

« C'était un homme, un homme en réduction, toutes proportions gardées, de 70 ou 75 ans, en bonne santé, très fort, robuste, un monsieur assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe peu fournie. J'ai distinctement vu deux yeux, deux oreilles, une bouche. Toutefois, comme il n'a pas ouvert la bouche, je n'ai pas vu s'il avait des dents. Son visage était très expressif, puisque j'ai très bien vu qu'il était essoufflé et aussi qu'il avait peur. Toutes

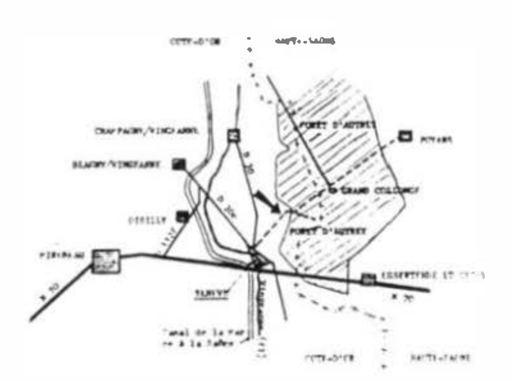


Figure 1 — Plan des lieux. La flèche noire montre l'endroit de l'observation. Le trait pointillé figure le chemin de terre communal (sans numéro sur les cartes).
D'après la carte Michelin N° 66, pli 13 (Dessin de Henry-Jean Besset).

les parties du corps que j'ai pu observer étaient exactement comme les nôtres, mais en réduction.

« Il était vêtu d'une combinaison couleur bordeaux foncé, mate, très souple qui, sans toutefois le mouler, enveloppait tout son corps, y compris les mains et les pieds, et ne laissait que la tête à l'air libre. Pour les mains, la combinaison se terminait en moufles, sans que je me souvienne si le pouce était ou non séparé des autres doigts. Pour les pieds, elle se terminait en bottes. On ne distinguait ni boutons, ni ceinture, pour autant que je m'en souvienne, ni coutures. A l'époque, j'ai pensé que la combinaison était en caoutchouc, aujourd'hui je dirais en plastique. Le plus étrange, cependant, était l'espèce de « pique » qu'il portait dans le dos, sur le côté droit. Cette « pique », qui dépassait la tête d'environ 2 centimetres, était très fine puis, à un demi-centimètre du sommet, s'élargissait un peu. Elle rentrait dans la combinaison, semblait y adhérer et descendre presque dans le talon du « petit bonhomme », rendant de ce fait sa démarche très très légèrement rigide. Ce n'était pas un tuyau, c'était plutôt une tige qui avait la forme d'une épine, sans aucun orifice à son sommet. Sa pointe était de couleur crème sale.

« C'est lui qui est venu vers moi. Il marchait très vite et avait l'air pressé. Il paraissait essoufflé, oppressé. Il semblait tout à la fois redouter ma présence — car il me parut craintif et ses yeux perçants semblaient remplis de frayeur — et, en même temps, désireux de m'observer. Il est venu à ma hauteur, à 30 centimètres de moi, et il m'a dévisagé. Il voulait savoir qui j'étais, ce que je faisais, peut-être pourquoi je portais une soutane. Cependant, il ne s'est pas arrêté. Quand il m'a eu dépassé, il ne m'a plus regardé, et il disparut dans le fourré impénétrable même pour un chat ou un rat. J'ai été alors très déçu de n'avoir pu entrer en contact avec lui, et de n'avoir pas pu obtenir d'information sur lui.

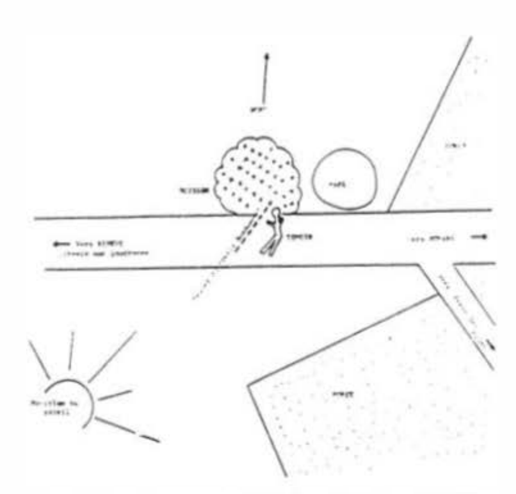


Figure 2 — Position du témoin pendant l'observation. Croquis exécuté par Henry-Jean Besset d'après un dessin de l'Abbé X.

« Pendant tout le temps où nous avons été en présence, le petit bonhomme n'a fait aucun bruit, ni en parlant — sa bouche est restée close —, ni en se déplaçant, et je n'ai pas non plus vu de trace après son passage. J'explique l'absence de bruit et de traces par le faible poids du petit bonhomme et par le fait qu'il s'agissait d'un sol sec et compact. Je n'ai pas senti non plus d'odeur particulière. »

## ENTRETIENS A PARIS

L'appréciation portée par notre ami Henry-Jean Besset quant à la qualité du témoin et au caractère exceptionnel de son observation renforça notre désir d'approfondir l'enquête, en particulier sur le plan biologique. Ce qui nous fit souhaiter que le témoin pût s'entretenir à Paris avec nos collaborateurs, sans parler de nous-même, et surtout avec notre ami Jean-Michel Dutuit, Docteur ès sciences et paléontologiste. Nous avons donc fait part de notre souhait à M. l'abbé X., qui a bien voulu nous accorder la faveur de venir nous rendre visite au siège du G.E.P.A. Une visite dont la date dut être fixée dans des conditions telles qu'il ne

nous fut pas possible de prévenir à temps tous les membres du Bureau, tous nos collaborateurs et amis. Néanmoins, un assez bon nombre d'entre eux (Michel Troublé, Joël Mesnard, Christian Jay, Mlles Lina Cristi, Renée Corriol et Régine Robin), ainsi que notre ami Sviatoslav Bouzenkoul, eurent l'occasion de s'entretenir avec le prêtre. Jean-Luc Delrieu et Jean-François Ulysse étaient, à la date des entretiens, absents de Paris. Patrick Lebail était retenu.

Monsieur l'abbé X. est un homme des plus aimables dont le sérieux et la distinction font honneur à son ministère. Ceux qui ont pu le voir ont été unanimes à reconnaître son obligeance, son évidente bonne foi, son souci constant de rester objectif et précis dans son témoignage. Il s'est acquis l'immédiate sympathie de tous ceux qui l'ont rencontré, et qui se sont accordés pour reconnaître en lui un témoin d'une rare qualité, ainsi que, sur le plan personnel, d'un désintéressement total. Nous gardons des heures qu'il a passées avec nous un émouvant et reconnaissant souvenir.

**Le point de vue du biologiste**

Il a bien voulu se prêter d'abord à une longue suite de questions, remarquablement préparées et pertinentes, qui lui ont été posées, sur le plan biologique, par notre ami Jean-Michel Dutuit, assisté par notre ami Michel Troublé.

Jean-Michel Dutuit est parvenu à la conclusion très nette que le petit être décrit par le témoin était vraiment un homme en réduction, présentant, sous une forme miniaturisée, toutes les apparences et toutes les proportions d'un être humain de race blanche, en bonne santé et de constitution robuste.

Comme l'a justement fait remarquer notre ami, quelle que puisse être la bonne foi du témoin, un seul témoignage pose un problème mais ne constitue pas, scientifiquement, une preuve. Si, toutefois, d'autres témoignages venaient corroborer ultérieurement celui-là, le problème posé deviendrait de plus en plus digne de considération et de réflexion, les observations faites acquerraient un commencement d'objectivité.

**Indications complémentaires**

Nous ne pouvons rapporter ici toutes les questions qui furent posées au prêtre ni toutes ses réponses. Nous essaierons néanmoins de préciser ou de compléter sur certains points le compte rendu de notre ami Henry-Jean Besset, en recourant soit à des notes que le prêtre a rédigées à la fin de ses entretiens de Paris — en nous autorisant à en faire usage —, soit à des indications qu'il a données au cours de ces entretiens ou qui étaient contenues dans la correspondance qu'il nous avait antérieurement adressée.

•

Le témoin avait tout d'abord interprété son observation en fonction de ce qu'il avait lu à l'époque. « Au moment de mon aventure, a-t-il écrit, on ne parlait pas de soucoupes volantes ou « OVNIs ». Mon interprétation se fixa (...) sur l'hypothèse que je me trouvais sur la piste de l'origine de l'espèce humaine. J'avais sous les yeux un primate, un survivant non évolué de la première souche humaine. Durant mon passage au Petit Séminaire, j'avais lu les quatre volumes de l'Abbé Moreux où il est question de l'origine de l'homme, mais aussi du processus de l'évolution de la race chevaline. Au départ, un petit mammifère de la taille d'un chat, progressant au fil des millénaires pour aboutir à la taille actuelle. Par déduction, je pouvais attribuer à l'homme le même processus évolutif, passant successivement par des étapes analogues... »

Ailleurs, il remarque :

« S'il m'avait été donné de constater la présence d'un quelconque engin apparenté aux « soucoupes volantes », à proximité du petit être mystérieux de Renève, ma conclusion eût été différente de celle que j'avais adoptée initialement. Au lieu de m'égarer sur cette piste des origines de l'espèce humaine, j'eusse conclu que cette extraordinaire « apparition » me mettait en présence d'un « être extraterrestre ». En ce cas, il va de soi que mon comportement eût été différent. Je me serais empressé d'alerter la gendarmerie de Mirebeau en vue d'une enquête en règle. Hélas ! mon interprétation initiale fut la cause de l'abandon de toutes investigations ultérieures, et l'indifférence, voire le scepticisme, affichés par des personnes consultées, ne m'encouragèrent guère à entreprendre des démarches. Cependant, je nourrissais l'espoir de pouvoir contacter un jour quelque société savante intéressée par ce genre de phénomènes. C'est chose faite aujourd'hui et j'en éprouve un véritable soulagement.

« Il est désagréable, en effet, de passer pour un original et, plus encore, d'être suspecté de circonvenir son entourage, ou d'être considéré comme un malade

mental, victime d'hallucinations... Je répète devant vous, Messieurs, que ce m'est un soulagement de pouvoir vous livrer en toute simplicité le déroulement de l'aventure vécue durant quinze à vingt secondes, aventure que j'ai toujours considérée comme très importante pour les progrès de la Science, riche d'éléments d'information sur les formes de vie en expansion dans l'Univers, sur les possibilités d'adaptation à nos conditions de vie, à nos régimes de vie, à nos climats terrestres, d'êtres venus en visiteurs sur notre planète. »

Le prêtre a dit qu'il a craint, s'il avait cherché à s'emparer du petit bonhomme, d'être blessé par la « pique » que ce dernier portait sur lui. Cette crainte peut paraître exagérée, la « pique » en question n'étant, à première vue, qu'une tige pointue ressemblant à une banale aiguille à tricoter. Mais cette « pique » a rappelé au témoin des romans d'aventures qu'il avait lus et dans lesquels les Sioux, en mettant du curare sur la pointe de leurs flèches, rendaient ces flèches empoisonnées. C'est dans ce souvenir que le témoin avait puisé la principale raison de la crainte qui l'empêcha de mettre a exécution son projet de saisir la petite créature.

L'Abbé, qui n'éprouva aucune sensation de chaleur et ne perçut aucune odeur, reconnaît, du reste, qu'à aucun moment il ne surprit l'humanoïde cherchant à se protéger ou à menacer son témoin, et il ne voit pas bien comment le petit être aurait pu « dégainer » la « pique » pour en faire un usage défensif, d'autant que ses petites mains n'étaient pas libres, mais enfermées dans des moufles.

Finalement, en dépit de ses regrets, le prêtre se félicite, à la réflexion, d'avoir usé de retenue à l'égard de l'humanoïde: « Car, un geste trop violent, de mon côté, eût pu être nuisible à la constitution organique de l'individu ou altérer des instruments invisibles et délicats qu'il pouvait porter, à mon insu, à l'intérieur de sa combinaison ; toutes choses qui eussent pu avoir des conséquences graves, à la fois pour sa survie et pour l'heureuse issue de son expédition cosmique. Mes déboires seront compensés par le succès souhaitable et probable de son expédition terrestre. Autre compensation morale pour moi-même : j'aurai somme toute donné une certaine image de l'espèce humaine. Avouons que si nous avons été observés durant les deux guerres mondiales par des extra-terrestres, comme cela est franchement possible, sinon certain, ces derniers n'auront pas apprécié le comportement des Terriens. Une grande méfiance et prudence à notre égard sera de règle pour longtemps. Mon aventure s'inscrivant dans le temps quelques mois après la terrible tuerie (1939-1945), j'aurai donné à mon petit observateur étranger une impression de retenue, de modération, de maîtrise de soi, de paisible contemplation, qui portera peut-être des fruits, permettant pour l'avenir des tentatives de dialogues franchement amicaux. » Il y a là, de la part du prêtre, une attitude d'humanité à laquelle il est permis de rendre hommage.

On notera que la frayeur du petit personnage peut s'expliquer par le fait, auquel il ne s'attendait pas, que le prêtre s'est brusquement redressé.

L'Abbé a trouvé — taille mise à part — une certaine ressemblance entre le visage du petit bonhomme de Renève et celui de l'« extra-terrestre » caractérisé, dans la classification de Jader U. Pereira, par le type T4.V3 (voir notre second numero spécial « Les Extra-Terrestres », pages 16 et 17).

Michel Troublé s'est surpris que le prêtre ait pu percevoir de l'essoufflement chez un personnage dont la bouche restait fermée. Le témoin est resté formel : il a perçu cet essoufflement, si minimes qu'aient pu être les mouvements qui le trahissaient. Sa réponse vaut aussi pour la frayeur lue sur le visage du petit être. Il est toutefois permis de se demander jusqu'à quel point les impressions que nous pouvons lire malgré nous sur le visage d'êtres si petits traduisent vraiment ce que ces êtres ressentent, ce que sont leurs « intentions ».

Le prêtre, qui a conservé un souvenir extrêmement vif de cette observation déjà si ancienne, mais qui l'avait extraordinairement — et si compréhensiblement — frappé, affirme que le personnage qu'il a vu était parfaitement matériel, d'aspect tangible et non d'apparence fantomale. Il se refuse énergiquement, tout bien pesé, à en faire une « apparition » d'ordre religieux ou un robot. Si petit qu'il fût, le visage du petit homme était, fût-ce de façon trompeuse, très expressif, très lisible, très immédiatement lisible, par un être humain.

•

Du fait que le témoin est un prêtre — qui ne peut, sans renier sa foi, se refuser à admettre l'existence d'apparitions —, d'aucuns seront tentés de mettre en

doute, sinon sa sincérité, du moins sa connaissance intime de ses propres états d'âme, quand il affirme, avec force, que le petit bonhomme de Renève n'a pas été pour lui une apparition « surnaturelle », un personnage immatériel.

Or, on peut, à la réflexion, découvrir un argument très fort en faveur de la sincérité du témoin ou de son appréciation exacte des sentiments qui furent les siens pendant son observation.

En effet, même si le prêtre a pu envisager un instant l'hypothèse d'une apparition « surnaturelle », son attitude intérieure devant le petit bonhomme prouve qu'il n'a pas vraiment cru à une telle possibilité. S'il en avait été autrement, comment imaginer qu'un homme de foi, un homme pieux, devant un personnage en lequel il aurait vu une apparition religieuse de caractère sacré, eût pu concevoir le dessein d'appréhender ce personnage, de s'en emparer ? C'est impensable, et la chose lui aurait paru sacrilège. Il se serait mis encore plus à genoux — puisqu'il y était déjà! —, il aurait pris une attitude toute de respect sinon d'adoration. Il aurait remercié Dieu de la faveur qui lui était faite et ne s'en serait pas voulu, après coup, de n'avoir pas mis à exécution son projet d'intercepter la petite créature.

Même s'il n'avait pas bien su discerner, sur le vif, son véritable état d'âme, le fait qu'il ait pu concevoir un tel projet et n'y renoncer, apparemment, que par crainte d'être mortellement blessé, ce fait démontre à lui seul que le prêtre n'a pas réellement cru être en présence d'une céleste apparition.

Il est à peine besoin de dire que l'intention qu'il a eue, dans la nuit qui suivit, d'aller raser le lendemain le buisson, va dans le même sens que son projet, parfaitement profane, de capturer le minuscule personnage lorsque ce dernier se trouvait encore à portée de sa main.

•

Nous reviendrons sur le petit bonhomme de Renève, comme sur les « extra-terrestres » en miniature d'Ibagué, toutefois nous allons auparavant faire état de quelques très rares observations plus ou moins analogues dont nous avions eu jadis connaissance. Mais ce sont nos amis Henry-Jean Besset et Renée Corriol qui ont eu l'obligeance, dont nous les remercions vivement, de les rappeler à notre souvenir. Nous allons les résumer.

**Long Prairie, Minnesota, U.S.A., 23 octobre 1965**

J. Townsend, 19 ans, speaker de la radio, roule sur la route 27 venant de Little Falls. A 19 h 15, alors qu'il prend un virage à 6 km de Long Prairie, son moteur et sa radio tombent en panne, ses phares s'éteignent. Bloquant ses freins, il sort de sa voiture et voit au milieu de la route un objet vertical en forme de fusée, d'environ 3 m de diamètre et 10 m de haut, reposant sur 3 ailerons. Sous l'objet, dans un grand cercle de lumière, il voit trois personnages, d'un noir verdâtre, d'environ 12 cm de haut, ressemblant à des boîtes cylindriques montées sur des « jambes » tripodes et ayant des « bras » en forme de bouts d'allumettes. Il ne leur voit pas de visage ni d'yeux, mais ils agissent comme des créatures humaines. Townsend pense à des robots. Après s'être avancés vers lui et l'avoir « dévisagé », ils rentrent dans la fusée qui décolle. Le moteur, la radio, les phares se remettent aussitôt en marche.

Le témoin, homme de très bonne réputation, alerte la police dont deux représentants, venus sur les lieux, découvrent sur la route trois traînées « huileuses » et déconcertantes. D'autres témoins, plus ou moins distants, ont aperçu dans le ciel une lumière insolite au-dessus du lieu de l'observation. Les policiers sont convaincus de la sincérité du témoin principal.

C'est le cas N° 163 de Jader U. Pereira (« Les « Extra-terrestres », page 23 et Liste I), et le cas 712 de Vallée.

Sources : « Flying Saucer Review », V.12, N° 3, 5-6.1966, pp. 14 et 15 ; « Enquête des humanoïdes », Editions « J'ai Lu », p. 203.

**Bukit Mertajam (Malaisie), 19 août 1970**

Histoire compliquée, qui aurait eu un précédent en 1969 et que rapportent plusieurs articles de journal en se recoupant plus ou moins bien.

Six élèves, jouant près de leur école, voient atterrir une petite « soucoupe » un peu en forme de tortue posée sur de grandes pattes verticales. Cinq petits « personnages » de 3 pouces (7,6 cm) en descendent par une passerelle : leur « chef » habillé de jaune et portant 2 cornes, les autres habillés de bleu. Ils sont « d'apparence horrible », avec des yeux très obliques. Ils disposent de canons miniature. Les élèves reviennent sur les lieux et lorsque l'un d'eux, Moham-

Fig 1. Position du Témoin pendant l'observation.Croquis executé d'après un dessin de l'Abbé A.S.

NORD

BUISSON

MARE

FORET

Vers RENEVE
(chemin non goudronné)

Trajet du petit Bonhomme

TEMOIN

vers POYANS

Vers ferme d

Position du soleil

FORET

Planche 15



Planche 15 -47-

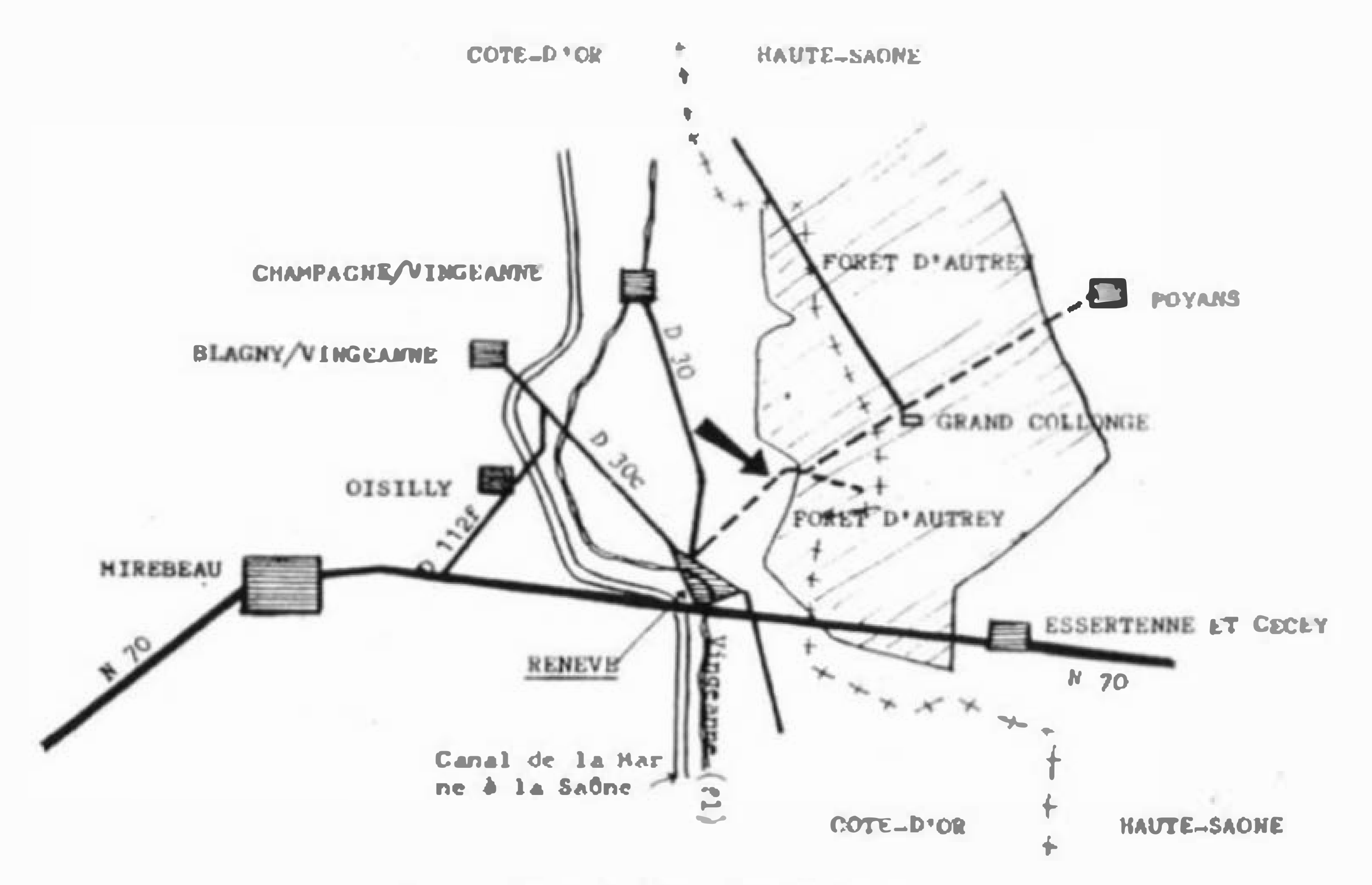


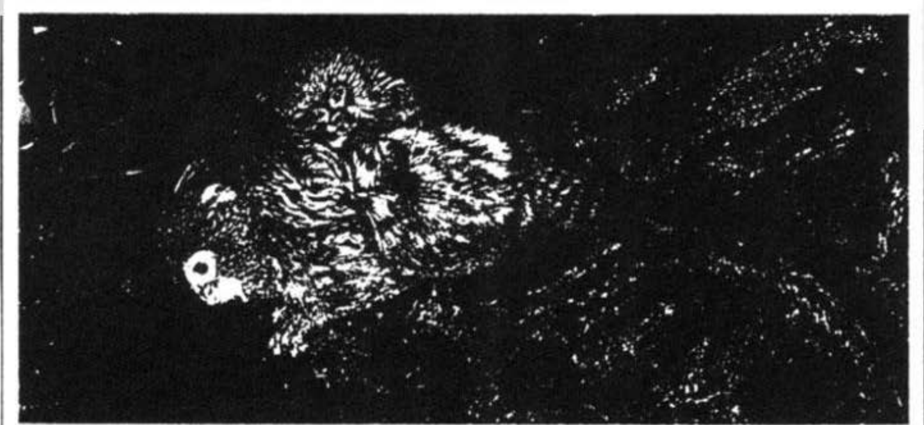

Fig 2. Plan des lieux.La flèche noire montre l'endroit de l'observation.Le trait pointillé figure le chemin de terre communal(sans numéro sur les cartes).D'après carte Michelin n°66 pli 13.

AU ROYAUME DES ANIMAUX



## LE OUISTITI PYGMÉE

Le ouistiti pygmée (Cebuella pygmaea) est le plus petit singe du monde. Son corps mesure environ 15 cm, sa queue 18 à 20 cm, tout cela pour un poids n'excédant pas 80 g en moyenne ! Cette petite taille lui confère une extrême vivacité. Très actif, il bondit de branches en branches en s'y agrippant. Ses doigts, munis de griffes, lui sont utiles pour effectuer de telles acrobaties. Ce primate se nourrit de fruits, de feuilles et aussi d'insectes. Son cri est comparable au gazouillement des oiseaux ou au bruit plus lancinant des sauterelles ou des grillons. Comme tous les ouistitis, il vit en Amérique du Sud, dans les forêts de la Haute-Amazonie (Brésil, Pérou ou Colombie). Il est très difficile à observer dans la nature tant il circule rapidement entre les arbres. Il y a habituellement deux petits par portée. Minuscules, à peu près de la taille d'une fève, ils viennent au monde parfaitement développés, avec les yeux déjà ouverts.



Les petits restent accrochés au pelage de la mère durant les huit semaines que dure l'allaitement. Ils se contentent ensuite de courtes escapades et sont indépendants à cinq mois.

Photos Yves Lanceau

les collections-fiches de 



**Le record insolite**

C'est le plus petit singe du monde. Le marmousset pygmée (Cebuella pygmae), originaire de Colombie, ne dépasse pas 15 cm (plus 15 cm de queue) et pèse de 50 à 80 grammes.

© Extraits du « Livre des inventions 1984 » et du « Livre Guinness des records 1984 ».

Télé 7 Jours du 11/18 novembre 1983



Les rhésus sont ces petits singes familiers que l'on voit souvent dans les zoos et les cirques. Le rhésus est aussi le premier singe à être allé dans l'espace! Cependant, je ne te conseille pas d'en acheter un, car ces animaux ont tendance à devenir agressifs en vieillissant. En revanche, tu peux te procurer des tamarins ou des marmousets. Ces singes d'Amérique ont toujours bon caractère, même lorsqu'ils sont vieux. Comme moi!

Picsou Magazine
N°146 Mars 1984

**Trop courtes ?**

Une vingtaine de singes très rares, « à queue courte », présentés l'an dernier comme des « hommes sauvages » par la presse chinoise, ont été découverts sur le célèbre mont Huangshan, dans la province d'Anhui, dans l'est de la Chine.

Les « singes à queue courte », espèce rare, sont dotés d'une intelligence supérieure à celle des autres singes et d'une grande facilité à imiter les mouvements humains.

les Dépêches du 26/03/1986

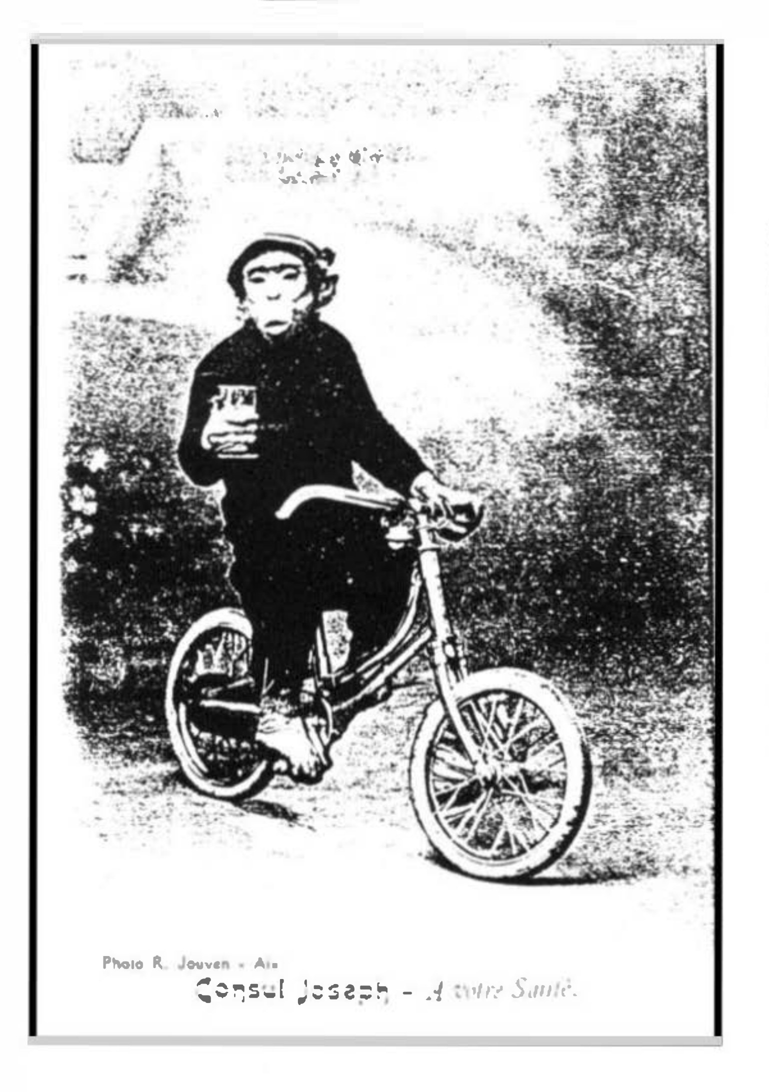
PSYCHOLOGIE

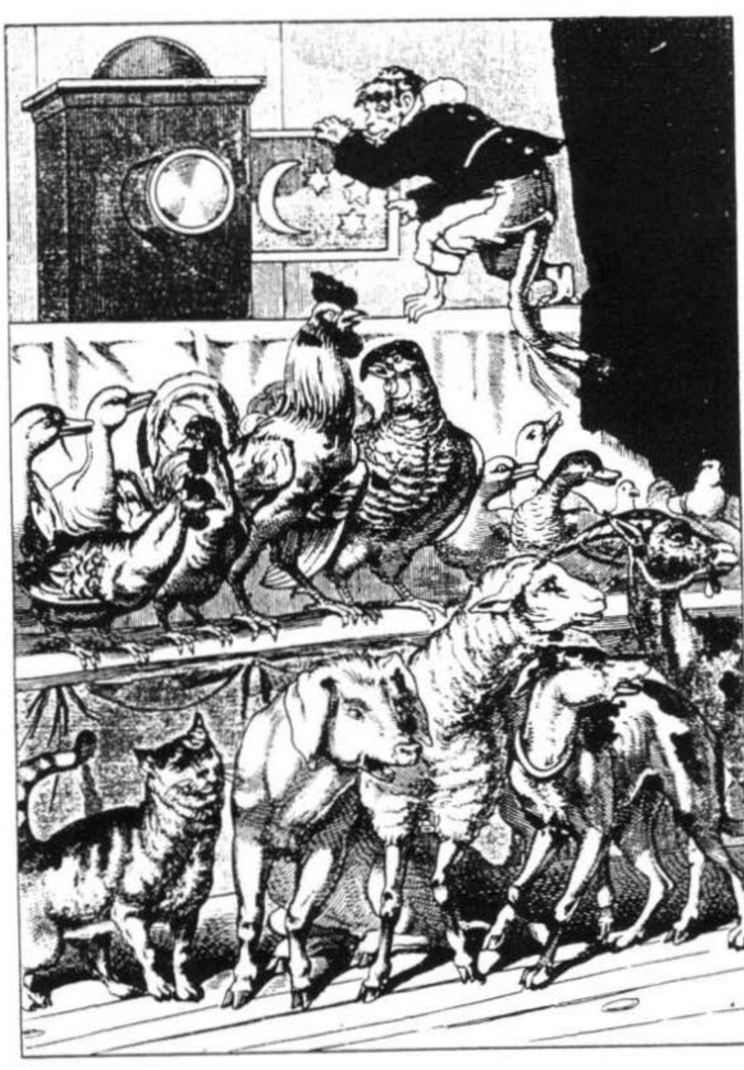


**AFFECTION ET DÉLINQUANCE**

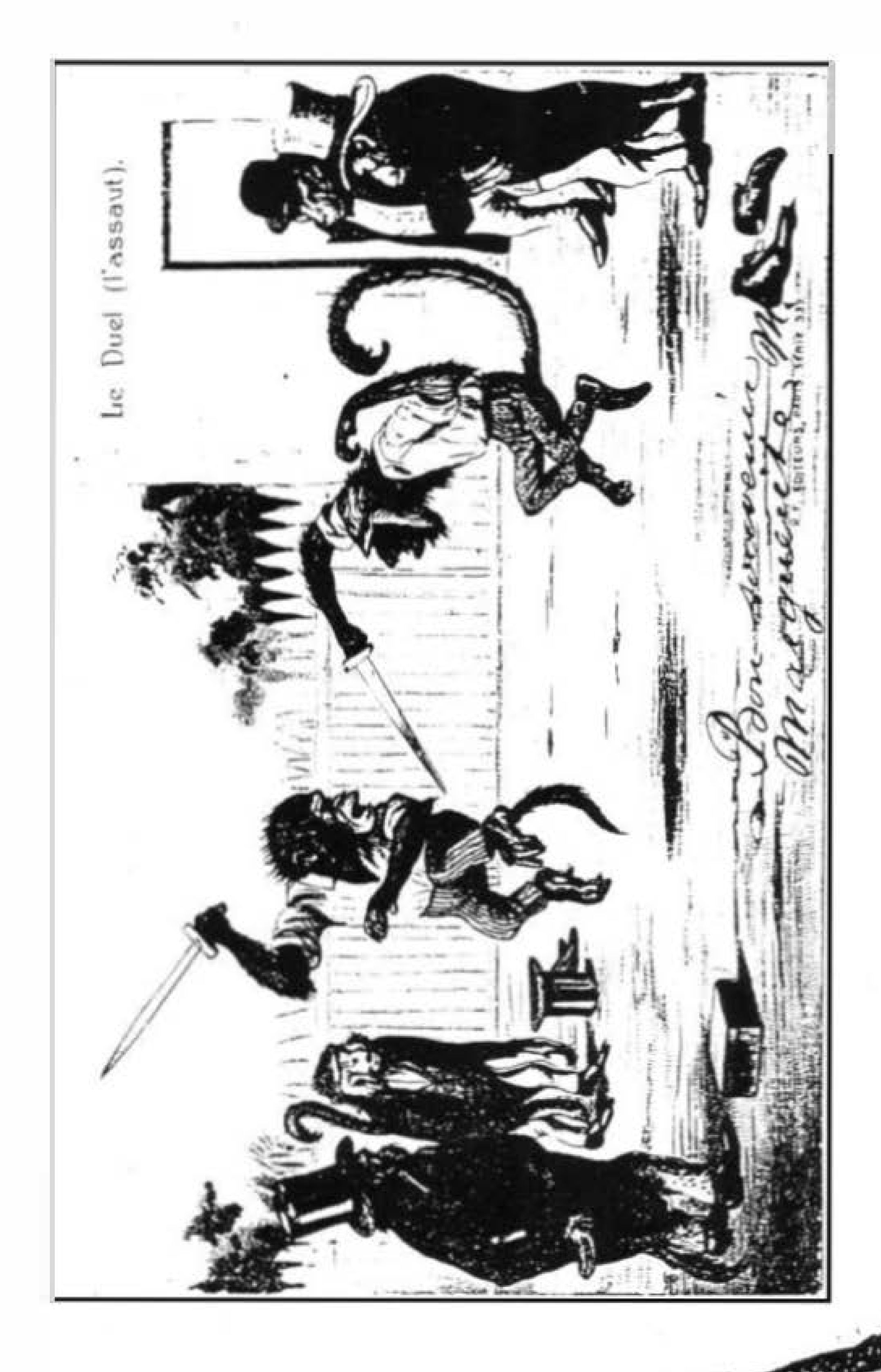
Ces singes rhésus sont des sujets d'expériences psychologiques du Dr Harry F. Harlow, de l'Université du Wisconsin. Les expériences ont vérifié l'importance de l'affection maternelle sur le comportement futur des jeunes. Privés de contact maternel, les singes ont accusé un comportement anormal, se montrant à la fois méfiants à l'égard de leurs congénères, hyperagressifs, susceptibles de détourner cette agressivité contre eux-mêmes, sexuellement pervers et, lorsqu'ils étaient en âge de procréer, cruels à l'égard de leurs propres rejetons, en même temps que dépressifs.

Science & Vie n°754 Janvier 1978


Photo R. Jouven - Aix
Consul Joseph - A votre Santé.




5358. B. "CHIMPANZEE "BALDY"
IN UNIFORM, NEW YORK
ZOOLOGICAL PARK


Le Duel (l'assaut).

Réf.: "Science et Vie" n° 739 - Avril 1979

REEDUCATION

# DES SINGES AUXILIAIRES D'INFIRMES

*Parce qu'ils sont timides et doux, des singes capucins dressés peuvent servir d'infirmiers à domicile à des infirmes moteurs. La preuve, au moins expérimentale, en est faite.*

▶ Ces images émouvantes d'un singe capucin servant d'auxiliaire à des humains (la jeune femme fait une démonstration, alors que l'homme est un paralysé des quatre membres) illustrent une expérience importante en matière de réhabilitation médicale. Conçue par la jeune femme que l'on voit sur les photos, le Dr M. J. Willard, psychologue au Centre médical Tufts, dans le Massachusetts, l'expérience consiste à faire des singes capucins des auxiliaires des paralysés des quatre membres (quadriplégiques), tout comme des chiens dressés sont des guides d'aveugles.

Il ne semble pas qu'il y ait eu d'essais de ce genre. Le seul exemple publié à notre connaissance est celui d'un babouin qui, à la fin du XIX[e] siècle, servait de second à un aiguilleur de chemin de fer amputé des deux jambes, en Amérique du Sud. Le babouin poussait le fauteuil roulant de l'aiguilleur jusqu'au poste de travail et là, sous la surveillance de son maître, James Wilde, il actionnait les différents leviers. Encouragée par les résultats des recherches récentes sur l'intelligence des primates, le Dr Willard a choisi pour ses essais quatre



*Une démonstration : Tish nourrit le Dr Willard*

singes capucins, dont deux d'un an et demi et les autres de trois ans et demi. Elle a choisi cette espèce en raison de son comportement héréditaire, qui se caractérise par une timidité associée à un manque d'agressivité. Les capucins sont aussi dociles et affectueux. On en voit parfois qui tournent encore des manivelles d'orgues de Barbarie, dans certains pays de la Méditerranée.

Les capucins sont assez difficiles à dresser. Néanmoins, l'expérimentatrice (qui a entrepris ses travaux avec une subvention de 9 000 F seulement) a déjà obtenu de l'un des singes, Tish, que l'on voit sur la photo, les comportements sur commande suivants : répondre à l'appel, sauter sur les genoux de son maître ou sur son épaule, descendre à terre, rentrer dans sa cage et y attendre que le maître passe la laisse, reconnaître, saisir et apporter des objets tels que des clefs, des vêtements, éteindre et allumer les lampes, manipuler divers types de sonnettes et poignées de porte et s'arrêter net quand on le lui commande.

Surtout, Crystal, l'autre capucin (ou capucine) a appris à alimenter à la cuiller un humain, à la condition qu'il s'agisse d'aliments simples mangeables à la cuiller, de telle sorte que 95 % au moins de ces aliments atteignent la bouche du destinataire ; elle a également appris, en se plaçant sur l'épaule d'un humain, à lui faire manger un sandwich. Crystal sait également ouvrir une porte en y insérant la clef, en faisant tourner celle-ci dans la serrure et en poussant la porte ; qui plus est, elle referme la porte derrière elle...

Le Dr Willard s'attache actuellement à enseigner à ces capucins d'autres tâches, telles que retirer la clef de la serrure, ouvrir la porte de l'intérieur sur commande vocale, appuyer sur un bouton déterminé de l'ascenseur, à la condition qu'on le lui indique avec le pinceau lumineux d'une lampe de poche, placer un disque sur un tourne-disques et mettre celui-ci en route, aller chercher des aliments déterminés dans le réfrigérateur, se retenir de grimper sur certains meubles et surtout de faire ses besoins en dehors de la cage.

L'infirme moteur que l'on voit sur nos photos a lui-même reçu un certain entraînement... afin de poursuivre celui de son capucin. Deux à trois mois devraient être suffisants pour atteindre le but recherché.

A la fin de la journée, les capucins ont libre accès à leur nourriture avant de retourner dans leurs cages pour y passer la nuit.

Le Dr Willard aborde actuellement l'entraînement de l'un des deux singes plus jeunes.

Quel est l'avantage pratique de singes auxiliaires ? D'abord une économie d'argent : aux Etats-Unis, les infirmes moteurs ont droit à des auxiliaires humains qu'ils doivent payer environ 15 F l'heure ; pour une seule journée de 8 heures, l'économie serait donc de 120 F. Ensuite, un auxiliaire animal peut présenter un avantage psychologique, puisqu'il donne à son maître un sentiment plus affirmé de contrôle de son environnement.

La longévité des capucins représente également une sorte de sécurité : en liberté, ils vivent une vingtaine d'années, mais l'on suppose que des soins vétérinaires compétents pourraient doubler cette durée.

Le Dr Willard envisage de créer des « écoles » de singes capucins. Et elle sait bien qu'elle risque de demeurer longtemps un précurseur : c'est en 1819 qu'aux Etats-Unis l'on proposa pour la première fois de dresser des chiens d'aveugles et ce n'est qu'en 1916 que l'on entreprit ce dressage de façon systématique.

Evoquera-t-on enfin la valeur sentimentale d'une relation de ce genre avec un primate ? Elle est évidente.

**G. M.** ■



A. Degré - S. Robert

**La vallée des meerkats**

**Ces incroyables petites mangoustes aux yeux tendres.** Alain et Sylvie ont vécu une merveilleuse aventure avec les meerkats, ces curieuses créatures qui se dressent du haut de leur trente centimètres pour défier le monde. C'est dans le désert de Kalahari, au sud de l'Afrique, qu'ils vivent en colonie. Alain et Sylvie les ont suivis, pas à pas, assistant à leurs jeux, à leur chasse, du défi qu'ils lancent au chacal, leur ennemi, au cobra qu'ils mettent en fuite ou au scorpion qu'ils croquent avec délice. Et, peu à peu, les meerkats ont accepté la présence de ces géants sur leur territoire, allant jusqu'à découvrir les caresses humaines...

**128 pages. Couverture cartonnée. Très nombreuses photos en couleurs. Format 24,5 x 29,5 cm.**

# UNE HISTOIRE D'AMOUR HORS DU COMMUN.

Sylvie Robert et les Meerkats

Dans l'impitoyable désert du Kalahari, en Afrique Australe Sylvie et Alain font une étrange rencontre avec d'incroyables petits êtres... C'est le coup de foudre et le début d'une fabuleuse aventure. Une histoire d'amour hors du commun vécue pendant trois ans avec des petits animaux sauvages aux grands yeux tendres et mystérieux, les meerkats... Patiente approche, émotions intenses et le privilège de se faire admettre dans cette société de chasseurs minuscules. Un récit extraordinaire, des photos sublimes !

***Alain Degré et Sylvie Robert. La vallée des Meerkats. Page 58.***

# ORIGINE ET FORMATION

DES

# MONDES

PAR

l'Abbé Th. MOREUX

DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE BOURGES

NOUVELLE ÉDITION

*Avec 124 figures dans le texte*
*et 18 planches hors texte*

PARIS

Librairie Octave DOIN

Gaston DOIN, Éditeur

8, PLACE DE L'ODÉON

1925



## DU MÊME AUTEUR
### A LA MÊME LIBRAIRIE

*Collection " Res mirabilis "*

**L'Atlantide a-t-elle existé ?** un beau volume sur vergé de Corvol in-8 de [illegible] pages avec figures et cartes. . . . . . . . . . 3 fr.

**L'Alchimie moderne**, un beau volume sur vergé de Corvol in-8 de [illegible] pages avec figures. . . . . . . . . . 3 fr.

*Bibliothèque d'Éducation scientifique :*

**Pour comprendre l'Arithmétique**, nouvelle édition, un volume in-16 de [illegible] pages avec figures . . . . . . . . . . 8 fr.

**Pour comprendre l'Algèbre**, nouvelle édition, un volume in-16 de [illegible] pages avec figures. . . . . . . . . . 8 fr.

**Pour comprendre la Géométrie plane**, nouvelle édition, un volume in-16 de [illegible] pages avec [illegible] figures . . . . . . . . . . 8 fr.

**Pour comprendre la Géométrie dans l'Espace et les courbes usuelles**, un volume in-16 de [illegible] pages avec 144 figures. . . . . . . . . . 8 fr.

**Pour comprendre le Calcul différentiel**, un volume in-16 de [illegible] pages avec [illegible] figures. . . . . . . . . . 8 fr.

**Pour reconnaître les fleurs. I. Flore simplifiée**, [illegible] pages avec figures . . . . . . . . . . 6 fr.

**II. Atlas de la Flore simplifiée**, 130 planches contenant 410 figures . . . 6 fr.

**Pour comprendre Einstein**, un volume in-16 de 215 pages avec figures . . . 7 fr.

**Origine et Formation des Mondes**, nouvelle édition, un volume in-8 de 416 pages avec 124 figures dans le texte et 18 planches hors texte . . . 25 fr.

**L'Étude de la Lune, avec Dictionnaire sélénographique**, nouvelle édition, un volume in-16 de [illegible] pages . . . . . . . . . . 6 fr.

**Tables des logarithmes [illegible] décimales et tables diverses**, un volume in-16 de [illegible] pages. . . . . . . . . . 6 fr.

**Les autres Mondes sont-ils habités ?** nouvelle édition, un volume de 150 pages avec [illegible] planches hors texte. . . . . . . . . . 6 fr.

**La Science mystérieuse des Pharaons**, nouvelle édition, un volume in-16 de 240 pages avec figures et 8 planches hors texte. . . . . . . . . . 7 fr.

**Les confins de la Science et de la Foi**, un volume in-16 de 300 pages . . . 7 fr.

**Construisez vous-même votre Poste de Téléphonie sans fil**, nouvelle édition, un volume in-16 de [illegible] pages avec [illegible] figures dans le texte. . . 6 fr.

Planche 23

# En image, un indice de plus ...

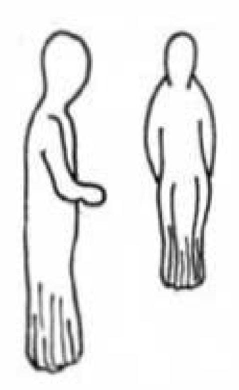




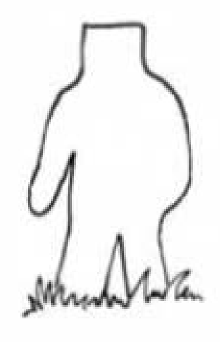
Voici en exclusivité, un morceau agrandi d'une petite photographie en noir et blanc, (à gauche) qui vient étayer l'argumentaire développé dans ce dossier sur le cas de Renève. Le tirage original a été obtenu, suite à la très longue enquête de Patrice Vachon, auprès de M.Z qui fut soldat au régiment CTA 154 très probablement présent dans la même période (fin 1944 à début 1945) et non loin du lieu de l'observation.

Le propriétaire de ce tirage pose ici accroupi, une cigarette à sa main droite et la mascotte du régiment sur son épaule gauche. Malgré le bougé, la tête (côté épaule) et la queue (près de l'oreille) d'un ouistiti sont visibles et reconnaissables. Cette partie d'image agrandie, retraitée au mieux pour lui donner plus de densité, de finesse et de contraste (logiciel PHOTOSTACKER PRO à 700 dpi) vous est présentée en haut à droite. En comparant la taille de l'animal avec celle de la tête de son maître, vous pourrez constater qu'elle est cohérente avec la taille estimée du nain vu par le prêtre.

Ceux qui nous prêtent, sans forcément nous lire, l'habitude de ne pas tenir compte ou de déformer les déclarations des témoins pour tout expliquer à tout prix, pourrons ici encore méditer sur l'inanité de leur propos. Ces mauvaises langues pourraient dire ou penser que, comme par hasard, un indice capital du dossier se trouve être une photo floue et de surcroît bidouillée pour cautionner un déboulonnage du cas. Une telle attitude face à ce document signifierait que des bons-croyants seraient prêts à contester un Témoignage qu'ils admettent habituellement au pied de la lettre. En effet, rappelons que le propriétaire de cette photo déclare y être avec son singe mascotte! Même si lui n'a vu aucun ovni ni aucune entité naine, les membres du CNEGU ne voient aucune raison d'ignorer sa parole, simplement parce qu'elle apporte un élément probant qui pourrait froisser quelques personnes aux convictions ufologiques vite faites...D'autant plus qu'aucun ovni ne fut observé! EMT



# LIAISONS ENTRE APPARITIONS ET SECTES : BOUXIERES AUX DAMES ET CLEMERY



Dans le catalogue régional d'observations d'humanoïdes *(3ème édition)* paru dans le numéro 1 de «*LES MYSTÈRES DE L'EST*» *(pages 9 à 48)*, vous vous souvenez peut-être avoir lu les résumés de plusieurs cas concernant un même lieu, le village de **Bouxières-aux-Dames** *(54)*. Ces cas, toujours non identifiés, relataient des observations de personnages blancs dans le petit village lorrain perché sur le flanc d'un versant de la vallée de la Moselle, à une dizaine de km au nord de Nancy. Pour ceux qui ne l'auraient pas lu, je me permets de faire un rappel de ces observations.

**Historique des phénomènes insolites :**

- Entre 1936 et 1947 à Bouxières-aux-Dames *(54)*, plusieurs croyantes (*Adeline Pietoquin, Gabrielle Hams, Mlle Giroux*) déclarent avoir vu des **apparitions mariales** et avoir reçu des messages divins. Le curé de la commune, l'abbé Césard, enthousiasmé, fait construire, à côté de l'église, une chapelle en forme de tunnel, suivant les indications des messages. Un culte parallèle se développe et divise les habitants. Ses supérieurs hiérarchiques interdisent la pratique à l'abbé Césard, mais celui-ci, poussé par ses fidèles de plus en plus nombreux stimulés par des pèlerinages organisés, continue d'officier dans la nouvelle chapelle. Un scandale politico-financier, impliquant les nouveaux croyants, terminera piteusement cette aventure mystique en juin 1948.[1]

- Le jeudi 15 août 1974, à Bouxières-aux-Dames *(54)*, sur le lieu-dit «la Pelouse» (*aire de promenade surplombant la vallée de la Moselle)*, trois enfants et adolescents discutent assis sur l'herbe. Soudain vers 21h 30, un étrange **personnage blanc et massif** (*de 1,20m à 1,50 m de haut)* apparaît derrière eux sortant de derrière un gros chêne. Sa tête est cubique et blanche sans traits, aucun autre détail n'est visible, il marche tout droit d'une démarche mécanique. Les témoins paniqués se lèvent et s'enfuient vers le village. Cependant, un peu plus haut, un couple de promeneurs constate le passage de l'insolite silhouette blanche qui s'enfonce dans le bois bordant «la Pelouse». Peu rassuré, le jeune couple se dirige vers la sortie du lieu et tombe sur toute la famille des enfants arrivant du village. Devant les 9 personnes présentes, la silhouette blanche réapparaît au loin devant les arbres avant de disparaître définitivement à l'intérieur des bois. 2

- Le jeudi 12 octobre 1978, vers 22h, à Bouxières-aux-Dames *(54)*, trois adolescents montent en mobylette au lieu-dit «La Pelouse» et observent une **forme humaine blanche** phosphorescente, vêtue d'une tunique transparente tombant sur les jambes, s'approchant à vive allure de leur groupe. L'apparition ne touche pas le sol, elle paraît flotter dans l'air. Un des jeunes braque sa lampe de poche sur le phénomène qui fuit à une vitesse fantastique en se déplaçant sans bouger les jambes, comme sur un coussin d'air. Les témoins paniqués redescendent au village et racontent tout à leurs parents incrédules. 3

- Le dimanche 15 octobre 1978, vers 22h, à Bouxières-aux-Dames *(54)*, deux jeunes ayant entendu parler de la première observation décident de se rendre sur «La Pelouse» à bord de leur 2 CV. Ils se postent à la lisière de la forêt et veillent, tous feux éteints. Soudain, **deux formes** verticales, blanches, sortent du bois par le chemin passant sous les lignes à haute tension. Les apparitions identiques ne touchent pas le sol. Le chauffeur apeuré démarre en paniquant. Il allume ses phares et fonce vers les silhouettes. Le véhicule tente de rattraper les formes blanches en évitant les gros chênes qui jalonnent l'aire de promenade. Mais les fantomatiques personnages évoluent trop vite et disparaissent sur place. 4

-Le mardi 17 octobre 1978, vers 23 h, à Bouxières-aux-Dames *(54)*, les trois jeunes témoins du 12 octobre, accompagnés de deux jeunes filles, sillonnent la forêt à bord d'une voiture, dans l'espoir de revoir l'apparition. L'un des garçons» armé» d'une lampe électrique précède le véhicule le long de la lisière du bois. Soudain, sortant de derrière un arbre, **la forme phosphorescente** apparaît devant eux. Le garçon dirige sa torche vers le phénomène et le chauffeur essaye de braquer les phares dans la direction. La silhouette fuit à grande vitesse et s'engouffre dans la forêt.

**Explication:** *E. Maillot suggère une explication : méprise avec des faisceaux de phares dans une allée d'arbres. Néanmoins, il faut signaler que la Pelouse est située au sommet d'une colline peu accessible aux véhicules, et les arbres sont espacés. Il faudrait imaginer plutôt une réflexion de phares sur le tronc de gros arbres?* ⁵

Comme nous le voyons, cette série commence en 1936. C'est **l'abbé Césard** qui développa les pèlerinages autour de sa nouvelle chapelle dédiée à la Vierge dite du *«Pauvre Tunnel»*. L'abbé fut interdit de pratique et suspendu par décision du Saint Siège en date du 20 juillet 1947. Soutenu par ses fidèles, *«les Grotteux»*, l'abbé et sa troupe s'enferma dans la cure. En juin 1948, les gendarmes les délogèrent manu militari après une journée de siège. Les pèlerinages et les apparitions cessèrent.
Bien plus tard, c'est en 1974 puis en 1978 que de nouvelles apparitions furent signalées, cette fois sur le site de La Pelouse. Le Groupe Privé Ufologique Nancéien *(GPUN)* enquêta alors sur ces observations. Je faisais partie de l'équipe d'investigation à l'époque et j'ai donc travaillé sur le dossier depuis le début.
Par un concours de circonstances *(le «hasard» faisant souvent bien les choses en ufologie)*, de nouvelles informations allaient me parvenir, en 1997, grâce à un parent éloigné de l'un des acteurs de cette affaire compliquée...

**La secte de Clémery :**

Il faut savoir que, dans les années 70 *(1972-78)*, il existait en Lorraine une secte assez folklorique appelée communauté du **Pape Clément XV** dont le sanctuaire s'était dressé à **Clémery**, petit village le long de la D 120 à 25 km au Nord de Nancy. Cette secte catholique éditait un petit journal de propagande *«La Vérité»* dénonçant Paul VI comme usurpateur.

En 1978, un enquêteur du GPUN, Jean Mouton, V.R.P. de profession, a l'occasion de s'arrêter au restaurant situé en face du *«Petit Vatican» (nom de la basilique édifiée sur la petite route de campagne et signalée par une immense croix lumineuse, toujours visible en 1997)*.
En effet, l'auberge, propriété de Clément XV, permettait de restaurer les nombreux pèlerins venus du Luxembourg, de Belgique et d'Allemagne. M. Mouton constata que les murs de la salle étaient couverts de photographies du «Gourou» et de ses cardinaux, mais chose plus curieuse, une belle photo de soucoupe volante figurait aussi en bonne place dans cette collection loufoque.

En 1979, deux auteurs belges, (*anciens membres de la SOBEPS écartés de cette association pour excès d'ésotérisme*), D. et G. Lemaire écrivaient *«les ovni de l'Apocalypse, les enfants de Bélial»*[6]. En pages 72 à 74, le chapitre 20 développe une critique sur Clément XV intéressante surtout par l'apport d'informations tirées du journal du *«Petit Vatican»*. Les auteurs commentent: ***«Clément XV croyait à l'arrivée des E.T., il connaissait Ashtar Shéran et exaltait une sorte d'Eglise cosmique»***. Ils citent le faux pape: *«Fin à l'église romaine pourrie! Qu'elle disparaisse avec ses ministres sataniques... Et que Dieu envoie le feu du ciel et châtie le monde ecclésiastique coupable EN SE SERVANT DE NOS FRÈRES INTERPLANÉTAIRES.»*

Plusieurs dessins de soucoupes volantes *(de type Adamski)* survolant le "Petit Vatican" illustrent les articles du journal de cette secte :

Une certaine similitude avec la publicité du Mouvement Raëlien :





La thèse des auteurs belges conclut que cette secte est satanique, manipulée par le "Mal", prônant un faux pape dans le but de saper le moral des chrétiens.

**Où l'on retrouve... l'abbé Césard!**

Mais vous vous demandez peut-être où est le rapport avec les apparitions de Bouxières-aux-Dames?
Nous y arrivons, il est vrai par un chemin tortueux.
Un correspondant m'envoya donc récemment les photocopies d'un livre de A. Delestre "*Clément XV, prêtre lorrain et Pape à Clémery*"[7] où l'on retrouve un acteur commun aux 2 affaires, à savoir **l'abbé Césard !**
On y apprend qu'après avoir été expulsé de sa cure à Bouxières-aux-Dames le 25 juin 1948, il fut curé de la paroisse de Mécleuves en Moselle (*Républicain lorrain du 31/07/1952*). Puis durant les années 60, à Nancy dans l'appartement de son frère, il prétend posséder une statue miraculeuse du Christ, saignant 2 fois par mois. Il se lie avec deux autres abbés: André Althoffer de St Dié (88) et Michel Collin.
Les trois hommes exploitent la crédulité des croyants aux miracles et tirent bénéfices de la vente de reliques (*tampons de ouate de sang*) et images de la statue ensanglantée.

L'Evêché de Nancy les condamne* le 04 septembre 1960. Alors, en novembre, ils décident de s'exiler à Clémery avec leur petite communauté de fidèles, une famille d'agriculteurs met justement une ferme à leur disposition. A noter que Bouxières n'est qu'à 20 km de Clémery.
Installé dans son sanctuaire, Michel Collin s'auto- proclame le vrai Pape : Clément XV, soutenu par les autres abbés qui avaient en commun la même dévotion pour la Vierge, le même penchant pour «les grottes», les apparitions et les miracles.
Toutefois, le succès, l'intérêt et la concurrence aidant, les rapports entre les trois hommes s'envenima. Ils s'excommunièrent mutuellement.
Puis nous perdons à nouveau la piste de l'abbé Césard, pour suivre les liens ufologiques de la secte de Clémery.
[* *on se souviendra de la croyance d'un de nos lecteurs en l'honnêteté irréprochable vis à vis de cette vocation... (Mystères de l'Est N°3 page 108)* ]

**Les Interplanétaires :**

L'auteur A. Delestre dans un chapitre intitulé : ***Les Interplanétaires*** *(page 35 à 36)* nous informe que...

- Dans l'après-midi du 14 août 1966, devant la grotte de Lourdes du Petit-Vatican à Clémery *(54)*, les habitants d'autres planètes s'étaient pour la première fois montrés à Clément XV *(l'abbé Collin)* accompagnés de Saint-Michel. Les uns en tunique blanche, d'autres en vêtements de chevalier avec des cuirasses d'argent et d'autres avec des cuirasses brillantes comme de l'or. Ils parlaient français, mais aussi l'allemand, disons toutes les langues usuelles, mais surtout ils parlaient à l'esprit. Le soir, ils venaient prendre à de très grandes distances des photographies de la Croix de Lumière *(croix lumineuse dressée sur les lieux)*. A partir de cette date, des quantités de «soucoupes volantes» *(de type Adamski)* se firent voir dans le ciel de Clémery. Les E.T. venaient dialoguer avec Clément XV pour manifester l'union entre l'Eglise céleste, l'Eglise interplanétaire et l'Eglise terrestre.
Un fidèle aurait reçu la visite chez lui de messagers E.T. En allumant la lampe de l'antichambre, il aperçoit un pied à dimension énorme. Il s'approche et découvre **trois hommes aux longs cheveux blonds** et yeux azur. Ils ont des mesures gigantesques et sont assis sur le divan en le regardant en souriant. Le témoin fait le signe de croix et aussitôt ils s'agenouillent et se signent aussi. Il est ébloui par tant de beauté.

**Eclaircissements :**

Nous comprenons mieux maintenant le contexte et les motivations des acteurs de ces affaires. L'abbé Césard semble bien être l'instigateur des prétendues apparitions mariales à Bouxières-aux-Dames comme le prouve la suite de ses «aventures» dans la région.
Mais peut-on soupçonner une influence ou une manipulation des jeunes témoins pour les autres cas plus contemporains ?
Il est vrai que le scandale de 1947 qui avait divisé la population en deux camps adverses *(situation digne de Don Camillo)* est toujours présent dans l'esprit des anciens. Les jeunes du village auraient-ils été à ce point influencés par les récits des anciens ?
Ceci confirmerait alors l'hypothèse socio-folkloriste du «mythe contemporain».
D'autre part, s'il s'agit d'une manipulation avec mise en scène (*comme le soupçonnent certains enquêteurs, voir aussi l'explication d'E. Maillot pour expliquer la mise en scène*) on peut penser à d'anciens croyants voulant relancer les pèlerinages ou la polémique (*par rancoeur ?*). Mais

cette hypothèse est difficilement soutenable de par l'ancienneté de l'affaire, de l'âge des acteurs et surtout de la désaffection de la jeunesse pour tout ce qui est religion de leurs aînés.

**En conclusion, si l'explication des apparitions mariales semble être réglée, nous laisserons encore planer le doute sur les autres cas.**

Raoul Robé, 1997.

Références :

**1) Sources :** Fascicule paroissial «les apparitions de Notre-Dame de Bouxières» au tunnel et dans le sanctuaire de l'Eglise de 1947; Le Républicain Lorrain du 31/07/52; E. Tizané «Les Apparitions de la Vierge» éditions Tchou 1977 pages 175 à 192 et pages 287 et 300; Alonso; archives GPUN; Annuaire du CIGU N°2 p.93 *(1985)*; Saint-Hilaire «Atlas du Mystère» RTL édition ARKA pages 225 et 261; l'Est Républicain du 16/11/78; Revue ZERO du 14/04/86; fascicule «Vieulles istoéres d'cheuz nos» de Ch.Ancé *(1977)*.

**2) Sources :** enquête du GPUN en 1975; cas illustrant le film documentaire du GPUN en 1977; «Réalité ou Fiction» n°2 *(bulletin du GPUN)*.

**3) Sources :** enquête du GPUN en octobre 1978 suite à un article de presse dans «L'Est Républicain» du 13/10/1978.

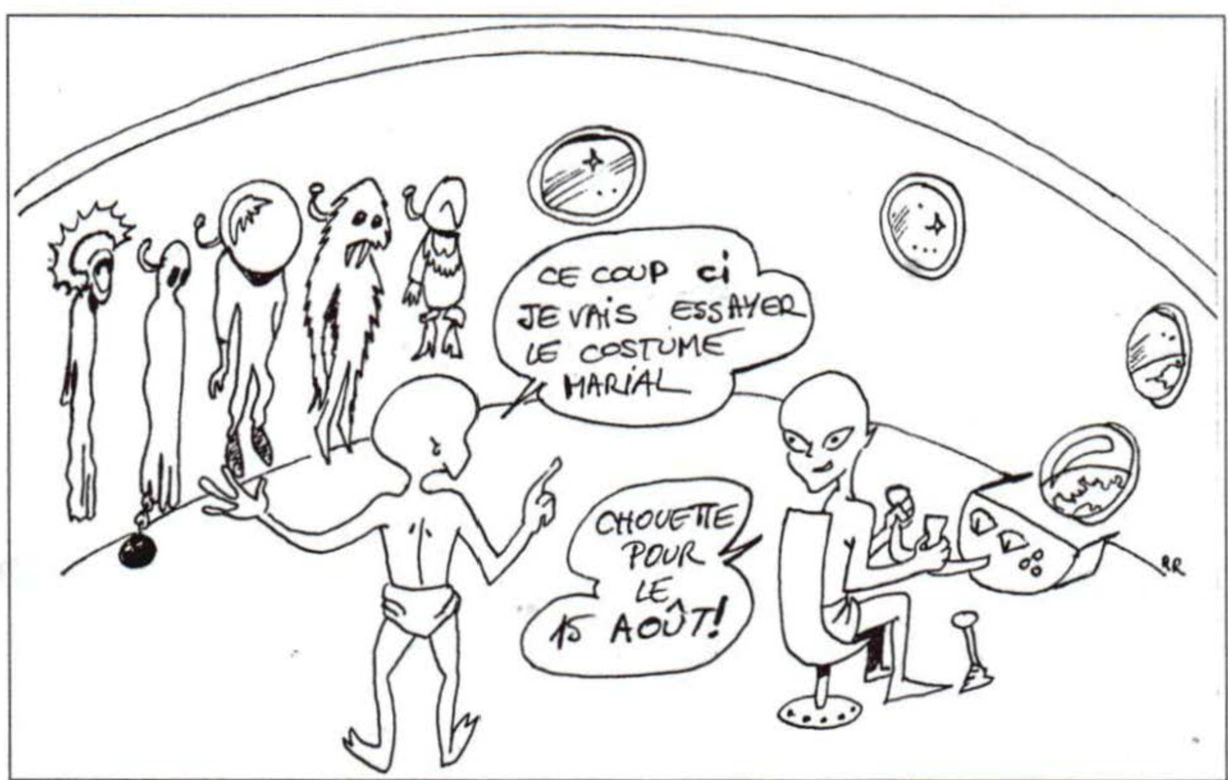
**4) Source :** enquête du GPUN octobre 1978 et 1979.

**5) Sources :** L'Est Républicain du 13/10/1978 intitulé «Apparition ou farce?», enquête du GPUN octobre 1978, Le Républicain Lorrain du 04/11/1978, Le guide de la Lorraine de l'étrange de J-P. Ronecker Trajectoire , éditions Dangles 1994.

**6) Source :** Les ovni de l'Apocalypse III Les enfants de Bélial de Dalida et Gérard Lemaire , éditions des Archers 1979, pages 72 à 74.

**7) Source :** A.Delestre «Clément XV prêtre lorrain et Pape à Clémery» PUF de Nancy, éditions Serpenoise; recueil La Vérité, janvier 1972.

******************************



# NI UFOLOGUE NI MYCOLOGUE... CHASSEUR D'OVNIS

Dans l'émission Zone Interdite, à 20H45, le dimanche 21 septembre 1997, un certain "*Joël, chasseur d'ovnis*" se promenait en compagnie du témoin Pierre Beake sur les hauteurs du col de Vence. But de la balade : montrer autre chose qu'un simple témoin, quelque chose de consistant, une trace. Filmés par M6, le témoin et Joël s'en vont donc en pèlerinage vers une couronne d'herbe, d'un vert plus foncé qu'ailleurs, située dans une pature reculée, découverte en septembre 1993. Chemin faisant, le témoin explique que des personnes sont venues, deux années de suite, étudier la trace et lui ont proposé une explication par des "ronds de sorcières" issus de champignons. Face à ce "débunking", que le témoin semble accepter, le sang du pur chasseur d'ovni qu'est Joël ne fait qu'un tour et il lâche d'un ton assuré :
" *Si c'est vraiment des champignons qui font une trace aussi régulière, je ne vois pas à la limite, pourquoi ils ne feraient pas une trace carrée aussi! C'est complètement invraisemblable parce que quand on regarde des bouquins sur les champignons, il n'est pas du tout question de çà. Jamais!*"

Joël ne sais visiblement pas que les mycéliums annulaires existent et sont connus de tous ceux qui ont un minimum de connaissance de la nature! Mais les ovnis, çà il en est certain, eux, ils existent. La preuve est là, aux pieds du grand chasseur qui la contemple. Il renchérit :"*Il y a une conspiration du silence sur le phénomène ovni...*", oubliant visiblement un instant qu'il était là pour passer à la télé en "prime time" et sur une chaîne reçue, sans cryptage, dans tous les foyers.
Il continue sa phrase: " *et quand il y a des manifestations solides, on dirait qu'elles sont complètement étouffées*". Parle-t-il de son attitude face à ces pauvres mycéliums auxquels il renie toute existence et qu'il foule au pied? Non, il pense plutôt à ce qu'il connait mieux. Vous savez, ces ovnis... en forme de champignon qui atterrissent et font des traces en couronne. Eh oui! On n'en parle encore pas assez à son goût (malgré le cinquantenaire de l'ufologie!), c'est trop mal connu du public. On sent bien que cet homme là s'alimente et vit plus de la chasse à l'ovni que de la cueillette des champignons même en bonne saison.

Joël, qui lit beaucoup d'ouvrages sur les ovnis a pourtant déjà aussi vu des livres sur les champignons, d'après ses propos. Mais au lieu de les "regarder" (sic) il aurait aussi dû ...les lire. Peut-être même ferait-il bien de relire la collection de la revue LUMIERES DANS LA NUIT dont il est désormais le rédacteur. Il y trouvera aussi, en cherchant un peu, quelques mycéliums égarés.

Il est heureux que le titre de chasseur d'ovni lui ait été donné plutôt que celui d'ufologue qui, dans l'idée du public (mais pas souvent dans celle de l'ufologue), est celui qui étudie le phénomène pour le comprendre. Il se doit donc d'avoir un minimum fiable de culture générale non ufologique et notamment mycologique. Si comme le dit Joël, "*le sujet est constamment tourné en ridicule*", il serait bon qu'il se demande à cause de qui?




Joël n'a pas trouvé utile de préciser que les sorcières n'existaient pas, ni qu'elles ne pouvaient pas faire de rond ou de carré...jamais! Preuve que l'occultisme et la paranoïa ufologique gagnent plus de terrain au pays de Descartes que la connaissance mycologique. le 25/10/97 EMT

| EMT | FICHE MEPRISE C.N.E.G.U |
|---|---|
| 12/12/1997 | **LES MYCELIUMS ANNULAIRES** |

L'observation d'un ovni près d'un site où pousse un mycélium annulaire est forcément rare. C'est cette faible probabilité de coïncidence et le manque de compétence en mycologie qui font que l'on a parfois omis l'explication d'une trace par un mycélium. Vous trouverez en annexe des cas où la trace a suffi à présumer un lien ufologique. Recbercher systématiquement un mycélium lorsque la végétation suspecte forme un disque plein est, à l'inverse, inutile mais sans autre conséquence qu' une perte de temps (et d'argent) en cas d'analyse. Dans ce cas de figure, c'est le type de plante et son mode d'expansion qui devra être examiné (par ex: présence de Carex Ovalis à Gué d'Hossus (08), Mystères de l'Est n°3,1998).

La célèbre trace de Delphos n'était qu'un banal mycélium annulaire qui fut mis en évidence par plusieurs analyses microscopiques et pédologiques(1). L'ovni associé serait un possible canular d'après Philipp Klass(2). Conclusion non généralisable aux autres cas du même type puisque l'absence de trace n'implique pas forcément l'absence d'un objet observé ou le discrédit du témoignage. Dans ce cas précis, les *analyses minérales* indiquaient un taux de calcium plus élevé dans la trace. Ceci peut très bien être une réalité ou la conséquence d'un échantillonnage mal fait. C'est donc à partir d'un *examen visuel microscopique* que l'on trouvera la confirmation de la présence d'un mycélium. Notons que sa présence désormais certaine à Delpbos ne fit pas autant de bruit en France que celle de l'hypothétique ovni auquel cette trace était sensée donner crédit (3).

Lors de la découverte d'une trace ayant l'aspect d'un mycélium annulaire mais où aucun mycélium ne serait mis en évidence, il ne faut jamais oublier que certaines *substructions antiques* peuvent aussi provoquer des variations de la croissance et du coloris des végétaux très ressemblantes. Des sondages ou fouilles devront démontrer l'absence de passé archéologique (fossé,enclos circulaires,...) pour commencer à rendre enfin plausible l'hypothèse d'un phénomène inconnu.

L'absence d'une méthodologie adéquate et systématique, d'enquête comme de prélèvements aux fins d'analyses, permet à l' "ufologie" d'exhiber des "preuves" a priori. Ce sont ces mêmes "preuves" dont elle se nourrit qui la discréditent a posteriori. On peut constater que l'ufologie évolue, dans l'espace et le temps, à l'image d'un mycélium annulaire qui, parce que ce qu'il laisse derrière lui est stérile, est forcé d'aller chercher toujours plus de nourriture et de plus en plus loin.

Enfin penser, comme on le publiait dès 1954 (4), qu'il pouvait y avoir un lien entre certains champignons découverts à l'occasion d'une recherche de trace laissée par un hypothétique atterrissage d'ovni est, jusqu'à preuve du contraire, un amalgame déplacé. On pourrait avec ce genre de raisonnement prétendre tout aussi faussement que certains cercles de champignons sont hallucinogènes et ont fait voir des ovnis à ceux qui s'en sont approchés. Un lien temporel ou spatial entre deux faits n'est pas en soi la démonstration d'un lien causal, juste d'une coïncidence.

Nos aïeuls liaient ces traces circulaires, trop géométriques pour n'être que naturelles, à la présence d'êtres imaginaires, élusifs, dotés de pouvoirs dépassant souvent ceux des hommes. Ce mythe désormais désuet, des rondes des fées ou du vol des sorcières sur leur balai, est aujourd'hui remplacé par celui, plus technologique mais tout aussi infondé, des ovnis-soucoupes et de leurs occupants (angéliques ou maléfiques!). Bertrand Méheust fit le lien entre les deux mythes. Il omit toutefois de préciser qu'en ce qui concerne notamment les traces (5) relatées dans le folklore, bon nombre de cas avaient très probablement comme origine des phénomènes physiques (mycologiques ou archéologiques) mal interprétés comme aujourd'hui encore. Les archéologues qui ont compris cela utilisent actuellement efficacement certaines légendes locales de danse des fées pour mettre en évidence des sites à substructions antiques.

## REFERENCES

*a/ Références mycologiques :*

Champignons d'Europe, 2 volumes, Henry Romagnesi, édition Bordas nature
Les champignons à la portée de tous, R.Detrey
Pièges et curiosités des champignons, Guy Fourré 1985
...

*b/ Références ufologiques :*

**INFORESPACE n°17 pages 7 à 12, Claude Bourtembourg & Jacques Scornaux**
qui m'a inspiré et a participé à l'élaboration de cette note technique dans sa version première.
ACOS bulletin n°11, septembre 1977 page 4 à 6, Keith Basterfield
LDLN n°273/274 page 45; n°154 pages 17&18; n°190 page 15,... (Cherchez, il y en a d'autres)

-sur le cas de Delphos
( 1)MUFON proceeding 1981 pages 105 à 129, Ted Phillips
( 2)UFO the public deceived. Ph.J Klass, Prometheus Book 1983
( 3)Contact LDLN mai 1972 série 5 n°2 pages 2à6; janvier 1973 série 5 n°5 page 12

-sur les cas de 1954:
(4) LDLN 320 page 39, cas de Ronsenac du 15/10/54 à 21h où la Charente Libre du 18 octobre 1954 titrait :*"Un étrange champignon a fait son apparition à Ronsenac où on aurait aperçu (aussi) une "soucoupe" volante!"*. J.Mesnard note que le Phallus Impudicus trouvé est sans rapport avec l'observation mais ne précise pas que ce cas est une probable méprise lune au lever (az 61°;H°5) à vérifier.
Voir aussi le cas du 01/10/54 à 22H00 dans Sud-Ouest du 6 octobre 1954 qui titrait *"A Bergerac, des champignons mystérieux poussent et disparaissent entre les "pieds" d'une soucoupe!"*. La Nouvelle République de Bordeaux consacre deux pages à cette observation en deux phases dont la première est un bolide. Reste pour la deuxième phase un ovni possible mais justement en forme de champignon.... La vingtaine de champignons découverte semble être des coprins devenant rapidement noirs.
En cherchant bien vous en trouverez peut-être d'autres...

-sur le folklore :
(5)Bertrand Méheust ,*Soucoupes volantes et folklore*, ed.Mercure de France, mars 1985.
chapitre II ,les traces au sol, pages 75 et 76. Voir référence n°133 , 134 page 174, citant :
J&Jean d'Aigure, Vues Nouvelles N°5 octobre 1975 pp3-10;
Sébillot, *Le Folklore de France*, tome 1, p199;
Thomas Keightley , *Fairy Mythology*, 1850 Londres p 416 .

---

Afin de remettre à jour cette fiche, toute information ou référence relative aux sujets abordés qui pourrait valider ou invalider , compléter ou préciser certains points exposés sera la bienvenue.

Veuillez adresser vos informations à la nouvelle adresse du secrétariat :
CNEGU , 20 rue de la Maladière ,F-52000 Chaumont.
ou à l'auteur :
E.Maillot , 20 rue Jean Moulin, F - 08800 Monthermé.

| ERIC MAILLOT 12/12/1997 | FICHE MEPRISE C.N.E.G.U<br><br>**LES MYCELIUMS ANNULAIRES** | Version 2 révisée |
|---|---|---|

**FORME :** Anneau ou couronne circulaire, elliptique, parfois inachevée type fer à cheval

**NOMBRE :** Unique ou plusieurs, éventuellement imbriqués ou en contact (forme de huit).

**DIAMETRE :** De 1m à quelques centaines de mètres. Le diamètre du mycélium augmente théoriquement tous les ans de la largeur de l'anneau. Il est donc possible de calculer l'âge de l'anneau.

**LARGEUR :** De 7,5cm à 100cm, moyenne de 20 à 40cm. La largeur dépend du champignon, des conditions locales (météo, sol, végétation environnante,...)

**LIEU :** Clairières, herbages ou champs de céréales.

**ASPECT :** Aucun effet de rotation sur la végétation existante.
Végétation plus forte et plus avancée dans l'anneau au printemps ou période de repousse. Présence de champignons à l'époque de leur sortie si les conditions météorologiques y sont favorables. Après disparition des champignons, végétation moribonde (jaunie, roussie, desséchée, ...) puis sol sans végétaux dans l'anneau (stérilisation par excès d'ammoniaque et d'antibiotiques).

**RELIEF :** Aucune modification de la surface du sol (de type dépression ou butte). Seuls les niveaux de croissance des végétaux diffèrent de l'extérieur vers l'intérieur.

**SOL :** L'analyse des prélèvements effectués mentionne la présence de filaments blanchâtres (mycélium) pouvant s'enfoncer jusqu'à 1m de profondeur. La terre devient compacte, dure, pierreuse suivant le champignon présent. L'anneau est donc généralement plus imperméable que le sol environnant. Sa chaleur massique différente explique le phénomène de la persistance de la neige dans cette zone morte. La structure chimique et minérale du sol est modifiée suite à un épuisement du sol. Présence de dérivés azotés $NH_3$-$NO_3$-$CN$ servant de toxines ou d'engrais suivant leur concentration et la saison.. Présence possible d'antibiotiques. Si le sol est en pente, stérilisation possible en contrebas par ruissellement. Présence plus fréquente sur les sols calcaires (basiques), moins souvent sur sols acides. L'anneau réapparaît même après labourage. Présence possible de produits fongicides dans une culture où il est considéré indésirable.

**ODEUR :** Inodore , cyanique (clitocybe), d'ail (Marasme), ammoniac ... suivant l'espèce.

**RESIDUS :** Champignons à divers stades de décomposition, matières humides spongieuses, gélatineuses ou sèches à l'état poudreux.
Certains champignons sont luminescents (spores, mycélium). Ex: pleurote de l'olivier, armillaire couleur de miel,...

**CHAMPIGNONS :** Parfois visibles, parfois de très grande taille. Les plus courants sont les Tricholomes, Clitocybes, Hygrophores, Psalliotes, Hébellomes, Cortinaires, Lycoperdons. Rarement Amanites, jamais Russules et Lactaires.

**REACTIONS :** Eventuellement animaux évitant d'approcher la trace (odeur, toxines). Réaction allergiques possibles chez l'homme au contact avec l'anneau (idiosyncrasie anaphylactique) mais manque d'études approfondies sur ces sujets.

extrait de LDLN n°190 page 15

# observations

observations

TRACES PRES DE VIRLET (Puy de Dôme)

*Une nouvelle fois, je vais vous signaler un cas d'observation de traces que des amis, qui cherchaient des champignons, ont découvert la semaine dernière et que j'ai visité moi-même. J'ai d'ailleurs mentionné ce cas au journal «La Montagne» dont je suis correspondant.*

*Donc, mes amis ont découvert ces traces dans un pré situé à quelques centaines de mètres du petit bourg de Virlet au lieu-dit «La Tuilerie». Il s'agit de deux anneaux, l'un de douze mètres de diamètre parfaitement circulaire et de 45 cm de large. L'autre plus petit, fait huit mètres de diamètre, est distant de trois mètres du premier, et est légèrement applati sur le côté. A l'intérieur et à l'extérieur de ces anneaux la végétation est verte et belle, sur les anneaux il n'y a aucune trace de végétation, le sol semble grillé, et applati. M et Mme Rouselle les propriétaires du pré dont la maison est située à quelque 50 m de celui-ci, ont déclaré que le grand anneau était apparu subitement il y a environ deux ans et qu'il y avait poussé d'énormes champignons la première année. Depuis rien n'a poussé. Le deuxième anneau est apparu aussi subitement que le premier au printemps dernier. Il s'est recouvert lui aussi de champignons géants genre Clitocybe. A l'heure actuelle ces champignons sont pourris.*

*M et Mme Rouselle n'avaient jamais parlé de ces traces car ils pensaient que ceci était dû à la présence de minerai d'uranium et avaient peur que leur terrain soit saccagé par d'éventuels chercheurs. Mais depuis la découverte de ces anneaux le pré est envahi par des curieux. Avec des amis nous avons survolé l'endroit et, bien sûr, on a pu constater d'une façon bien meilleure l'ensemble de ces anneaux mystérieux et le dessin parfait de ceux-ci. C'est un phénomène étrange et rare et il est difficile d'y donner une explication autre que celle de traces laissées par quelque OVNI égaré dans ces parages.*

*Maurice PHILIPPON (le 20-9-79)*

extrait de LDLN n°273 page 45

# Nouvelles de ces derniers mois (Condensé de Presse)

ETE 1986 A ST-PIERRE-DES-NIDS (MAYENNE)

En ce début d'été la famille Marquet a observé de l'enclos du poulailler de leur propriété un rond d'herbe desséchée se présentant comme une couronne dont le diamètre extérieur était de 20,8 m et le diamètre intérieur de 1,70 m. Le cercle si situait à environ 2 m du mur du bâtiment. Quatre mois et demi après le cercle demeure et en contre-bas un autre clercle plus petit se dessine. La volaille est réticente à pénétrer dans ce cercle.

Tout l'été la famille a observé cela et ils ont remarqué que la terre prélevée dans la couronne contenait une substance blanchâtre ne laissant plus pénétrer l'eau.

D'autres habitants ont observé de curieux phénomènes. Un témoignage intéressant parmi d'autres, celui de 2 ouvriers qui à La Locelle (à vol d'oiseau en face de St-Pierre-des-Nids) ont observé au début de l'été un objet lumineux. La gendarmerie enquête.

(Ouest-France, Mayenne, 2-12-86)

## Enquête à la Bilaudière (Allier) par le groupe 03100

Date : ../../1966 (probable).
Heure : ..:...
Lieu : Bilaudière (Villefranche-d'Allier) Allier.
Témoin : sans.

LES FAITS

Un matin d'août 1971, M. Dalsanto eut la stupéfaction de découvrir dans une de ses prairies, à quelques centaines de mètres de chez lui, une vaste marque circulaire de plus de 20 m de diamètre. Il s'agissait d'un anneau de 1 m de large environ où l'herbe était « brûlée », jaune et sèche, comme grillée par le soleil alors que partout ailleurs, la végétation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'anneau était normale. De plus, le sol de la marque semblait réduit en poudre comme de la cendre.

Ce fait ne nous fut connu qu'en jan ier 1975 et au moment où l'enquête fut effectuée, elle nous permit de constater les éléments suivants.

Au 01-02-1975, la trace était toujours parfaitement visible et se présentait de la façon suivante :

— Il s'agissait d'un anneau non pas circulaire mais en forme d'ellipse de 1 m de largeur en moyenne, parfaitement régulier et continu et dont le grand axe orienté sensiblement N-S mesurait 26 m tandis que le petit orienté E-O ne mesurait que 24 m.

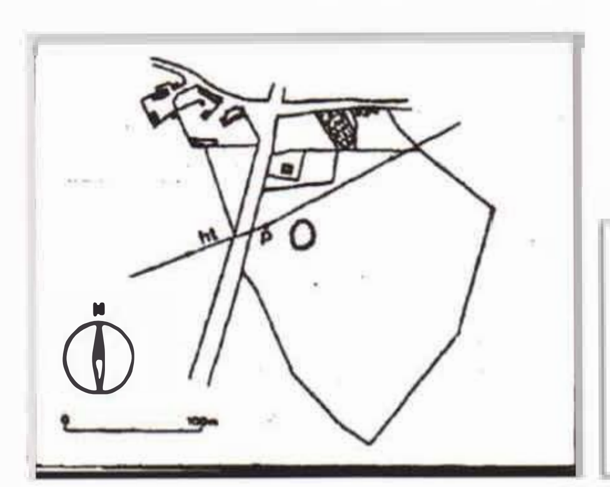
— Cette trace était matérialisée par la présence d'une végétation (herbes di erses mais communes) ayant une coloration et une apparence nettement différentes de celles du reste de la prairie. Les plantes étaient d'un vert très foncé à reflets bleutés et elles paraissaient plus drues et plus « fortes » que la végétation alentour. Plusieurs clichés (diapos couleur et photos noir et blanc) furent pris.

Il fut aussi possible de recueillir un certain nombre d'éléments au sujet de cette trace inexplicable.

— Dans les saisons qui suivirent la découverte de la trace, le sol resta pratiquement complètement nu sur l'anneau et cela dura trois années complètes, ce ne fut qu'en fin d'année 1974 que la végétation commença à repartir.

— A 100 m environ au N de cette trace, par la suite apparut une trace identique mais modèle réduit de 2 m de diamètre. Cette seconde trace se trou ant dans un verger, la terre fut travaillé par-dessus et, actuellement, elle n'est plus guère visible. L'anneau qu'elle formait présentait

(suite bas de la page 18)



LA BILAUDIERE (Suite de la page 17)

en plus un léger enfoncement du sol sur quelques centimètres.

— En août 1974 (année à champignons), la couronne de la trace principale fut couverte de champignons géants : comme les agriculteurs de la région n'en avaient jamais vu. Ils ressemblaient, selon certains, à des lactaires géants et, selon d'autres, à d'immenses russules. Leur cornet mesurait plus de 30 cm de diamètre et leur pied était plus gros qu'une bouteille d'un litre. Ils pesaient plusieurs kilogrammes et dès qu'ils étaient cueillis, ils tournaient en eau très rapidement, ne laissant subsister qu'une éponge blanchâtre extrêmement réduite. Très nombreux sur la couronne de la trace, il n'y en a eu nulle part ailleurs. Personne n'osa en consommer.

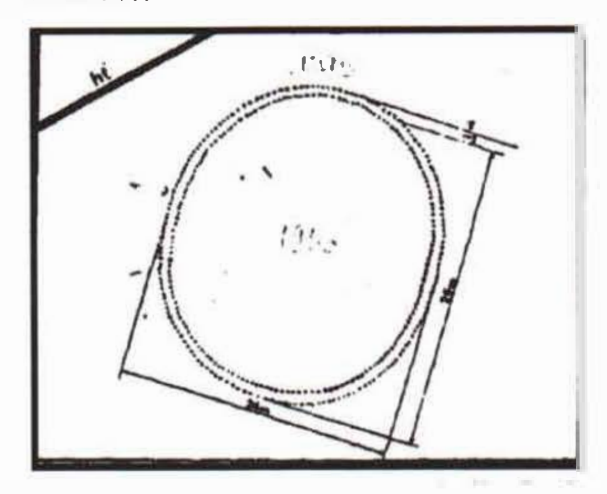
(Note : cette affaire de champignons géants est à rapprocher d'une découverte semblable effectuée au début du mois de novembre 1968 en Argentine près de Canedo de Gomez et de Tandil.)

— Une maison est située à une cinquantaine de mètres de la trace, mais les propriétaires ne remarquèrent jamais rien d'anormal.

— Un agriculteur, gendre du propriétaire du pré de la trace, nous apprit que cette marque était déjà visible en 1965, formant un anneau nu sur le sol. De plus, il nous signala que sur la commune de Terjat (Allier) où il réside, il avait déjà pu observer plusieurs traces semblables mais ayant simplement la forme d'un demi-cercle. Il nous fit encore constater que la nouvelle végétation apparaissant sur l'anneau présentait deux zones d'apparences distinctes séparées par le grand axe de la trace.

Nous conclurons par une question :

Atterrissage d'OVNI ou salle de bal pour fées et lutins ???



Lors de la vague de 1954, la présence de champignons sur des sites d'atterrissages allégués d'ovni fut relatée par la presse. Ce détail, et le manque de curiosité scientifique des "chasseurs d'ovnis", a créé un lien a priori entre champignons et ovnis. De jolis mycéliums annulaires ont donc figuré dans des revues ufologiques parfois à moitié dupes... **E.Maillot**

## LA VIE DU MYCÉLIUM

Supposons que le miracle s'est produit : la spore a germé, le mycélium, fécondé, se développe. Comment vit-il ? Tout d'abord, il en est comme pour les plantes supérieures; certains mycéliums sont annuels, ou bisannuels. Celui des petites espèces, Corpins, Drosophiles, Conocybes, sont sûrement dans ce cas, car on ne les trouve pas plus de deux années de suite au même endroit; celui des lignicoles dure autant que des réserves nutritives existent dans le support; les couches successives de tubes qu'on observe souvent chez les Polypores permettent de chiffrer leurs années d'existence. Quant aux grosses espèces terrestres, elles sont souvent pérennantes, ou, comme disent les jardiniers, vivaces; les Russules, les Lactaires, les Clitocybes, les Hygrophores, les Entolomes, les Morilles, etc. ont des stations fidèles, où on les rencontre plus ou moins abondamment chaque année, et cela pendant fort longtemps.

Les plus curieux de ces champignons pérennants sont à coup sûr ceux qui forment ce qu'on appelle les « ronds de sorcières », ou mycéliums annulaires. Depuis longtemps, ces curieux cercles de champignons ont été remarqués par les hommes, et ont donné lieu aux plus poétiques légendes : Nymphes et Dryades, korrigans et farfadets, elfes et gnomes en seraient les responsables; au Moyen Age, les sorcières passaient pour y évoquer le démon. De fait, on voit souvent l'herbe mourir là où plus tard, à l'automne par exemple, sur cette zone encore dénudée ou partiellement réenvahie, apparaîtront les nouveaux champignons. Fait plus curieux encore : pendant un certain temps, l'intérieur du cercle présente une végétation plus ou moins languissante, alors qu'à l'emplacement du cercle de l'an passé, l'herbe forme un anneau luxuriant d'un vert magnifique, aux tiges drues et vigoureuses. Ces « ronds » sont parfaitement observables avant l'apparition sur leur bord extérieur de tout carpophore; les aviateurs les repèrent mieux encore que les « rampants » que nous sommes, et en découvrent de nouvelles que leur immensité même dérobe à nos regards. D'ailleurs tous les cercles de champignons ne produisent pas sur la végétation herbacée ces singuliers effets, mais seulement certains d'entre eux.

BECKER, qui a étudié de près la question, nous met en garde contre ce qu'il appelle les « faux cercles » : tels sont ceux dont un arbre est le centre : ici, le mycélium ne fait que suivre les dernières radicelles de son hôte dans leur extension progressive. Il est aussi des cercles qui apparaissent brusquement tout formés et demeurent indéfiniment immobiles. Les véritables ronds de sorcière, eux, se déplacent par un, parfois plusieurs bonds annuels. C'est dans les grandes prairies des régions montagneuses qu'il convient de les étudier. Dans les forêts, ils rencontrent tant d'obstacles naturels qu'ils sont déformés et méconnaissables; de même, si le terrain est en pente, le cercle se réduit à sa moitié supérieure, les toxines excrétées par le mycélium, entraînées par ruissellement, stérilisent en effet toute la base de la déclivité.

Note du rédacteur: L'archéologie explique ce type de formations apparaissant à certaines époques favorables.

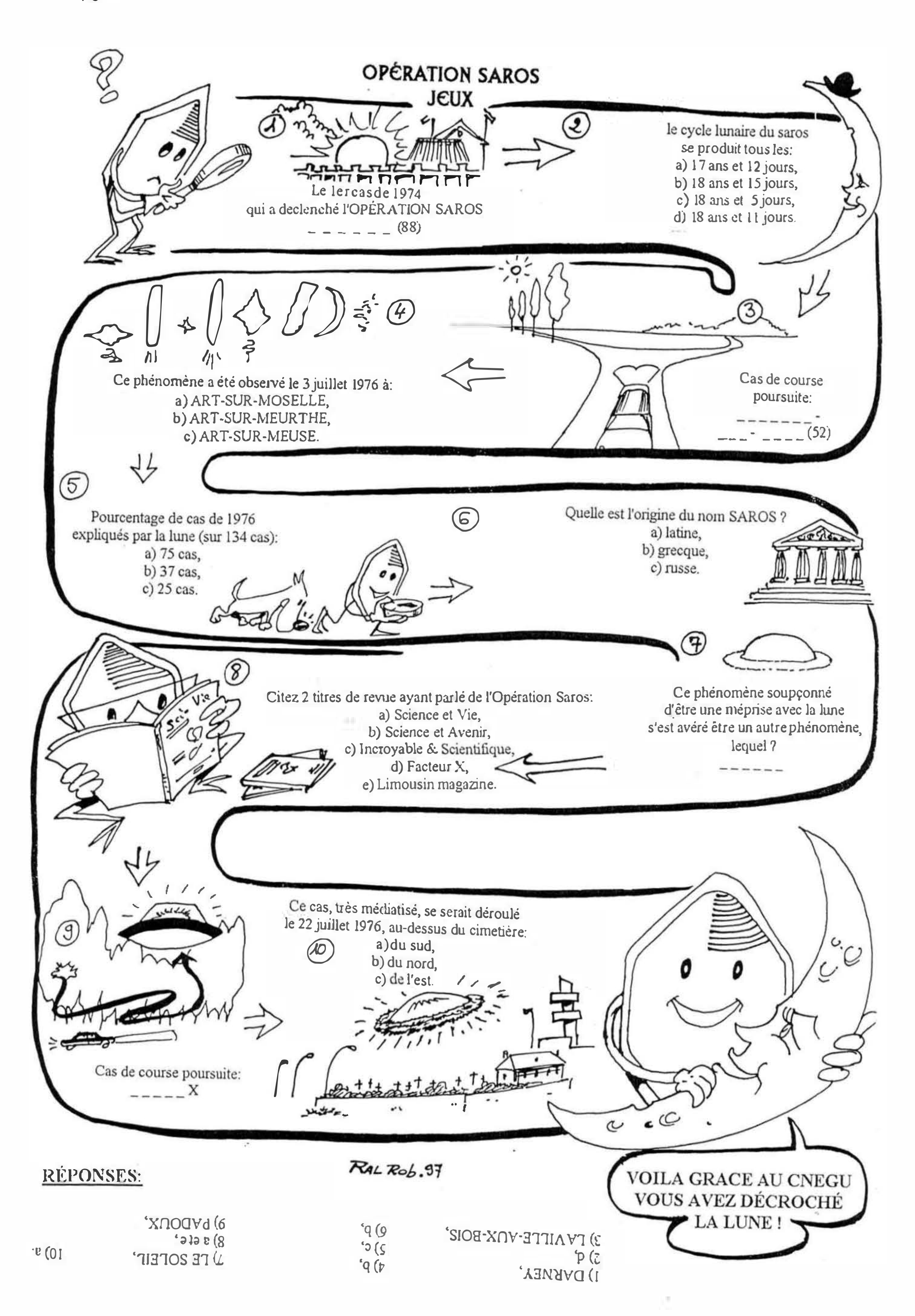
Il en est d'énormes : dans les immenses prairies des Etats-Unis, on en a signalé d'un kilomètre de diamètre ! BECKER, près de Belfort, en a repéré un de *Clitocybe gigantea* d'environ 600 mètres. C'est cependant assez rare; souvent, le cercle se morcelle, et ne peut plus être repéré. Pourtant, des cercles de plusieurs dizaines de mètres sont fréquents.

L'explication de leur origine est fort simple : à la manière d'une colonie bactérienne sur un milieu de culture, la spore émet son mycélium dans toutes les directions, et les différents « rayons » de ce cercle se développent à la même vitesse; quand le sol est épuisé, le mycélium quitte son ancien emplacement, et colonise une nouvelle bande de terrain, qui sera naturellement annulaire, puisque le phénomène se produit sur toute la périphérie du cercle primitif. Ces « bonds », généralement annuels, sont en moyenne de 20 à 40 cm. Mais le *Bierosdena imperialis* détient sans doute le « record du monde » de la catégorie, avec le chiffre d'un mètre par an.

La distance franchie annuellement par un mycélium annulaire étant connue, il devient facile de calculer son âge. On aboutit à 700 ans pour le cercle de Belfort cité plus haut, chiffre fantastique, et sûrement exceptionnel. Mais des cercles d'une dizaine d'années sont monnaie courante; il ne semble même pas très rare d'en rencontrer qui ont 100 ou 150 ans. Et ils restent aussi prolifiques qu'au premier jour : V. PIANE a recueilli par exemple plus de 700 exemplaires de *Rhodopaxillus irinus* dans un cercle d'une cinquantaine de mètres de rayon.

Reste à expliquer le comportement de la végétation herbacée dans les ronds. Son dépérissement dans la région occupée par le mycélium s'explique par la disparition à son profit de diverses substances nutritives, et surtout par la formation de corps toxiques sécrétés par lui, vraisemblablement des sels ammoniacaux en quantité excessive, peut-être aussi divers antibiotiques. Quant à l'anneau de végétation luxuriante qui marque la périphérie interne du cercle, on a cru longtemps que les champignons de la saison dernière, en pourrissant sur place, fournissaient un engrais azoté favorable à la poussée des Phanérogames. Mais cette explication est maintenant abandonnée. D'après MOLLIARD, les sels ammoniacaux, dilués par les pluies, donc ayant perdu toute nocivité, et atteint un taux tel qu'ils deviennent bienfaisants, fournissent aux plantes un aliment de premier choix qui favorise leur croissance.

De nombreuses espèces forment des « ronds de sorcière » : les cas les plus typiques sont *Tricholoma Georgii*, *Marasmius Oreades*, *Clitocybe geotropa* et *candida*. On pourrait aussi citer la majorité des Tricholomes et des Clitocybes, tous les Hygrophores des sous-genres *Limacium* et *Camarophyllus*, la plupart des Psalliotes, des Hébélomes, beaucoup de Cortinaires, de très rares Amanites; les Russules et les Lactaires, en revanche, n'en forment presque jamais. Les sols calcaires leur sont en général plus propices que les sols acides, au moins pour les espèces des prés.



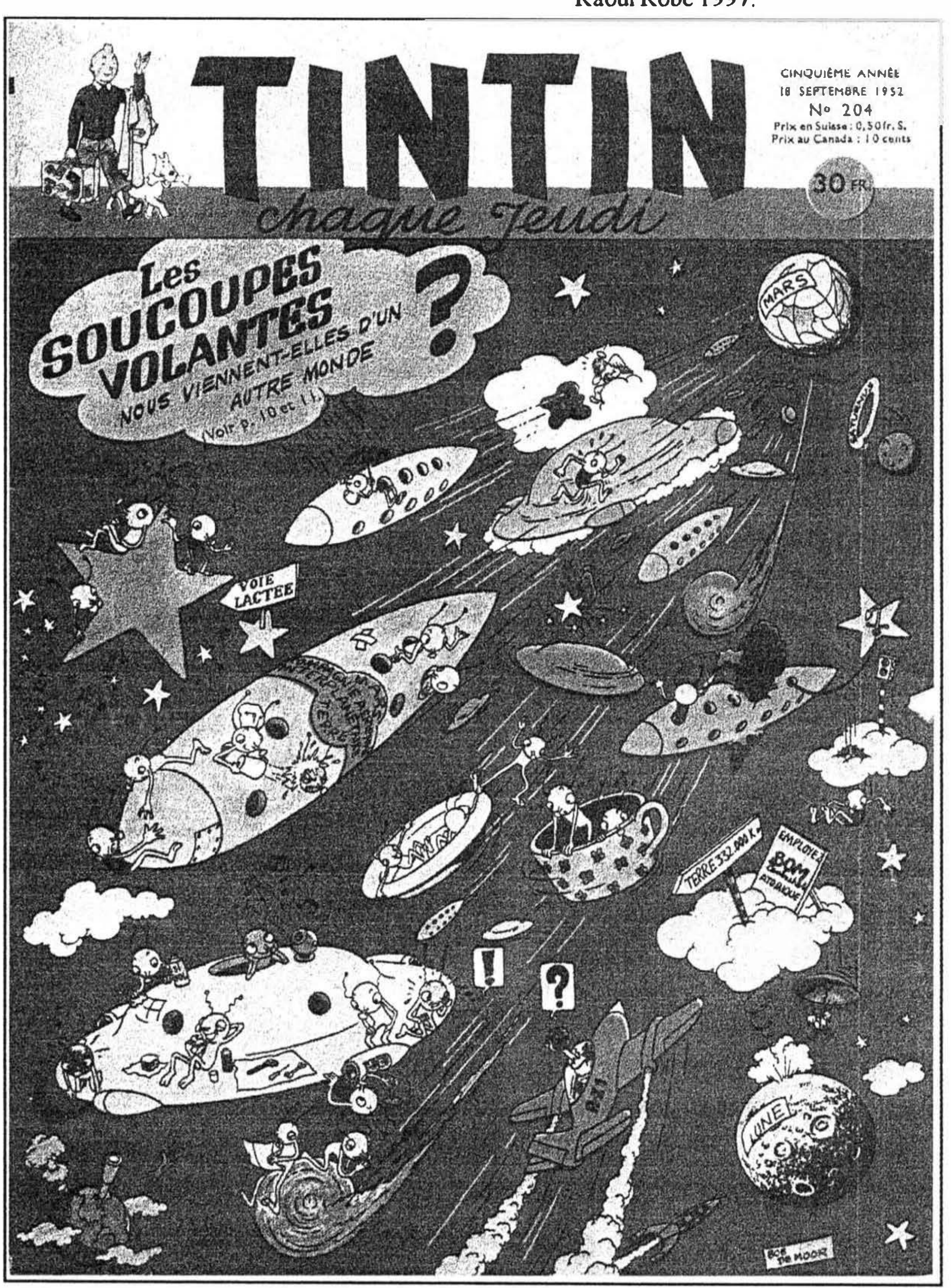

**RÉPONSES:**

1) DARNEY,
2) d,
3) LAVILLE-AUX-BOIS,
4) b,
5) c,
6) b,
7) LE SOLEIL,
8) a et e,
9) PADOUX,
10) a.

# TINTIN AU PAYS DES SOUCOUPES VOLANTES

Dès 1952, les magazines pour la jeunesse présentent leur vision du phénomène ovni appelé à l'époque les Soucoupes Volantes.
Et dire que certains voudraient encore nous faire croire que les témoins de la grande vague de 1954 étaient vierges de toute culture ufologique...
Ici, c'est le journal TINTIN *(énorme tirage)* qui ouvre le dossier Soucoupes Volantes pour ces jeunes lecteurs. *(reproduction de la couverture du N° 204 - 18 septembre 1952 et des pages 10 et 11).*

Raoul Robé 1997.



# LES SOUCOUPES VOLANTES

## VIENNENT-ELLES D'UN AUTRE MONDE?

Ceci n'est évidemment pas la photo d'une authentique soucoupe volante, mais c'est à peu près ce qu'aurait vu un aviateur s'il avait rencontré en plein ciel un de ces disques mystérieux.



C'ETAIT au mois de mai dernier. Martins et Keffel, deux reporters du grand quotidien brésilien « O Cruzeiro », venaient d'arriver dans la baie de Tijuca et se promenaient nonchalamment sur la plage, lorsque soudain Martins poussa un cri : il venait d'apercevoir, se déplaçant dans l'air à vive allure, un objet insolite rond et plat. Keffel leva la tête à son tour et d'un geste machinal arma son appareil photographique.

L'étrange oiseau qui paraissait avoir réduit sa vitesse s'approchait maintenant des deux hommes en se balançant mollement comme un avion en perte d'équilibre.

— Prends une photo ! cria Martins.

Mais Keffel — dont ses amis disaient qu'il avait un objectif dans le ventre — n'avait pas attendu cette invitation. Fébrilement, il mit son Roleiflex au cinq centième de seconde et, coup sur coup, en moins d'une minute, prit cinq clichés du mystérieux engin. Après quoi, comme s'il n'avait attendu que cela pour disparaître, celui-ci s'évanouit derrière la ligne d'horizon.

Les deux journalistes se regardèrent éberlués. L'objet ne devait pas se trouver à plus de mille mètres d'altitude et il se tenait en l'air selon une inclinaison d'environ 45°.

S'agissait-il d'une soucoupe volante ?

Sans perdre une seconde, nos reporters reprirent le chemin de la rédaction de « O Cruzeiro » et en balbutiant d'émotion, confièrent leur précieux film aux techniciens du laboratoire. Si les photos étaient réussies, elles constitueraient les documents les plus sensationnels du siècle. Mais le seraient-elles ?

C'est avec des hurlements d'enthousiasme que le laborant du journal vint leur apporter, un peu plus tard, les épreuves encore humides. On y distinguait très nettement, en dépit des bavures et du flou, le disque mystérieux survolant la baie de Tijuca. Par le plus grand des hasards, Martins et Keffel venaient de photographier une soucoupe volante !

### DEVANT DES CLICHES IL FAUT S'INCLINER

A VRAI dire, les deux journalistes brésiliens n'étaient pas les premiers à réussir cet exploit. Quelques mois plus tôt, dans la nuit du 30 août 1951 pour être précis, Carl Hart, un étudiant américain de dix-huit ans, au visage piqué de taches de rousseur et aux yeux naïfs, avait pu photographier avec sa caméra de 35 mm., un vol en formation de points lumineux très brillants.

Ce document, dès qu'on en connut l'existence, suscita dans tout le pays une ardente curiosité. Les services techniques de l'aviation américaine l'examinèrent attentivement pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un truquage habile. Mais non, la photographie était irréfutable et les cinq images impressionnées sur le film de Carl Hart représentaient de toute évidence quelques-uns des objets « non-identifiés », qui, depuis de longs mois déjà, faisaient tant parler d'eux !

### LES AMERICAINS PRENNENT L'AFFAIRE AU SERIEUX

CETTE photo seule aurait probablement suffi à ébranler les plus sceptiques. Mais si l'on ajoute que, depuis l'hiver 1951-1952, les apparitions de soucoupes volantes se sont faites de plus en plus fréquentes (rien que dans le ciel de France, il en est passé durant le seul mois de mai plus de 10 sous les yeux des témoins ahuris), on comprendra sans peine que les dirigeants américains aient changé leur fusil d'épaule. Jusqu'il y a un an, on feignait, aux U.S.A., d'ignorer même qu'il y eût un problème « soucoupes volantes ». Lorsqu'on les interrogeait là-dessus, les dirigeants responsables faisaient la sourde oreille, parlaient d'autre chose ou haussaient les épaules avec un sourire de pitié. Ce temps-là est passé. Aujourd'hui, non seulement nos amis d'outre-Atlantique sont intrigués, mais on les sent même un peu inquiets.

Le grand hebdomadaire « Life » n'a pas la réputation de raconter des bêtises. Ses millions de lecteurs y ont découvert récemment une déclaration sensationnelle de l'U. S. Air Force : l'état-major y invitait d'une manière pressante tous les citoyens américains à signaler à la base aérienne la plus proche les apparitions d'objets aériens inconnus dont ils seraient témoins. Il ajoutait d'ailleurs que, comme l'identité des gens qui auraient fourni ces renseignements ne serait pas dévoilée, personne ne risquait d'être ridiculisé. L'Air Force adressa le même appel aux savants, aux pilotes, aux météorologistes. Il faisait savoir, en outre, que des avions militaires étaient alertés pour tenter d'intercepter les « objets » et que le radar et la photographie seraient mis en œuvre.

Et voilà ! Pendant des années on a colporté sur les soucoupes volantes une foule de plaisanteries plus ou moins drôles. Aujourd'hui on ne songe plus à rire : on essaie de comprendre, de percer le mystère.

### IL Y A CINQ ANS, LES PREMIERS « DISQUES DE FEU »

CECI remonte au mois de juin 1947. L'aviateur Kenneth Arnold, qui survolait l'état de Washington pour rentrer à sa base, eut l'intense surprise d'apercevoir neuf objets présentant la forme de soucoupes, qui étincelaient au soleil et se dirigeaient en vol de canard vers le sommet neigeux du mont Rainier. Cette aventure, lorsqu'il la raconta à ses amis, fit grand bruit et du jour au lendemain l'expression « soucoupe volante » devint familière à tous les Américains.

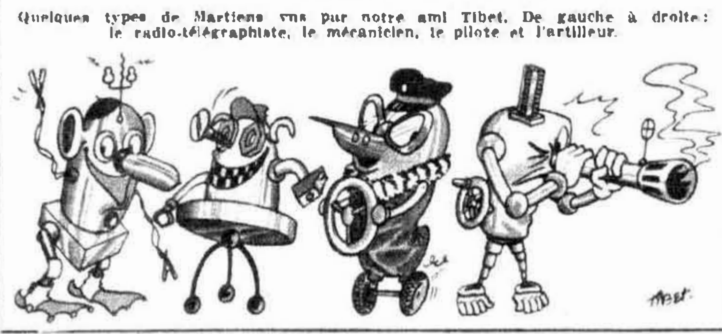
Quelques mois plus tard l'affaire rebondit, mais, cette fois, d'une manière tragique. Le capitaine Thomas Mantell, qui pilotait un Mustang F 51 au-dessus du Kentucky, découvrit soudain devant lui un de ces objets diaboliques. Sans hésiter il le prit en chasse. La poursuite dura plus d'une demi-heure. Les messages par radio qu'envoya le pilote nous permettent de reconstituer plus ou moins le drame.

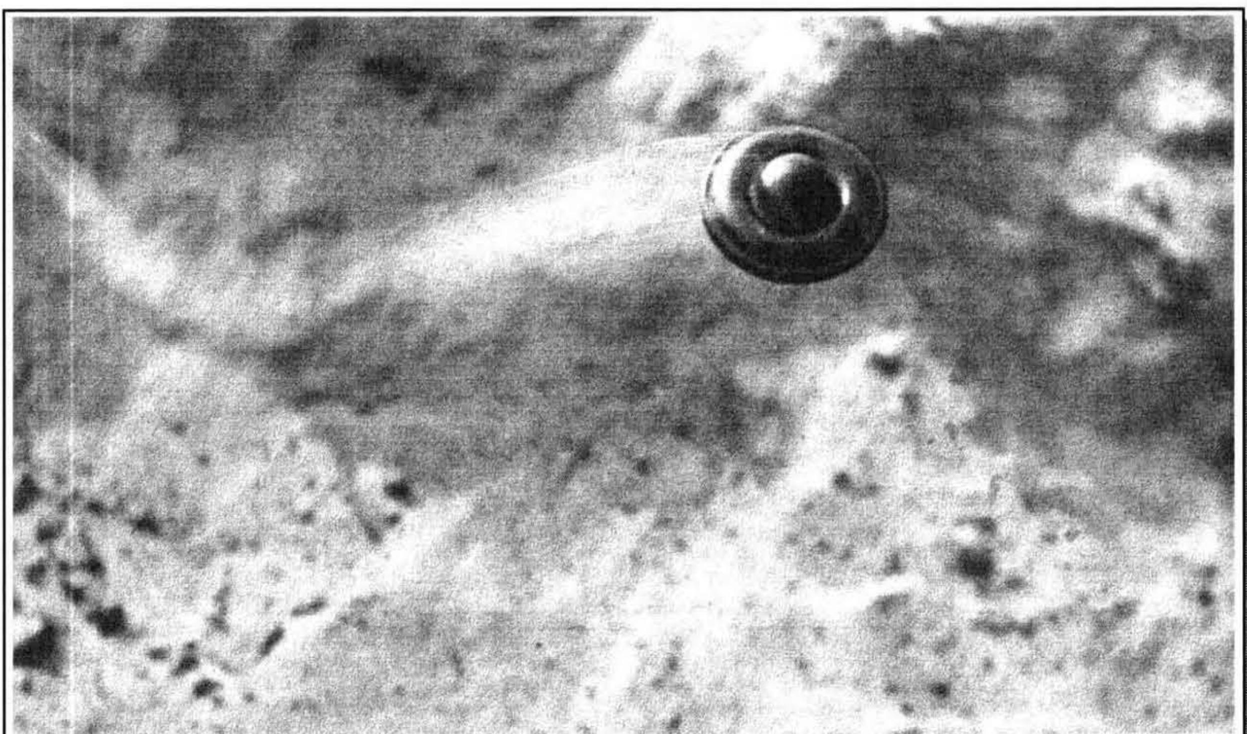
« L'objet se trouve au-dessus de moi et en avant » disait la voix lointaine de Thomas Mantell, « il se déplace à la moitié de ma vitesse... » Puis, quelques instants après : « L'objet se déplace à ma vitesse, peut-être même plus vite. Je vais essayer de m'en approcher pour mieux le voir. »

Un peu plus tard, le pilote décrivait l'étrange bolide : « Un disque métallique d'environ septante mètres de diamètre qui crache le feu. Il me distance ou s'immobilise dans le ciel à sa guise, comme un hélicoptère. »

Hélas ! les messages de Mantell s'interrompirent à la trente-cinquième minute. A quelque temps de là, on retrouva les débris de son appareil éparpillés sur un rayon de près d'un kilomètre. Que s'était-il passé ? Le Mustang avait-il explosé en plein ciel ou, comme l'affirmèrent certains,

Quelques types de Martiens vus par notre ami Tibet. De gauche à droite : le radio-télégraphiste, le mécanicien, le pilote et l'artilleur.





avait-il été descendu par la soucoupe volante ? Personne, sans doute, ne le saura jamais.

Depuis lors, les cieux de tous les continents ont été sillonnés mainte et mainte fois par ces objets auxquels les Américains, prudents, continuent d'accoler l'épithète d'« inidentifiés ».

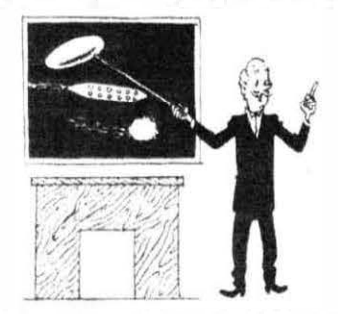
On finissait presque par s'habituer à entendre parler d'eux, en n'y croyant d'ailleurs qu'à moitié. Il a fallu les photos de Carl Hart et du « O Cruzeiro », et la déclaration sensationnelle des chefs de l'armée de l'air d'outre-Atlantique, pour obliger les gens à se poser une bonne fois cette question lourde de conséquences :

« Si les soucoupes volantes existent, d'où viennent-elles ? De la terre ou d'une autre planète ? »

### NOUS SOMMES PEUT-ETRE SURVOLES PAR DES ENGINS INTERPLANETAIRES

L'UN des aspects les plus troublants de ce drame à répétition, c'est que tous les engins qu'on appelle en gros « soucoupes volantes » ne présentent pas la même forme. Certains ressemblent à des disques, comme ceux qu'aperçut Carl Hart en 1947; d'autres offrent l'aspect d'un cigare métallique long d'une trentaine de mètres, percé de deux rangées de hublots et qui dégage une intense lumière bleue (c'est le 4 juillet 1948 qu'on aperçut le premier « cigare volant »); les derniers enfin sont, selon toute apparence, de véritables boules de feu, grosses comme un ballon de football qui ne font aucun bruit perceptible et ne laissent derrière elles pas l'ombre d'une trace. Mais qu'il s'agisse d'un disque, d'un cigare ou d'une boule de feu, le problème reste le même : d'où viennent ces objets ?

Les Américains, qui sont pourtant des gens de bon sens, sont prêts à admettre aujourd'hui que ces étranges météores sont



**Certaines soucoupes volantes ressemblent à des disques. D'autres, à des cigares métalliques. Les dernières, à des boules de feu...**

d'origine extra-terrestre, c'est-à-dire qu'ils viennent d'un autre monde. Vous pensez bien que si l'on en est arrivé à cette conclusion absolument extraordinaire et presque inconcevable, c'est parce qu'il n'y avait vraiment pas moyen de justifier autrement la présence des « objets inidentifiés » dans notre ciel.

### CE QUE LES SOUCOUPES NE PEUVENT PAS ETRE

ET pourtant les tentatives d'explication n'ont pas manqué. On a prétendu qu'elles étaient des étoiles filantes, des météores. Impossible ! Ces bolides se déplacent à la vitesse de 40 à 50 mille kilomètres à l'heure et ils se consument presque instantanément. On a ensuite avancé timidement qu'il pourrait peut-être s'agir de ballons-sondes; que la confusion ait pu avoir lieu dans quelques cas, c'est probable, mais pas dans tous ! Contrairement aux soucoupes, les ballons-sondes n'ont, en effet, qu'une vitesse horizontale très faible. Quant à l'hypothèse selon laquelle ces disques de feu seraient en réalité « des perturbations provoquées par les activités atomiques », elle a été traitée de « stupide » par le savant Lilienthal. Dès lors, puisqu'on ne peut trouver aucune solution satisfaisante dans le cadre de notre planète, il faut bien se résoudre à chercher plus loin.

Plusieurs savants d'Amérique — parmi lesquels se trouve le docteur Walter Riedel, un Allemand émigré établi aux U.S.A. — n'ont pas peur d'affirmer aujourd'hui que les engins célestes inconnus proviennent d'un autre monde. Et force nous est de reconnaître que leur déclaration s'appuie sur des arguments solides, ainsi que nous le verrons la semaine prochaine.

(A suivre.)

## C'EST MAUVAIS !

**On représentait ce jour-là, pour la première fois, l'une des pièces les plus discutées du grand dramaturge irlandais Bernard Shaw. Après le baisser du rideau, l'auteur se présenta sur l'avant-scène et demanda au public :**

**— Eh bien, qu'en pensez-vous ?**

**Avant que les spectateurs eussent pu exprimer leur admiration, un loustic des troisièmes galeries cria :**

**— C'est exécrable !**

**Bernard Shaw le regarda en souriant, s'inclina, puis répondit en haussant les épaules :**

**— Mon ami, je suis tout à fait de votre avis. Malheureusement, continua-t-il en montrant les autres spectateurs, nous ne sommes que deux contre une multitude.**


**TINTIN** Le journal de tous les jeunes et de tous les amis des jeunes

**ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS**
60, Chaussée d'Antin - PARIS-IX°

*Paraît tous les jeudis - Tous droits réservés pour tous pays*

| TARIF DES ABONNEMENTS | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| France et Union française | 1.380 f. | 710 f. | 360 f. |
| Étranger (sauf Belgique et Suisse) | 1.700 f. | 900 f. | 450 f. |

C.C.P. : PARIS 2375-25

SUISSE : Interpresse S.A.
1, Beauséjour à Lausanne
Abonnements (en francs suisses)
1 an : 20 fr. 6 mois : 11 fr.
C.C.P. : II.6849

*Pour tout changement d'adresse : joindre 30 fr. en timbres et la dernière bande.*

CANADA : Agence interprovinciale de Distribution Enrg.
174, bord de l'Eau, Longueuil-Montréal 23 (Prov. de Québec)

***

Régie de la Publicité : PUBLIART, 33, rue du Louvre, PARIS-2° — CEN. 67-60


**As-tu envoyé ton adhésion au *CLUB TINTIN* ?**

## AZUR OU PAS AZUR ?

**Certains habitants des rivages ensoleillés qui s'étendent de Marseille à la frontière italienne viennent d'éprouver une drôle d'émotion. Un esprit pointilleux avait imaginé de placer, à la ligne de partage des départements du Var et des Bouches-du-Rhône, un panneau portant la mention : « Ici commence la Côte d'Azur. » Les gens qui se trouvaient en deçà de la frontière se fâchèrent tout rouge, s'agitèrent et pétitionnèrent avec une telle ardeur que le panneau finit par disparaître.**

# DES EXTRATERRESTRES TROP HUMAINS

## Rencontre rapprochée au Château de Buron près de Coudes

Il n'est pas rare de voir des cas d'observations rapprochées avec des personnages dont la description laisse à penser qu'il s'agit en fait d'une méprise avec des humains. Exemple, cette observation faite par des enfants lors d'un jeu, alors qu'ils montaient au château de Buron, près de Coudes dans le Puy de Dôme. C'était un après-midi d'été 1954 ou 1956 à 15H00.
Ce fait est repris par Jean Sider dans son livre sur la vague de 1954, alors que la date en est imprécise (1954 ou 1956) ainsi qu'il le note lui-même «Été (date exacte inconnue)», voilà comment une observation, dont la date est incertaine se retrouve dans cette vague...

***Description des deux personnages***
Ils sont haut de 0,90 à 1 mètre. Ils portent un énorme casque à visière circulaire plate et l'on ne peut distinguer leur visage. Ils sont revêtus de combinaisons ayant l'aspect de scaphandres argentés brillants. Ils marchent avec difficulté et ne plient pas les jambes pour prendre des pierres qu'ils mettent dans une caisse rectangulaire sans couvercle.

***Hypothèse et variantes***
Une hypothèse est à retenir : celle des apiculteurs, auxquels ces deux personnages ressemblent en effet par leur description (la combinaison, le casque pour la protection contre les piqûres d'abeilles...). Les témoins estiment leur taille entre 0,90 à 1 mètre seulement, pour une distance de 25 à 30 mètres. Notons que ces estimations, basées sur de lointains souvenirs d'enfance, n'ont sûrement pas été vérifiées. De plus l'herbe, probablement haute en août, pouvait très bien cacher une bonne partie des jambes (nous n'avons aucune description des chaussures). Les personnages posent des pierres dans une boîte. Il est possible que ces personnes soient en fait en train de récupérer, par paquets, des morceaux d'un gros essaim d'abeilles, généralement de forme "patatoïde" comme une pierre, qui pouvait se trouver dans la haie ou dans le muret. Cette action nécessiterait un déplacement lent et précautionneux des apiculteurs, comparable à celui du transport de lourdes pierres.

Autre explication plus probable : Des apiculteurs, venus placer ou s'occuper d'une (ou plusieurs) ruche(s), mettent effectivement des grosses pierres sur le(s) couvercle(s) au cas où un animal ou le vent le(s) soulèverait (voir note annexe par EMT). L'impression de voir les pierres déposées dans la boîte peut venir, vu la variété des types de ruche, de la présence d'un rebord, d'une glissière relevée ou de pierres dont la teinte se confond avec celle du couvercle. Il est envisageable qu'il y ait eu plusieurs ruches, non vues parce qu'alignées dans la direction du regard du témoin (sur un terrain en pente). La pose d'une pierre sur une ruche en arrière plan, masquée par une autre plus proche du témoin, donnerait l'illusion d'une «pose à l'intérieur» de la première par effet de perspective. Voilà peut-être pourquoi les apiculteurs déplaçaient plusieurs pierres.

Cette observation se déroulant en plein été, vers 14h 00 (heure solaire), il est normal là aussi de voir nos personnages prendre leur temps à cause de la chaleur. Porter une combinaison et un casque n'est pas facile en cette saison. Le fait de ne pas plier les jambes semble logique pour des personnes qui portent des charges légères ou lourdes et qui pensent alors plutôt à courber le dos, ce qui occasionne souvent les problèmes de colonne vertébrale. Le pantalon large et ample, pour éviter les piqûres, favorise cette impression.

Le visage n'aurait pas été vu à cause du filet de protection souvent porté par les apiculteurs pour se protéger la figure. La description du «casque énorme, de 50 cm de diamètre environ, muni d'une visière circulaire plate à la manière d'un casque anglais mais plus large qui semble de la même nature que le scaphandre» correspond très bien avec le port d'un chapeau de type colonial blanc muni de son filet (voir photo page suivante). Le port de lunettes sous le filet peut aussi expliquer l'observation d'un reflet luisant dans la zone du visage.

***Conclusion***

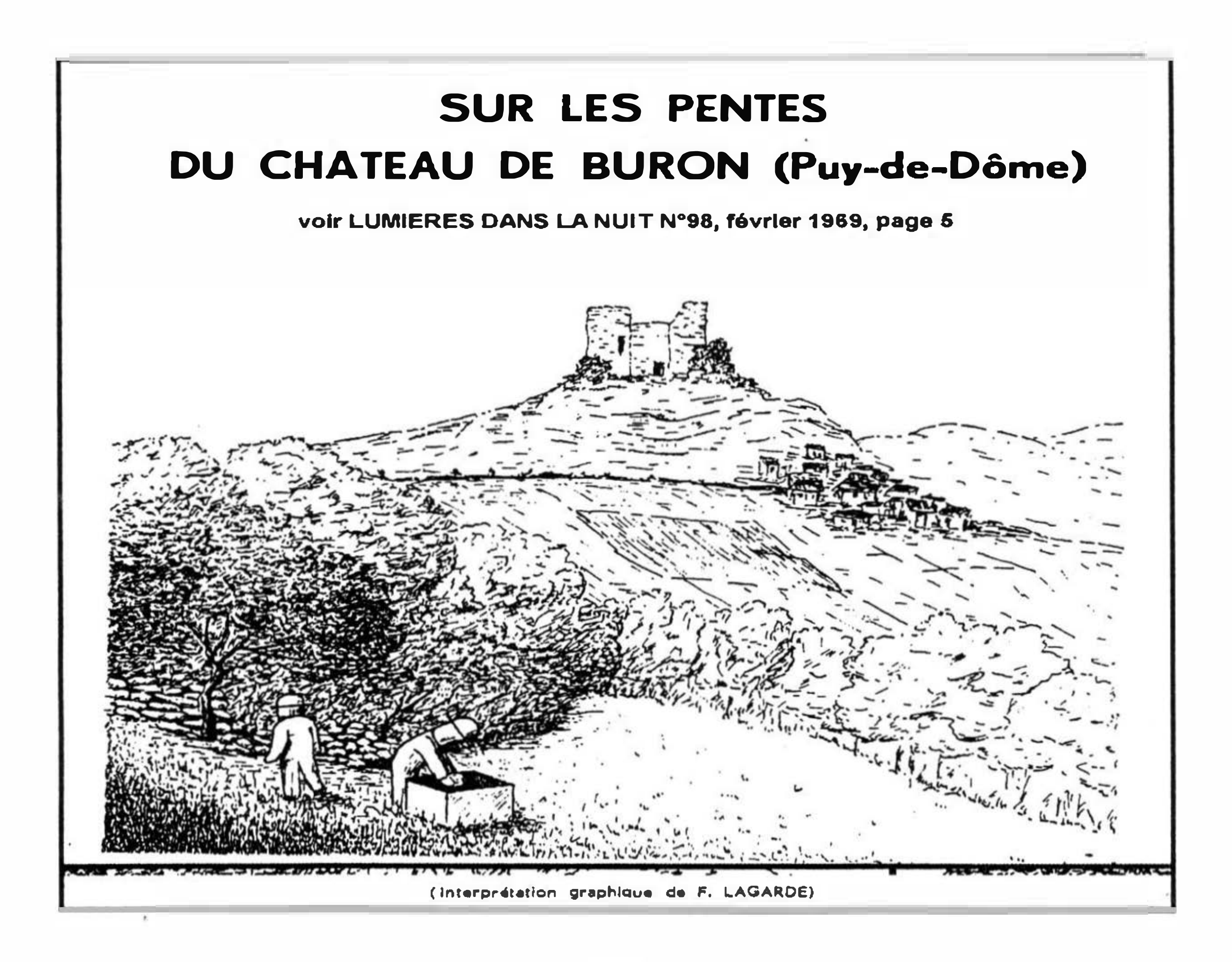
Aucun ovni n'a été vu dans le ciel ni aux alentours de la scène! Ce qui n'empêcha pas la revue LDLN de titrer «Un atterrissage méconnu dans le Puy-de-Dôme». En revanche, Michel Figuet avait répertorié ce cas en «hors classement» et signalé l'absence d'ovni. Il y a fort à parier que ces personnages étaient bien des humains, occupés à des travaux bien terrestres, mais l'ancienneté de l'observation ne permet plus de rechercher les propriétaires du terrain qui pourraient confirmer ou infirmer cette hypothèse. A moins que leurs enfants ne pratiquent toujours l'apiculture ?

***Références***

L.D.L.N. N° 98 - page 5 - Février 1969.
OVNI, le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France - pp 646-647, Michel FIGUET & Jean-Louis RUCHON - Ed. Alain Lefeuvre 1979.
Le dossier 1954 et l'imposture rationaliste - pp 160-162 - Jean SIDER - Ed. Ramuel 1997.

Renaud Leclet, 10.01.98

*Remerciements à Raoul Robé, Christine Zwygart et Eric Maillot.*



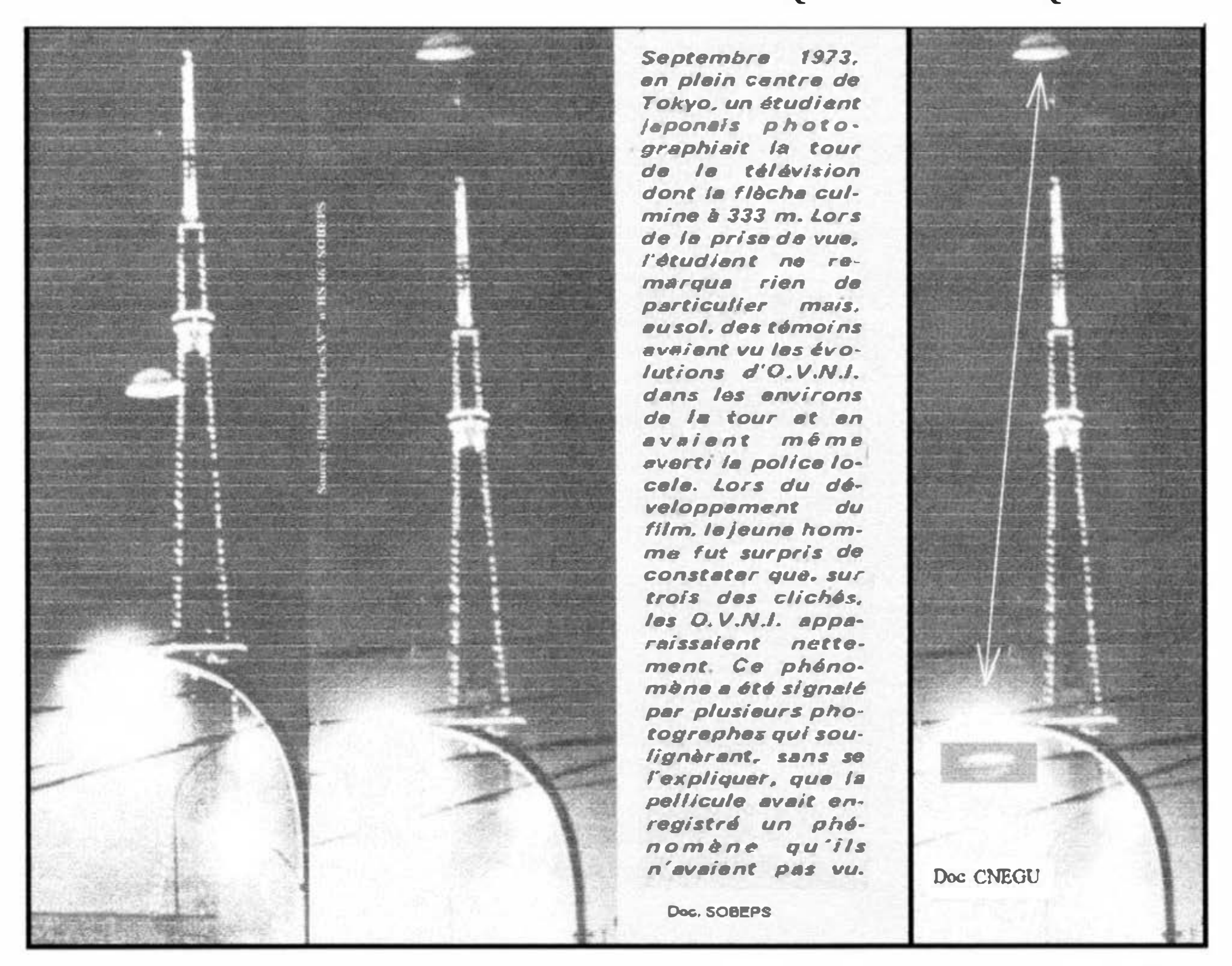

(interprétation graphique de F. LAGARDE)

Photo BTJ n°342, Patrick Bensa

La photo ci-dessus montre un apiculteur en train de poser des pierres sur les couvercles des ruches alignées afin qu'aucun petit animal gourmand ne puisse les soulever. La description de cette même scène bucolique, vue d'assez loin par un enfant et relatée environ 15 ans plus tard à un enquêteur, peut aisément être présentée comme un "évènement ufologique" de la grande vague soucoupique de 1954. Le lecteur sera alors prêt à tout envisager : des extra-terrestres déposant leurs cocons pour envahir la terre, prélevant des roches pour les analyser ou maçonner sur leur planète ... Jamais il n'oserait penser à des apiculteurs. Ce serait trop simple, trop explicable et ne serait qu'une "*imposture rationaliste*" ou un raisonnement de "*débunkers de l'est*".




Nous sera-t-il permis de nous étonner de voir un tel cas être récemment choisi par Jean Sider comme étant représentatif du contenu la vague de 1954? Illustre-t-il ainsi le crédit que l'on peut accorder soit à une grande partie de cette vague, soit aux vérifications de l'auteur? Comparez la photo ci-contre avec les entités décrites et représentées sur le dessin de F.Lagarde dans LDLN. Une chose est sûre, le mimétisme est frappant. **EMT**



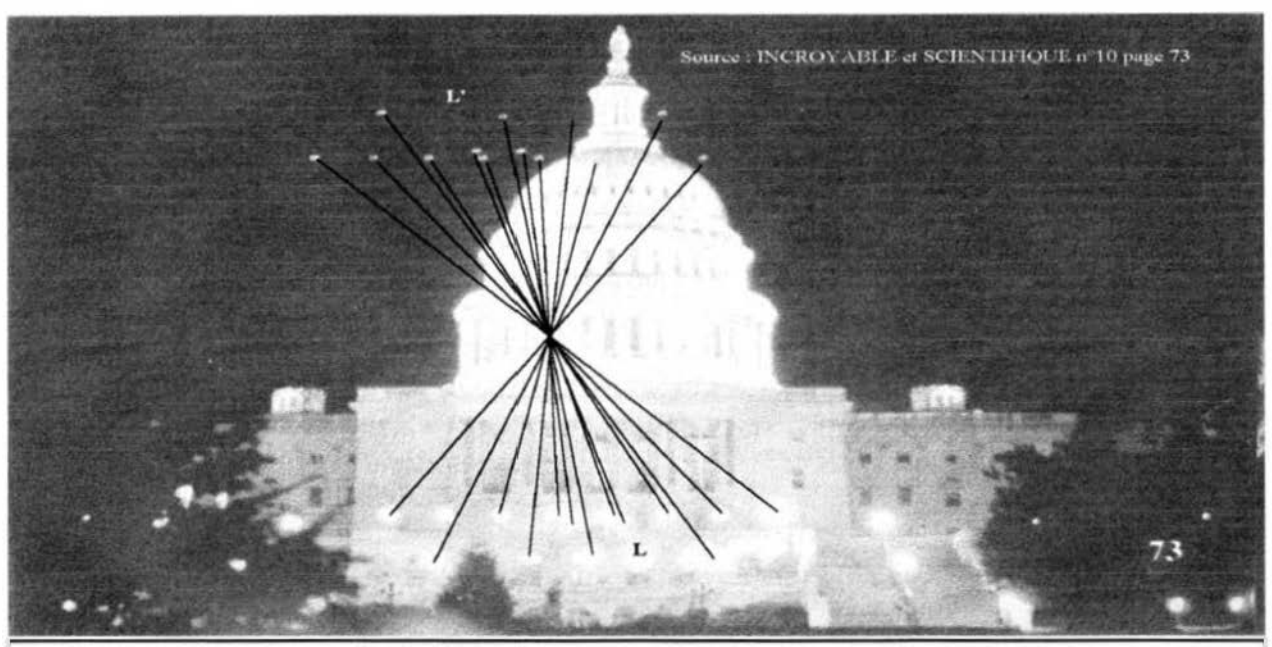

Dans les pages de sa contre-enquête sur le cas de St Vallier (voir notre numéro trois), Gilles Munsch vous annonçait une petite surprise à propos d'autres photos d'ovnis. La présence des six reflets sur les photos prises par Didier Basset à St Vallier nous avait permis de constater que ces artéfacts étaient les symétriques (par rapport à un point situé à proximité du centre de l'image) d'objets fortement lumineux, très probablement des fusées éclairantes dans ce cas.

Ces reflets méritaient attention puisqu'ils pouvaient être porteurs d'informations plus fiables que l'objet lumineux surexposé, notamment sur sa forme, sa taille angulaire réelle maximale et sur son mouvement réel ou apparent. Gilles Munsch, n'ayant pas les négatifs, n'a pu étudier précisément ces divers paramètres. Qui d'autre s'en est soucié? C'était pourtant grâce à cet effet que les ufologues auraient pu être mieux renseignés sur les caractéristiques d'éventuels objets inconnus. Faut-il en déduire que ce n'était pas l'intérêt ni la préoccupation principale de ceux qui évoquèrent le cas de St Vallier? L'essentiel étant souvent, pour la plupart des ufologues et des journalistes qui publient sur le sujet, de raconter ou de montrer plus que d'analyser pour mieux informer.

En examinant diverses revues abordant le thème des ovnis, il vous sera aisé de trouver d'autres photographies où cet effet optique se produit et produit des ovnis!

Les deux photographies japonaises (en haut à gauche), provenant de la SOBEPS et diffusées par la revue HISTORIA (numéro 46, spécial "*Les soucoupes volantes*"), sont aisément explicables par le reflet d'un lampadaire (montage en haut à droite). Le changement de place de l'ovni n'illustre en rien son déplacement propre mais seulement celui de l'axe central de la prise de vue par rapport au lampadaire. On constatera que le photographe n'a rien vu lors de la prise de vue. Ce qui prouve sa bonne foi et montre aussi sa méconnaissance en photographie. Lacune partagée avec la SOBEPS qui, en 1976, ne devait pas encore avoir P.Ferryn (spécialiste photo ) pour diffuser ces documents. La SOBEPS a-t-elle publié l'explication depuis cette date? A vous de vérifier et de nous informer.

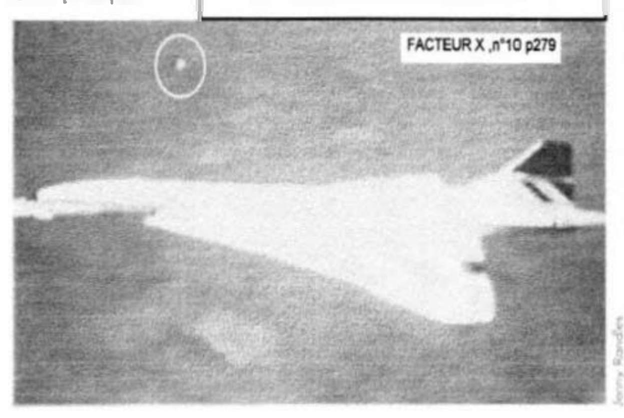
Dans un article intitulé "*Ovnis et FBI*", notamment consacré aux observations de juillet 1952 au dessus de Washington, c'est INCROYABLE et SCIENTIFIQUE qui renvoie son lecteur à une photo couleur qu'il prendra pour une preuve, malheureusement non référencée. A priori, rien ne nous dit que ce document soit d'époque. Il ne s'agit de toute manière que d'une armada de reflets de luminaires, pas d'une "invasion" d'ovnis. Cette explication a été transmise à la revue, ainsi que celle d'autres photos soit-disant mystérieuses publiées dans ses autres numéros, mais aucun rectificatif n'a suivi. Doit-on y voir la preuve que cette revue, comme bien d'autres abordant le sujet ovni, fait prendre des vessies pour des lanternes à ses lecteurs? A vous de tester.




Il est intéressant de noter que certains luminaires (L) n'ont pas provoqué de reflet ou n'ont laissé qu'une image symétrique peu marquée (L'). Quelques reflets se confondent aussi dans la luminosité du dôme du Capitole. Au delà d"une zone, probablement circulaire ou elliptique, les sources lumineuses symétriques n'apparaissent plus. N'ayant ni le négatif, ni les caractéristiques de l'appareil, il est difficile de cerner les conditions nécessaires à la formation de cet effet de manière plus précise. Nous espérons obtenir des informations complémentaires auprès de spécialistes de la photographie.

▼ Sur cette vidéo promotionnelle, on croit apercevoir un ovni « faire la course » avec un Concorde. Le comportement de l'« ovni », notamment son accélération extrêmement rapide, indique qu'il s'agit d'un « foo fighter », simple phénomène atmosphérique.

Cette vidéo fut examinée en réunion du CNEGU, les 4&5 septembre 1993. J'avais alors montré que cet ovni, non associé à un témoignage visuel, se "diluait" sur la fin de séquence, avait un mouvement lié à celui de la caméra et se situait entre le Concorde et le caméraman. Caractéristiques d'un très probable reflet solaire sur l'objectif de la caméra (filmant derrière un hublot). L'idée n'emporta pas l'adhésion de certains invités qui prétendirent vouloir mieux informer cet ovni! Le 31 mai 1997, RTL2 allemagne diffusait une émission ufologique où le photographe Alan Tanner confirmait mon explication (copie sur demande). Je n'ai reçu aucune nouvelle de mes contradicteurs ...




Le commentaire accompagnant la photo de gauche montre que des médias "ufo-paranos" ne s'encombrent pas de scrupules pour faire passer ce qui n'est qu'un reflet de l'objectif d'une caméra pour un ovni; et que d'autres n'hésitent pas à expliquer de manière péremptoire cet ovni, et les "foo-fighters" dans la foulée, de phénomène atmosphéri...X déclenché par un très mystérieux FACTEUR X. N'hésitez pas à demander à J.Mandorla, Marie Thérèse Debrosse et Perry Pétrakis, co-rédacteurs de ce N°10, comment ils sont parvenus à cette "explication" lumineuse. Transmettez-nous la réponse. S'il y en a une, elle sera passionnante.

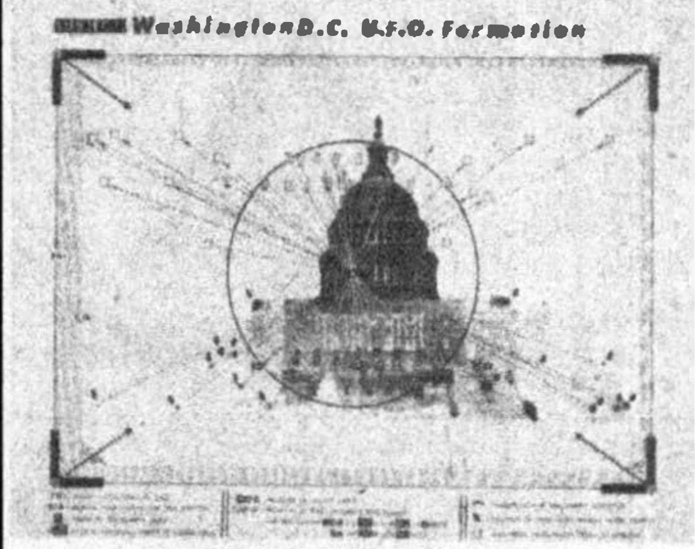
Certaines photographies d'ovnis, même si ce ne sont que de simples illusions optiques, nous en apprennent autant sur la source lumineuse qui les fit naître que sur les motivations et le savoir de ceux qui nous les firent connaître.

le 20/01/1998 EMT

## CONFIRMATION DE DERNIERE MINUTE

A peine le précédent texte était-il achevé que Michel Figuet me fit parvenir par courrier la revue OFFICIAL UFO de juillet 1976. Il y avait noté un article concernant les sigles observés sur des ovnis (pages 16 et 17) qui m'intéresserait sûrement dans le cadre d'une hypothèse que je compte développer sur le cas de Socorro. Ce faisant, O coïncidence, il était loin de savoir qu'il m'apportait sur un plateau la confirmation de mes déductions sur la photo du Capitole.

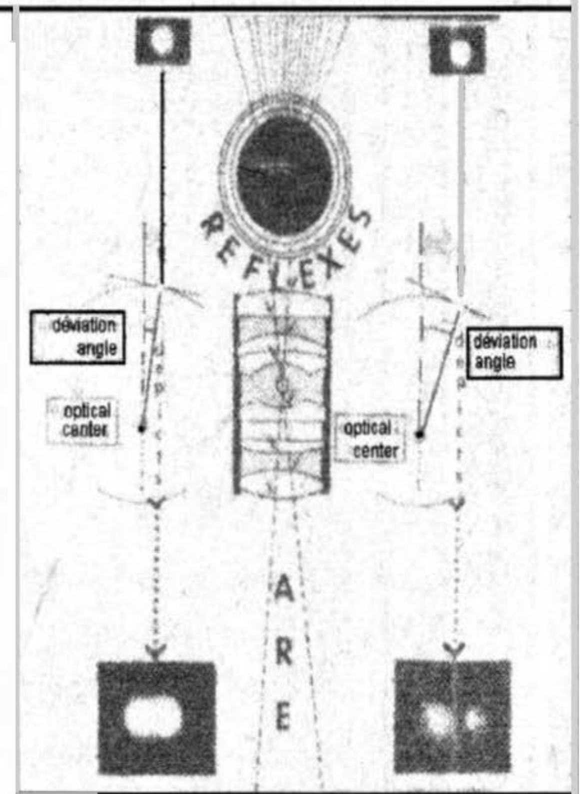
Un article, en pages 12 à 15 et 36-37, est consacré aux photos d'ovnis qui ne sont que des effets de reflets dans les objectifs photographiques. Ce texte a pour co-auteurs le Major S.Colman, Von Keviczky (IUFOR et analytic Network du CUFON) et de l'assistant scientifique allemand Karl Veit (DUIST). Il confirme tout d'abord que cette photo fut prise en 1952 et connue des ufologues de l'époque. L'article d'INCROYABLE et SCIENTIFIQUE était donc honnêtement illustré par cette photo d'époque. Au moins un point positif pour eux...
Reste que ce ne sont nullement des ovnis.




Ce schéma explicatif, extrait de la revue citée, montre que l'expertise a confirmé l'existence d'une zone circulaire, centrée sur l'axe optique de l'objectif, dans laquelle se forment les reflets et au-delà de laquelle ceux-ci ne se forment plus. Cette zone est liée aux caractéristiques internes de l'objectif utilisé.

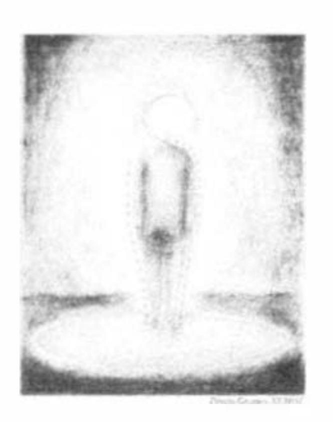
Picture No. 15: The complete analysis of the Washington Photo. See how the positions of the UFOs in the sky compare with the positions of the balcony lamps. (Stars). This is a negative of the photo.

Je pensais que l'image reflet était un reflet fidèle de l'image réelle et que les luminaires du Capitole étaient à doubles globes, comme cela était de mode à cette époque. Les auteurs du texte expliquent qu'il s'agit dans ce cas d'un dédoublement de l'image réelle qui provoque la présence de deux reflets accolés. Plus l'image s'écarterait du centre optique plus l'intensité du reflet serait faible et plus le dédoublement serait fort (voir extrait ci-contre). Si j'utilise ici un conditionnel, c'est que sur la photo de Saint Vallier (voir le dossier complet dans notre N°2) cet effet ne se produit pas. Peut-être est-ce à cause des progrès des optiques entre 1969 et 1974 puisque ce dédoublement était aussi visible, d'après les auteurs, sur des photos de la mission ApolloXI qui furent interprétées comme des ovnis spatiaux.




L'information sur les anciens cas étrangers circulerait-elle très mal en France lorsqu'ils sont expliqués? A moins que l'on oublie vite d'une génération à l'autre? L'oubli est réparé. EMT

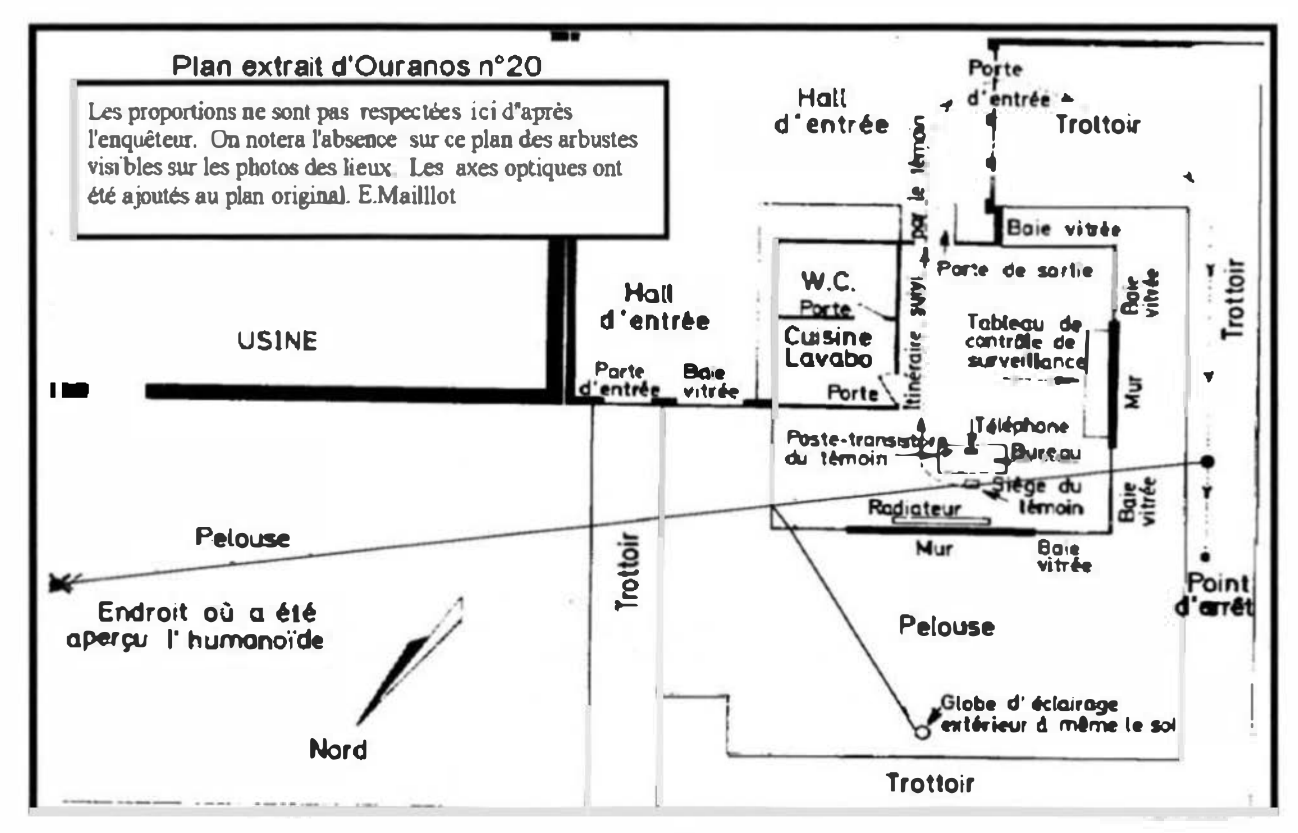
# L'ENTITE LUMINEUSE DE MEYLAN (ISERE)



Peut-être vous souvenez-vous de cette observation que fit monsieur Julien Hermann, 38 ans, gardien d'usine vers 6 heures du matin le 12 décembre 1976. Elle fut publiée dans la revue OURANOS n°20 d'octobre 1977 et OURANOS "Ces ovnis qui nous observent" en pages 99&100. Si vous possédez ces documents, relisez les avant de revenir à ces lignes. L'enquête d'Edmond Thomas est un modèle du genre, tant il a eu souci de décrire l'environnement, la chronologie de l'observation. De ce fait, cette documentation contient, pour celui qui voudrait la chercher, une piste plausible vers la solution de l'énigme. Elle se trouvait peut-être sous notre nez depuis 1977. Ce cas restera classé non-identifié durant plus de 20 ans . On le trouve encore dans le fichier FRANCAT de l'ami Michel Figuet.

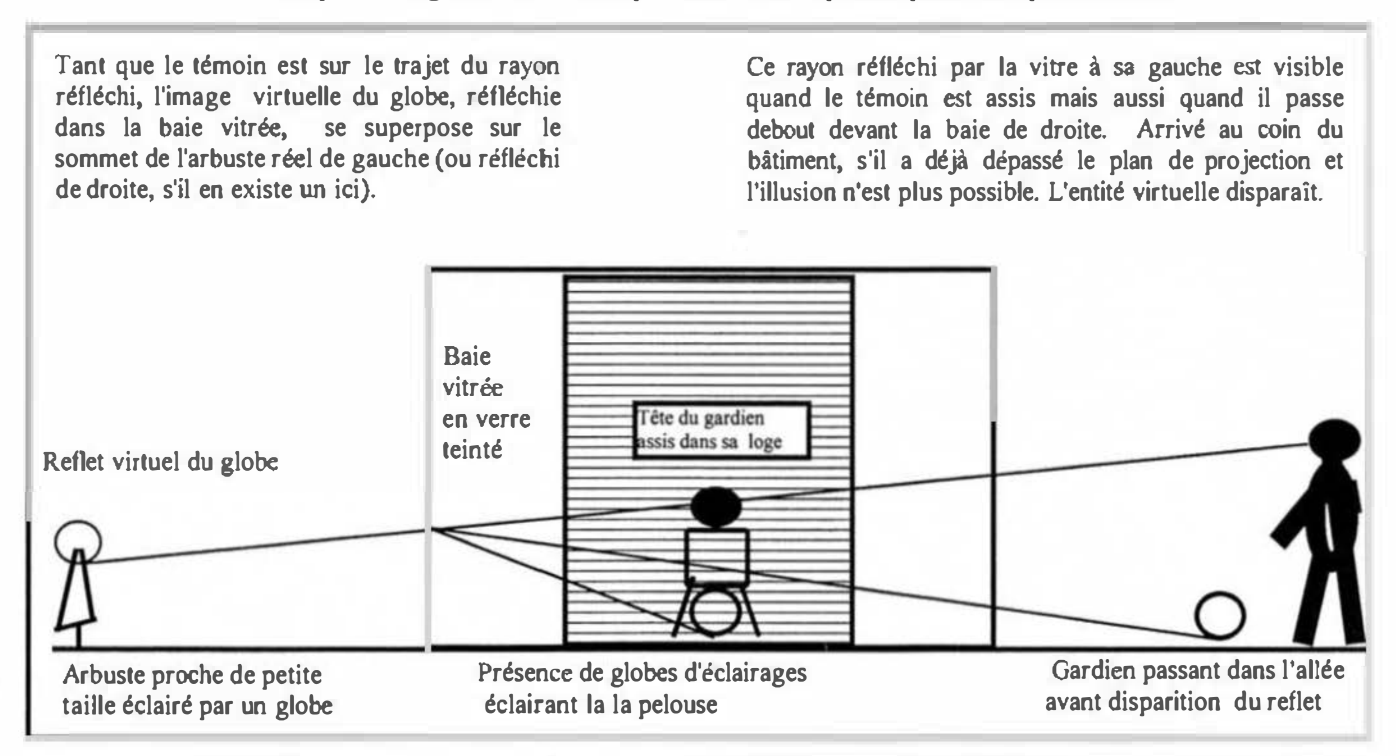
C'est en se remettant dans la peau de ce gardien , peut-être un peu fatigué ou mal réveillé, et en s'imprégant du plan des lieux, que l'on peut parvenir à une explication. C'est de son bureau, en se penchant de son siège et en regardant à gauche, vers la baie vitrée, qu'il voit l'entité lumineuse d'un vert fluorescent, immobile. Il l'observe paralysé, elle mesure environ 1m70 et elle est entourée d'un cercle de lumière au sol. Son poste radio grésille. Passé l'instant de stupeur, il se lève et sort pour voir ce dont il s'agit (voir plan ci-dessous). De ce fait il la perd de vue. Arrivé à proximité de l'angle du bâtiment, il la voit disparaître. Il ne sait plus très exactement à quel endroit il se trouvait alors sur son trajet lors de cette disparition. On ne peut douter de la sincérité de cet homme qui signale rapidement l'incident, malgré son caractère incroyable, à son supérieur et aux gendarmes.

En fait je suis certain que cette entité peut n'avoir jamais eu de réalité physique alors que le témoin peut l'avoir réellement vue! Alors c'est une hallucination? Non même pas... Et il n'est pas question non plus d'invoquer ici une quelconque projection mentale ou holographique provenant d'extra-terrestres. Alors un extra-terrestre passant par une porte temporelle? Non plus. La chose est, comme d'habitude bien plus simple. Enfin si l'on peut dire car un certain nombre de coïncidences furent nécessaires pour que plusieurs objets , physiquement réels, créent une entité virtuelle par pure illusion optique. Pour bien comprendre, imprégnez vous du plan des lieux...



Hypothèse : Lorsque le gardien est assis, il a dans son dos un mur qui lui cache ce qui constituerait la tête de l'entité : un globe d'éclairage de la pelouse. Son corps serait probablement un petit arbuste encore vert à la silhouette trompeuse (voir photos 1 & 2), ou un autre qui se trouverait, près du mur, sur l'axe du trajet optique du même côté que le globe. Les petites lumières autour de la silhouette seraient probablement les petites feuilles ou aiguilles (vertes!) de l'arbuste et/ou de petites gouttes d'eau (pluie,rosée) qui reflèteraient l'éclairage extérieur. Quant au disque lumineux au sol, il ne serait que la zone de pelouse (verte) plus puissamment éclairée, située autour et à proximité du globe. On pourrait s'étonner de la dominante verte de la lumière observée mais il s'avère que les vitres sont teintées. L'information manque sur le type de filtre mais même les meilleures enquêtes ont leurs lacunes, surtout si elles n'ont pas été menées dans l'idée de vérifier diverses méprises possibles.

Comment ces éléments distincts ont pu s'associer pour prendre l'aspect d'une entité lumineuse? Un petit croquis, quoique très approximatif sur les lois de l'optique et les distances réelles, valant mieux qu'un long discours vous présente deux options possibles pour un reflet.




Dans ce cas, la présence du mur fait que le reflet du globe n'est visible que dans une zone très limitée de la pièce. Pour simplifier, la baie vitrée aurait fait office de rétroviseur sans que le témoin en prenne conscience. Vu le nombre de baies vitrées, miroirs potentiels, on peut même envisager des reflets plus complexes que celui-ci. Ce truc est utilisé dans les spectacles, notamment de magie, pour faire apparaître et disparaître un fantôme sur scène. Le hasard peut lui aussi parfois jouer de bien jolis tours! En faisant une reconstitution exacte du trajet, en hiver à la même heure sur les lieux, l'enquêteur aurait peut-être lui aussi pu voir cette entité fantômatique apparaître et disparaître en défiant les lois de la physique (alors qu'elle n'existerait que grâce aux lois de l'optique!). Mais cette reconstitution n'eut pas lieu puisqu'à cette époque (comme encore aujourd'hui malheureusement) bien peu d'enquêteurs allaient au-delà de la simple description des évènements. De plus l'idée que de nombreuses observations insolites pouvaient n'avoir qu'une explication prosaïque n'avait pas encore fait son chemin ni ses preuves.

Restait à retrouver le témoin afin de lui demander, entre autres choses, son avis sur cette explication et même s'il n'aurait pas eu l'occasion de revoir son entité lumineuse quelques temps plus tard...en reprenant la même position sur son siège. Malheureusement M.Hermann n'était pas localisable grâce au minitel. Bien des questions resteraient donc sans réponse.

Tout n'était pas perdu puisque l'enquêteur était encore localisable. Un contact épistolaire permit de lui demander diverses informations complémentaires et d'échanger ensuite nos points de vue, divergents. Chose suffisamment rare en un tel cas de figure, l'intelligence et le pragmatisme l'emportèrent sur les convictions de chacun afin de vous présenter des documents inédits.

Voici deux photos prises par E.Thomas, le 25 février 1977 (ci-dessous) qui nous montrent les lieux de l'observation. Sur le plan d'enquête quelques détails de l'environnement sont absents : Le sapin situé à droite du globe et les deux petits arbustes situés de chaque côté de l'allée, près de l'entrée du hall. On notera aussi la présence d'arbustes nus avec tuteurs (à gauche photo1, au fond près de l'usine photo2) ainsi que trois câbles sortant d'une fenêtre et longeant l'angle de l'allée.



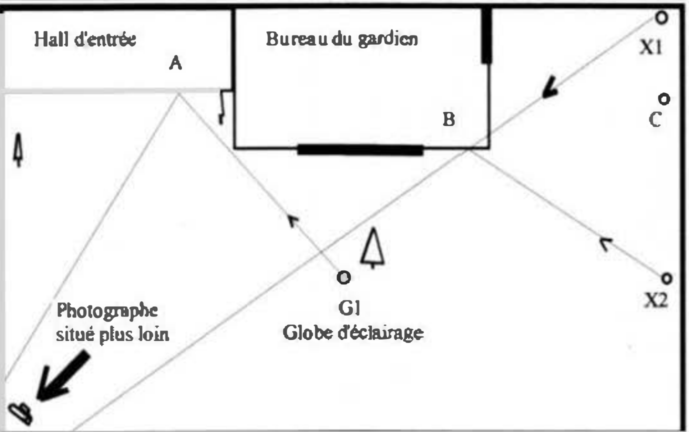

PHOTO 1. (E.Thomas) Vue sur la loge vitrée du gardien qui porte le sigle MG et sur la pelouse en cours d'aménagement où sont plantés quelques jeunes arbustes (grosses flèches). Des câbles électriques posés au sol (flèches inclinées) se dirigent vers la droite de la photo.

PHOTO 2. (E.Thomas) Vue depuis la pièce du gardien en direction de l'endroit où fut située l'entité lumineuse. Le sol environnant porte de nombreuses traces de passages et de roues (brouette?) . Les deux petits arbustes proches sont visibles (dont un partiellement en bas à gauche) ainsi que les trois câbles sortant d'une fenêtre.

La photo 2 montre un point de vue qui n'est probablement pas celui du gardien au début de l'observation d'après le plan et l'enquête. Cette photo fut apparemment prise debout et très près de la deuxième partie de la baie vitrée (montant séparant les deux baies visible à gauche et mur de l'usine à droite) alors que le gardien était au début de l'observation plus en retrait, assis et s'étirait en arrière (plus à gauche de la prise de vue). Nous regrettrerons de ne pas avoir cette photo prise depuis son siège car elle aurait pu contenir la preuve de la validité ou de l'invalidité de l'hypothèse proposée ici. En effet, même de jour les baies vitrées auraient pu reflèter les divers élements du paysage ... dont un globe superposé à un arbuste. Comme quoi un mystère peut ne tenir qu'à peu (environ 1 mètre d'écart ici) et subsister à cause de l'absence d'une reconstitution très très fidèle dans l'espace et le temps. Il est fréquent de constater qu'un petit détail dans l'environnement du phénomène et du témoin permet, à celui qui le veut, de comprendre une observation.

En examinant minutieusement la photo 1, prise de jour, j'ai justement découvert la présence de deux reflets de globes d'éclairage qui soulevaient un nouveau mystère! L'un d'eux (noté B sur la photo ci-dessous) ne peut pas, d'après les lois optiques en vigueur sur notre planète, être un reflet du seul globe repertorié sur le plan d'enquête. Il faudrait donc, sauf erreur de ma part, qu'il y en ait au moins un autre (chose plausible quand on regarde le plan des lieux). Et cet autre globe serait encore mieux situé, angulairement parlant, pour provoquer une méprise! La forme blanche (C) discernable derrière les branches du sapin pourrait aussi être un troisième globe...




De l'endroit où fut prise la photo 1, il est normal de voir le reflet A mais a priori impossible de voir le reflet A comme étant celui du globe G1. Il est donc nécessaire d'envisager la présence d'un autre globe G2 (au moins) pour expliquer l'image ou reflet visible en B. Soit il s'agit d'un vrai globe situé en X1 et vu au travers de l'angle de la baie vitrée de droite, soit il s'agit d'un reflet d'un globe situé en X2. Un globe G3 est aussi probable en C. Voir schéma ci-contre.

Une troisième photo (prise le 25/02/77) sur les lieux montre que le sapin est soutenu par un bâton de bois mis en oblique. Ceci serait l'indice d'un arbre planté depuis peu et encore mal enraciné. On constatera alors que sur la photo 1et 2 des longs tuteurs sont visibles pour soutenir de jeunes plants. Tout ceci amène à penser que cette zone aurait été aménagée assez récemment par un horticulteur dont on verrait encore sur le sol les traces d'activité (sur tous les clichés). On pourrait alors penser que le petit arbuste aurait pu être protégé du froid par un plastique le temps qu'il s'enracine et s'acclimate au sol local. Ce plastique, faisant le corps brillant, aurait été retiré quelques temps après et ne serait plus visible sur la photo prise en février. Ceci présuppose que cet arbuste ne possède pas de feuilles persistantes. Mais là encore aucune information ne nous permet de trancher, à moins de retrouver l'horticulteur (et qu'il ait une mémoire d'éléphant). Il est plausible que ces arbustes soient une "nouveauté" dans l'environnement du gardien.

La présence de trois cables électriques de grosse section paraît plus probable que celle de trois tuyaux d'arrosage! Reste alors à savoir quel peut bien être l'usage de ces câbles d'alimentation installés de manière visiblement très temporaires. Est-ce en rapport avec un (ou trois) globe(s) d'éclairage extérieur(s) en cours de réparation ou d'installation temporaire (d'autant qu'un câble va dans une direction compatible avec un globe situé en X2)? Une panne ou un branchement temporaire expliquerait peut-être que le gardien n'ait pas revu l'"entité". Il aurait aussi été important de savoir depuis combien de temps le témoin était employé dans cette entreprise pour savoir s'il était familiarisé avec les jeux de lumière. Faute d'approfondissements à l'époque, nous en resterons aux conjectures.

Sur une copie de la page du carnet journalier du gardien, on peut lire diverses choses :
-Son travail débute bien à 6h (pour une journée de 12heures). Lors de son récit le gardien précise qu'il *"s'étirait pour se dégourdir un peu"* lorsqu'il a vu l'entité. Ceci est l'indice d'une vigilance momentanément endormie ou d'un "coup de pompe" matinal similaire à celui d'après repas (postprandial). D'après l'enquête ses horaires semblent réguliers et non en "3/8".

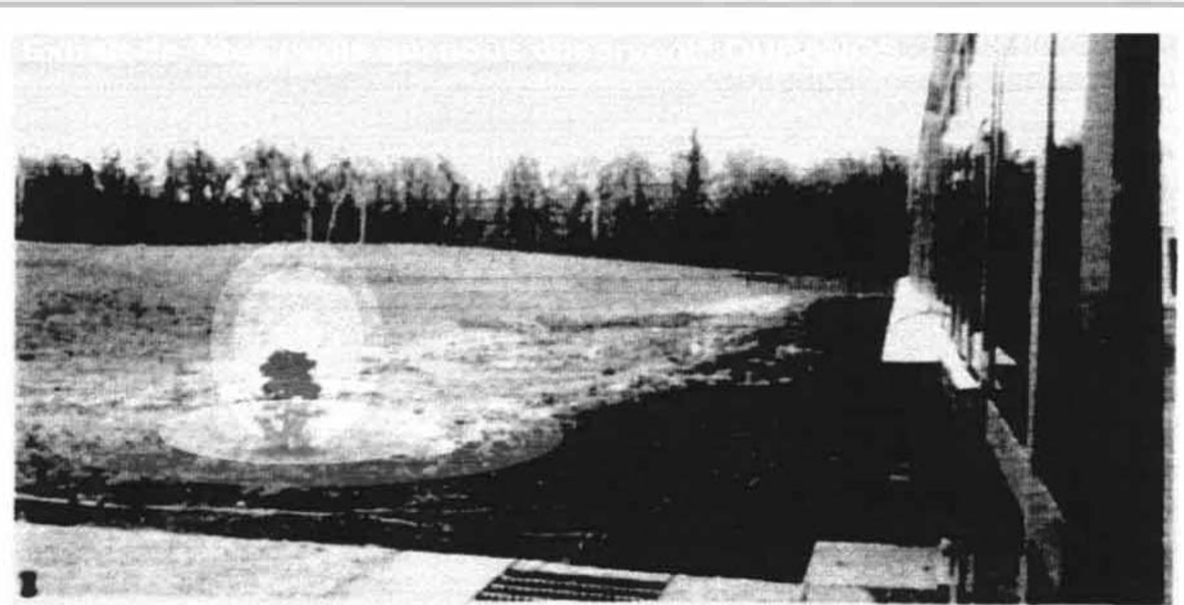
-Entre 6h00 et 7h00, il notera trois fois *"relevé des températures intérieur/extérieur"*. On regrettera qu'il ne les ait pas notées pour savoir s'il pouvait y avoir un gel. L'enquête ne précise pas plus les conditions météorologiques de l'observation. Rien ne prouve mais aussi rien n'exclut qu'un arbuste soit couvert de givre, de pluie ou de rosée, chose qui permettrait d'expliquer aisément la présence de petites lumières brillantes sur le contour du corps de l'entité. Ce serait l'arbuste visible sur la photo2, éclairé par le globe G1, qui donnerait cet effet que chacun peut observer sur un arbre humide éclairé par un lampadaire proche.
-On y lit aussi la preuve qu'il a signalé, à 7h25, cette intrusion à ses supérieurs, au risque d'être pris pour un halluciné. Le canular est donc absolument exclu dans cette affaire enquêtée par la gendarmerie (mais qui n'a pas fait l'objet d'un P.V). L'observation a eu lieu entre son retour à 7h05 d'une ronde (durée 25mn) et la notification de l'appel concernant l'entité à 7h25.

A la lumière de ces informations supplémentaires, voici comment les choses auraient pu se dérouler :
Il fait encore sombre. Le gardien assis et montrant quelques signes de fatigue voit, en prenant une posture inhabituelle, le reflet d'un globe se superposer visuellement sur la silhouette d'un arbuste scintillant (à cause d'un plastique ou des conditions météo) situé à quelques mètres de lui. La baie vitrée teintée augmente le contraste et atténue la luminosité du globe d'éclairage situé dans son dos. L'obscurité ne lui permet pas d'apprécier avec fiabilité la profondeur (distance) et les contours. Comme par hasard, cet arbuste, d'une taille approximative de 0,70m et situé à environ 6 mètres de lui, correspond avec la taille angulaire d'un être de 1,70m situé à 20mètres environ. Le cerveau du témoin, préparé à l'idée d'un intrus éventuel, réagit comme s'il était face à un personnage réel. Il n'est pas question ici d'extra-terrestre, ce qui incline à penser que le témoin était peu influencé par le thème ufologique (L'information manque ici aussi pour vérifier cette thèse).

M.Hermann se lève d'un bond, reste stupéfait quelques secondes et, pour en avoir le coeur net, va directement vers la sortie (sans regarder à nouveau l'entité). Il contourne le local du bureau et perd donc de vue la silhouette lumineuse. Il l'aperçoit à nouveau fugitivement, probablement en regardant instinctivement au travers de la baie vitrée faisant l'angle. Il se situe alors en prolongement de l'axe optique du reflet. La seconde suivante, il a franchi le coin du bâtiment. Et là tout a disparu puisqu'il n'y a plus aucune vitre entre lui et le point où il pensait situer l'entité.

Essayez de positionner l'arbuste sur le plan d'enquête. Vous constaterez qu'il se situera sur, ou très près, de l'axe "témoin-entité" (voir cet axe ajouté sur le plan original). Ce constat, qui n'était pas possible avant d'obtenir les photos inédites d'Edmond Thomas, étaie sérieusement la validité de l'hypothèse proposée. Le sapin, tel qu'il est situé un peu plus à gauche du globe G1 (photo1), ne peut masquer cet éclairage ni même celui provenant d'un autre globe éventuel situé en X1 ou X2.

En septembre 1997, je fis part à Edmond Thomas de mes déductions, sur la base de ses photos, relatives à la présence très probable d'un ou deux globes non mentionnés sur son plan en des endroits bien précis. Il m'informa qu'il était retourné sur les lieux le 25 février 1998 à 14h et avait constaté (entre autres) les faits suivants :
*a/ Il existe bien un deuxième globe G3 (situé au point C sur la photo ou X1 sur le schéma). E.Thomas ne se souvient pas s'il existait ou non en 1976.*
*b/ Un troisième globe G2 est aussi présent à "9,60m de l'angle du batiment et sur la même ligne que G1". Le globe G1 est a "4.43m du centre mur sous le sigle MG". L'enquêteur a constaté que les globes G1 et G2 ont tous deux une embase béton altérée par le temps de manière similaire. Le globe G3 est fixé sur une tige assez souple.*
*c/ E.Thomas confirme se souvenir de la présence de câbles, de traces de piétinement et de roues sur ce qui était à l'époque un "chantier au milieu de la campagne".*
*d/ Il n'a pas pu reprendre de photos des lieux puisque l'entreprise, actuellement située sur une ZIRST, travaille sur un domaine sensible: le matériel électronique de sécurité et de haute précision. L'aménagement intérieur du local a été modifié. Un mur remplace désormais la baie où l'on voit le reflet A. Une partie de l'allée dallée visible sur la photo n'existe plus.*



*Vue prise depuis le bureau de surveillance de M. Hermann. C'est au bas de la pelouse en pente, à 14 mètres environ du petit arbre situé au premier plan, que M. Hermann a aperçu la forme verte (photo Ouranos)*

**Photo-montage reconstituant l'entité...virtuelle. EMT**

Force est de constater que mes hypothèses et déductions à distance sur le nombre de sources d'éclairage étaient bonnes. Ces nouvelles données permettent de conclure que le globe G1, qui m'avait mis sur la piste, semble moins bien placé que G2 et G3 pour une réflection dans le local. La probabilité de méprise devient quoiqu'il en soit plus grande avec trois globes et autant de baies vitrées dans lesquelles peuvent se créer des reflets multiples encore plus complexes.
Comme je le présumais, le câble électrique qui courait sur la pelouse se dirigeait bien dans la direction d'un globe (G2) réellement existant. Cette installation temporaire a-t-elle eu un lien avec la non réapparition de l'entité entre la première observation et le 25 février 1977, date du passage de l'enquêteur sur le site? Ce globe était-il déconnecté? Ces globes s'éteignaient-ils à heures fixes ou grâce à une cellule photosensible en fonction de l'éclairement ambiant? Depuis quand étaient-ils en fonction? Nombreuses sont les questions qui resteront sans réponses. Je rappellerai pour finir que le gardien parla "d'un halo jaune-orange de deux mètres de diamètre". Si les globes éclairaient à l'époque, et peut-être aussi aujourd'hui, de cette couleur (sodium) la probabilité serait encore plus forte pour que mon raisonnement soit le bon...

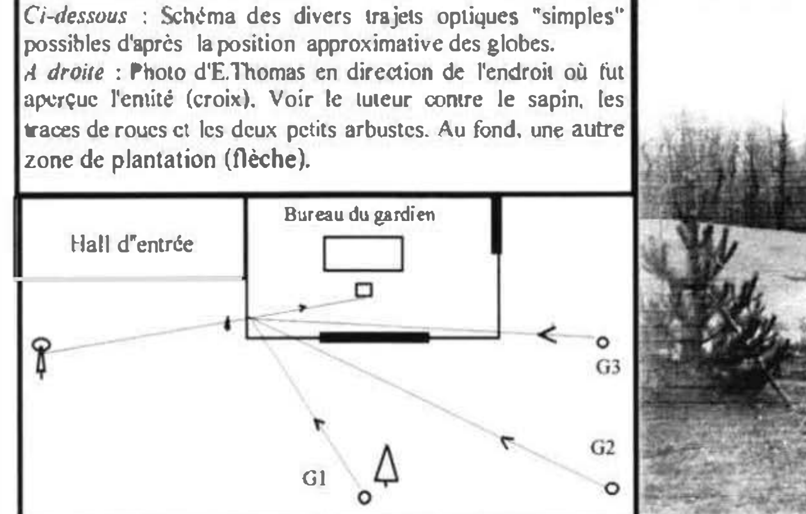
S'il m'est bien difficile de prouver une méprise par reflet sur une baie vitrée teintée, surtout 22 ans plus tard et à plus de 500km du lieu, il sera désormais encore plus difficile pour quiconque de prouver qu'une telle méprise est improbable. Considérer cette vision comme un fait réellement étrange en soi est donc un pas qu'il n'est guère raisonnable de franchir vu le manque de vérification des diverses pistes plausibles que je viens d'exposer. Pistes toutes bien plus probables qu'une apparition holographique (tests de la firme M.G?), qu'un E.T ayant égaré sa soucoupe entrain d'espionner notre technologie de pointe ou, plus amusant encore, qu'un espion rusé déguisé en E.T lumineux pour ne pas être suspecté.

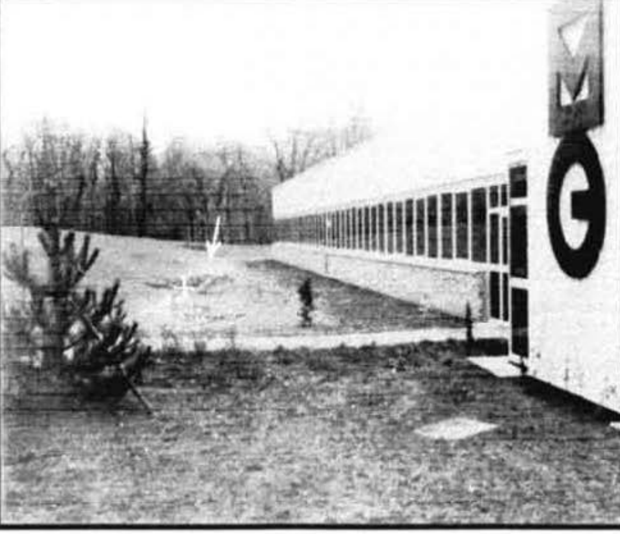
Ce cas fut inséré dans une revue et un livre ufologiques alors qu'il n'existait aucun lien concret ou testimonial avec les objets volants non identifiés. Il n'en reste pas moins un beau cas d'école qui démontre encore qu'une enquête (même plus documentée que la moyenne) sur un fait insolite, ne peut se passer d'une recherche de méprises, de prises de vues variées et d'une reconstitution minutieuse dans les mêmes conditions d'éclairement que le témoin. Et s'il s'agissait bien d'un reflet, cela nous montrerait qu'un fait vécu ou vu n'implique pas sa matérialité mais aussi que la casuistique ufologique, passée et présente, mérite rétrospection et réflexion. Telle est mon optique au vu de la conclusion publiée dans Ouranos n°20 :
"*...apparition ayant très certainement un lien avec un phénomène de matérialisation et de dématérialisation, ou de projection d'image.*"

E.Maillot le 26/12/97

Remerciements à E.Thomas pour son aide et son ouverture d'esprit.

*Ci-dessous* : Schéma des divers trajets optiques "simples" possibles d'après la position approximative des globes.
*A droite* : Photo d'E.Thomas en direction de l'endroit où fut aperçue l'entité (croix). Voir le tuteur contre le sapin, les traces de roues et les deux petits arbustes. Au fond, une autre zone de plantation (flèche).



## COMPLEMENTS DE DERNIERE MINUTE SUR MEYLAN

Edmond Thomas, après lecture du texte précédent qui lui fut transmis pour commentaires éventuels, m'a transmis quelques remarques et informations qui méritent d'être exposées et discutées :

***Je suis étonné que vous n'ayez pas repris, pour avis, le récit du témoin, relatif au crépitement de son poste radio "comme s'il allait exploser". Ce détail peut paraître anodin, surtout dans un tel lieu, mais comment expliquer que cette chose n'ait pas eu lieu une autre fois, avant ou après l'observation? Cette constatation méritait, je pense, d'être étudiée. A quoi pensez-vous attribuer ce phénomène inhabituel pour le témoin?***

Question pertinente. Ma contre-enquête est focalisée sur l'entité pour savoir si ce mystère était solide. Si tel avait été le cas, les parasites auraient pris une importance réelle. La méprise étant probable, il semble que le lien causal soit non démontrable et très improbable. En cas de méprise, le crépitement est tout à fait explicable soit de par le lieu (entreprise d'électronique), soit par le passage d'une mobylette sans antiparasite passant dans les environs. Mais effectivement cela devrait probablement s'être reproduit. Toute la question est de savoir si le témoin aurait eu une bonne raison d'y prêter autant d'attention pour s'en souvenir. Nous souvenons-nous de la dernière fois où notre radio ou notre TV a été parasitée? Peu probable s'il n'y avait pas un événement concommitant notable. Ainsi fonctionne la mémoire ...avec ses trous et ses a priori sélectifs. Il est en tout cas important de ne pas confondre lien temporel ou spatial (une coïncidence) et lien causal en ufologie comme ailleurs. (Voir cas avec champignons poussant là où aurait été vu un ovni,dans ce numéro).

***Les arbustes ne dépassaient pas 50 à 60 cm de hauteur au plus.***

Dont acte mais ceci reste une estimation subjective (comme 70cm), non pas une mesure objective fiable.

***Les arbres figurant sur la photo de dernière page ne sont pas une plantation mais une forêt.***

Totalement d'accord. Je parle des arbustes et tuteurs, en avant plan de cette forêt, visibles à la loupe au fond de la pelouse. Malheureusement difficilement visibles sur une copie scanner imprimée...Désolé.

***Je n'ai pas fait mention dans mon rapport du sapin (un pin) face au sigle M.G, parce que je n'ai pas jugé à l'époque que cet élément pouvait avoir une importance ...***

C'est bien compréhensible, vu le contexte de l'époque. Mais retenons que les petites lacunes humaines font souvent les grands mystères ufologiques. Les enquêteurs d'aujourd'hui ignorent cet avertissement maintes fois répété et n'acceptent guère d'être, comme les témoins, faillibles. Même les pontes de l'ufologie sensationnaliste ignorent la vérification de ces détails ou omissions et refusent les pistes explicatives. C'est pour eux faire du pinaillage ou du debunking. Admettre leurs erreurs est au delà de leur force, débattre aussi. Une autre époque...

***Je ne me permettrai pas de contester votre théorie qui peut être admise, compte tenu de certaines carences de mon rapport d'enquête ...***

Celui qui est le mieux placé pour contester admet, avec une humilité bien rare, la pertinence de l'hypothèse explicative proposée. Je doute que cette attitude à l'égard de mon exposé soit majoritaire dans le milieu ufologique, toutes tendances confondues. Edmond Thomas, ex-enquêteur CE-OURANOS et qui n'est pas, loin s'en faut, un socio-psychologue ou un débunker, donne là une belle leçon dont beaucoup d'ufologues, "accros au mystère" ou écrivains prolixes niant l'existence d'une majorité de méprises, devraient s'inspirer.

---

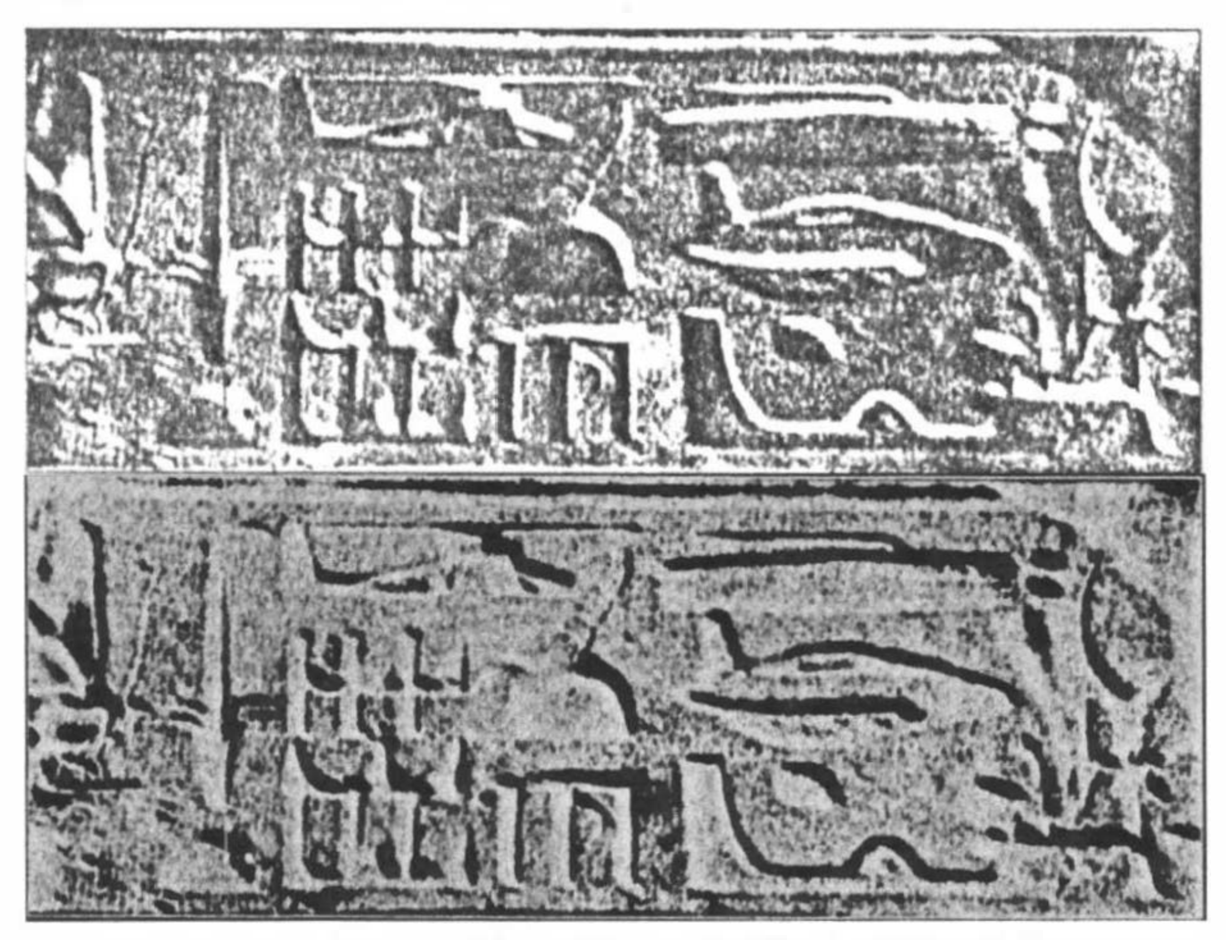
Il y a toutefois un point qui aurait pu rendre l'hypothèse reflet fragile. L'avez-vous trouvé ?

Une revue et un livre situent, contrairement à ce que l'on attendrait de réactions humaines normales, l'instant de la "paralysie" du témoin et l'examen attentif de l'entité après que le témoin se soit levé. Debout, près de la baie, il n'est alors plus dans l'axe optique d'un reflet...et ne peut donc se méprendre. Il s'avère d'après des notes transmises par E.Thomas qu'il était bien assis au moment de sa stupéfaction et qu'il s'est levé ensuite pour partir précipitemment, comme je l'ai logiquement décrit dans mon hypothèse méprise.

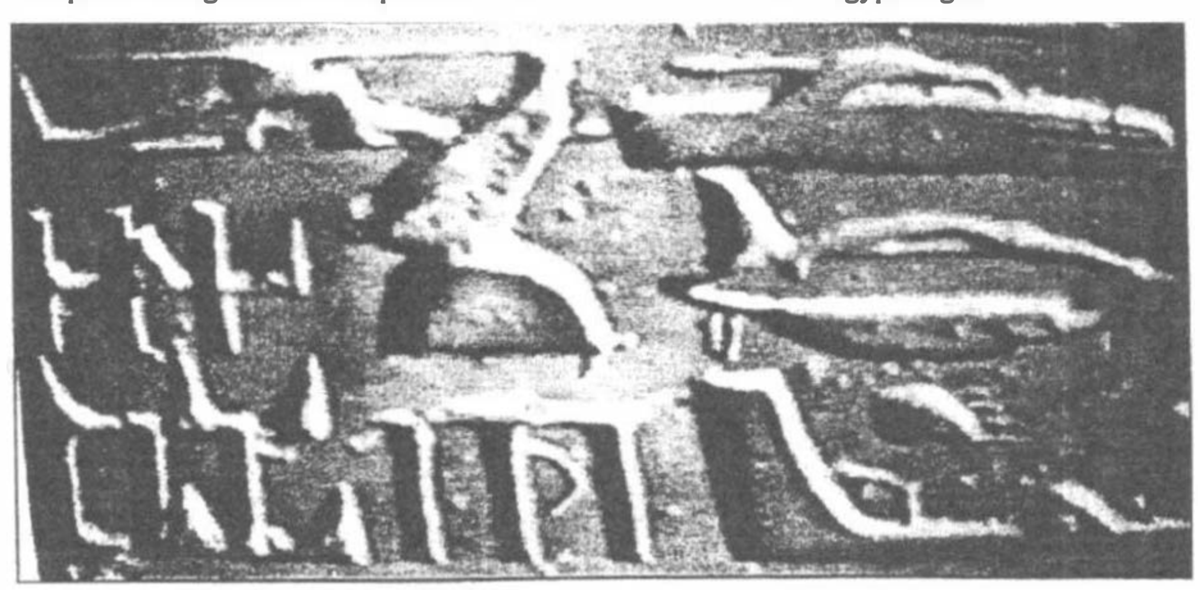
Un dernier petit détail mérite d'être connu. Le témoin indiqua aussi à l'époque que le scintillement sur le contour était partiellement asymétrique au niveau de "l'épaule" sans se rappeler quel était le côté le plus sombre. Ceci concorde aussi avec l'effet d'un éclairage situé à gauche de l'axe témoin-arbuste. Le côté gauche étant plus éclairé que le droit (côté mur d'usine).

Eric Maillot, le 1 mai 1998.

Quelques revues ont fait état de ces hiéroglyphes qui représenteraient des aéronefs modernes (hélicoptère, planeur,...). Voici en positif et négatif, le bas-relief présenté dans le courrier des lecteurs de PHENOMENA n°36.



Une autre photo (ci-dessous) fut publiée dans SENTINEL NEWS n°6. Il semble que les deux clichés ne montrent pas exactement les mêmes hiéroglyphes malgré une disposition similaire (voir détails des symboles en haut et en bas à droite ). Cela peut être dû a un trucage ou, plus probablement, au fait qu'il existerait plusieurs (deux au moins) lieux où ce texte serait visible. Les passionnés d'archéologie fantastique auraient-ils raison? Les pharaons détenaient-ils un savoir oublié et redécouvert par Ader ou Sikorsky? Ou tout simplement s'agit-il d'une méprise due à une méconnaissance de l'égyptologie?



A lire PHENOMENA, ce pourrait aussi être un faux ou une illusion. Mais aucune réponse étayée n'est donnée à la question du lecteur malgré la présence à SOSOVNI d'un linguiste, d'un archéologue, d'un journaliste d'investigation. Le rédac chef n'a d'ailleurs pas relevé l'erreur du lecteur qui écrit Abydios au lieu d'Abydos. Vérification qui ne demandait qu' un dictionnaire... Allez, va pour la coquille! Reste l'absence d'investigation minimale par simple respect du lecteur. Problème de déontologie ou de méthodologie?
A lire SENTINEL NEWS, l'encadré situé sous la photo incite le lecteur au doute et montre que la rédaction n'est pas dupe mais, là encore, aucune explication ou piste étayée n'est donnée. Pas vraiment étonnant dans ce numéro très délirant sur le thème archéofiction.

Ayant vu la question de ce lecteur curieux, je me suis empressé de faire quelques petites vérifications dans ma bibliothèque (et celle de ma fille passionnée par l'Egypte). Il me semblait avoir déjà vu quelques-uns de ces signes. Il s'avère que les trois premiers font partie d'une série de quatre, très fréquents, qui signifient en résumé "roi de haute et basse Egypte".



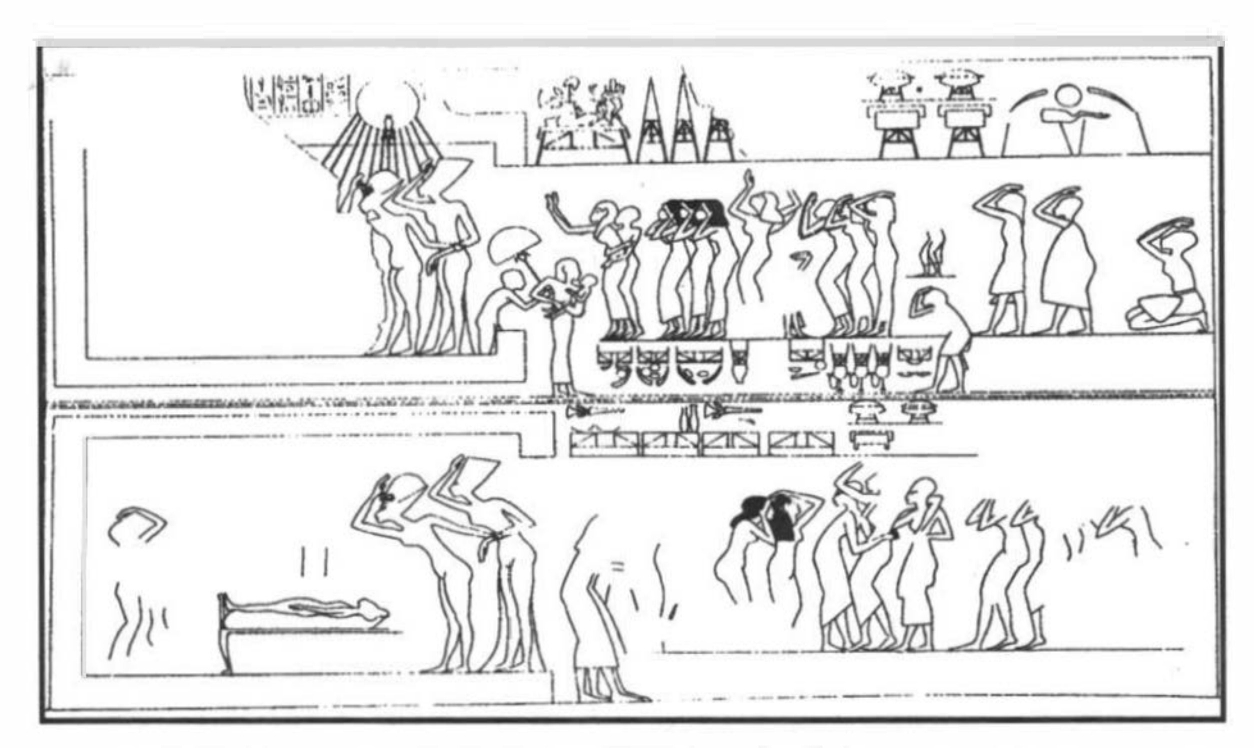
"L'abeille" est visible sur la photo extraite de PHENOMENA. C'est le premier glyphe coupé à gauche (au niveau du thorax). Suit "le roseau" avec "le demi-disque" en dessous. On peut donc penser que ce texte est relatif à un pharaon et regretter de ne pas avoir un plan plus large qui nous aurait permis de voir son nom, en général dans un cartouche. On notera sur la photo ci-contre la présence de lignes ou colonnes séparatrices qui sont absentes du bas-relief en question. Toutefois, vu le sens de regard de "l'abeille", la lecture se ferait de droite à gauche.



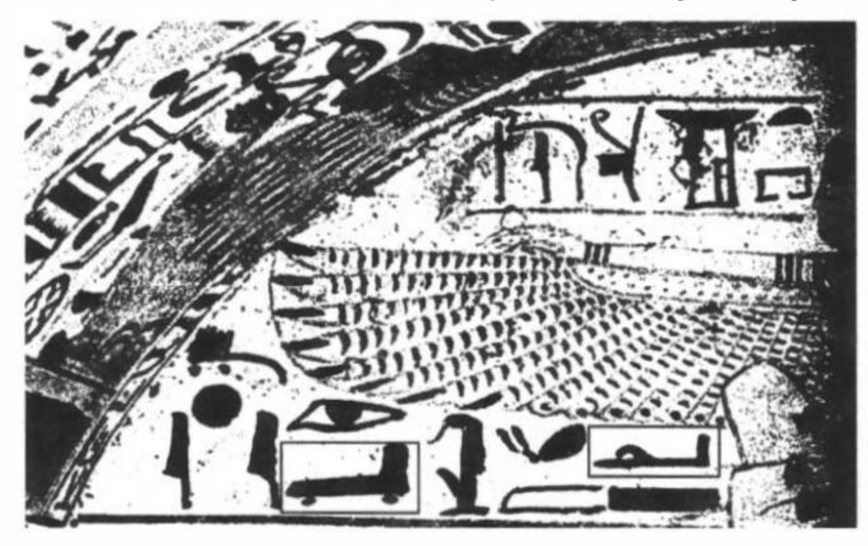
C'est probablement à cause de l'absence de ces séparateurs que des glyphes prêtent à confusion par leur proximité. L'état de surface altéré de la pierre, l'angle de prise de vue et la qualité du graveur de l'époque contribuent aussi à déformer l'aspect des glyphes. Il est connu des égyptologues que la forme des glyphes à varié dans le temps (et parfois suivant le graveur de pierre) comme nos polices de caractères sur traitement de texte. Tout ceci amène donc celui qui a plus d'imagination que de culture sur l'Egypte à voir des aréonefs là où il n'y a que des symboles d'époque, fréquemment utilisés et sans aucun rapport avec l'aéronautique.

L'hélicoptère serait constitué d'un "bras plié à angle droit " avec main à plat ouverte vers le haut (ou tenant un objet) puis d'un autre glyphe difficile à identifier en prolongement de la main. ("jambes"?)
Le planeur est une variante commune du "bras plié" que l'on trouve fréquemment sur de nombreux bas-reliefs de toutes époques.
L'avion semble constitué de la "colline" accolée avec la "bouche", tous deux au dessus d'une "coupelle". Tout comme la "main tendue", ces hiéroglyphes sont courants. Où est donc le mystère?

Amusez-vous à les trouver ci-contre ou dans des ouvrages spécialisés sur l'Egypte, voire en visitant l'exposition du Louvre.
Le CNEGU a fait une demande d'information sur ce bas-relief auprès de la société française d'égyptologie. Nous vous tiendrons au courant, dans un prochain numéro, si réponse il y a.



Certaines revues et certains lecteurs n'hésitent pas à voir dans cette fresque une preuve de plus du fabuleux savoir des égyptiens et de leur contact avec des extra-terrestres. On y voit effectivement , sur la partie supérieure, à gauche, un ovni irradiant et aveuglant les hauts dignitaires et effrayant leurs hôtes qui ont déposé leurs bijoux au sol en offrande à ces dieux du ciel. Tout en haut , des fusées et des soucoupes sont représentées posées sur leur train d'atterrissage. Dans la partie basse, on voit nettement une entité E.T, reconnaissable à son crâne hypertrophié, allongée sur une table pour être autopsiée (plusieurs millénaires avant Roswell!) ou embaumée comme une divinité pharaonique. Voilà qui confirmerait les dires d'un égyptologue anglais , Sir Joke, affirmant qu'un E.T momifié est conservé dans une salle secrète du British Muséum (salle 18) avec d'autres preuves qui sont cachées au public.



Cette salle contiendrait des engins modernes comme un petit planeur monoplace, des "rollers" réservés aux pharaons ou une voiture-fusée solaire suivant les sources. Elles se réfèrent toutes à deux glyphes (encadrés ci-contre), inscrits sous une divinité volante au fond d'une salle funéraire, qui attestent de l'existence de ces objets anachroniques.

Trève de bobards...Tout ceci n'est qu'invention pure. N'en déplaise aux férus archéo-fiction, le bas-relief présenté en haut de page existe bien mais n'est en fait qu'une "*scène de lamentation et de douleur au palais lors de la mort de la princesse Maketaton*" ! Quant aux automobiles que l'on trouverait sur des bas-reliefs égyptiens elles n'existent que dans les spots publicitaires télévisés pour Darty qui sponsorise la météo sur A2(avril 1998)... Il est aisé de raconter n'importe quoi ou de laisser planer le doute à partir d'une fresque comme celle présentée ci-dessus (extraite de "L'égypte ancienne"d'Arne Eggebrecht, p296, Ed.. Bordas 1986). On peut tout faire croire dès lors que le lecteur et l'auteur sont ignorants en archéologie ou en égyptologie, et surtout dès lors que l'envie de croire dépasse celle de comprendre, de vérifier ou de s'instruire. Il en va de même en ufologie... EMT

## DU NOUVEAU SUR L'HELICOPTERE DE SETHI Ier...

C'est grâce à l'aide de Jean Marc Gillot que nous pouvons (sans attendre le n°5) vous donner l'explication complète de cet archéomystère, connu aussi semble-t-il sous le nom d' "Abydos hélicopter mania" chez les égyptologues informés.

Suite à des recherches sur Internet, notre ami a trouvé un texte écrit par Thierry Wathelet, un de ces vrais curieux de comprendre qui ne s'en laisse pas conter. Cet internaute a contacté en mars 1998 des égyptologues via le Net. Le résultat, il l'expose brillamment sur le site :

***http://www.finart.be/UfocomHq/abydos2.htm***

Pour ceux qui comme moi ne sont pas encore connectés, voici une petite synthèse du texte:

Il prouve que le bas relief existe bien dans le temple d'Abydos, à partir de vidéos faites par des touristes sur le site.
Il signale que certains passionnés d'archéologie fantastique ont pensé y discerner un avion, un sous-marin et même... un ovni.
Il publie des répliques dessinées des inscriptions de ce bas-relief et confirme les signes identifiés dans le texte "L'archéologie fiction ignore les hiéroglyphes" de notre numéro . On y voit, comme prévu dans ce dernier texte, un cartouche situé à gauche.
Il s'interroge aussi sur une éventuelle retouche sur une photo au niveau du pouce de la "main" et d'un petit arc absent dans la pliure du "bras". Cette photo, correspondant à celle présentée aux lecteurs de PHENOMENA, ne possède pas les mêmes détails que les vidéos digitalisées, elles, similaires à l'illustration présentée dans SENTINELL NEWS.
Il reproduit les réponses, très variées, des divers égyptologues.
Parmi celles-ci, celle de Mike Dyall-Smith fournit deux informations :
1/ la pierre est altérée par érosion de sa surface.
2/ Des hiéroglyphes ont été remplis et regravés, ce sont des palimpsestes qui se pratiquaient lorsqu'un roi voulait se réapproprier le temple d'un roi précédent ou effacer sa mémoire.

Katherine Griffis-Greenberg, membre de l'Amercican Research Center en Egypte et égyptologue à l'université de Birmingham Alabama, confirme par des propos similaires mais est encore plus précise. Elle explique que c'est sous Ramsès II que ces palimpsestes ont été faits pour couvrir ceux de Séthi Ier. Elle fournit même la traduction de ces signes aux deux époques et invite celui qui douterait encore à consulter le livre de Juergen von Beckerath, "Handbuch der aegytischen Koeningsnamen, page 235 et 237...

Fin du mystère donc! Celà n'empêchera pas les récidives en ce domaine mais pour clore ce sujet, laissons la parole à quelqu'un qui pense que "*le savoir s'acquiert et qu'il ne tombe que très rarement du ciel*", c'est à dire à Thierry Wathelet qui a fait cette recherche et ce texte par "*...respect des lecteurs...*" :

***"Qu'ai-je voulu faire en rédigeant cet article? Eliminer tous les mystères de l'Egypte Ancienne? Jouer les debunkers ou le docte autodidacte? Non, pas du tout. J'ai simplement voulu montrer qu'il existe une alternative aux élucubrations de certains (...) Si certains "chercheurs parallèles" me prennent pour un debunker, c'est qu'ils n'ont rien compris à ce qui est écrit ci-dessus ou qu'ils sont de mauvaise foi."***

Je ne sais pas pourquoi, mais cela me rappelle quelque chose... et vous ? E.Maillot

# CATALOGUE D'OBJETS SUSPECTS

## EXTRAITS DU BULLETIN DE LA S.A.F./L'ASTRONOMIE 1951 > 1969

En vue de compléter mon catalogue de cas anciens "**HISTOCAT**", à la fin des années 70, je compulsais méthodiquement les nombreuses collections de revues scientifiques ou de vulgarisation, ayant vu le jour à la fin du XIXème siècle, parmi celles-ci se trouvait la revue de la S.A.F. créée en **1881** qui s'intitulera selon les périodes ***"Bulletin de la Société Astronomique de France"*** ou ***"l'Astronomie"***. Sortant du cadre strict de cette recherche, je poussais la curiosité au delà de l'année **1947**. Jusqu'à **1952** je ne trouvais rien de significatif pouvant s'apparenter avec des phénomènes aériens insolites; les météores lents, bradytes et autres bolides à trajectoire erratique semblaient ne plus intéresser personne. J'étais sur le point d'abandonner mes recherches lorsque je fus arrêté dans le N° de janvier **1953** par une "nouvelle" rubrique intitulée "***Objets suspects***", elle ne contenait pas moins de 4 relations d'observations insolites. Craignant d'avoir raté "le 1er épisode", je repris la consultation à rebours sur plusieurs mois. Effectivement en **janvier 1952**, je trouvais la relation de la séance du **16 décembre 1951** où, dans la rubrique "***Communications diverses***" se trouvait relatée, très succinctement, l'observation de Mr **Pasquier** de **Tours**.

A compter de ce numéro se ne sont pas moins de **85** relations (détaillées ou non) d'observations d'**objets suspects** dont nous trouvons trace dans les colonnes de cette revue.

Elles se trouveront également regroupées dans d'autres rubriques:

***Objets indéterminés - Objets non-identifiés - Objets insolites.***

D'autres communications (au nombre de 7) en rapport avec le sujet seront relevées dans les rubriques "***Communications diverses***" et "***Divers***", dont des articles de fond proposés à la rédaction par des membres de la **SAF**, nous remarquerons que deux d'entre-eux furent des ufologues **actifs**. L'une des communications est le fait d'une association **ufologico-politique**.

Après la publication d'un article sur le rapport Condon, en **1969**, les relations d'***objets suspects*** vont rapidement disparaître des colonnes de l'***Astronomie***, doit-on y voir une relation de cause à effet ?

Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble du catalogue des "***objets suspects***", ainsi que 2 hors-texte publiés dans la rubrique "***Nouvelles de la Science, Variétés, Informations.***" concernant les **OVNI** et le rapport **Condon**.

Gilles **DURAND**, mars 1998

~~°0@0°~~

- 1/ Extrait du Bulletin "***L'Astronomie***" de **janvier 1952**, page **23** - séance du **16 décembre 1951**.

**Communications diverses**. - M. **Pasquier**, à **Tours** (Indre-et-Loire), a été témoin du passage dans le ciel d'objets inhabituels à quatre reprises différentes et nous envoie des précisions à ce sujet. Notre collègue nous envoie également ses suggestions quant à l'invisibilité de plusieurs radiosources stellaires.

- 2/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*" de janvier 1953, pages 26 & 27 - séance du 14 décembre 1952.

Objets suspects. - Mr R. Sommer, pilote et constructeur d'avions, revenant le 19 septembre (1952) dernier de Beine à Chablis (Yonne), nous écrit:

"Je rentrais en auto, la nuit était sombre, ni Lune, ni étoiles. Etant sorti du village de Beine et après avoir roulé 5 minutes environ, notre surprise fut grande en constatant qu'un objet inconnu éclatant était apparu dans le ciel à gauche de la route. L'objet avait la forme d'une olive et la couleur de l'or; son grand axe était vertical. Le spectacle était féerique. L'apparition dura environ *cinq minutes*. Le petit axe de l'objet était légèrement plus petit que le diamètre apparent de la Lune.

Quelques instants après, j'ai visité les villages voisins, j'ai examiné les églises, craignant que cette apparition ne provienne d'illuminations, de reflets, etc..., mais c'était le calme absolu et aucune lumière marquante n'était à signaler. La route était déserte."

Mr Marc Perrot, ingénieur à Paris, signale de son côté:

"Le 28 octobre 1952, vers $17^h45^{mn}$, je me rendais de Nemours à Fontainebleau par la route nationale n° 7 et me trouvais à environ 3 kilomètres de Nemours. Le ciel situé sur ma gauche, entre l'Ouest et le Nord était très clair et bleu.

J'aperçus alors dans le ciel, donc au Nord-Ouest, un très petit nuage bordé sur le côté gauche par un croissant lumineux orangé clair: ce croissant était *de forme parfaite* et d'un diamètre égal au tiers de celui de la Lune. Sa distance, difficile à déterminer, semblait être de l'ordre d'une dizaine de kilomètres; sa hauteur au-dessus de l'horizon était d'environ 15 à 20°.

Le phénomène a duré 3 à 5 secondes, puis le croissant s'est transformé très rapidement en un petit disque lumineux orandé clair, beaucoup plus petit que le croissant, qui a lancé un vif éclat, comme la réflexion spéculaire d'un corps brillant éclairé par le Soleil couchant et effectuant une rotation, puis s'est éteint subitement.

Il n'a subsisté qu'un très petit nuage noirâtre, en forme de croix, dérivant lentement vers le Nord-Est.

Il n'y avait aucun avion dans le ciel. Aucun bruit ne fut perçu."

Mr H.Siret, surveillant de nuit à Puylaurens (Aude), nous fait part de ses observations de plusieurs objets suspects le 31 juillet et le 4 août 1952.

- 3/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", février 1953, page 52.

Objets suspects. - Observation de Mr J.Grivel, à Thiès (Sénégal) faite le 15 septembre 1952 vers 20 heures (heure civile):

"Un gros point lumineux rougeâtre apparut entre μ et 32 du Scorpion, se déplaça lentement et sans aucun bruit vers l'Est, passa près de χ du Scorpion et se dirigea vers le Sagittaire. Brusquement, entre les étoiles δ et γ du Sagittaire, il s'arrêta, puis reprit sa marche vers le Nord, puis l'Ouest et enfin disparut près de φ d'Ophiuchus. Il n'y avait aucun avion dans le ciel et aucun bruit ne fut perçu."

Le R.P. Daniel, à Carnot (A.O.F.), étant alors à Bocaranga avec 5 personnes, aperçut le 22 novembre 1952, à 22 heures, quatre disques rougeâtres, venant du Sud-Sud-Est. Ils montèrent jusqu'à 30° au-dessus de l'horizon en se rapprochant des observateurs, puis stoppèrent, devinrent blancs, décrivirent quatre cercles puis disparurent définitivement. Ils semblaient liés deux à deux par un trait brillant.

♦ 4/ Extrait du Bulletin "*L'astronomie*", **décembre 1953**, page 477, séance du **8 novembre 1953**

**Objects suspects** - Mr Claude **Pasquier**, à Tours (Indre-et-Loire) relate, avec beaucoup de détails précis l'apparition au-dessus de Tours, le dimanche 16 août (1953), vers 20$^{h}$30, de deux engins circulaires, volant très bas en émettant un bruit continu "sonore et dur" sans aucune analogie avec celui d'appareils connus.

Le déplacement était très lent, d'une rectitude absolue et les deux engins se déplacaient d'une manière absolument identique, comme s'ils étaient reliés mécaniquement entre eux.

♦ 5/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **mars 1954**, page **120**.

**Objects suspects** - Mr Em **Rivière**, instituteur à **Lunel** (Hérault), nous communique l'observation d'un objet étrange aperçu le 7 octobre 1952 de **Logrian** (Gard). Il s'agit d'un disque blanc lumineux, brillant d'un vif éclat, d'où se détachèrent trois fuseaux rouges et bleu foncé. Ces trois fuseaux se déplaçaient rapidement dans l'espace et ils devinrent vite invisibles.

♦ 6/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **décembre 1954**, page **475**

**Object suspect** - M.G **Mouillon**, ingénieur à Génelard (Saône-et-Loire), a observé le **14 octobre** (1954) à 20$^{h}$50, entre **Ciry-le-Noble** et **Montceau-les-Mines** un énorme objet enveloppé d'une flamme verte arriver au sol en chute rapide, sur une hauteur verticale de 10° environ. L'objet avait certainement plusieurs degrés de large (peut-être 5). Aucun bruit ne fut perçu.

♦ 7/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **mai 1956**, page **189**, séance du **11 avril 1956**

**Objets suspects** - Mr Bjarne **Solas** signale l'apparition d'un objet lumineux suspect observé le **13 mars** à 21 heures (T.U.) à la frontière suédo-norvégienne par 61° de latitude nord. Le même objet réapparut une heure plus tard.

♦ 8/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **mars 1957**, page **119**, séance du **13 février 1957**.

**Communications Diverses**

...

Nous avons reçu un appel de la "***Ligue anti-atomique***" (1) signalant le danger croissant résultant des infections radioactives.

Mr R.**Veillith** (2), à **Chambon-sur-Lignon**, nous envoie quatorze relations d'apparition d'objets suspects **d'août à novembre 1956** et lie ces apparitions avec le rapprochement de **Mars**.

♦ 9/ Extrait du bulletin "*L'Astronomie*", **mai 1958**, page **219**, séance du **16 avril 1958**.

**Objets suspects** - Mr Bjarne Solas nous transmet la coupure d'un journal norvégien signalant que de nombreuses personnes auraient observé un objet ressemblant à une fusée traverser le ciel le **18 mars** vers 21 heures (T.U.).

♦ 10/ Extrait du bulletin "*L'Astronomie*", **juin 1958**, page **256**.

**Objet suspect** - Mr J.**Onof**, à **Papeete** (Océanie Française) a noté le **4 décembre 1957** à 5$^{h}$15 (Temps moyen de Greenwich) le passage d'un objet d'un diamètre apparent sensible qui, apparu à l'Ouest vers 40° de hauteur, plongea verticalement dans l'**Océan**. De couleur jaune, il était éclairé

par les rayons crépusculaires du Soleil (heure locale $19^{h}15^{mns}$) et se déplaçait plus lentement qu'un météore normal.

Mr l'Abbé A Ratouil, à Ancenis, a aperçu le 25 mars (1958) à $21^{h}35^{mns}$ (heure civile) un brillant météore qui, apparu au-dessus de ρ Puppis, traversa le Grand Chien puis éclata en trois fragments.

Couleur: rouge, bleu et vert.
Chemin parcouru: 30 degrés environ.
Eclat apparent: le double de Sirius.

- 11/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", avril 1959, page 172.

**Objet suspect**. - Mr G. Heurtebize, à Fianarantsoa (Madagascar) à observé le 30 novembre 1958, à $19^{h}15^{mns}$, le passage d'un point lumineux se déplaçant rapidement parmi les étoiles. Le plan de la trajectoire était dirigé suivant l'axe Nord-Nord-Ouest - Sud-Sud-Est. Son éclat était variable et la course légèrement sinueuse.

Notre collègue pensa immédiatement au passage d'un satellite artificiel. Or le lendemain et à la même heure, le même point lumineux fut visible, suivant une trajectoire parallèle à celle de la veille, mais décalée vers l'Ouest, culminant à 45° de hauteur, au lieu de 60° la veille. Il mit environ 3 minutes pour passer de la culmination à l'horizon.

Le phénomène ne fut plus observé ni le lendemain, ni les jours suivants.

- 12/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", juin 1959, page 257, séance du 13 mai 1959.

**Objet suspect**. - Mme Jean-Pierre, à Montréal (Canada) a observé le 12 avril dernier (1959) à 10 heures (heure locale) une boule rouge foncé, se déplaçant lentement, avec une vitesse variable, à 30° de hauteur environ au-dessus de l'horizon, du Nord-Est au Sud-Ouest. La visibilité dura 7 minutes. L'objet ralentit, s'immobilisa, une partie sembla s'en détacher et tomber verticalement tandis que la partie principale reprit de la vitesse et disparut.

Plusieurs personnes, dont le mari de notre collègue, radiologiste, furent témoins de ce phénomène.

- 13/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", février 1960, page 85 & 86, séance du 24 janv. 1960.

**Objets suspects**. - Mr H. Gascon, Directeur général de l'usine Gardel, Le Moule (Guadeloupe), nous écrit:

"Je me permets de vous adresser la relation suivante d'un très curieux phénomène dont je fus le témoin fortuit le mercredi 9 décembre 1959 à $20^{h}30^{mns}$ (heure locale), soit $0^{h}30^{mns}$ T.U.

Lieu d'observation en Guadeloupe (voir nouvelle carte de l'I.G.N.).
Longitude Ouest: 61°19'10"
Latitude Nord: 16°18'35".

J'étais, après dîner, devant ma villa située en pleine campagne, contemplant le ciel qui était très pur. La Lune brillait presqu'à mon zénith et j'avais en face de moi l'étoile polaire qui se détachait très nettement sur un fond uni et se trouvait tout à fait isolée, l'éclat de la Lune ayant fait disparaître toute les petites étoiles environnantes.

Ayant fait quelques pas (une vingtaine de mètres) en direction du Sud, puis m'étant retourné le Nord devant moi, je fus brusquement saisi d'une vive émotion. Devant moi, à la hauteur de l'étoile polaire et à sa droite (voir dessin ci-joint) je vis quatre étoiles, très brillantes, qui m'ont paru au moins de $2^{ème}$ grandeur, strictement équidistantes et parfaitement en ligne droite. L'équidistance de ces étoiles m'a semblé plus petite que celle des trois rois du Baudrier d'Orion, mais placée en

ligne parfaitement droite, cette ligne m'étant apparue inclinée d'environ 30° par rapport à l'horizontale. Vous imaginez certainement ma stupeur devant ces quatres étoiles si étranges qui n'existaient pas un moment auparavant.

Puis, presqu'au même instant, une étoile filante, ou plutôt certainement un météorite* très important, apparut. Sa trajectoire partait de la direction des 4 étoiles et se poursuivait sur ma droite en un grand arc de cercle pour disparaître à l'horizon à un point que j'estime d'azimut 45° environ. Avant de disparaître, un deuxième météorite (peut-être le même qui s'est dédoublé) apparut et suivit une trajectoire parallèle. Ces 2 météorites étaient étincelants et devenaient de plus en plus gros et brillants en se rapprochant de l'horizon.

Devant ce spectacle bouleversant, je pressai le pas pour appeler ma femme, mais les quatres étoiles, tout en restant à la même place et conservant strictement leur position, diminuaient rapidement et simultanément d'éclat jusqu'à disparaître en laissant 4 petites tâches laiteuses rapidement fondues dans le ciel. Quand ma femme vint, tout avait disparu.

J'évalue entre une et deux minutes au maximum la durée de cet étrange phénomène.

Je me garderai de commenter ce que j'ai vu et que je viens de vous rapporter fidèlement. Je crois, cependant, qu'il faut retenir les points suivants:

1°. Les quatre points brillants n'étaient évidemment pas des étoiles. Un point, à la rigueur, aurait pu être une supernova, mais quatre à la fois, certainement pas.

2°. Ce n'était pas non plus des avions, car je ne perçus aucun bruit, et s'il en avait été ainsi, la disparition des feux n'aurait pas pu être aussi rapide. Par ailleurs, ces quatre points lumineux étaient parfaitement isolés et clignotaient continuellement comme des étoiles, et non par intermittence comme les avions.

Enfin, si c'était des avions, le fait que les points brillants ont diminué d'éclat sans changer de position indiquerait qu'ils s'éloignaient de moi dans la direction du rayon visuel et qu'ils auraient dû d'abord passer au-dessus de moi.

3°. Leur alignement parfait et leur stricte équidistance.

4°. L'affaiblissement simultané de leur éclat jusqu'à leur disparition.

5°. La coïncidence des météorites en provenance exactement de leur direction.

- **14/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **mai 1960**, page **211**, séance du **27 avril 1960**.

**Objets suspects** - Mme **La-Phung-Xuan**, à **Saïgon**, a observé le **14 novembre (1959)** vers 2 heures du matin, une sphère lumineuse animée d'un balancement régulier et de diamètre variable. Comme la nuit était très claire et que la Lune brillait, il s'agissait peut-être simplement d'un ballon météorologique.

Mr J.P. **Mayer**, à **Lyon** (Rhône), a obtenu une photographie étrange (sphère flanquée de traits concentriques) dont il ne peut expliquer l'origine.

- **15/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **décembre 1960**, page **534**.

**Objets suspects** - Mr R. **Tison**, à **Valenciennes** (Nord), observant la Lune le **5 août (1960)** vers $20^{h}30^{mns}$ au moyen d'une lunette grossisant 115 fois, aperçut une traine sombre, semblant onduler, qui traversait le globe lunaire (satellite artificiel ?).

Mr **Pinel**, à **Albi** (Tarn), transmet l'observation d'un objet mystérieux rencontré le mardi **2 août 1960**, à $0^{h}30^{mns}$, *à quelques mètres au-dessus du sol*, par Mr Daniel **Hiot**, à **Moringhem**. Ce dernier était en voiture et l'engin le suivit pendant près d'un kilomètre. Notre collègue a tenu à obtenir lui-même la confirmation, par Mr **Hiot** de cette étrange rencontre.

♦ **16/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **mars 1961**, page **135**, séance du **5 février 1961**.

**Communications diverses**. - Mr Bjarne **Solas**, à **Sorlandsbaum** (Norvège) signale le passage d'un objet suspect, brillamment illuminé le **16 janvier 1961** à $9^h15^{mns}$ (T.U.). Il fut visible 30 minutes.

♦ **17/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **avril 1961**, page **169**, séance du **1er mars 1961**.

**Objet suspect**. - Mr **Aquilina**, à **Alger**, nous signale que le **27 janvier 1961**, à $20^h30^{mns}$, une boule de feu, se déplaçant rapidement dans le Ciel et semblant se trouver à 500 mètres d'altitude a été observée par diverses personnes et notamment par les spécialistes de la tour de contrôle de l'aérodrome.

♦ **18/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **juillet/août 1963**, page **281**, séance du **15 mai 1963**.

**Objets indéterminés**. - Mme **Boisselet**, étant à 13 kilomètres d'**Angers**, a observé le **31 mars** à $21^h30^{mns}$ le passage dans le ciel d'un objet qui lui paraît formé de 3 parties distinctes. La durée de visibilité fut de 3 à 4 minutes.

Mr **Chevalier**, à **Béziers** (Hérault), aperçut, le **5 juin (1962)** à $2^h44^{mns}$ (T.U.) un objet rougeâtre très brillant. Magnitude apparente - 1. Il disparut par affaiblissement progressif, après avoir été visible 25 secondes environ.

♦ **19/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **février 1967**, page **68**.

**Objets suspects**. - Deux étranges phénomènes ont été visibles à **Goré** (Tchad) les **19 juillet** et **13 août 1966**. Un dessin accompagne la dernière communication (Mr René **Gaillard**, mission catholique de **Mbalkabra**)

➤ **A/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **mars 1967**, page **130**.

**Nouvelles de la Science, Variétés, Informations**. - **"L'existence "d'Objets Volants Non Identifiés" expliquée par la théorie des plasmas ?"** (voir Hors-Texte A)

♦ **20/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **avril 1967**, page **169**.

**Objet insolite**. - Le **30 novembre** dernier **(1966)** à $3^h30^{mns}$, un objet blanc brillant de grande dimension fut visible par plus de 2000 personnes à **Mbalkabra** (Tchad). Cet objet resta un certain temps immobile dans l'espace puis disparut en laissant à sa place une légère brume.

♦ **21/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **juin 1967**, page **258**.

**Objet suspect** - Mr Bjarne **Solas** signale que, le **4 mars**, entre 18 heures et 19 heures, un objet étrange, de forme allongée et entouré de points lumineux a été visible à **Tromsø** (Norvège).

♦ **22/** Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **février 1968**, page **96**.

**Objets suspects**. - Mr J. **Saugère**, à **Guéret** (Creuse) a observé avec plusieurs personnes, le **25 avril (1967)** de $19^h5^{mns}$ à $20^h$, un objet plus brillant que **Vénus**, animé d'un mouvement lent. Il parcourut 40° en une heure et cessa d'être visible à l'oeil nu bien avant $20^h$; il était de nature et de formes incertaines.

Mr **Mandré**, à Tanger (Maroc), a observé le 24 mai (1967), à 20$^{h}$40$^{mns}$, un objet de brillance égale à Echo II, allant de l'Ouest à l'Est sur une orbite peu inclinée sur l'équateur céleste, passant à un degré au Sud de l'**Epi de la Vierge**, il disparaissait peu après dans l'ombre de la Terre.

Dans la nuit du **17 au 18 juillet** (1967), de nombreux collègues ont observé la désagrégation de la fusée porteuse de **Cosmos 169**, satellite soviétique lancé la veille; citons les descriptions de MM. C. **Colério**, à **Rovertero** (Tremo), C. **Prévot**, à **Chambéry** (Savoie), H. **Cavallier**, à **Montpellier** (Hérault), M. et D. **Proust**, à **Cronat** (Saône-et-Loire), G. **Sevemer** à **Brive** (Corrèze), **Perrot**, à **Paris** et **Vedrenne**, à **Saint Maurice** (Val-de-Marne).

Mr P. **Bec**, à **Caumont** (Vaucluse) a observé le **5 septembre** (1967), à 19$^{h}$15$^{mns}$, près du zénith, une très grosse sphère réfléchissant les rayons solaires; l'objet a ensuite éclaté en une multitude de points brillants. A 19$^{h}$25$^{mns}$, plus rien n'était visible.

Mr G. **Garin**, à **Nivelles** (Belgique), a observé, le **22 août** (1967), six objets non identifiés, de 20$^{h}$28$^{mns}$ à 21$^{h}$5$^{mns}$; prenant naissance près de la Petite Ourse, ils disparaissaient moins d'une minute plus tard vers l'Ouest.

Mme F. **Parturier**, a aperçu, dans la nuit du **17 au 18 juillet** (1967), près de **Mantes** (Val-d'Oise), une quinzaine d'objets brillants, vers une heure du matin, ce spectacle a duré une minute.

- **23/** Extrait du Bulletin "***L'Astronomie***", **mars 1968**, page **146**.

**Objets suspects**. - Mr le Dr J. **Parent**, à **Enghien-les-Bains**, a observé le **22 octobre 1967** à 17$^{h}$, une boule de feu plus brillante que **Vénus**, paraissant homogène et régulière, aussi bien dans la forme que dans l'éclat, située à environ 8km, l'objet descendait verticalement et disparut en 7 à 8 secondes en laissant une traînée de fumée qui persista une trentaine de secondes.

...

**Communications diverses**. - Mr P. **Coursault** (s), à **Tours** nous envoie un mémoire sur le phénomène novalique dans lequel il expose ses idées personnelles.

- **24/** Extrait du Bulletin "***L'Astronomie***", **mai 1968**, page **249**, séance du **21 février 1968**.

**Objets suspects**. - Mr J.-L. **Dulemba** à **Bastia** (Corse) pense que les soucoupes volantes sont dues à un même phénomène lumineux que les aurores polaires, ce serait une accumulation rondoïdale de poussières cosmiques circulant dans le vide de l'espace.

- **25/** Extrait du Bulletin "***L'Astronomie***", **juin/juillet 1968**, pages **294 & 295**, séance du **21 mars 1968**.

**Objets suspects**. - Mr C. **Lascaux** à **Pacy-sur-Eure**(Eure) a observé avec deux autres personnes, le **5 février** (**1968**) à 22$^{h}$, un ensemble lumineux formé d'un noyau très intense, d'où partaient deux lignes assez courtes, mais très brillantes, surtout à leur extrémité, la vision de cet objet était intermittente, les deux branches lumineuses obliquaient légèrement tantôt à droite, tantôt à gauche et donnaient, par moment, un éclairage prolongé faisant, dans l'espace, l'effet d'un phare en temps de brouillard. Ce phénomène a disparu à 22$^{h}$45$^{mns}$, par un temps peu couvert.

Mr A. **Boeufgras** à **Genouilly** (Saône-et-Loire) a observé le **29 février** (**1968**) à 17$^{h}$35$^{mns}$, à une hauteur de 45° sud-ouest, un point lumineux de magnitude 1; aucune étoile n'était visible, l'objet allait très lentement vers l'est. Notre collègue, utilisant son réflecteur de 90mm, avec un grossissement de 33, distinguait alors un disque bleuâtre, d'une minute de diamètre, avec deux points brillants diamétralement opposés, le point supérieur était bien plus éclatant que son vis-à-vis

 intérieur; l'observation à l'instrument dura une minute, puis le disque disparut en laissant sept points d'inégale luminosité et deux nuages de fumée qui faisaient penser à une retombée de feu d'artifice. Les débris qui suivaient la même direction que le disque se scindèrent à leur tour, les deux nuages s'éloignèrent un peu l'un de l'autre et 15 secondes plus tard tout avait disparu; l'explosion du disque a été notée à $17^h48^{mns}$. Ce phénomène n'est pas en relation avec la disparition d'Echo 1 qui a continué sa route dans les semaines suivantes.

♦ 26/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **mars 1969**, pages **139 & 140**, séance du **11 décembre 1968.**

**Objets suspects**. - Mr J. **Richard**, à **Toulon** (Var), nous adresse un dessin d'un phénomène lumineux observé le **17 octobre (1968)** entre $17^h15^{mns}$ et $17^h40^{mns}$ T.U. avec un télescope 150 x 160. Au début de l'observation, l'objet, qui se déplaçait lentement vers l'Est, n'était plus visible à l'oeil nu alors que les témoins assurent l'avoir vu briller plusieurs minutes auparavant d'une lueur intense.

Mr J.C. **Catteau**, à **Roncq** (Nord), nous fait part d'une observation qu'il a faite le **8 octobre (1968)** entre $18^h41^{mns}$ et $18^h55^{mns}$ de trois objets lumineux de magnitude 1.5 environ se déplaçant à une vitesse identique, dans le même sens. Un croquis accompagne sa description.

Mr E. **Du Chesne**, à **Paris**, a vu, le **11 septembre 1968**, alors qu'il se trouvait a Die (Drôme) un objet céleste plus brillant qu'une étoile de 1$^{ère}$ grandeur. Il se déplaçait dans le sens rétrograde parcourant un demi-degré en une minute.

Le Capitaine J. **Lefebvre**, à **Laon** (Aisne), nous adresse une description extrêmement détaillée d'un phénomène observé à **Bergerac** (Dordogne) le **27 août (1968)** vers 19 heures T.U., à l'aide d'un télescope de 840 millimètres de focale. Il s'agissait d'un objet de 5' de diamètre apparent, de la forme d'un triangle équilatéral dont l'image se déformait et qui se déplaçait plus lentement qu'un satellite artificiel.

**Divers** - ...

Mr R. **Imbert**, de **Nice** (Alpes-Maritimes), nous adresse un article ayant pour titre "***Micromégas reviendra-t-il ?***" dans lequel il examine les conséquences des futurs voyages cosmiques et la pluralité des mondes habités.

...

Mr P. **Coursault** (x), de **Tours** (Indre & Loire), nous envoie deux résumés de son mémoire sur "***Le phénomène Novatique***" ainsi qu'une communication sur les neutrinos.

♦ 27/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **avril 1969**, pages **178 & 179**, séance du **15 janvier 1969.**

**Objets suspects**. - Mr D. **Roux**, à **Limoges**, nous relate l'observation, le **5 décembre (1968)**, d'un objet rouge et très brillant. Vu d'abord à 2 degrés de Saturne, se déplaçant rapidement; l'objet, pendant 1.5 mag.*, s'immobilisait près de β Cassiopée pendant 30 secondes environ, puis changeant de direction et s'affaiblissant, disparaissait près de χ Cygne. Aucune explication ne peut être donnée à ce phénomène.

♦ 28/ Extrait du Bulletin "*L'Astronomie*", **juillet/août 1969, page 325**.

**Objets suspects**. - Mr P. **Iliopoulos**, à **Marseille** (Bouches du Rhône), a observé, le **18 mars 1969**; à $21^h17^{mns}$ T.U. un objet brillant apparaissant près de Sirius. L'objet s'est dirigé vers Rigel, où il a disparu, caché par des nuages. Il était comparable à Bételgeuse, tant par l'éclat que par la

coloration. Son déplacement a duré 10 secondes environ. Notre correspondant pense qu'il s'agit de la rentrée dans l'atmosphère de la fusée Saturne V porteuse d'Apollo IX ou de la fusée porteuse du satellite russe "Cosmos" lancé quelques jours plus tôt.

Mr L. **Delpech**, à **Rennes** (Ille & Vilaine), nous relate l'apparition dans le ciel de **Condom**, le **11 mars 1969** vers $0^h15^{mns}$, d'un objet lumineux, d'un diamètre équivalent à celui de la Lune, de la forme d'un triangle isocèle. La pointe était d'un vert éblouissant, se diffusant dans le ciel. Après son passage, la base était rouge vif.

Mr **Raïth**, à **Hautmont**, a observé le **19 mars 1969**, vers 20 heures, un objet plus lumineux que la Polaire et d'une magnitude presque égale à celle de Vénus. Son déplacement, du Nord vers le Sud, était lent. L'objet ne laissait aucune traînée. Notre correspondant nous adresse un croquis du phénomène observé.

- **B/** Extrait du Bulletin "***L'Astronomie***", **juillet/août 1969**, page 331

**Nouvelles de la Science, Variétés, Informations.** - **"Enquête sur les "Objets Volants Non Identifiés"** (voir Hors-Texte B)

- **29/** Extrait du Bulletin "***L'Astronomie***", **septembre 1969**, page376

**Objets suspects** - Mr S **Casciotta**, habitant **Le Locle** (Suisse), a observé, le **3 février 1969** à $18^h56^{mns}$ TU, avec des jumelles de 50 x 12, un objet lumineux, suivant une orbite polaire Sud-Nord, qui traversa la constellation d'Orion, passant par le milieu du Baudrier en éclipsant partiellement l'étoile $\varepsilon$.

Nous recevons fréquemment des communications relatives à des observations d'objets suspects. Il semble pour une grande part qu'il s'agisse de satellites artificiels. Malheureusement, le manque de précisions ne nous permet pas de tirer parti de toutes ces observations. Citons pourtant: Mr D. **Flamand**, d'**Issoudun**. Il a vu apparaître le **26 décembre 1968**, à $19^h47^{mns}$, près des Pléiades, un objet de couleur rouge de $2^{ème}$ magnitude et qui disparut près de $\gamma$ Pégase sans laisser de traînée.

Mr P **Bulher**, de **Rauwiller** (Bas-Rhin), a remarqué le **8 mai (1969)** , vers 21h15mns environ, la présence d'un objet plus brillant que Jupiter d'une magnitude et se dirigeant dans le sens Sud-Nord avec de fortes perturbations dans sa trajectoire. Il a mis 10 minutes pour aller d'un horizon à l'autre.

Mr J. **Randon**, de **Montpellier**, a aperçu, le **12 mai 1969** à $19^h03^{mns}$ TU, une lumière blanche d'aspect stellaire et d'un éclat supérieur à celui de Jupiter. Au télescope de 114mm, sa forme rappelait approximativement un prisme grisâtre. Cet objet, immobile, se situait à la limite des constellations de la Girafe et de la Grande Ourse. Pour notre correspondant, qui a observé ce phénomène avec sept autres personnes, il s'agirait vraisemblablement d'un ballon-sonde. Le même jour, à la même heure, Mr A **Bonnaud**, à **Jaujac** (Ardèche), observa un objet lumineux, apparemment stationnaire, aux environs de Procyon.

- **30/** Extrait du Bulletin "***L'Astronomie***", **décembre 1969**, page 469

**Objets non identifiés** - Le docteur A. **Blanchereau**, à la **Vigne-Cap Ferret** (Gironde), nous fait un compte rendu, accompagné de dessins, d'un objet lumineux observé le **31 mai (1969)** entre 19h55mns et 20h45mns T.U. Cet objet était au début en direction du Nord-Nord-Ouest, à une hauteur de 30°, blanc bleuté, double; les jumelles 12 x 50 montrent deux traits brillants en V

 délimitant un quadrilatère bleu clair plus brillant que le ciel, la brillance totale était de - 6 environ. La forme a varié lentement (quadrilatère, puis triangle, puis quadrilatère). Les parties lumineuses changent de plan; la teinte est bleue claire, sauf entre 20h15mns et 20h25mns où il y a une teinte rose, puis rouge, d'intensité maximale vers 20h20mns. Décroissance régulière de la luminosité et de la surface, déplacement vers l'Est et descente vers l'horizon; dimension au début: environ 1/3 du diamètre de la Lune. L'objet a été vu par plusieurs personnes à 3km au Sud de la Vigne.Notre correspondant suppose que l'objet reflétait les rayons du Soleil (couché vers 19h41mns T.U.), ne devait pas tourner sur lui-même et n'était probablement pas un ballon-sonde, sa direction n'était pas celle des vents.

Mr L.**Cassiau**, à **Evreux** (Eure) se rappelle avoir vu, il y a une dizaine d'années en juillet vers 22h, un objet brillant dans le ciel d'**Evreux**: un discoïde (toupie sans axe) deux fois plus large que la Lune, de hauteur égale au tiers de la largeur, le dessus rouge vif, le dessous jaune. L'objet est descendu suivant la verticale, s'est immobilisé, est remonté obliquement et a disparu instantanément: le mouvement était rapide et silencieux.

Mr A. **Faure**, à **Rezé** (Loire-Atlantique), a observé le **2 juillet (1969)** à 21h33mns T.U. l'apparition d'un objet lumineux (mag.estimée 3) au Nord de la constellation de l'Aigle (déclinaison 15° N environ). Le déplacement s'est fait d'Est en Ouest: Sud d'Hercule, Serpent, Sud d'Arcturus. L'objet s'est ensuite dirigé vers le Lion, mais a obliqué vers le Nord, puis le Nord-Est, et n'a pu être suivi plus longtemps en raison de l'éclairage qui régnait près de l'observateur. Un deuxième objet identique est apparu dans l'Aigle et a suivi un chemin analogue. Un troisième objet a suivi: vu à la lunette (ouverture 77, grossissement 40) il était de couleur orangée et semblait composé de deux points rapprochés, non contigus. Les trois objets se suivaient à des intervalles de temps inférieurs à 5 minutes. Notre correspondant est d'avis qu'il ne s'agit ni de satellites artificiels, les vitesses n'étant pas uniformes, ni d'avions, en raison de l'absence de bruit, de la couleur orangée et du fractionnement en deux points rapprochés. Il estime à 3 000 km la distance à la Terre, si l'éclat des objets reflète le rayonnement solaire.

Mr F.**Mandré**, à **Tanger** (Maroc), nous écrit qu'il croit attribuer à un nuage de sodium émis par une fusée-sonde la nébulosité observée par lui le **21 décembre 1968**. Il semble, comme nous le signalons par ailleurs, que le fait était dû aux phénomènes qui ont accompagné la séparation de ***S₄-B*** d'avec ***Apollo 8***.

Mr P.**Stahl**, à **Rabat** (Maroc), opine dans le même sens. L'observation qu'il avait faite le **21 décembre 1968** n'est pas relative à un nuage de sodium de la fusée tirée dans les Landes (voir ***Astronomie* 1969**, p.268), mais l'engin ***Apollo 8***.

Mr S. **Casciota**, au **Locle** (Suisse), a observé à la jumelle 50 x 12, le **13 mai (1969)** à 21h30mns T.U., un objet qui a traversé dans le sens Nord-Sud les Gémeaux et le Cancer; sa vitesse était très grande. Un croquis était joint à la communication.

Mr J. **Rebibo**, à **Paris**, s'étonne du scepticisme que marquent, notamment aux **Etats-Unis**, certains organismes officiels à l'égard des nombreuses apparitions d'objets volants non identifiés.

(1) Association Exo/Polit-co/Ufologique dirigée par Mr Alfred **Nahon**
(2) Fondateur & propriétaire de la revue "*Lumières dans la Nuit*" jusque dans les années 80
(3) Ufologue, théoricien, [illegible]

**NB:** l'orthographe, la grammaire & la conjugaison ont été scrupuleusement respectées par rapport au document original

~~°0@0°~~

HORS-TEXTE A

★

# *Nouvelles de la Science, Variétés, Informations*

## L'EXISTENCE « D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS » EXPLIQUÉE PAR LA THÉORIE DES PLASMAS?

Depuis un certain nombre d'années, la curiosité du grand public est suscitée par l'apparition dans le ciel de ce qu'on appelle, faute de savoir mieux les définir, des « objets volants non identifiés ».

Il semble qu'une théorie assez récente puisse rendre compte de la formation de la plupart au moins de ces corps mystérieux. Certains d'entre eux pourraient n'être que des tourbillons de particules chargés électriquement et formés de cristaux de glace microscopiques. Mais ils devraient plus généralement leur naissance à la formation dans l'air de nuages de plasma. Leur étrange comportement dans l'espace serait simplement celui de masses ionisées, violemment attirées vers d'autres ensembles de charge opposée, ou repoussées par des masses de même charge. En particulier, dans les cas où ces objets apparaissent à basse altitude, on pourrait les expliquer par la formation, sous certaines conditions et au voisinage immédiat des lignes à très haute tension, de nuages de plasma, en présence de poussières microscopiques ou de cristaux de sel marin apportés par le vent et fixés sur les fils ou sur les isolateurs.

La variété extrême observée dans leur taille, leur forme, leur couleur s'expliquerait donc par la diversité des constituants des nuages de plasma.

Cette théorie, purement scientifique, semble satisfaisante au moins dans la plupart des cas, bien que certains auteurs persistent à expliquer les phénomènes par l'action supposée d'une quelconque « intelligence » d'origine inconnue... Elle pourrait d'autre part avoir l'intérêt d'aider à la découverte de certaines lois physiques encore inconnues pour expliquer le comportement dynamique des plasmas en général et de l'atmosphère terrestre (naissance et propagation des tempêtes et des ouragans, etc.). Une fois compris les principes qui règlent le déplacement brusque des « objets volants non identifiés », on pourra peut-être expliquer par exemple pourquoi et comment une quelconque perturbation tropicale est soudain amplifiée jusqu'à devenir un énorme ouragan qui se propage pendant plusieurs jours, accompagné de vents de très grande vitesse, sans que son énergie interne se dissipe dans l'atmosphère.

(*Aviation week*, 22 août et 20 septembre 1966.)

— 130 —

HORS-TEXTE B

# *Nouvelles de la Science*
# *Variétés, Informations*

## ENQUÊTE SUR LES « OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS »

Nous avons déjà signalé ici même, il y a près de deux ans (1), que des théoriciens avaient avancé l'hypothèse qu'une proportion importante des « objets volants non identifiés » pouvait être expliquée par des phénomènes naturels mettant en jeu des plasmas atmosphériques c'est-à-dire des masses de matière ionisée. Mais d'autres phénomènes peuvent être expliqués autrement : ballons sondes, échos divers au radar, météores divers, etc.

Une étude très approfondie des diverses apparitions vient d'être effectuée par un groupe de 37 savants sous la direction de E.-V. Condon à l'Université du Colorado. L'Armée de l'air américaine a consacré plus de 500 000 dollars à cette étude qui a duré plus de deux ans. Ce rapport, de près de 1 500 pages, a ensuite été étudié par une commission de l'Académie des Sciences des États-Unis sous la présidence de G.-M. Clemence, astronome universellement connu, actuellement professeur à l'Université de Yale, et ancien directeur scientifique de l'Observatoire Naval de Washington. La conclusion de cette commission a été la suivante :

« Nous sommes unanimes dans l'opinion qu'il y a eu un effort digne d'éloges pour appliquer objectivement les techniques scientifiques convenables pour résoudre le problème des objets volants non identifiés. En se basant sur les connaissances présentes, l'explication la moins vraisemblable des objets volants non identifiés est l'hypothèse de visites d'êtres intelligents extra-terrestres ».

L'étude qui a été faite comprenait l'interrogatoire de témoins, une étude de la bibliographie relative à ces objets, de nombreuses expériences de laboratoire, des études confiées à des spécialistes de météorologie, d'optique, de radar et des facultés humaines de perception. Parmi les phénomènes étudiés, on peut signaler :

— Une étude complète d'un cas de mirage radar multiple observé par de nombreuses stations de Californie en 1967 et qui a été expliqué par la présence d'une très forte inversion de température dans la haute atmosphère qui favorise l'apparition de mirages visuels aussi bien que radar.

— Une analyse d'un morceau de magnésium donné comme morceau d'une soucoupe volante qui aurait explosé au-dessus du Brésil et dont la composition des impuretés correspond curieusement à celle de produits chimiques fabriqués par une Société américaine il y a trente ans.

— Cet exemple, ainsi que quelques autres exemples d'observations radar, fait partie d'un résidu non encore expliqué. Cela a suffit pour que quelques scientifiques critiquent ce rapport. C'est le cas de D.-R. Saunders qui avait commencé par participer à l'étude de J.-E. Mac Donald de l'Université d'Arizona. Aussi bien, malgré la conclusion du rapport de E.-V. Condon, selon laquelle des études supplémentaires ne sont pas actuellement justifiées, la polémique n'est pas près de s'arrêter bien que l'immense majorité des scientifiques continue à afficher un grand scepticisme que le rapport Coudon nourrit de nouveaux arguments.

# LES OVNI DANS LA PRESSE

# LES OVNI DANS LA PRESSE

Le Républicain Lorrain
18.09.97

## MYSTÈRE ET ESPIÈGLERIES

# OVNI dans le ciel de Metz : la lune préparait son éclipse

*Fin du mystère à propos de l'OVNI messin. La trigonométrie a permis d'expliquer le phénomène observé le dimanche 7 septembre. Il s'agissait de la lune qui amorçait son éclipse totale de l'autre nuit.*

METZ.-L'imaginaire et la poésie y perdent un peu mais notre frileuse sécurité s'en trouve confortée. Depuis hier, les scientifiques de Toulouse et le gendarme Grattet de la brigade de Metz savent que le phénomène observé dans le ciel messin au moment du spectacle pyroscénique de la fête de la mirabelle n'était qu'un tour inédit que nous jouait la lune, notre planète satellite la plus intime.

Alors que l'on pensait que l'étude au Centre national d'études spatiales ne fournirait ses déductions que dans deux mois, le gendarme Grattet, qui enquête à la brigade de Metz, a pris tout le monde de court. En moins de deux jours, grâce à une exceptionnelle convergence de témoignages, à des calculs de trigonométrie poussés et après une consultation soigneuse de la carte astronomique à la date de l'observation du phénomène, il a abouti à une conclusion irréfutable.

Prenant en compte trois témoignages : celui des époux Rapp domiciliés aux Hauts de Vallières, de M. Facqueur demeurant à Coin-lès-Cuvry, tous deux ayant filmé le phénomène, et celui de M. Christian Legay, photographe professionnel à la ville de Metz, domicilié dans cette ville en Jurue, il a été possible au gendarme de situer le phénomène à la verticale du village de Gravelotte. Consultant la carte astronomique, il a découvert que la lune se situait bien à cet endroit, à 2 degrés près, en ce dimanche soir 22 heures.

A ce moment, la lune, bien qu'alors réputée « lune noire » et donc en théorie invisible depuis le sol, se trouvait à une hauteur de 9° Nord, c'est à dire assez bas sur l'horizon alors que le soleil, à l'opposé de notre système solaire, était situé, lui, à 14°. Cette configuration préfigurait, dix jours auparavant l'éclipse totale qui s'est produite au cours de la nuit de mardi à hier. Ainsi placé, le soleil éclairait, à 30 minutes d'arc, la partie inférieure de la lune qui n'était donc plus totalement « noire ».

Les renseignements recueillis auprès des services météo ont également révélé la présence d'une couche épaisse de nuages à 1 500 mètres d'altitude qui occultait le haut de l'astre des nuits et une légère frise de brume qui en voilait la base. Tous ces éléments conjugués, étrange facétie de la nature, ont fait naître dans le ciel l'image fallacieuse d'un objet ressemblant, à s'y méprendre, à une soucoupe volante telle qu'on les voit dans les films de fiction.

Les conclusions du gendarme Grattet, qui ont été transmises par téléphone au spécialiste du Service d'exploitation des phénomènes de rentrée dans l'atmosphère au Centre national des études spatiales de Toulouse, ont été avalisées par cet expert.

Voici donc la fin accélérée d'un mythe légitimement entretenu par l'exceptionnelle qualité de l'enregistrement vidéo réussi, en toute bonne foi, par M. Rapp. Le ciel messin y perd en mystère ce que nos astres familiers gagnent en espièglerie.

J.-C.H.

LE PARISIEN (YVELINES) mercredi 29.10.97 page IV



**DAMPIERRE ▶** Un couple témoin d'un étrange phénomène

# « La soucoupe volante se trouvait à 50 mètres de nous »

UN couple a vécu une aventure troublante en traversant la forêt de Maincourt-sur-Yvette, à la limite des Yvelines et de l'Essonne. Il est persuadé d'avoir croisé le chemin d'une soucoupe volante, ce que les spécialistes appellent un ovni (objet volant non identifié).

Les faits remontent au week-end dernier, mais le couple ne s'est décidé à raconter ce qu'il a vécu qu'hier, et encore sous couvert de l'anonymat. De peur d'être pris pour des illuminés. Bruno est responsable d'une association de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Samedi dernier, au petit matin, il prend la route de Dampierre pour accompagner son épouse à son travail. « Il était près de 6 h 30 du matin et la route était déserte. On a traversé la forêt de Maincourt-sur-Yvette, un endroit assez impressionnant. De loin on a bien vu quelque chose de lumineux au-dessus des bois, mais on a pensé à un avion, il en passe assez souvent par ici », raconte Bruno. Mais plus le couple se rapprochait de l'objet et plus celui-ci leur paraissait curieux.

« L'objet était immobile à une cinquantaine de mètres au-dessus des bois. On a pu l'observer assez distinctement. Je n'en croyais pas mes yeux ! Ça ne ressemblait absolument pas à un avion, mais tout à fait à une soucoupe volante. L'engin était rond, un peu plus gros qu'un hélicoptère. On distinguait nettement une lumière rouge qui tournait au centre de l'objet, et quatre autres lumières blanches situées à la circonférence », poursuit Bruno. Convaincu d'être en présence d'une soucoupe volante, il a décidé de s'arrêter sur le bas-côté pour l'observer plus en détail.

### « Il est parti à une vitesse vertigineuse »

« Dès qu'on s'est garé, l'engin est parti à une vitesse vertigineuse. Il est passé à quelques dizaines de mètres de nous, au-dessus de la maison de fer puis sur le château de Dampierre, avant de disparaître vers la forêt », précise le témoin qui s'est adressé à la gendarmerie. « Les gendarmes n'avaient pas eu d'autres témoignages. Il faut dire qu'à cette heure-là, il n'y a pas grand-monde qui passe sur cette route. Mais il y a peut-être des gens qui l'ont vu et qui n'osent pas le dire. Ce n'est pas le genre de chose qui se raconte facilement. En ce qui me concerne, heureusement que j'étais avec ma femme, sinon je suis sûr qu'on m'aurait pris pour un fou », poursuit Bruno, encore bouleversé par ce qu'il a vu. Il a d'ailleurs dessiné l'engin qu'il a observé, et désormais il a un appareil photo en permanence dans la voiture.

**Jacky GUYON**

**SAINT-LEGER-EN-YVELINES ▶** Une soucoupe volante au-dessus de la forêt ?

# Un nouveau témoignage troublant sur le mystérieux ovni

« C'ÉTAIT un truc rond qui était assez haut dans le ciel. C'était très très clair... », répète inlassablement cette habitante de Saint-Léger-en-Yvelines. Après avoir pris connaissance du témoignage d'un couple de la ville nouvelle qui pense avoir observé une soucoupe volante au-dessus de la forêt de Rambouillet, dimanche dernier au petit matin, elle se demande si ce n'est pas le même objet qui est passé au-dessus de sa maison.

« J'ai une lucarne située juste au-dessus de mon lit qui donne sur le ciel. Je n'ai pas relevé l'heure exacte, mais il était au moins 4 heures du matin, dimanche. J'étais réveillée et mon regard a été attiré par un objet étrange. Il était assez haut et m'a semblé être plus gros qu'un avion. Il volait vite, mais pas à une vitesse vertigineuse », raconte cette femme qui avoue avoir été troublée.

« C'était vraiment bizarre et je me suis demandée ce que cela pouvait être. Cela ne ressemblait pas à un avion. Je me suis dit que c'était peut-être une étoile filante. Je me souviens même avoir fait un vœu. Cela m'a tellement intriguée que j'en ai parlé, le lendemain à mes enfants. Quand j'ai lu le récit du couple j'ai tout de suite fait le rapprochement. Je pense que c'était la même chose, d'autant que j'habite de l'autre côté de la forêt de Rambouillet », poursuit-elle. Le même jour, mais vers 6 h 30 du matin, Bruno, un responsable d'association de la ville nouvelle de Saint-Quentin, accompagne son épouse à son travail. En traversant la forêt de Maincourt-sur-Yvette, le couple affirme avoir vu un objet rond comportant quatre lumières blanches sur le pourtour et une rouge en son centre qui stationnait à quelques mètres au-dessus de la forêt (« le Parisien » du mercredi 29 octobre).

L'engin a disparu à grande vitesse lorsque le couple a voulu garer sa voiture pour l'observer de plus près.

**Jacky GUYON**

# LA TRIBUNE DE L'EXTÉRIEUR




# LE CNEGU VU DE L' EXTERIEUR

Une date a retenir : le lundi 5 mai 1997, des membres du **CNEGU** et du **SCEAU** ont déposé le fonds d'archives CNEGU aux **Archives Régionales de Lorraine à Metz** dans le cadre de la mission de sauvegarde du patrimoine ufologique chapeautée par le SCEAU/ARCHIVES OVNI. Cette volumineuse documentation a pu être constituée grâce aux dons des archives des associations fondatrices du CNEGU, aujourd'hui disparues, le CVLDLN *(Cercle Vosgien Lumières-Dans-La-Nuit)* et du GPUN *(Groupe Privé Ufologique Nancéien)*. Ce fonds, consultable sur place, sera régulièrement alimenté par les dépôts des futures publications ou dossiers d'études du CNEGU.

*Références : SCEAU/ARCHIVES OVNI . B.P. 19, 91801 Brunoy Cedex - Archives Départementales 1, allée du château - 57070 ST-JULIEN-LES-METZ.*

La revue **L'ASTRONOMIE** de la S.A.F, mentionne à ses lecteurs en page 144 le dossier du CNEGU intitulé : "Opération SAROS 1976-1994. Des Ovnis reproductibles, une hypothèse vérifiée".
*Références : L'ASTRONOMIE volume III, avril 1997, page 144 - Société Astronomique de France, 3 rue Beethoven 75016 Paris.*

**INH EVIDENCE** cite la revue du CNEGU, dans son bulletin **N° 2 INH CONTACT** d'août 1997, notamment en ces termes *"... 120 pages pour ceux qui veulent rester lucides"*.
*Références: INH EVIDENCE, 81 rue Auguste Blanqui 13005 Marseille -*
*(à lire sans faute : l'excellente revue **UNIVERS OVNI** dont le N° 2 est sorti).*

La revue **PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX** proposait dans son N° 790-791 *"le débat sur le paranormal"*. Ce dossier, constitué sous la direction de Jean-Claude Pecker, présente de nombreux textes de différents auteurs sur tous les domaines des parasciences. En Ufologie, trois membres du CNEGU figurent avec deux articles. L'un sur les "mystérieux cercles" qui apparaissent dans les champs de céréales anglais, intitulé *"le cri de la locustelle le soir au fond des blés"* de Raoul Robé (page 49) et l'autre *"Enquête sur une rencontre extraordinaire"* par Christine Zwygart et Gilles Munsch (pages 49-52), traitant de la célèbre RR3 à Tronville-en-Barrois, le 03 janvier 1994.
*Références : Problèmes Politiques et Sociaux du 12/09 au 03/10/1997, Edition La Documentation Française, 29 quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07. Prix 80 f.*

Dans le restaurant "Le faux filet" rue Amsterdam, à Paris, le jeudi 30 novembre 1997, l'association **LIBRE ECHANGE** organisait un débat sur le phénomène OVNI. Gilles Durand et Raoul Robé participaient à ce débat ouvert, devant 30 personnes très intéressées. Une information sur le travail d'enquête et sur les MYSTERES DE L'EST a pu être diffusée lors de cette sympathique rencontre.

Dans son "Petit coin du Debunker", Richard D. Nolane, rédacteur du bulletin **UFO NEWSLETTER**, ironise sue Eric Maillot et brocarde R. Alessandri qui aurait, pense-t-il, le tort d'ouvrir ses colonnes à des opinions sceptiques. Il relève la petite colère de Perry Pétrakis contre Eric Maillot , intitulée "Humeur" dans **PHENOMENA**. Texte dans lequel Perry Petrakis qualifie notre N°3 de "summum de la pensée Maillot". Voir ce sujet dans ce présent numéro 4.
*Références : UFO Newsletter N°14 du 10/10/1997 - 59, chemin de la Roquette 84400 APT.*
*PHENOMENA N° 36 page 35; BP 324 - 13611 AIX Cedex 1.*

Dans sa lettre du 29/09/1997, Vincente Juan Ballester Olmos, qui a lu les MYSTERES DE L'EST grâce à ses collègues de **CUADERNOS DE UFOLOGIA**, nous *"félicite pour l'excellente qualité intellectuelle"* de notre revue et nous annonce la création de la **FUNDATION UFOLOGIA**.
*Références : Apartado de Correos 5.041 - 39080 Santander - Espagne.*


BASE SECRETE...
MÊME NOUS ON N'ARRIVE PAS À SAVOIR SE QU'ILS TRAFIQUENT LÀ-DEDANS
RR

# QUESTION D'HUMEUR ...

L'éditorial de notre N°3, signé Eric Maillot, n'a pas manqué se susciter quelques réactions épidermiques de la part de ceux qui se sont sentis quelque peu "égratignés". Aussi légitimes soient-elles, ces réactions ont à chaque fois commis l'erreur de diriger leurs foudres sur le CNEGU, sans avoir encore compris que chacun de ses membres s'y exprime en toute liberté mais aussi en toute responsabilité. L'un de ces "coups de gueule" est venu de Perry Petrakis qui, dans PHENOMENA N° 36, manifeste très clairement l'irritation que lui inspire ce qu'il définit être la "pensée Maillot".
Nous ne commenterons pas ses propos mais par souci d'objectivité nous nous permettons de les publier ici, considérant que leur place était avant tout dans nos colonnes plutôt que dans celles de sa revue, les lecteurs des unes n'étant pas obligatoirement *(et il s'en faut de beaucoup !)* ceux des autres.
De ce fait, nous lui accordons donc d'office un "droit de réponse" qu'il n'a certes pas demandé, mais qu'il n'a pas, pour sa part, eu l'obligeance d'accorder à son contradicteur, qui lui en avait pourtant exprimé le voeu par écrit ...

**Phénomèna**
*la revue des phénomènes OVNI*

**HUMEUR**

Il est rare que la rédaction de *Phénomèna* s'immisce dans des polémiques auxquelles elle se sent bien souvent étrangère. Il en est cependant une dans laquelle nous entraîne Eric Maillot, aidé en cela par le Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques (CNEGU). Le bulletin n° 3 du CNEGU constitue en effet le summum de la « pensée Maillot » et peut se résumer de la manière suivante : a tout mystère il existe des solutions prosaïques, lesquelles sont soigneusement cachées au public par ceux prêts à tout pour présenter un cas pour ce qu'il n'est pas. *Phénomèna* se laisserait donc aller à la tentation sensationnaliste et mercantile, en présentant, par exemple, l'avis d'une éco-éthologue au sujet de la trace de Gué d'Ilossus (voir *Phénomèna* n°24) ou celui d'un chercheur de l'Institut National des Sciences Appliquées (voir *Phénomèna* n°25) pour le cas du Luot. Le crime de la première ? Après avoir informé les lecteurs de l'existence des « ronds de sorcières » (traces au sol provoquées par des champignons et parfois confondues avec celles qu'aurait laissé un ovni !), ne pas avoir voulu se prononcer « *en l'absence de prélèvements suivi d'analyse* ». Le délit du second ? Avoir tenté d'identifier un phénomène filmé, pour finalement conclure : « *L'observation des images ne permet aucune affirmation sur la nature de l'objet considéré.* » A n'en pas douter, voilà de quoi pulvériser les records de ventes chez les amateurs de mystère en général et d'extraterrestres en particulier...

Pas plus que les scientifiques, les ufologues où les journalistes ne trouvent grâce aux yeux d'Eric Maillot pour peu qu'ils partagent un avis différent du sien. Quelle est donc cette « pensée Maillot » qui permet, toujours, de conclure ? Elle repose sur la multi-compétence... d'Eric Maillot. Celle-là même qui permet d'écrire, dans un édito intitulé fort à propos *Croyez ce que je dis et ne regardez pas ce que je fais*, que les cas de Valensole ou Cussac sont expliqués, sans toutefois fournir la moindre explication.

On lira aussi que les « *amateurs du CNEGU ont trouvé des solutions solides* » pour les cas de Gué-d'Ilossus et du Luot. Voyons donc de quoi il s'agit... « *Ce cas* [celui de Gué-d'Hossus] *peut désormais être considéré comme expliqué par la présence très probable d'un collectionneur, chassant illégalement des papillons nocturnes, équipé d'une puissante lampe projecteur qui aura affolé les témoins (eux-mêmes chassant illégalement la grenouille)* ». On appréciera le caractère hautement scientifique de cette conclusion et, au passage, la rhétorique, qui permet de présenter un cas comme « *désormais (...) expliqué* » grâce à la présence « *très probable* » d'un collectionneur qui n'a toujours pas été retrouvé. Que les esprits malins se gardent bien de faire remarquer que *Phénomèna* avait clairement évoqué l'hypothèse de braconniers usant d'un projecteur et interrogé à ce sujet la Direction Générale des Douanes - hypothèse somme toute plus vraisemblable que celle du collectionneur et de sa lampe. Mais ne pas conclure formellement, aux yeux d'Eric Maillot, est semble-t-il totalement sensationnaliste.

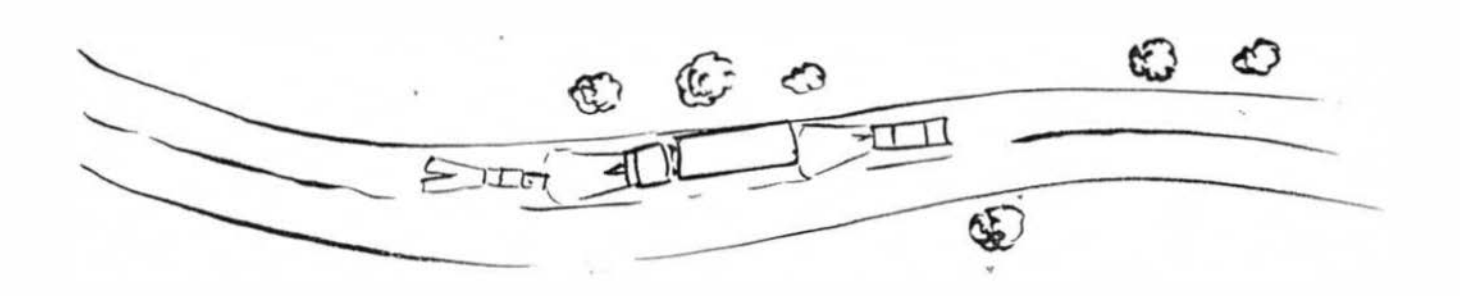
Pour l'affaire Du Luot, « *une grappe de petits ballons festifs serait une piste plausible d'investigation (...) pour ceux qui trouveraient encore un intérêt à cette vidéo banale* ». Face à une analyse scientifique et un article qui, faute d'éléments concrets, ne conclut pas, mieux vaut opposer un désintérêt dédaigneux motivé par une conclusion péremptoire, sans analyse aucune. Même si l'hypothèse des ballons avait été, là-encore, soigneusement examinée et évoquée par *Phénomèna*.

En fait, l'ensemble de la « pensée Maillot » est du même tonneau, faite d'approximations et de conditionnels où Eric Maillot, apercevant la soucoupe dans l'oeil de son prochain, en oubli l'extraterrestre dans le sien. Peut-être a-t-il du mal à saisir toutes les subtilités de l'esprit de recherche scientifique, fait de réelles investigations, d'analyses, de tâtonnements, d'hypothèses et de débats. Peut-être finalement qu'il n'en a cure puisqu'en vrai spécialiste multi-compétent, il ne tâtonne pas. Il est tout à fait certain de ce qu'il avance. S'il est un qualificatif qui n'est pas usurpé dans cette méthode-là, c'est bien celui d'amateur...

*Perry Petrakis*

LES PARISIENNES...

PAMELA TU NE DEVINERAS JAMAIS D'OÙ J'T'APPELLE...



# On a cherché l'éclair ...
# On a trouvé l'OVNI !

****

Kiss Laszlo (HUFON - Hongrie) - 1997 -
Traduction : Ildiko Hevesi *** Adaptation : Gilles Munsch

Depuis l'apparition de la photographie se répète souvent le fait qu'apparaissent sur certains clichés des taches, des formes, voire des objets, sans pour autant que l'auteur des prises de vues n'ait eu conscience de quoi que ce soit durant l'exposition. Malgré les progrès enregistrés au niveau des techniques de prises de vues et de développement des clichés, ce phénomène n'a pas disparu. Nous pouvons donc en conclure qu'une part de ces anomalies ne semble pas devoir être attribuée à de quelconques défauts de la technique photographique.
Sur les photographies et les séquences vidéo, des informations nouvelles peuvent apparaître du fait d'un élargissement du spectre observable en comparaison de celui que nous fournit l'oeil humain. Par ailleurs, certains mouvements ultra-rapides ne peuvent être perçus par nos sens mais peuvent l'être par nos appareillages. Par conséquent, ce n'est qu'en visionnant le résultat des prises de vues que ces phénomènes peuvent nous apparaître.

C'est ainsi qu'il n'était guère possible d'apercevoir le véhicule volant à grande vitesse qu'un habitant de Kazincbarcika *(NDLR : au nord-est de la Hongrie)* a enregistré en vidéo le soir du 8 juillet 1996, vers 20h15 *(HL)*.
Ce lundi là, en soirée, les habitants de cette ville et de sa banlieue ont pu observer de gros éclairs d'orage.
Depuis la fenêtre de son appartement, au quatrième étage d'un immeuble voisin de l'hôpital municipal, monsieur Lajos Giba, filme les éclairs durant une bonne dizaine de minutes, à la demande de son épouse. Il utilise pour cela son caméscope VHS-C Panasonic NV-R 50E qu'il a acquis six mois auparavant.

C'est en visionnant le film au ralenti pour mieux admirer les éclairs qu'ils aperçurent une forme sombre qui traversait très fugitivement le champ de l'objectif, de droite à gauche.
En repassant plusieurs fois la séquence, image par image, L. Giba comprit qu'il avait enregistré le passage d'un engin volant. Par l'intermédiaire d'un technicien de l'hôpital voisin, il entra en contact avec des ufologues, dans l'espoir de faire analyser le film. C'est ainsi qu'est arrivé chez nous *(NDLR : le HUFON)* ce document qui fut analysé en présence de L. Giba.

Le phénomène a survolé la bordure est-nord-est de l'agglomération avec une visibilité très moyenne.
Pour l'estimation de la distance, l'image fournie facilite les choses du fait qu'un éclair jaillit au niveau de l'OVNI, juste à la hauteur approximative du témoin. Seul le tiers arrière de l'objet demeure visible, présentant des contours nets, alors que le reste disparaît sous l'intense lumière de l'arc électrique.
Pour les mêmes raisons, les deux étages supérieurs de l'un des immeubles d'un quartier situé à proximité immédiate du phénomène disparaissent également de l'image.

Cet effet lumineux permet de trancher la question de savoir si l'objet se situe devant ou derrière l'éclair.
En réalité, un tel effet s'observe chaque fois qu'une intense lumière, située en arrière plan, empêche de voir un objet situé entre cette lumière et l'observateur. Dans une telle situation, l'objet s'observe difficilement, voire disparaît totalement.

Pour une vitesse de propagation du son considérée égale à 343.3 m/sec, à 20°C, et considérant que la durée séparant la perception de la lumière de l'éclair de l'audition de la déflagration correspondante s'élève à 5,28 secondes *(NDLR : mesuré grâce à l'enregistrement vidéo)*, nous pouvons en déduire que la distance entre l'observateur et l'éclair avoisine les 1800 mètres.

Pour ce qui est de la détermination de la distance séparant le témoin de l'objet, nous ne pouvons considérer que la hauteur du phénomène *(NDLR : l'épaisseur)* car du fait de la grande vitesse de déplacement de l'objet, la technique de prise de vue utilisée *(NDLR : vidéo à 25 images/sec)* conduit très probablement à un allongement longitudinal de la tache sombre figurant l'objet.
La hauteur du phénomène n'est pas forcément classique mais si l'on se base sur une estimation de 6 mètres en s'inspirant de certaines normes aéronautiques, le calcul aboutit à une distance de l'objet voisine de 800 mètres.
Pour une hauteur estimée à 10 mètres, la distance s'accroît jusqu'à 1300 mètres et si l'on considère l'ovni au niveau supposé de l'éclair, soit ~ 1800 mètres, sa hauteur approche alors les 14 mètres !

Pour calculer la vitesse de l'objet, sa distance étant alors supposée connue, il est nécessaire de déterminer la distance parcourue entre les repères latéraux extrêmes fournis par le champ d'observation. L'angle d'observation étant de ~ 29° pour une durée correspondante de ~ 0,4 seconde, la valeur calculée pour la vitesse linéaire est de 3700 km/h pour une distance de 800 mètres, de 6000 km/h pour 1300 mètres et 8400 km/h pour une distance de 1800 mètres, correspondant à l'endroit présumé de l'éclair.

Les altitudes calculées par rapport au sol s'établissent alors respectivement à 150, 230 et 320 mètres, *(NDLR : compte-tenu de l'élévation angulaire connue du phénomène)*.

La distance du bâtiment «étalon» pris comme référence des calculs est de 530 mètres.
Le mouvement de l'ovni a été supposé uniforme mais ce point n'est pas garanti dans la mesure où nous ne disposons que de neuf images seulement.

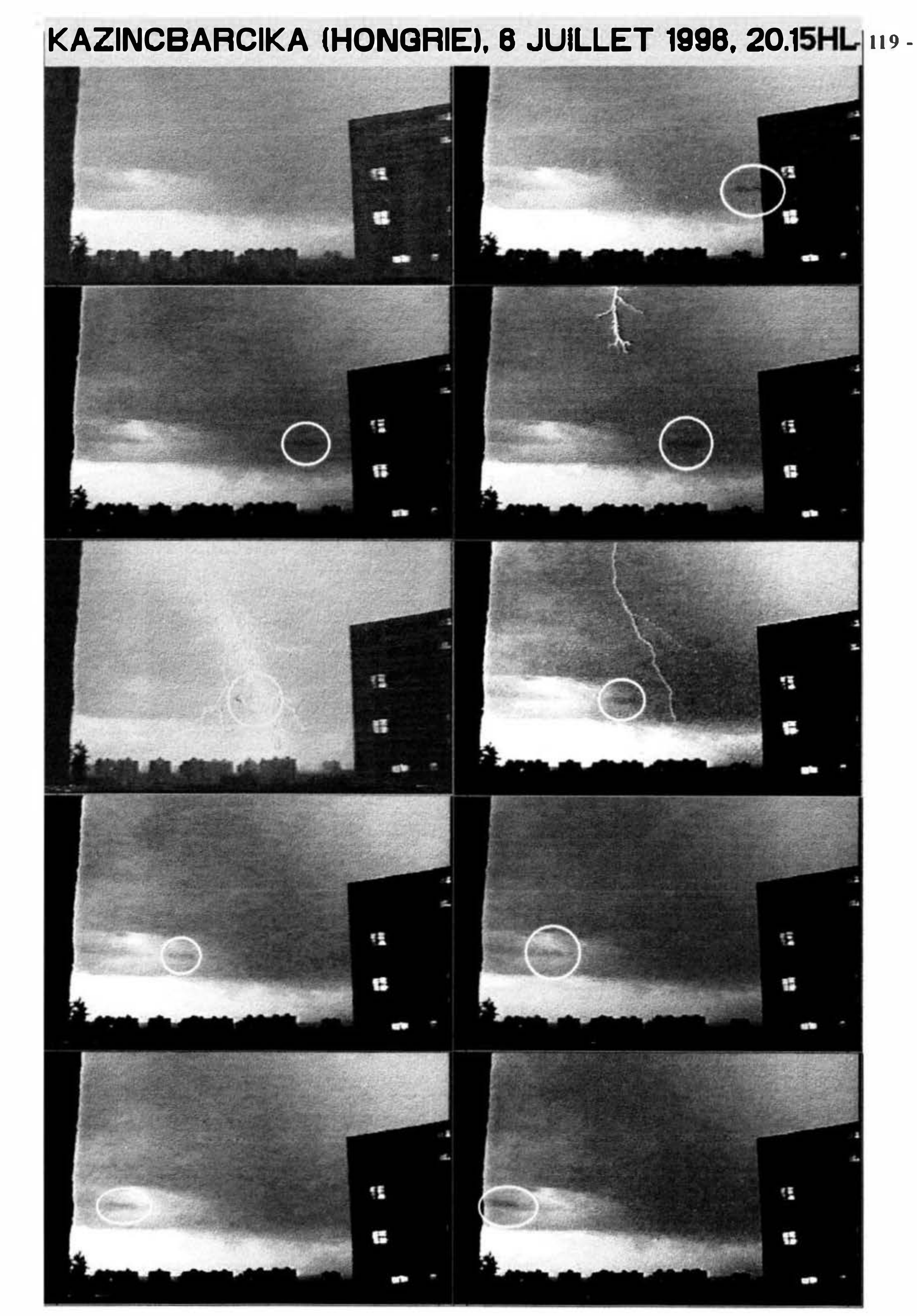
La hauteur angulaire semble augmenter d'environ 2° ce qui laisse supposer que l'objet, passant de droite à gauche, se rapprochait légèrement de l'observateur.

Sur la base des éléments mesurés ou calculés à partir du document vidéo, on peut estimer que celui-ci présente le déplacement d'un objet qui ne peut être de construction traditionnelle du fait que les paramètres minima de distance *(800m)*, de vitesse *(3700 km/h)* et d'altitude *(150m)* excluent cette hypothèse.

Sur la séquence vidéo, l'image précédant immédiatement l'éclair montre un objet volant différent de l'image habituellement donnée par un avion et sur la vue la plus contrastée, il apparaît que la forme la plus probable est celle d'un objet discoïdal.

S'il n'avait été visionné au ralenti, nous n'aurions jamais eu connaissance de ce document qui s'avère rare, même sur un plan international.
Ainsi donc, en supposant l'examen de cette manière d'une grande quantité de films ou de séquences vidéo réalisés en plein air, il est possible d'imaginer les potentialités que de tels enregistrements aient pu avoir eu lieu fortuitement.

Kiss Laszlo *(HUFON)*



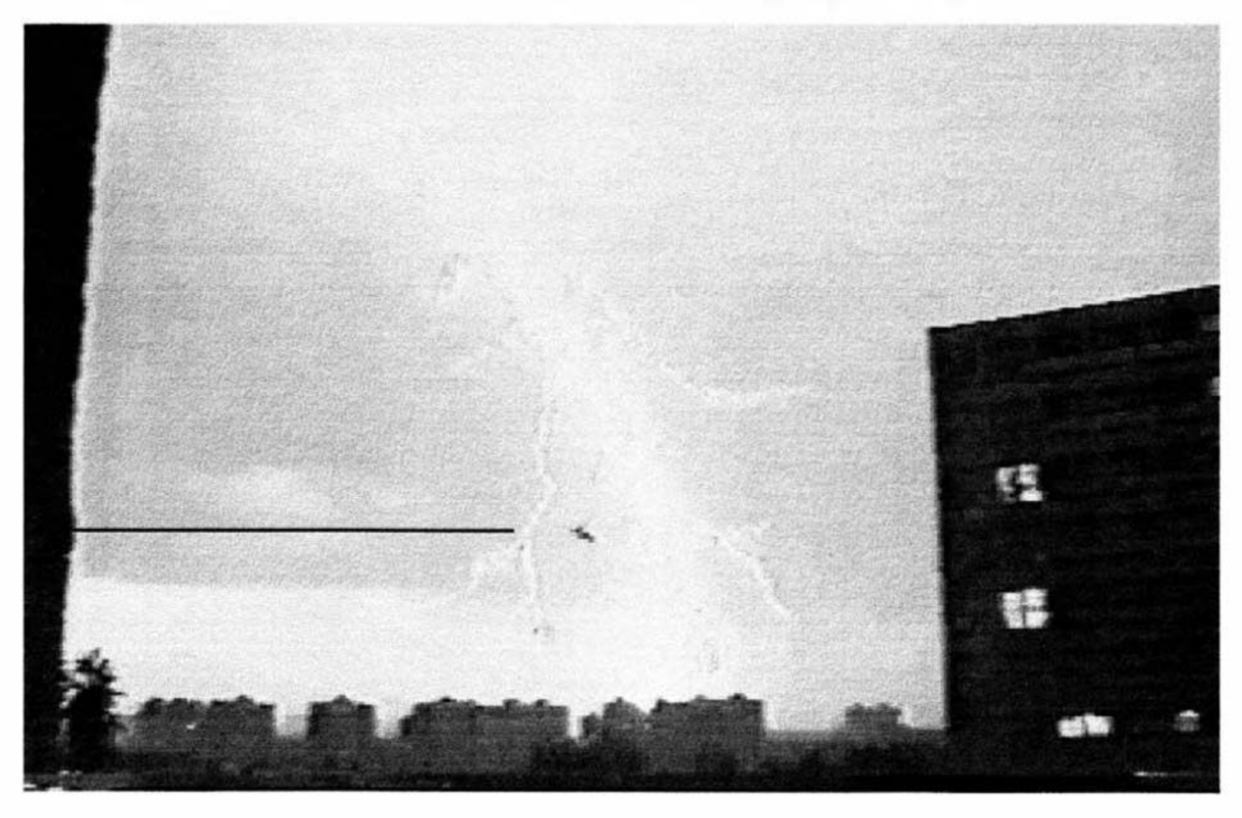

**Séquence de 10 images digitalisées extraites du film vidéo de Lajos Giba (doc. CNEGU)**

## EXTRAITS DE LA SEQUENCE VIDEO DE KAZINCBARCIKA

Voici deux images montrant le passage de l'objet, volant de droite à gauche, durant l'orage.



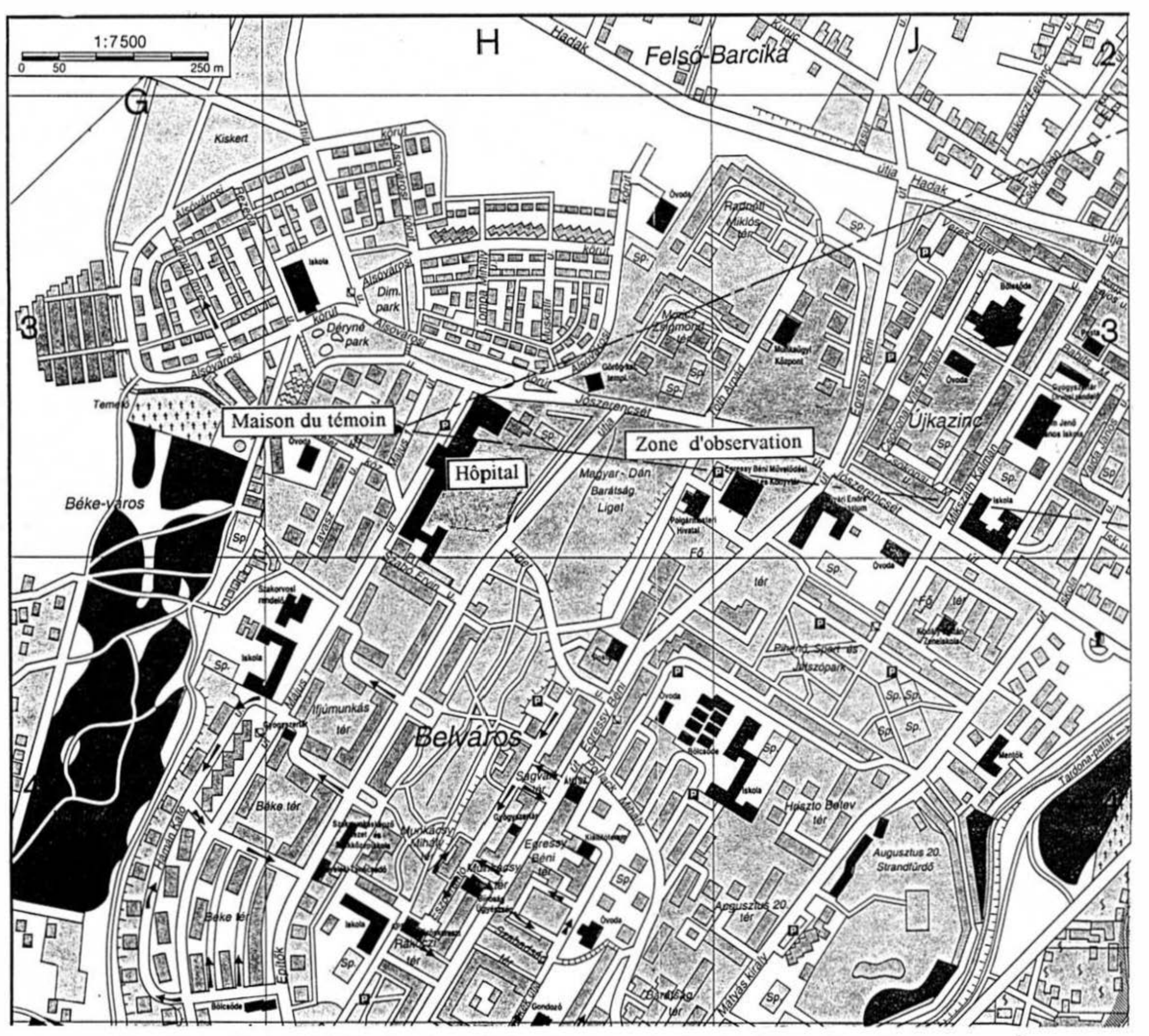
Un objet fusiforme sombre semble surgir de derrière l'immeuble de droite (ci-dessus). Puis un éclair se forme et se superpose à l'image de l'ovni allégué (ci-dessous). On constate alors une apparente modification de son aspect qui redevient oblong sur les autres images. Le contraste, faible ici, est meilleur au visionnage. La trajectoire est indiquée par une ligne noire.



# KAZINCBARCIKA (Hongrie) - 08 Juillet 1996 - 20H 15 (HL)

*Région industrielle située au nord-nord-ouest de Miskolc, soit au nord-est du pays.*

Extrait du plan de la ville de Kazincbarcika *(dernière édition (*))* au 1:15000 et 1/7500.
Ci-dessous, une partie du centre ville à l'échelle 1:7500, présentant le domicile du témoin, situé en face de l'entrée principale de l'hôpital. Celui-ci comprend une partie basse très étendue *(1 étage)* et une partie centrale plus haute *(9 étages)* de derrière laquelle le phénomène est apparu, débouchant à une hauteur angulaire correspondant au niveau de la transition entre les 6ème et 7ème étages *(vu depuis l'appartement du témoin, résidant lui-même au 4ème étage de son immeuble)*.
La zone colorée correspond à l'angle total du déplacement enregistré sur la vidéo, soit environ 30°.




*(*) Merci au témoin et à Ildiko Hevesi pour la fourniture respective des deux éditions de ce plan.*

# ENQUETE A KAZINCBARCIKA (Hongrie)

Gilles MUNSCH

****

L'investigation ufologique peut parfois nous entraîner bien loin de nos bases, pour peu que l'on s'y laisse conduire. Une saine curiosité doit en effet nous inciter à nous rendre sur place, voir ce qu'il en est de ces phénomènes insolites, signalés de-ci, de-là.
Bien qu'ayant parfois été catalogués comme "ufologues de salon", plusieurs membres du CNEGU pourraient, sans rougir, évoquer les nombreuses investigations qu'ils ont pu mener sur le terrain durant ces dix dernières années, n'en déplaise à quelques beaux parleurs.
C'est après quatre années de recherches sur les crop-circles *(dont quatre expéditions in situ)* que le hasard nous fit rencontrer à Lyon un ufologue hongrois venu présenter l'ufologie "façon Magyar", preuve s'il en fallait, que les Rencontres organisées par SOS OVNI portent bien leur nom !
Et nous voilà partis sur les rives du Danube et du lac Balaton, à la recherche de mystérieux cercles et à la découverte d'une ufologie en plein essor.
Ayant, jusqu'à nouvel ordre, refermé nos dossiers céréaliers, non sans en avoir présenté les résultats *(voir Cahiers Zététiques N° 3-4)* et à propos desquels nos contradicteurs se font des plus discrets ... *(comme si le phénomène avait disparu, ce qui est loind'être le cas)*, nos pérégrinations à l'Est se poursuivirent en se diversifiant. C'est ainsi que se tissèrent peu à peu de cordiales relations avec nos homologues hongrois et roumains et, à un degré moindre, tchèques et slovaques.
Si dans ces pays, l'ufologie pêche encore, à mon sens, par des excès de jeunesse et s'alimente encore essentiellement de croyances insufflées par un fort vent d'ouest ... , elle ne s'est pas encore embourbée dans les sempiternelles querelles qui nous paralysent. Pour quelques temps encore *(mais combien ?)*, la collaboration y est franche et spontanée et les échanges "pro/anti" ont encore un sens autre que celui du rejet réciproque.
Ainsi donc, parmi les diverses affaires ufologiques sur lesquelles nous avons pu nous entretenir avec nos amis, il en est quelques unes qui ne sont pas dénuées d'intérêt même si la barrière linguistique tempère nécessairement nos efforts d'investigation.
C'est en Hongrie que nos contacts ont été, pour l'heure, les plus nombreux et certaines affaires, dont je ne parlerai pas ici, seraient cataloguées par le rédacteur de LDLN dans la catégorie "Ufologie-hard",... si cela vous dit quelque chose !
Par ailleurs, ceux qui lisent Phénoména ont sûrement retenu cette histoire de "barreau de magnésium" d'origine extraterrestre, récupéré dans la région orientale de la Hongrie. Cette affaire entre dans la catégorie évoquée plus haut et je pourrais l'évoquer longuement, mais il y a aussi bien d'autres cas et, croyez-moi, tout le panel ufologique s'y trouve représenté.

Certains lecteurs *(et même ... non lecteurs !)*, nous ont reproché de ne retenir que des cas expliqués pour certains, ou "débunkés" pour d'autres. Certes, mais c'est avant tout parce que nous pensons que ce sont actuellement les plus "instructifs" donc les plus utiles. Nous n'obligeons personne à partager ce point de vue.

Ceci dit, le cas présenté dans les pages précédentes n'est, à ce jour et à notre connaissance, aucunement expliqué. Ce devrait être de nature à en ravir quelques uns, certains pour alimenter leur collection de certitudes, d'autres pour relever le défi d'une possible identification.

Pour notre part, nous avons découvert l'existence de ce cas une quinzaine de jours seulement après les faits, lors de vacances sur le sol hongrois. Prévenus par Gabor Tarcali, président du HUFON, une rencontre avec le témoin fut organisée pour l'ultime jour de notre séjour mais un malheureux contretemps devait rendre caduque cette intéressante perspective.

Je reçus, donc début 97, une copie du document vidéo, aimablement transmise par Gabor et accompagnée de quelques indications minimales. En fait, il n'y avait sur la cassette qu'une succession de la même séquence insolite, reproduite alternativement à vitesse réelle, au ralenti et image par image, le tout accompagné d'un fond sonore musical ajouté au montage.
Si le phénomène est quasiment invisible à vitesse normale, il est évident qu'à vitesse réduite nul ne peut manquer d'observer le passage d'une forme oblongue traversant le ciel à l'instant même ou un magnifique éclair déchire l'obscurité d'un ciel d'orage.
Ce document, même quelque peu sorti de sa présentation d'origine, ne manque certes pas de surprendre et la vitesse apparente du phénomène allégué paraît pour le moins étonnante.

Ayant de nouveau l'opportunité de rouler ma bosse dans la région de Miskolc, durant l'été 1997, et d'y rencontrer une nouvelle fois Gabor Tarcali, l'occasion fut saisie de nous rendre à Kazincbarcika pour y rencontrer le témoin qui acceptait bien gentiment de me recevoir spécialement.
Grâce à l'indispensable intermédiaire d'Ildiko Hevesi qui assurait le trait d'union linguistique, je pus découvrir l'appartement d'où fut réalisé le film et observer tout à loisir le champ observable depuis la porte-fenêtre donnant sur l'hôpital voisin.
Notre hôte nous présenta le document original sur son téléviseur et je pus découvrir des images d'une qualité bien supérieure à celles fournies par la pâle copie dont je disposais.
Je procédai au relevé de quelques données élémentaires, puis le témoin me présenta sur son micro-ordinateur la courte séquence, numérisée à partir de la bande originale. Malheureusement, en première approche et selon les dires du témoin, ces images n'apportaient pas d'autres informations que celles déjà disponibles en visionnant le document image par image. Seuls les intervalles de temps et le délai entre l'éclair et le grondement correspondant pouvaient-ils être déterminés avec davantage de précision.
Ma requête visant à obtenir une copie du fichier informatique fut exaucée aussitôt et la discussion se poursuivit autour d'une agréable collation venant nous rafraîchir en cette fin d'après-midi de juillet.

A mon retour en France, il me fallut quelques temps pour parvenir à décompresser les fichiers récupérés, ne disposant pas du logiciel adéquat. Le problème réglé avec l'aide d'un collègue de travail et le recours à Internet, je pus enfin disposer des images numérisées. Elle vous sont présentées ici malgré l'inévitable perte due à l'impression. *(*)*

Disposant désormais de la possibilité de numériser les séquences vidéo, je repris contact avec le témoin par l'intermédiaire d'Ildiko qui obtint une copie de l'intégralité du document *(le témoin filmait un orage)*, copie de premier niveau et sans modification de la bande son.
Sur cette copie, au standard Pal, la séquence intéressante *(qui dure moins d'une demi seconde !)* paraît amputée de certaines images intermédiaires ce qui est fort gênant pour une expertise du document. Cette particularité est probablement liée au procédé et au mode de copie utilisés.
Des démarches sont en cours par mon canal privilégié, pour tenter d'obtenir une nouvelle copie plus conforme à l'original.

*(*) Tirage en couleurs ou copie de la disquette disponible sur demande.*

Que penser de ce document ?

Il vient s'ajouter à une liste sûrement fort longue de documents photographiques ou cinématographiques insolites, généralement saisis au hasard d'une prise de vue, souvent même, comme ici, à l'insu de l'opérateur.
Le développement des communications d'une part et des nouvelles technologies d'autre part conduit à ce que de tels documents nous parviennent plus aisément et l'on peut s'attendre à ce qu'ils se multiplient du fait de la démocratisation des équipements audiovisuels.
On pourrait s'en réjouir s'il n'y avait pas, en contre partie, la menace croissante de prolifération des faux, rendus si abordables au quidam par les progrès du traitement numérique.

Vrai ou faux ? Ici comme ailleurs la question se pose ! Elle se pose bien-sûr à deux niveaux; celui de la réalité du phénomène *(film réel ou trucage ?)* et, dans l'hypothèse première, celui de la nature du phénomène filmé *(identifiable ou non ?)*. Enfin, en cas de non identification possible, celle-ci est-elle due à un manque d'information intrinsèque au document et à l'enquête ou relève-t-elle d'un registre inconnu ?

Pour ma part, mon intuition *(avec tous les risques que cela sous-tend !)* me conduit à écarter le canular volontaire et je doute *(mais l'avenir devrait le dire)* qu'un quelconque montage puisse être mis en évidence. La mise en évidence d'une quelconque propension du témoin à tromper son monde relève d'un fin travail d'enquête que seuls, pour d'évidentes raisons, les ufologues hongrois sont en mesure de mener et je poserai donc la bonne foi du témoin comme hypothèse de travail.
Pour ce qui est de la nature identifiable du phénomène, le problème ne m'apparaît pas insurmontable et si la preuve absolue quant à la nature exacte de la tache sombre qui traverse l'écran sera difficile à apporter *(et plus encore à faire admettre)*, il ne me semble pas improbable qu'un effet en tout point similaire puisse être reproduit, sur la base d'un stimulus parfaitement identifié.

Si une telle chose advenait, s'instaurerait inévitablement et sans tarder le dialogue de sourds entre ceux qui refuseraient l'explication *(la qualifiant de "debunking" !)* et ceux qui classeraient à tout jamais le document au rang des "blurgs".
A mon sens, une telle éventualité ne ferait *(et c'est déjà beaucoup)* qu'enlever au document son caractère mystérieux, le propulsant au rang de méprise possible *(voire probable)*. Ainsi classé, son intérêt serait davantage de nature pédagogique que de nature à faire avancer la connaissance vers des horizons nouveaux.

Pour l'heure, nous n'en sommes pas là et nos travaux vont se poursuivre pour tenter de mieux appréhender ce cas. Nos données sont disponibles à celles et ceux que le sujet intéresse et qui peuvent nous contacter. Nous avons nos propres pistes mais d'autres seront les bienvenues et les travaux que vous pourriez développer à cet effet nous intéressent.
Le CNEGU offre ici l'occasion à ceux qui se complaisent dans la critique de montrer de quoi ils sont capables pour mettre en évidence la présence d'un artefact ou celle, certes plus poétique, d'un engin "non conventionnel".
N'y voyez là aucun défi *(il paraîtrait que les défis ne font pas avancer la science !)* mais une simple invitation à pratiquer l'expertise ufologique dont beaucoup se gaussent sans jamais la pratiquer.

Rendez-vous donc dans notre prochain numéro pour faire le point sur l'avancée de nos travaux et, nous l'espérons, de vos *(nombreuses ?)* suggestions.

# Rencontre rapprochée à CERTESTI *(Roumanie)* ?

****

Texte et traduction : Csaba Borbath

*Adaptation Gilles MUNSCH*

Note : Cette affaire, peu ou pas connue en France, n'est ici rapportée qu'à titre d'information. Le CNEGU n'a pas enquêté sur ce cas même si le hasard mena trois de ses membres à moins de 50 km des lieux et deux semaines seulement après l'événement. L'ignorance du fait les priva d'une enquête pourtant propre à agrémenter leurs vacances dans le delta du Danube.

## Certesti - Nuit du 8 au 9 juillet 1996 - Département de Galati - Roumanie.

Certesti est un village situé au nord du département de Galati, très près de la limite avec le département voisin de Vaslui. Il se trouve donc à 170-180 km à "vol d'oiseau" au nord ouest de la ville de Tulcea.

A ma connaissance, la description la plus précise du cas de Certesti est donnée par le livre de Calin Turcu: "OVNI - Interes Maxim" *(Calin Turcu - OZN - Maxim interes - Ed. Domino - 1997)*. Le fait que je ne partage pas le style de Turcu et moins encore sa méthodologie d'enquête ou sa façon de rapporter les faits demeure une considération personnelle et je ne remets pas en cause les faits qu'il a pu constater sur place.
Dans son livre, il inclut de nombreux articles de presse parus dans divers quotidiens et je pense qu'il est préférable de traduire l'un de ces articles plutôt que la "version" *("interprétation")* de Turcu. En effet tous ces écrits parlent de la même chose et en font à peu près le même récit.

Voici donc l'article paru dans le quotidien national : Evenimentul Zilei - N° 1267 du 23.08.1996, que je considère comme le plus complet et le plus détaillé.

**" Le célèbre spécialiste des problèmes OVNI, Mihai Badescu, confirme :**

**A CERTESTI - GALATI, S'EST PRODUIT UNE RENCONTRE RAPPROCHEE DU 3ème TYPE.**

Durant la nuit du 8 au 9 juillet 1996, dans la commune de Certesti, département de Galati, un sous-officier de police et un gardien ont été les témoins d'une incroyable rencontre du 3ème type, considérée par les spécialistes comme une première nationale.
Pour démontrer que l'OVNI de Certesti n'était pas une simple fiction, Mihai Badescu a réalisé une troublante émission TV, diffusée mercredi soir sur la chaîne de télévision nationale. Le réalisateur de l'émission intitulée "Le phénomène OVNI en Roumanie" a invité dans le studio deux spécialistes renommés dans ce domaine, Calin Turcu et Dan Farcas. Analysant les films réalisés sur le site, ils concluent qu'à Certesti s'est bien produite une rencontre du troisième type *(CE III ou RR3)* et que des gens simples n'ayant jamais lu aucun livre traitant du sujet des ovnis, ont bien été les témoins de l'arrivée sur terre de messagers d'une autre civilisation. En exclusivité pour Evenimentul Zilei, Mihai Badescu raconte ce qui s'est passé à Certesti, conformément au récit qu'en ont fait les témoins.

Etant en mission de patrouille, l'adjudant Marian Mancu et le gardien Maricel Rusu rentrent au poste de police de la localité de Certesti vers 24h 00. La maison de l'adjudant étant proche, celui-ci demande au gardien de l'attendre pendant le quart d'heure qui lui était nécessaire pour aller manger chez lui. Ils se séparent donc au coin du bloc où réside l'adjudant. Le gardien attend alors sous un cerisier.

Au moment même où l'adjudant parvient à l'entrée du bloc *(N.d.t. : située derrière le bâtiment)*, il entend un bruit faisant penser à un aspirateur en fonctionnement. Se retournant brusquement, il revient jusqu'au coin du bâtiment pour découvrir une scène incroyable.
Un objet, de dimensions comparables à celles d'une voiture, stationne à quelques mètres de lui, les phares allumés. Près de l'engin, sur l'asphalte, se trouve un être étrange ressemblant à un nouveau né mais déformé et plus grand.
Surpris et épouvanté par cette vision, il s'écrie "Gardien!" et, dans la seconde suivante, il entend le gardien qui, depuis le fossé bordant la route, lui répond d'une voix étranglée de peur : "Oui, mon adjudant, Satan [1] est ici !".
Presqu'aussitôt après la réponse de son subordonné, le sous-officier resté sur place observe l'étrange entité qui disparaît en pénétrant dans l'engin lumineux, sans même utiliser d'entrée particulière et après que l'engin ait décollé.

Hébété, l'adjudant avait tout d'abord cru en la présence d'une voiture de police départementale, à cause des lumières rouges et vertes. *(N.d.t. : Les lumières de police sont rouges et bleues et je crois qu'il en est ainsi partout dans le monde)*. Mais il fut stupéfait par la présence de l'étrange entité qui se déplaçait autour de l'engin en flottant.

Le gardien n'a qu'un niveau d'instruction élémentaire. Il n'a rien lu et n'est pas capable de remplir un questionnaire ou de faire une déclaration écrite. Resté sous le cerisier, il a entendu une sorte de battement d'ailes et il a cru que le tube néon de l'entrée du bloc en était la cause. Puis il a vu descendre cette "chose" qu'il ne sait plus décrire du fait de la peur qui fut alors la sienne. Ensuite, ce sont trois "bêtes sauvages" ou "pharaons" (?)[2] qui se sont mis à voler en zigzag autour de l'engin qui s'était, semble-t'il, arrêté en sustentation à quelque cinquante centimètres de l'asphalte *(N.d.t. : aucun pied n'ayant été observé)*.

Combien de temps s'était-il écoulé ? Il ne le sait pas, ayant émergé de sa "frayeur" en percevant le cri du sous-officier. C'est alors qu'il a vu, comme son collègue, les trois "entités" disparaître au travers de la paroi de l'engin qui s'est aussitôt élevé rapidement. *(N.d.t. : L'adjudant pour sa part n'a vu qu'une "entité" et de plus, de dos)*.
Ses premières mots furent pour dire : "Avez-vous vu mon adjudant ? Le diable !"

L'adjudant dût traîner le gardien *(qui avait uriné sur lui)* depuis le fossé jusqu'au passage pour piétons et ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure qu'un tracteur apparut dont le conducteur, Victor Chicos, revenait des champs où il avait confectionné des ballots de paille.
Arrêté par le policier, il lui a déclaré aussitôt et sans même le saluer : "mon adjudant, j'ai vu une étrange lumière au-dessus du village !".

Les deux témoins ont rapporté leur stupéfiante aventure à plusieurs de leurs connaissances et parmi elles, un homme venant de Bucarest. Celui-ci contacta l'agence de presse "Médiafax". Reprenant l' information, les quotidiens diffusèrent donc la nouvelle, la commentant de diverses manières et prenant de vitesse l'inspection départementale de police de Galati, qui ne rédigera son rapport que quelques jours plus tard. *(N.d.t. : Selon Calin Turcu, ce rapport ne sera pas diffusé pour le moment)*.

[1] Ce témoin est un homme très simple et presque analphabète. Les gens simples sont souvent très croyants, notamment les Roumains orthodoxes et ce qui leur échappe est souvent attribué au diable.

[2] Ce terme est probablement incorrect. Il est difficile de décrire ce que l'on ne connaît pas, surtout pour un tel témoin. Peut-être les enquêteurs lui ont-ils suggéré divers mots pour l'aider à formuler son récit ?

Il est intéressant de noter que, pour des raisons personnelles, le sous-officier n'avait pas l'intention de rapporter l'évènement à ses supérieurs. Ainsi donc, si le cas n'était pas parvenu à la connaissance de la presse, il serait probablement resté méconnu.

...

Mihai Badescu est convaincu qu'à Certesti, s'est produite une authentique RR3 et il s'appuie sur les arguments suivants : la cohérence des récits faits par les témoins, la présence de trois entités près de l'engin, leur apparence ainsi que leur mode d'évolution similaire à d'autres descriptions, la déclaration du paysan conduisant le tracteur, ... "

Comme je l'ai dit plus haut, je n'apprécie pas le style de Calin Turcu. La version des faits qu'il développe dans son livre n'est pas meilleure que cet article. Il s'est effectivement passé quelque chose d'intéressant et j'en suis convaincu mais il me semble que la manière d'aborder un tel cas aurait dû être différente. Par ailleurs, Mihai Badescu n'est aucunement le "spécialiste reconnu des problèmes OVNI" comme l'écrit le quotidien. Il est certes connu, mais comme réalisateur d'émissions de télévision scientifiques. De plus, à mon avis, il ne s'agit pas d'une "première nationale" quoiqu'effectivement ce serait la première fois *(à ma connaissance)* que trois "êtres" sont observés à proximité d'un engin.

Calin Turcu, bien qu'ayant écrit beaucoup de livres sur les OVNI demeure au niveau du journalisme. Que l'on ne se méprenne pas, je ne me considère pas comme un expert ou un spécialiste mais si j'avais eu la chance d'enquêter sur ce cas, je m'y serais pris autrement.
Concernant ce cas, il demeure encore bien des points d'interrogation :

- Qui a conduit l'enquête ?
- Quelle fut la méthode d'enquête retenue pour aborder un cas présenté comme la plus significative des RR3 survenues en Roumanie ?
- L'examen des témoins par un psychologue semblait nécessaire, mais était-ce possible ? *(voire même des séances d'hypnose, notamment en ce qui concerne le gardien. A-t-il été abducté ?)*.
- Aucun paramètre physique ne semble avoir été recherché *(rémanence magnétique, radioactivité, ...)*, bien que dans l'émission TV furent évoquées des feuilles de cerisier affectées, sans que personne n'en reparle de façon précise. Ceci est une grave erreur.
- Et beaucoup d'autres remarques possibles ...

L'enquête aurait eu lieu entre le 5 et le 12 août 1996.

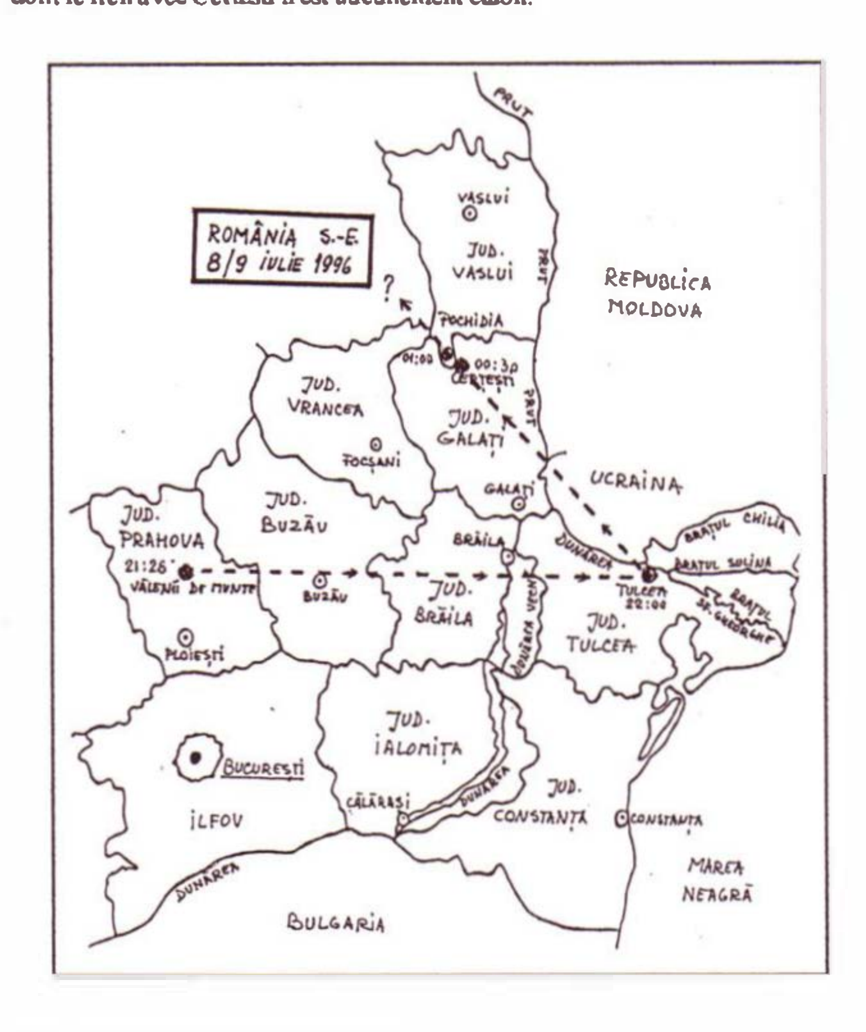
**Csaba Borbath.**
**R^de^R**

<u>Note :</u> Diverses contradictions apparaissant entre les diverses sources, quelques documents complémentaires sont fournis en annexe, dans les pages suivantes.
Le lecteur intéressé devra approfondir ces divergences et rechercher diverses similitudes pouvant exister dans la casuistique mondiale.

## Carte générale situant le phénomène du 8/9-07-1996 :

*(source : livre de Calin N. Turcu - page 88 - fig 18)*

NdT : La ligne en tirets représente la trajectoire présumée du phénomène, basée sur les observations de Valenii de Munte *(Dép. Prahova)* et de Tulcea *(Dép. Tulcea)*. Mais ces observations sont très différentes et ne sont que des "lumières nocturnes" dont le lien avec Certesti n'est aucunement établi.




## Croquis représentant le type d'humanoïde :

*(source : livre de Calin N. Turcu - page 103 - fig 23)*

NdT : Extrait de presse. Quotidien VIATA LIBERA du 15.07.1996 *(N° 2010)*



VIAȚA LIBERA
COTIDIAN INDEPENDENT

GALAȚI
Anul VII
Nr. 2010
Luni
15
iulie
1996
12 pagini
400 lei

**Extratereștrii de langă noi**

**FARFURII ZBURĂTOARE DEASUPRA NOASTRĂ**

**DOSARELE "X" ALE CERȚEȘTILOR (2)**

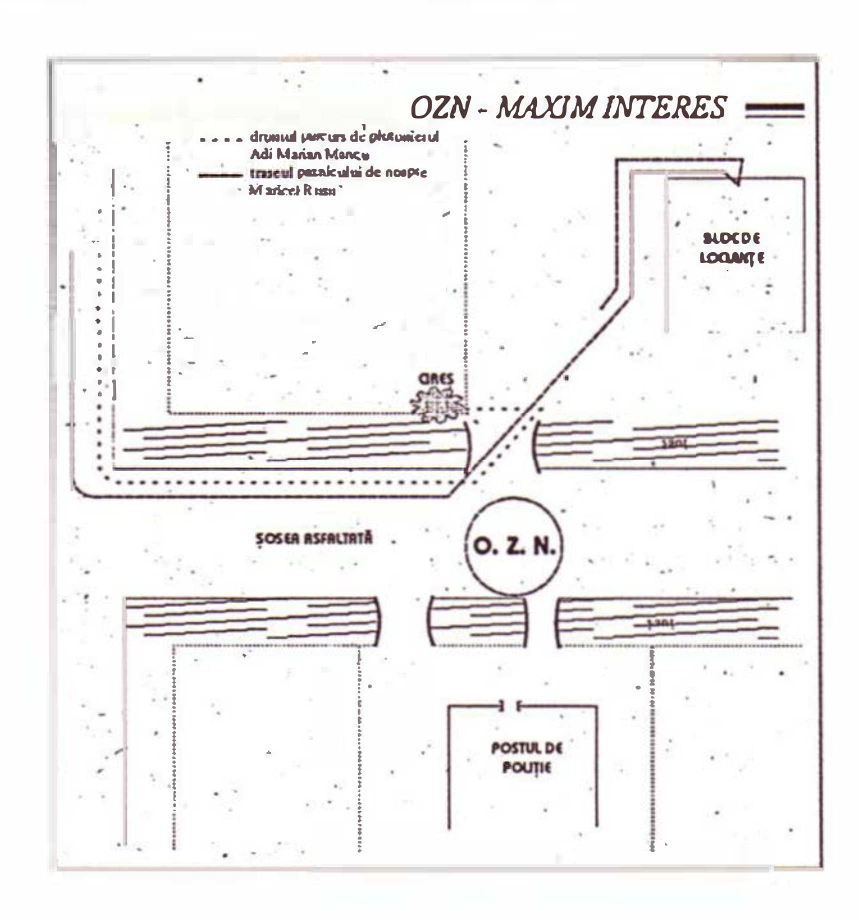
**"ARĂTAU CA NIȘTE AVORTONI!"**

**Schéma des lieux de l'observation :** *(source : livre de Calin N. Turcu - page 93 - fig 22)*

NdT : Contrairement à la légende *(inversée dans le livre)* :
La trajectoire en tirets correspond à celle de l'adjudant Marian Mancu.
La trajectoire en pointillés correspond à celle du gardien Maricel Rusu.

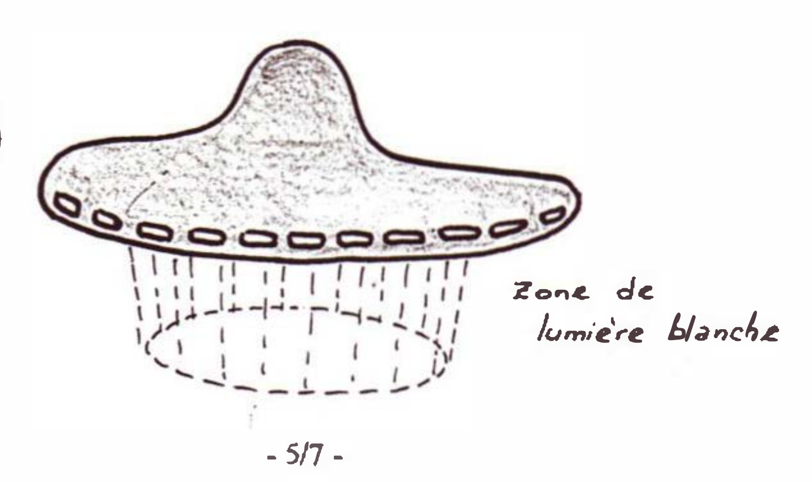
O.Z.N. = O.V.N.I.
Postul de Politie = Poste de police
Cires = Cerisier

Sosea asfaltata = Route goudronnée *(asphalte)*
Bloc de locuinte = Bâtiment d'habitation *(bloc)*
Sant = Fossé




**Dessin du phénomène :**
*(source : livre de Calin N. Turcu - page 105 - fig 24)*

NdT : Reproduction du dessin à partir du livre et d'un courrier personnel. Un autre dessin évoque des traces au sol mais la légende est quasi illisible.



**Déclarations officielles des deux témoins :**
*(source : livre de Calin N. Turcu - page 91 - fig 20 & 21)*

**Adi-Marian Mancu, 33 ans, adjudant de police dans le village de Certesti :**

"Dans la nuit du 8 au 9 juillet 1996, approximativement vers 00h 30 - 01h 00, rentrant d'un service de contrôle spécifique de la police et arrivant à l'intersection du DJ 251 B et du DC Carlomanesti *(NDT : DJ signifie "route départementale" et DC correspond à "route communale")*, nous nous sommes dirigés, le gardien *(ou agent de ville)* Rusu Maricel et moi, vers le bloc de 12 appartements qui se situe en bordure de route et en vis-à-vis du poste de police. Nous nous sommes séparés sur le pont, là où se trouve un cerisier. Je suis rentré chez moi pour manger et Maricel Rusu est resté à m'attendre sous le cerisier. En allant vers l'arrière du bloc, où se trouvent les escaliers, et parvenu à mi chemin, j'ai ressenti comme des courants d'air et perçu simultanément un bruit inconnu. J'ai donc fait demi-tour et au premier angle du bloc, j'ai crié "Gardien !". Comme il ne répondait pas, je me suis approché jusqu'au second coin de l'immeuble. Ce faisant, j'ai aperçu des lumières clignotantes rouges et vertes et, sur le moment, j'ai cru qu'il s'agissait d'une voiture de la "Garde et Ordre" en contrôle *(NDT : traduction littérale qui désigne une section de la police)*.
Quand j'ai crié une seconde fois "Gardien !", depuis le deuxième angle du bâtiment, je l'ai aperçu dans le fossé bétonné, près de la passerelle, appelant au secours : "Monsieur Marian, le Diable !".
Sur la route, j'ai observé un objet rond, un peu bombé sur le dessus, placé à quelques 50cm au-dessus de l'asphalte. Autour de cet objet, il y avait des lumières rouges et vertes, comme un arc-en-ciel *(NDT : probablement veut-il dire une lumière continue tout autour de l'objet)*. Sur la droite, vu de mon emplacement, j'ai observé un être humanoïde d'environ 80 à 100 cm de haut. Du fait qu'il me tournait le dos, je n'ai pas vu son visage mais sa tête se prolongeait vers le dos, sans cheveux et d'aspect squelettique, les mains et les pieds très minces alors que le ventre, vu de profil, semblait hypertrophié et que la peau paraissait argentée et couverte d'écailles.
Après 4 à 5 secondes, l'objet, de la taille d'une voiture bien que peut-être un peu plus grand en diamètre, décolla à la verticale puis se dirigea, à l'horizontale, vers le village de Pochidia. Il faut mentionner que durant ces instants, les poules s'étaient mises à caqueter et les chiens à aboyer."

**Maricel Rusu, 41 ans, gardien de village à Certesti :**

"Pendant la nuit du 8 au 9 juillet 1996, j'étais de garde dans le village de Certesti. Jusqu'à la nuit, nous avons fait notre ronde avec l'adjudant Mancu Marian, de la police de Certesti. A 00h 30, nous nous sommes séparés, lui devant aller manger et moi l'attendant tout en montant la garde devant le poste de police. Après quelques instants, j'ai observé une lumière clignotante et j'ai entendu un bouillonnement. Cela a duré très peu de temps. Devant moi, sur l'asphalte et à une hauteur d'un demi mètre, est apparu un objet, gros comme une "Dacia" *(NDT : voiture dérivée de la Renault 12)*, arrondi sur le dessus. Il était lumineux en dessous mais par contre sombre sur le dessus. Immédiatement, j'ai aperçu près de l'objet trois êtres ressemblant à des enfants. Ils mesuraient environ un mètre, avaient des oreilles pointues, une tête allongée vers le dos et portaient comme des cheveux sur le visage. Leur aspect m'inspira une forte peur ce qui me fit sauter dans le fossé bordant la route. Immédiatement l'adjudant Mancu est apparu, m'appelant "Gardien, Gardien !". A ces cris, l'objet s'est élevé très vite. Je n'ai pas observé à quel moment ces êtres sont montés dans l'appareil."

NDT : Dans ces déclarations, on ne décrit pas précisément la disparition *(ou la rentrée dans l'appareil)* de ces entités.

**Notes complémentaires :**

Lors d'une rencontre *(non officielle)* entre Calin Turcu et l'adjudant, sont apparues les informations suivantes :

- Voilà comment l'adjudant Mancu décrit l'extraterrestre qu'il a vu : " Je suis vétérinaire de mon métier. Il était comme un avorton, petit *(NDT : par la taille)*, avec des bras élancés *(minces, très délicats)*, et gros comme deux doigts. Sa face était humaine, la tête allongée vers l'arrière, de couleur blanc-jaunâtre. Je n'ai pas vu les oreilles car je l'ai vu de dos. Il était habillé avec un costume d'écailles *(genre poisson)*".

Malheureusement, le témoin ne se souvient pas comment étaient les mains et les pieds.

- *(page 105)* Le mystérieux objet non identifié a laissé des traces de sa visite au village de Certesti. Lors du brusque décollage à la verticale, l'ampoule à vapeur de mercure située devant le poste de police, s'est éteinte durant quelques secondes. Le cerisier tout proche agita aussi ses branches et les feuilles ainsi que les fruits. Ceux situés du côté de la route ont été visiblement déshydratés. Quelques rameaux et fruits sont tombés dans le fossé et sur la chaussée. Malheureusement, la pluie du lendemain a fait disparaître ces traces !

- *(page 121)* Photo du rédacteur Mihai Badescu en compagnie de l'adjudant Marian Mancu et du gardien Maricel Rusu, au village de Certesti *(département de Galati)* le 05.08.1996.
  Le texte précise que Mihai Badescu a procédé à la reconstitution des faits et que l'opérateur vidéo a filmé tout ce qui était en mesure de l'être. Les témoins ont parcouru le même trajet que durant la nuit des faits, répétant tous ses mouvements et gestes.

- D'un courrier personnel adressé par Calin Turcu à Csaba Borbath, il ressort encore les détails qui suivent :
  - Sifflement répétitif et persistant.
  - Lumières oranges et vertes tournant sur la bordure périphérique de l'engin.
  - Le gardien Rusu affirme n'avoir observé aucune ouverture de laquelle auraient pu sortir les entités. Elles sont apparues brusquement au travers de la paroi étincelante de l'engin et ont lévité *(flotté)* tout autour, donnant l'impression de chercher quelque chose ou d'explorer les lieux.
  - L'adjudant n'a pas osé s'approcher à moins de huit mètres de l'engin. Ne voyant pas le gardien, il a appelé et c'est à ce moment là que les entités ont réintégré l'appareil, sans user d'aucune ouverture. Immédiatement, l'engin est devenu plus étincelant et a émis le même sifflement qu'au début de l'observation. Il s'est élevé rapidement vers le ciel.
  - La distribution électrique a été interrompue durant quelques secondes dans le voisinage et deux téléviseurs couleurs ainsi qu'un réfrigérateur ont été endommagés cette nuit là.
  - Quelques instants plus tard, vers 01h 00, deux conducteurs d'engins *(Emil Bogoag et Victor Chicos)* qui avaient labouré un champ dans le village voisin de Pochidia *(Département de Vaslui)*, ont vu une grande lumière planant lentement au-dessus des labours. Ils l'ont décrite comme silencieuse et extrêmement brillante, au point d'éclairer tous les alentours sur une importante distance.
  - Un film, réalisé le lundi 05.08.1996 par une équipe de la télévision roumaine, dure une dizaine de minutes et présente la reconstitution des événements de cette nuit de 8 au 9 juillet 1996.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SCEAU/ARCHIVES OVNI

# LE POLE DOCUMENTAIRE UFOLOGIQUE DE METZ

**Le SCEAU a le plaisir de vous annoncer que vous pourrez venir consulter un volumineux fonds d'archives ufologiques à Metz.**

En effet, les **Archives Régionales de Lorraine** viennent d'accueillir le **fonds CNEGU**: composé actuellement des fonds des associations ufologiques G.P.U.N. (*Groupe Privé Ufologique Nancéien 54*) et du C.V.L.D.L.N. (*Cercle Vosgien Lumières-Dans-La-Nuit 88)*. Vous pourrez ainsi prendre connaissance d'une somme de données sous forme variée: collection d'articles de presse sur les ovni, les parasciences, le paranormal, collections de revues ufologiques françaises et étrangères, des documents et des études spécifiques, des rapports d'enquête, recueillie par les enquêteurs du nord-est depuis les années 50 jusqu'à nos jours.

De plus, une **bibliothèque thématique** sur l'Ufologie et les Parasciences comportant plus de **400 titres** sera mise à votre disposition à **la Médiathèque du Pontiffroy à METZ (57).**

Ces deux sites constituent donc un véritable pôle documentaire ufologique sur la ville de METZ (*métropole bien desservie par les voies de communication)* . Cette réalisation a pu se concrétiser grâce au travail des membres du SCEAU et des bienfaiteurs au service de toute la communauté ufologique.

Chercheurs, ufologues actifs, vous aussi vous pouvez participer à la sauvegarde et la conservation du patrimoine Ufologique. Rejoignez-nous !



**SCEAU/ARCHIVES OVNI - B.P. n°19 - 91801 BRUNOY**

# LE CHAR VOLANT DE KI-KOUNG

## ou critique du réductionnisme préventif

**Jean-Philippe DAIN**

George Adamski, Desmond Leslie et Erich Von Däniken furent les premiers à appliquer une lecture " néo-évhémériste " *(Jean-Bruno Renard)* aux récits anciens[1]. Ainsi, certaines représentations religieuses ont été attribuées à des événements concrets, et certaines d'entre elles interprétées comme des représentations d'objets volants non-identifiés. Ceci nous amène à nous interroger sur le rapport qu'entretiennent certaines images anciennes avec le réel et sur les formes qui y figurent.

Dans un article intitulé "Engins volants et humanoïdes dans les légendes de la Chine antique[2]", Jacques Scornaux examine des gravures chinoises du XIIe siècle représentant un char volant du royaume de Ki-Keng-Koué. Ceci à titre préventif, afin que les "ufologues" ne voient pas des représentations d'objets volants non-identifiés là où il n'y en a pas. L'analyse de Jacques Scornaux rend bien compte de la simplification excessive des interprétations qui réside dans la dichotomie réductionniste entre représentation/imitation du réel et imagination/invention de l'exécutant.

En effet, Jacques Scornaux regarde des images d'il y a huit siècles avec un regard contemporain. De ce point de vue il est donc logique, quoique superflu, qu'il déduise que d'un point de vue technique il est farfelu d'envisager la roue à aubes comme moyen de propulsion aérienne puisque la poussée qu'exercent sur l'air les ailettes en position basse est rigoureusement compensée par la poussée en sens inverse en position haute *(sic)*. Il s'agit là d'un argument technique un peu poussé... Il est aussi dit que l'existence de la roue à cette période ne rendait pas nécessaire une intervention "extérieure". Jacques Scornaux juge, en conséquence, que l'hypothèse la plus économique consiste à attribuer ce détail précis des roues à aubes à l'imagination de l'artiste.



**- Gravure 1 -**

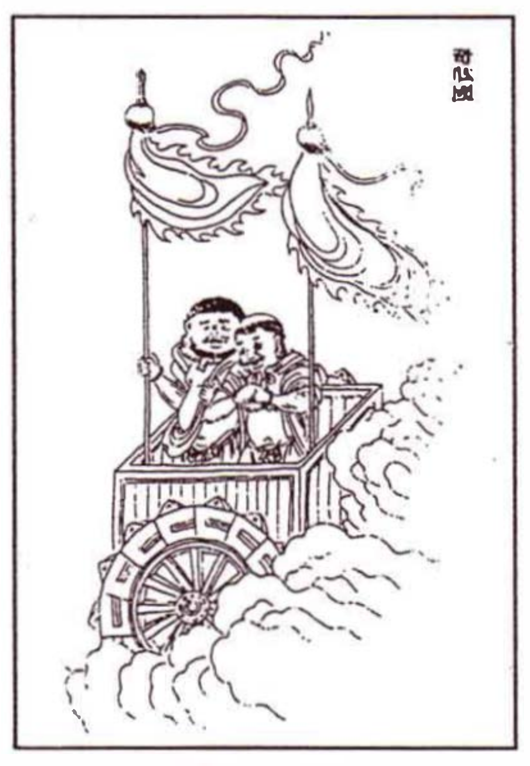
Les roues à aube ne constituent pourtant pas un "détail". Elles occupent en effet une part non négligeable de l'image. De plus, c'est précisément sur ces roues à aube que Scornaux fonde son argumentation. Ceci en précisant d'un style ironique que si la roue à aube n'avaient existé à l'époque où ces gravures ont été réalisées, on aurait eu par cet anachronisme la preuve d'un réel mystère.

Le point de vue imaginaire du regard contemporain peut certes s'expliquer par le fait que l'agencement particulier de formes, qui renvoient séparément à des choses connues, est aussi un procédé fictionnel permettant de créer un semblant de vraisemblable. Cette interprétation rejoint l'appréciation de Bazin, pour qui le Chan-haï Kin n'est qu'une "fable fantaisiste qu'il faut lire comme un roman pour trouver un passe temps, rien de plus qu'une distraction agréable", faisant ainsi de la gravure du char volant de Ki-Kung une illustration de science-fiction avant l'heure.

Les gravures montrant le char volant sont des illustrations d'un passage du Chan-haï Kin, le Livre des monts et des mers, datant d'environ 1000 ans avant notre ère et qui est une cosmographie dont l'origine n'est pas connue avec précision.

Les spécialistes de la Chine ancienne ont des avis très divers quant à l'importance qui mérite d'y être accordé. Ces divergences sont probablement dues au fait que l'ouvrage offre une description de pays peuplés d'animaux et d'êtres étranges dont les descriptions se réfèrent constamment à ce à quoi ils ressemblent et ce en quoi ils diffèrent des animaux ou des êtres normaux.

On retrouve dans *Le livre des monts et des mers* un passage faisant allusion à un peuple de la région du Ki-Keng-Koué. Comme nous le montre la première gravure *(gravure 1)*, il est indiqué que les habitants de ce pays avaient un œil supplémentaire au centre du front, n'avaient qu'un seul bras, et savaient construire des chars volants à bord desquels ils se déplaçaient dans les airs[3]. Cependant, le texte original ne semble pas faire de référence directe à de tels chars. Plus exactement le mot "char" n'est pas utilisé dans la traduction annotée du Chan-haï Kin qu'a proposé René Mathieu. Le pays de Ki-Kung y est décrit avec les termes suivants : "Le pays des bras uniques, Qiqong se situe au Nord ; il s'agit d'hommes qui n'ont qu'un bras mais trois yeux, il y en a des mâles et des femelles ; ils montent des chevaux pommelés. Il y a là des oiseaux qui ont deux têtes et qui sont rouges et jaunes, ils se tiennent à leur côté[5]." Aussi, René Mathieu précise que ce sont les commentaires de Guo qui substituent aux " chevaux pommelés " des "chars volants". Et ce sont les commentaires de Guo que l'on rencontre généralement associés aux gravures se rapportant au peuple de Ki-Kung. Il apparaît en conséquence une filiation qui rend compte de la présence de ces formes sur ces gravures.



- Gravure 2 -

Par ailleurs, s'il y a des roues ce n'est certainement pas parce que l'auteur voulait faire du passage du Livre des monts et des mers relatif à ce peuple étrange une illustration descriptive ayant, dans sa globalité, le statut du signe iconique[4]. Cette gravure n'est pas une illustration aussi détaillée que pourrait l'être un dessin technique des procédés qui auraient permis à ce peuple de se déplacer dans les airs. Ceux qui en douterait pourront toujours tenter de construire le char volant de Ki-Kung d'après la gravure et de s'envoler avec. Et c'est bien pour cette raison que l'hypothèse de l'intention fantaisiste émanant d'un " artiste " *(Scornaux)* a été posée[5]. L'agencement des formes tel qu'il apparaît dans sa singularité rend définitivement caduque le point de vue analogique. On perçoit bien, au premier abord, que le char volant ne peut pas voler. Rappeler que les représentations ne font appel qu'à des formes intelligibles est un truisme. Par contre, le point de vue symbolique[6] est envisageable par la fonction que rempliraient les roues dans une telle perspective : la symbolisation du mouvement dans son essence même. Et en l'occurrence le mouvement de quelque chose se déplaçant dans les airs puisque des nuages sont parfois représentés *(gravure 2)*. On remarquera qu'une telle considération confère à l'image une cohérence que ne peut offrir un point de vue purement analogique.

Mais si la gravure du Char Volant de Ki-Koung nous renseigne sur le modus operandi probable *(symbolique)* qui la relie à la réalité, elle nous renseigne peu sur la nature du référent originel. Les gravures sont liées au Livre des monts et des mers car elles en proposent une lecture, voire une relecture, notamment en assurant la transition du monde du vivant *(les chevaux)* à l'objet technique impossible *(le char volant)*. Témoignent-elles d'une dégradation du récit mythique, s'il en est? Autrement dit, les gravures représen-

tent-elles sous forme concrète se qui ce rapporte en fait à une réalité intérieure[4]? Ou bien procèdent-elles à une actualisation du récit en proposant, autant que faire ce peut, une représentation intelligible de ce que leurs auteurs ont compris? Si ces gravures étaient appréhendées avec la logique rationalisante qui, selon certains anthropologues, est mise en œuvre dans le mythe du Cargo[5], le problème posé serait de taille.

On est donc renvoyé à l'étude de ces écrits plusieurs fois millénaires et de ces images, et à la nature du lien qu'ils entretiennent avec la réalité. Signalons tout de même ce que dit Chao-yuan Kiang au sujet du Chan-haï Kin : "Quoi qu'il en soit, d'après son contenu, nous devons considérer le Livre des monts et des mers comme une description systématique des montagnes et des cours d'eau ; nous inclinons à croire que cet ouvrage fut la création d'un certain nombre d'auteurs, et qu'ils y ont consigné, non pas les imaginations ou les expériences de quelques personnalités exceptionnelles, mais plutôt des descriptions géographiques et des récits de voyages, soit colportés de bouche en bouche, soit fixés par l'écriture ou par l'image, et provenant de plus d'une région et de plus d'une époque. Il est vrai que les éléments surnaturels et imaginaires y ont une importance considérable ; mais on ne saurait conclure de là à l'absence totale des éléments réels et expérimentaux. C'est bien là un recueil de monstruosités [...]. Mais ces monstres ont tous pour repaires ou champs d'action des montagnes et des cours d'eau bien déterminés. Ce doit être à la fois un traité de géographie et un guide de voyage destiné à une utilisation pratique, plutôt qu'une production romanesque se proposant d'émerveiller ou de divertir ; car, le style uniformément précis, monotone et sec, n'est pas celui d'une œuvre littéraire."[3]

En conclusion, Le "détail" de la roue ne peut en aucun cas régler de manière définitive le problème de l'interprétation des gravures représentant le Char Volant de Ki-Kung, comme le prétend Jacques Scornaux. La possibilité que les gravures se rapportent, via le texte, à un phénomène aérien est *discutable*.

J.-Ph. DAIN

**Notes**

[1] Cependant l'on peut faire remonter les prémisses de cette réinterprétation à Marcel Homet qui compara une écriture cryptographique qu'il prétendit découvrir en 1951 au Brésil, à un message que George Adamski dit avoir reçu des extraterrestres.

[2] Jacques SCORNAUX, " Engins volants et humanoïdes dans les légendes de la Chine antique ", PINVIDIC Thierry, OVNI, vers une anthropologie d'un mythe contemporain, Heimdal, paris, 1994, pp. 398-407.

[3] KIANG, Chao-yuan, Le voyage dans la Chine ancienne considéré sous son aspect magique et religieux, trad. fr. : Fan Jen, Changhai, Commission mixte des oeuvres franco-chinoises, 1937, p. 62, note 2. M. BAZIN, aîné, " Notice du Chanhai King ", Journal Asiatique, Paris, Bibliothèque Royale, 1839, pp. 354-355.

[4] C'est à dire signifiant par ressemblance.

[5] En effet, qu'en est-il de la notion d'artiste au IXe siècle en Chine? Comment expliquer qu'une telle fantaisie, s'il en est, perdure au cours des siècles pour nous parvenir près de 3000 ans après?

[6] Bien entendu je n'emploie pas le mot " symbolique " dans l'acception qu'en a Peirce, mais dans celle de Mircéa Eliade: la fonction symbolique transforme les objets et les actes en autre chose que ce que ces objets ou que ces actes s'avèrent être dans la perspective de l'expérience profane.

[7] Dans Le chamanisme et les techniques archaïques de l'extase, Mircéa Eliade envisage la roue, symbole bouddhiste, comme une continuation sous une forme concrétisée du tambour chamanique; il est aussi indiqué que les voyages célestes que l'on rencontre en quantités dans les légendes de la Chine ancienne ont une signification d'ordre spirituel: "ceux qui sont justes et peuvent se conceutrer son capable d'accéder sous forme de connaissance aux hautes sphères, et aussi de descendre dans les sphères inférieures et d'y observer la conduite à observer et les choses à faire".

[8] L'anthropologie a montré que les mythes du cargo résultaient de la confrontation de cultures différentes dont l'une est plus développée que l'autre. Pour Jarvie, il apparaissent comme une tentative rationnelle d'explication de certains faits inhérents à la société la plus évoluée *(notamment en référence au culte du cargo mélanésien)*, comme un processus d'assimilation.

[9] KIANG, Chao-Yuan, Le voyage dans la Chine ancienne, op. cit., pp. 40-41.

## BIBLIOGRAPHIE

DUHEM, Jules, Musée aéronautique avant Montgolfier, Paris, Fernand Sorlot, 1949.
ELIADE, Mircéa, Le chamanisme et les techniques archaïques de l'extase, Payot, Paris, 1968.
KIANG, Chao-yuan, Le voyage dans la Chine ancienne considéré sous son aspect magique et religieux, trad. fr. : Fan Jen, Changhai, Commission mixte des œuvres franco-chinoises, 1937.
KILANI, Moudher, Les Cultes du cargo mélanésiens, Le Forum Anthropologique/Editions d'en bas, 1983.
BAZIN, aîné, Notice du Chanhai King, Journal Asiatique, Paris, Bibliothèque Royale, 1839, pp. 354-355.
MATHIEU, René, Etudes sur la mythologie et l'ethnologie de la Chine Ancienne, Tome 1, Paris, Institut des Hautes Etudes Chinoises, 1983.
Mänchen-Helfen, Otto, " The Later Books of the Shan-Hai King ", Asia Major, Bruno Schindler and Friedrich Weller, vol 1, MCMXXV, 1924.
RENARD, Jean-Bruno, Les extraterrestres, Cerf, coll. " Bref ", 1988.
ROSNY, Léon de, " Le Livre des Montagnes et des Eaux. Antique géographie Chinoise, traduite pour la première fois sur le texte original par Léon de Rosny, M.T. ", Mémoires de la société des études japonaises, chinoises, tartares et océaniennes, publiées par Léon de Rosny, Paris, Maisonneuve frères et C.H. Leclerc éditeurs, tomes 4 et 8.
SCORNAUX, Jacques, " Engins volants et humanoïdes dans les légendes de la Chine antique ", in Thierry PINVIDIC, OVNI, vers une anthropologie d'un mythe contemporain, Heimdal, paris, 1990, pp. 398-407.
WERNER, Myths and legend in China.

## Autres publications de l'auteur

" George Adamski, quête du visible et de l'invisible ", Le Voyeur, 1994
L'épreuve de la preuve, la photographie et le phénomène des ovnis, Mémoire de maîtrise, Université Paris 8, 1994
UFOTO, banque de données sur les photographies dites d'ovnis, 1997
Les photographies dites d'ovnis. De l'approche culturelle à l'approche scientifique, 1997

# LE COURRIER DES LECTEURS

# REVE ... SIMIESQUE A RENEVE : UN REGARD... INQUISITEUR.

par **Jean BASTIDE**

Ayant eu le bonheur de voir commenté dans «les Mystères de l'Est» N° 3, page 108 mon humble avis sur le cas de Renève d'avril 1945, je me permets d'apporter une légère mise au point. Tout d'abord, le prêtre n'est pas venu de Paris, mais à Paris (ce qui n'est pas la même chose!). Mais, surtout, comment pouvez-vous écrire que j'ai prétendu que «tous les prêtres sont infaillibles» (c'est vous qui l'écrivez, pas moi!), alors même que j'ai écrit «les prêtres sont les dernières personnes sincères à notre époque, et leur honnêteté est sans faille»!! Quant à l'influence de la lune et du saros, je l'avais prise en compte (étant membre de la Société Astronomique de France depuis trente ans) dans mon étude de la vague de 1973-74 en Europe, qui n'a hélas jamais pu être publiée en entier (les résultats statistiques globaux en ont jadis été publiés dans la revue espagnole Stendek N° 25 et dans UFO-Québec N° 6). Un des résultats de cette étude est d'ailleurs cité dans mon livre «La mémoire des OVNI» (pages 265-266, note 206), publié en 1978 au Mercure de France.

Comment voulez-vous qu'un homme sensé et pondéré - qui plus est âgé de 39 ans, donc en pleine force de l'âge - ait pu confondre un singe avec un être anthropomorphe de 17 centimètres, et ce à **TRENTE CENTIMETRES DE DISTANCE** (Phénomènes Spatiaux N° 45, Septembre 1975, page 23), **DURANT 15 A 20 SECONDES** (Ibid., page 25)? Pour moi, cela implique alors de facto qu'il ait été la victime d'une hallucination, ou qu'il ait délibérément menti. Or, **ces deux hypothèses sont encore plus invraisemblables que le fait lui-même**, au vu de l'enquête menée et des avis des personnes citées dans Phénomènes Spatiaux N° 45. Selon le prêtre «c'était un homme, un homme en réduction, **toutes proportions gardées**, de 70 ou 75 ans, en bonne santé, très fort, robuste, un monsieur assez joufflu, avec des cheveux gris et une barbe peu fournie. J'ai distinctement vu deux yeux, deux oreilles, une bouche /.../ **Toutes les parties du corps que j'ai pu observer étaient exactement comme les nôtres, mais en réduction»** (PS 45, page 22). Cela contredit donc formellement l'hypothèse d'un singe, **AUX PROPORTIONS NON HUMAINES**. Tous les enquêteurs ont reconnu de plus en ce prêtre «un témoin d'une rare qualité, ainsi que, sur le plan personnel, **d'un désintéressement total»** (PS 45, page 24).

Comment admettre qu'un tel homme ait pu avoir la berlue (de l'ancien français «belluer», éblouir : familier : «avoir la berlue» : voir les choses de travers, au figuré : juger faussement). Comment aurait-il pu être ébloui par l'apparition... d'un singe, alors même que M. René Fouéré précise qu'il dit avoir «conservé un souvenir extrêmement vif de cette observation déjà si ancienne, mais qui l'avait extraordinairement - et si compréhensiblement - frappé, affirme que le personnage qu'il a vu était parfaitement matériel, d'aspect tangible et non d'apparence fantomale. Il se refuse énergiquement, tout bien pesé, à en faire une «apparition» d'ordre religieux ou un robot. Si petit qu'il fût, le visage du petit homme était fût-ce de façon trompeuse, très expressif, très lisible, très immédiatement lisible, par un être humain» (PS 45 , page 25).

Le prêtre se félicite de ne pas avoir tenté d'attraper l'être, «car - dit-il - un geste trop violent, de mon côté, eût pu être nuisible à la constitution organique de l'individu, ou altérer des instruments invisibles et délicats qu'il pouvait porter, à mon insu, à l'intérieur de sa combinaison» (PS 45, page 25). On voit ici transparaître la nature profondément humaine, foncièrement honnête, de notre témoin.

L'absence de preuve physique ne constitue pas la preuve de l'absence du phénomène, et il ne faudrait pas que votre enquête piétine (les faits)! N'ayant jamais écrit que le témoin était infaillible, je ne saurais admettre toutefois qu'il ait pu être la victime d'une aussi grossière méprise! J'en reste encore ébahi (E comme excommunication, B comme bulle, A comme anathème, H comme hérésie et I comme infaillibilité). Sommes-nous donc revenus au temps de l'Inquisition d'un Torquemada, où les témoins n'étaient jamais entendus ni compris, et les livres (articles gênants) livrés aux bûchers des autodafés (du portugais *auto-de-fé*, acte de foi)? Faut-il y voir la main du Diable, du Malin : ne dit-on pas justement ... malin comme un singe! N'est-il pas paradoxal de voir ainsi un prêtre... frappé d'excommunication, d'ostracisme, pour sa vision!

Un sociologue, M. Jean-Pierre Olivier de Sardan a pu écrire que «tout énoncé ouvertement interprétatif (en sciences sociales, bien sûr), et donc de type hypothétique, comparatif ou explicatif, sous-entend des légitimations d'ordre empirique, et affirme, plus ou moins explicitement, qu'il tient tels ou tels états du monde pour «vrais». Empiricité et interprétativité sont ainsi toujours mêlées, mais selon des dosages qui varient considérablement» (Olivier de Sardan, «La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie», in : «Enquête», N° 3, 1996, page 39). Une vision empirique du monde peut donc implicitement exclure toute possibilité d'existence de... nains anthropomorphes d'origine inconnue présents sur cette terre à un instant donné... Une telle vision impliquerait la négation à tout prix, à priori, de l'existence de tel ou tel phénomène ou être. Un javanais n'arriva ainsi jamais à croire un hollandais lui expliquant que l'eau pouvait devenir dure comme de la pierre, de même que certaines peuplades d'Afrique nient encore en 1998 farouchement l'atterrissage des pilotes de la NASA sur la Lune, arguant qu'il s'agît là rien de moins que d'un trucage cinématographique. L'Académie des Sciences niait jadis officiellement l'existence des météorites, comme elle nie de nos jours celle de la foudre globulaire, pourtant déjà étudiée par certains physiciens. Ce n'est que 50 ans après sa formulation que la dérive des continents d'Alfred Wegener a été enfin officiellement admise.

M. Olivier de Sardan écrit encore : «ainsi, les énoncés interprétatifs, toutes échelles confondues, reposent-ils d'une façon ou d'une autre sur des *présomptions* ou des *présupposés* d'empiricité, même si c'est à des degrés divers. Les propos des chercheurs se prévalent nécessairement d'un «effet de réalité», se targuent en permanence d'une connaissance du social par l'enquête, et invoquent sans cesse des données qui sont censées témoigner de ce réel. C'est dans cette «visée» empirique, dans cette «légitimation» empirique, comme on voudra, que s'ancrent et se plaident nos interprétations, quelles que soient les précautions épistémologiques dont nous nous entourons *par ailleurs*» *(Ibidem, page 39)*. Pour dire les choses simplement, on a du monde une vision nécessairement partiale et biaisée dès lors qu'elle se veut trop réductrice.

Après avoir -sous l'emprise conjointe du CNEGU et du SERPAN- été Trans*(i)* en Provence et avoir abouti à un Cu(l de)sac, les ufologues vont-ils tous admettre avoir rêvés à Renève? Ne serait-ce pas un peu facile? Pour ma part, ces trois cas restent objectivement inexpliqués malgré toutes les hypothèses méritoires déployées qui semblent incapables de rendre compte de **L'ENSEMBLE DES DONNES BRUTES**. L'adage «testis unus, testis nullus» n'est pas toujours vrai... Je n'ai enfin jamais parlé d'une soucoupe -garée ou égarée- dans l'herbe, ni de farfadet en costume folklorique (vous avez omis de mentionner à cet égard la possibilité d'une action d'intoxication du Front de Libération des Nains de Jardin, dont on a parlé en 1997 sur les chaînes de télévision et qui existait peut-être déjà après la... libération?!!). Il serait fort dommage de transformer le CNEGU en Centre Négateur Unifié, car sa valeur serait alors celle de la monnaie... de singe!

Jean BASTIDE
Aix-en-Provence, vendredi 13 février 1998.

# Catalogue régional des apparitions d'humanoïdes dans le Nord Est

*******

## Réponse des *"débunkers de l'Est"* à Jean Sider

Etant l'auteur de ce dossier paru dans la revue Lumières-Dans-La-Nuit (LDLN N° 267-268) et surtout dans sa version complète dans notre revue **Les Mystères de l'Est** (N°1 et N° 2), je me permets de répondre à J. Sider qui nous attaque dans son dernier livre *"Le dossier de 54 et l'imposture rationaliste"* (Ramuel 1997) à la page 204, en nous désignant courageusement de "debunkers de l'Est".
L'auteur veut surtout démonter les travaux de Barthel et Brucker (B & B), ainsi que ceux de Michel Figuet, en réhabilitant certains cas "faussement identifiés" selon lui.

Voyons donc ses arguments concernant les cas de 1954 figurant dans notre catalogue.

Le cas de Galfingue (68), survenu en août et cité dans notre catalogue avec pour seule source le fichier LDLN d'après A. Gamard, est repris tel quel par J. Sider qui cite LDLN n° 267-268, éditant pour sa part ... notre propre catalogue CNEGU (!). Nous aurions apprécié que ce "grand collaborateur" de ladite revue nous en dise un peu plus sur ce cas, car nous, nous n'aurons jamais accès à ce fichier LDLN, du fait de l'hostilité de son rédacteur à notre égard.

La cas d'Omont (08) du 17 septembre serait bien un canular d'après Sider qui cite le journal L'Ardennais du 23 septembre 54 et qui reproche à B & B d'avoir enfoncé une porte ouverte. Or qu'apprend-on de ce journal : «Quoi ? Je n'en sais rien. Là-bas à l'orée du bois, des campeurs sans doute qui s'amusaient peut-être avec un ballon...» Serait-ce la définition d'un canular façon Sider et façon B&B ? Nous pensons pour notre part qu'il s'agirait peut-être là encore d'un simple cas de méprise "gonflé" par des journalistes en mal de copie.

Le cas de Villers-le-Tilleul (08) du 4 octobre est rapporté tel quel d'après le livre de M. Figuet. Nous avons avancé une hypothèse de méprise complexe (soleil couchant et hélicoptère) dans les Mystères de l'Est N°2 page 005, en signalant par ailleurs que le village d'Omont (voir cas ci-dessus) est le village de plus proche (même source de confusion ?). Mais J. Sider n'en est resté qu'à l'édition 1986 de notre catalogue (éditée dans LDLN), et pour cause ... il refuse de nous lire ; "connaissant d'avance notre prose" (courrier reçu au secrétariat en 1996).

Le cas de Mertrud (52) du 6 octobre que nous avons appelé Voillecomte (lieu plus précis) serait réhabilité d'après Sider, reprenant la lettre de protestation du témoin qui d'après lui (?) ne cadre pas avec un coup monté. Il s'étonne aussi que les poursuites judiciaires envisagées n'aient pas été engagées (connaît-on beaucoup de cas où de telles poursuites ont eu lieu ?). Il suggère qu'une entente entre les témoins et les renseignements généraux auraient pu s'établir. Pour cacher quoi ? Une soucoupe ou pourquoi pas... un appareil militaire (Renaud Leclet suggère fort justement que la description de l'engin au sol ressemble à un hélicoptère et le gilet orange du petit pilote à celui d'un gilet de sauvetage).

Sur les photos du journal Radar du 17/10/1954, Grégoire Oldut, le second témoin qui se trouvait quant à lui aux «Bobottes» et non aux «Robottes» (gag involontaire de Sider qui voit des robots ET partout ?), dessine l'engin sur le sol, dos à dos avec A. Narcy, le principal témoin, qui en fait autant. Les deux dessins sont loin de se ressembler, comme le souligne pourtant le commentaire de l'hebdomadaire à sensation ! (Source : positifs originaux des photos d'époque).
Quant aux déclarations postérieures du témoin faites aux enquêteurs du Groupe 52-55 en 1980, on peut en tenir compte ou ... non. C'est facile de revenir sur ses déclarations longtemps après les faits, quand on n'a plus rien à craindre des retombées judiciaires ou professionnelles. Pour nous, ce cas reste très douteux, dans l'attente d'une possible identification (hypothèse méprise hélicoptère).

Le cas de Pournoy-la-Chètive (57) du **vendredi 8 octobre** (et non du 9 !), notre auteur veut réhabiliter cette célèbre RR3 . Il cite un autre témoignage, tiré de Dimanche Eclair du 10/10/1954 page 5, celui d'ouvriers de l'usine Sidelor de Pont-à-Mousson (!) qui auraient vu à la même heure (!) une étrange lueur du côté de l'Orne. En fait, d'après **la même source**, consultée à la bibliothèque de Nancy, les deux témoins remontent vers le Nord entre Metz et Rombas. Ils aperçoivent une lueur orange planant au-dessus de l'Orne (une rivière coulant de l'ouest vers l'est). L'observation se déroule «tard dans la soirée» (aucune heure précise), et en direction du Nord ... soit à l'opposé de Pournoy (!).
Le journaliste du Républicain Lorrain aurait retrouvé un habitant du village revenant de couper de l'herbe pour les lapins. J. Sider doute de cette explication *"débile"* en prétendant qu'on ne va pas couper de l'herbe à la nuit tombante. Voilà bien là une réaction de citadin ! On pourrait lui rétorquer que les enfants étaient bien dehors à cette heure pour jouer aux patins à roulettes. De plus, c'est un journaliste du même journal qui a trouvé la solution, pas un *rationaliste local*, pour une fois que nos reporters vont jusqu'au bout de leur investigation! Nous garderons donc pour notre part la probabilité d'une **méprise avec un être humain** survenue dans un contexte favorable à la déformation imaginative des enfants et à celle des journalistes en quête de potins.

Le cas de Montimont (08) du 13 octobre est repris tel quel de la presse locale. Là encore, si J. Sider avait lu notre catalogue (MDE N°2 p 008), il aurait pu lire que nous comparions ce cas avec celui de Le Banel (08) du 2 mai 1976 qui fait fortement penser à **une méprise** avec... des vaches éclairées la nuit.

Le cas de Chalindrey (52) du 16 octobre 1954 est lui aussi réhabilité par J. Sider qui en profite pour nous donner une leçon de morale, sans nous nommer bien sûr (les debunkers de l'Est et les socio-psychos de l'Est). D'après lui, c'est une "guéguerre" entre journaux rivaux qui expliquerait que le Haut-Marnais Républicain du 21/10/54 ait proposé la méprise avec un gendarme et sa voiture Vedette.
Pourtant, nous rappellerons les conditions de visibilité médiocres de ce jour là : à 6h du matin, un **brouillard épais recouvrait la vallée et la route d'Andilly sur laquelle pédalait le témoin** .../
... le témoin aperçoit à **150 m** du bord de la chaussée .../... l'objet mesurerait 1m sur 2,50m (ce qui de loin peut correspondre aux dimensions d'un véhicule), la tête du personnage dépasse le disque de plus d'une tête.
Si la taille de l'homme (1,50m) a été sous-estimée au départ, le fait qu'il dépasse le toit de la voiture correspond alors parfaitement à un être humain à proximité d'une automobile de ce type. L'engin glisse doucement sur le terrain sur 30m et l'objet se perd dans le brouillard. Cela ressemble bougrement au cas survenu près de Metz, le 8 octobre de la même année (1954) (Républicain Lorrain du 10/10/54, cat. CNEGU N°11 p 15 des MDE N°1 ainsi qu'à celui de Tronville-en-Barrois (55) du 3

janvier 1994, qui s'avèrent être tous deux de belles méprises avec des automobiles parfaitement identifiées.
Les arguments humoristiques (?) de J. Sider sur la taille des gendarmes et sur le fait qu'une 4CV ne vole pas, tombent aussitôt.

Pour le cas de Montlandon (52) du 19 octobre il n'apporte rien de plus que la presse de l'époque.

Pour le cas célébrissime de St Rémy (88) du 20 octobre, J. Sider conclut «encore un cas aberrant de plus... adaptation au psychisme ?». Rappelons que c'est M. Carrouges qui avançait l'hypothèse d'un hélicoptère militaire dès 1963 : hypothèse beaucoup plus économique qu'une éventuelle adaptation d'une intelligence inconnue au psychisme des témoins. Mais là encore, faute de vérifications non effectuées à l'époque, nous ne connaîtrons jamais la solution. Notons toutefois que, selon B&B, des collègues de travail du témoin auraient avoué être les auteurs d'une mise en scène (information téléphonique, non publiée par ailleurs). Précisons enfin que le témoin, contacté par un enquêteur du CVLDLN (accompagné d'un proche de J. Sider !), refuse toute contre-enquête sérieuse.

Le cas de Wittenheim (68), en novembre 1954, se résumerait à une plaisanterie de bistrot et non à un canular de RR3 célèbre cité par B & B. Nous sommes d'accord avec J. Sider, en soulignant tout de même que la presse s'empressait bien d'amplifier toutes les infos sur le sujet durant cette grande vague.

Voila donc la contribution de Jean Sider à la compréhension de ces cas de 1954 qu'il veut défendre bec et ongles contre les méchants rationalistes. Faible contribution donc en ce qui concerne nos cas du Nord-Est. Nous n'y apprenons rien de plus que ce que l'on a pu lire dans la presse. Nous aurions préféré que ce collaborateur de LDLN nous sorte des informations exclusives de la **masse d'archives accumulées par cette revue nationale**. Où sont-elles donc ?
Il est par ailleurs amusant de constater que certaines références de cas non identifiés (ex : 7 août - Galfingue - page 163) proviennent de... notre propre catalogue, paru dans LDLN N° 267-268 !
Il est toujours aisé de critiquer ceux qui proposent des solutions en se basant sur les faibles données de l'époque, mais la faute à qui si les dossiers de ces cas de 1954 sont si mal informés? Que faisaient donc les enquêteurs dans les années 60, quand tous les témoins de cette époque étaient encore vivants et les informations utiles encore récupérables ?...
Jean Sider devrait se tenir mieux informé sur le travail de ceux qu'il critique en lisant pour le moins leurs dossiers. Mais apparemment, si l'on en croit Robert Alessandri dans Univers OVNI n° 2 (page 27,28,), la tolérance et l'ouverture d'esprit ne sont pas les principales qualités de cet auteur.

Raoul Robé, le 02/01/1998.

# LE PELE-MELE

# Le Pêle-mêle ...

EMISSION RADIO.
Le samedi 10 janvier, le journaliste Emmanuel Gouache interviewa plusieurs membres du CNEGU chez notre ami Thierry Rocher. Le thème tourna autour du travail d'enquête sur le terrain. L'émission radio Le Mouv'devait être diffusée tous les jours par petits morceaux durant la semaine du 26 au 30 du même mois, sur des villes de l'Ouest du Centre et du Sud Ouest.

A LIRE AVEC MODERATION
Jean-Claude Bourret récidive avec la sortie de son livre bizarrement intitulé: "OVNIS 1999 LE CONTACT ?" *(chez Michel Laffon)*. Nous y retrouvons, entre autres, le cas d'Andelot *(52)* du 15 août 1975 de la page 101 à 110, que nous avions identifié, dans le numéro 3 des Mystères de l'Est, comme étant une superbe **méprise lune**. Bien sûr, comme tous ces "grands auteurs", Monsieur OVNI 1970 n'a pas rectifié les cas élucidés de son listing. Il s'est contenté d'ailleurs de "remixer" ses trois premiers livres sur le sujet. Rappelons que ce cas fait partie lui aussi de la liste des cas non identifiés par ...le GEPAN !

UNE DE PLUS !
E.Maillot s'est penché sur un cas du catalogue CNEGU 1976, analysé dans le document OPERATION SAROS : il s'agit du cas de RR2 à Brabant-le-Roi *(52) (réf.CNEGU: F/99/55/76 03 23 (01))*. Après vérifications il s'agirait à nouveau d'une belle méprise lune. Merci de la rajouter sur votre document.

DISPARITION SOUDAINE D'UNE TRACE AU COL DE VENCE.
Dans le numéro 346 de LDLN, Joël Mesnard consacre un article aux observations du col de Vence et à l'émission télévisée qui y fut consacrée sur M6. La part belle est donnée aux photos avec des taches lumineuses insolites *(d'autres "reflets mystères"?)* qui apparaissent parfois sur les prises de vues faites sur le site. Il ne fait aucune allusion à la trace circulaire découverte par Pierre Beake. Il n'a d'ailleurs toujours pas répondu au texte sur cette trace *(publié dans notre n°4)* qui lui a été transmis. Aurions-nous provoqué chez lui un missing-time ?

NOUVELLE REVELATION UMMITE *(info Michel Figuet)*
Jordan Pena aurait avoué être l'instigateur du plus long et plus grand canular ufologique. Bruit de couloir non encore confirmé par un quelconque écrit officiel des Ummites, ni même le moindre message téléphonique. L'information est donc à prendre avec les réserves qui s'imposent. Attendons une publication de Jean-Pierre Petit, de Renaud Marhic ou de Marie-Thérèse De Brosse, qui ne devraient pas manquer cette belle occasion de nous faire part de leurs passionnantes réflexions sur ce sujet, pour savoir enfin la vérité.

DAVID contre GOLIATH
Jean-Jacques Velasco dépose plainte en diffamation et réclame 110000 F *(rien que ça !)* de dédommagement à Robert Alessandri, pour l'article publié dans UNIVERS OVNI N°2 *(qui ne tire pas encore à 110000 exemplaires)* sur "la vague du 5 novembre 1990". Il est vrai que l'auteur n'y mâche pas ses mots. Jean-Jacques Velasco devra-t-il, s'il y a procès, prouver qu'il exerce avec compétence sa mission de *prévision* des rentrées atmosphériques et d'*information du public*, qu'il utilise les 1000000F de son budget annuel pour mener au mieux cette mission ?
Quel sera le résultat de ce triste match Monsieur OVNI FRANCE, professionnel catégorie "poids en francs lourds", contre Monsieur UNIVERS OVNI, amateur catégorie "poids de la plume" ? Affaire à suivre. *(Pour en savoir plus : lisez INH Contact N°3 Mai 1998)*
De bons articles à lire dans ce numéro 2 d'UNIVERS OVNI qui fait preuve d'une ouverture d'opinion exceptionnelle de par son éclectisme. On est très loin des lignes éditoriales les plus connues. Pourvu que cela dure !

ABDUCTION DE REVUE.
Des abonnés de la revue PHENOMENA se sont étonnés de la trouver en kiosque alors qu'ils ne l'avaient toujours pas reçue. Son rédacteur, Perry Petrakis, explique ceci par une disparition *(perte ou vol ?)* des sacs de courrier de la poste et demande de lui signaler la non réception pour une enquête plus approfondie. Doit-on y voir un acte des M.I.B. pour relever toutes les adresses des abonnés ufophiles et ufologues, histoire de mettre à jour les fichiers préfectoraux des R.G. ? La conséquence d'une grève? Un vrai mystère et un coup dur pour SOSOVNI.
Heureusement, les sacs ont été retrouvés et tout est bien qui finit bien !

LE NOUVEAU NE
L'association Nexus a déjà sorti 3 numéros d'UFOLOG. Revue de type fanzine, au prix de 25F.
Elle a toutes les qualités de la jeunesse enthousiaste : vivante, variée, critique, ... mais aussi ses défauts : manque d'expérience ou d'information sur certains sujets, légèreté de l'argumentaire, plus axée théorie que pratique, vu l'absence d'enquête. Si ce "bébé" apprend vite et survit aux spasmes de la "mort subite", il pourrait nous réserver d'agréables surprises dans quelques années. En attendant les prochains numéros, soyez nombreux à répondre aux demandes de critiques de la rédaction d'UFOLOG. L'enfant grandira plus vite ...

EXPERTISE TARDIVE SUR LE CAS DE METZ
Le mercredi 10.09.1997 au journal télévisé de 13h *(TF1)*, Jean-Jacques Velasco présentait doctement une vidéo d'un ovni dont il déclarait vouloir étudier les paramètres physiques *(célérité, taille, ...)*. Dès sa diffusion, un membre du CNEGU reconnut dans l'ovni filmé par ce couple messin, une probable méprise lune+nuage+relief local avec effet de bougé. Elle s'avéra encore plus probable avec l'aide des éphémérides astronomiques. C'est un gendarme qui identifiera publiquement la lune deux jours plus tard en informant le public et le SEPRA ... qui n'aura plus qu'à avaliser *(Cf Dossier Presse : Le Républicain Lorrain du 18.09.97)*. *Voilà* qui permet d'évaluer la célérité de cet organisme à enquêter et à informer le public d'une méprise. Quand aux divers paramètres relatifs au mouvement de la lune, il semble qu'ils devraient être connus depuis longtemps ... surtout au CNES.
Notons aussi l'explication quelque peu différente, donnée dans PHENOMENA N° 37 *(pages 34 & 43)*. Selon Christian Morgenthaler *(SOSOVNI Alsace)*, il s'agirait d'une "parhélie lunaire". Dommage que l'argumentaire n'y soit pas convaincant *(voire très approximatif)*, notamment en omettant l'essentiel : l'azimut exact du phénomène ! Fort heureusement, notre ami *(ex-membre du CNEGU)* se rattrape dans le N°38 *(p.47)* avec l'aide des astronomes amateurs de sa région. La thèse d'un phénomène de type "parasélène" paraît effectivement plausible si les azimuts donnés sont exacts mais se pose tout de même le problème de l'intensité lumineuse d'un tel reflet, étant donné le faible % de surface lunaire éclairé par le soleil *(4ème jour)*. La lune elle-même semblerait plus apte à créer la méprise mais pour trancher il faudrait connaître les paramètres relevés *(enquête téléphonique !)* et ... leurs marges d'erreur.

LES EXTRATERRESTRES AU CHOMAGE.
Dans "Info du monde" N°2 du 18 au 24 mars 1998, nos visiteurs venus d'autres planètes sont, pour la plupart, arrivés à la belle époque. Celle où l'argent était facile et les petits hommes verts, mauves et gris étaient en vogue. Ils ont donc débarqué en masse sur tous les coins de la planète ronde, avec des missions très variées. A Hollywood, ils faisaient du cinéma, à New-York des bandes dessinées et de la télévision, des tours en fer à Paris et des miracles à Rome. Toujours très discrets. On a même cru un moment qu'ils n'existaient pas et qu'il s'agissait de l'invention de quelques japonais prépubères. Les ovnis dans lesquels ils sont arrivés, sont partis à la casse. Faute de sang neuf et de formation continue, nos bons amis sont devenus complètement incompétents. Cette publication regorge de canulars ! Une chose est vraie, où sont passées les soucoupes volantes de la vague de 1954 ?

PHOTOS DE LA NASA EXPLIQUEES.
Dans "Facteur X" N° 23, le phénomène lumineux photographié en novembre 1969 par l'astronaute Richard F. Gordon est expliqué par un morceau de fusée projeté lors d'une phase de séparation. L'ovni serait en fait l'anneau intermédiaire à deux étages. Malgré cette explication, il reste une part de mystère, la présence de deux lumières en mouvement en-dessous de l'anneau n'étant toujours pas expliquée ! Nos amis les extraterrestres seraient-ils venus photographier les débris de la fusée ?

MANIFESTATIONS PREVUES POUR LE PASSAGE A L'AN 2000.
Selon l'Ardennais du 11/01/98, en Grande-Bretagne, une sorte de gigantesque soucoupe volante de 80000 mètres carrés de surface au sol, 320 mètres de diamètre et 50 mètres de hauteur, capable de contenir deux stades comme celui de Wembley, est en cours de construction à Greenwich, sur les bords de la Tamise. Baptisée "l'expérience du millénaire", sont coût est estimé à 758 millions de livres *(7.5 milliards de francs)*.

En France, pour préparer le changement de millénaire, un habitant de Cubnezais, près de Bordeaux, a conçu une "soucoupe roulante". Son engin pèse près de 600 kg et roule jusqu'à 20km/h, grâce à un moteur électrique.

L'ardennais du 16/02/98 mentionne que pour l'an 2000, un rémois imagine la nébuleuse du champ de mars, un aéronef multimédia flottant dans le ciel de Paris. La chose a la forme d'un immense pneu de 50 mètres de diamètre sur douze de haut. Le nom de ce curieux engin ? La "Nébuleuse" est le fruit des cogitations un peu folles d'un technicien en instrumentation scientifique de l'université de Reims-Champagne-Ardennes.

OVNI IDENTIFIES
Selon "Xposé" N°1, en Australie, une nouvelle vague d'apparitions d'ovnis a été provoquée par le vol de petits dirigeables ayant la forme de banane ou de ballon de foot. L'été dernier, dans un cinéma en plein air de Knoxville, Tennessee-USA, en pleine projection du film "Independance day", un grand objet éclairé est passé devant l'écran. Il s'agissait en fait d'un petit ballon dirigeable "Budweiser", qui survolait la ville à l'occasion d'un match de football américain.

Selon "Xposé" N°3, Seattle et ses environs ont été le théâtre, le 15.11.97, d'un nombre étonnant d'observation d'ovni. Il s'agissait d'un déchet spatial d'une vieille fusée russe. Les débris de cette fusée sont retombés dans l'océan Pacifique, au large de l'état de Washington. A souligner que la revue "Xposé" est disponible en français et en vente en kiosque.

SECTE : UN SUICIDE COLLECTIF ETAIT PREVU AUX CANARIES.
Selon l'Ardennais du 09.01.98, une tentative de suicide collectif de 32 membres d'une secte a été mise en échec par la police mercredi soir, dans l'archipel des Canaries, à proximité du volcan Teide, point culminant de l'île de Tenerife. Une soucoupe volante devait venir ensuite pour récupérer leurs cadavres avant la fin du monde, prévue selon eux pour 20 heures.

OBSERVATION ARDENNAISE.
L'Ardennais du 14.02.98 - Le mardi 03.02.98 vers 18h 45, alors qu'il était sorti dans sa cour, un jeune Vouzinois de centre-ville a eu son attention attirée par un point lumineux qui se déplaçait dans le ciel selon un axe N-E/S-O. "J'ai pensé au début qu'il s'agissait d'une étoile filante mais ce point était trop gros et sa trajectoire plus longue que celle d'une étoile, puisque je l'ai observé pendant plusieurs secondes, jusqu'à ce qu'il disparaisse derrière les toits. J'ai été également intrigué par le bruit qui a accompagné son passage, une sorte de bruit que je ne peux pas traduire autrement que par celui que fait un doigt glissant sur une feuille de papier. Cela ne ressemblait pas à un avion, d'ailleurs il y en avait un qui passait à ce moment là dans le ciel, ce qui m'a permis d'estimer que cet objet se déplaçait à une altitude inférieure à celle de l'avion".
Un appel à témoins a été lancé par le CEOF de Charleville.

## SAINT-VALLIER (SUITE)

Suite à l'enquête parue dans notre N°3, nous pouvons préciser que :

- Le témoin, qui a reçu un exemplaire du numéro, n'a formulé aucune remarque, ni même accusé réception du document.
- L'officier commandant le Camp militaire de Canjuers *(V^ème région militaire - 88998 Canjuers Armées)* a également reçu une copie de l'article, accompagnée d'un courrier l'invitant à formuler toute remarque à son propos. Aucune réponse n'a été reçue, confirmant ainsi la réputation de "Grande muette" qui caractérise, à juste titre, notre armée. Nos impôts qui la font pourtant vivre ne méritent semble-t-il pas le prix ... d'un simple timbre.
- Une réponse tout de même nous est venue de la revue "Ciel & Espace", sous la plume de Serge Brunier. "Bien reçu votre passionnante enquête. Quelle patience ! Mea Culpa pour les hélicoptères, mais quand on observe des ovnis au-dessus d'un camp militaire ... Bien cordialement".
  Une réponse bien sympathique qui a le mérite d'être claire et honnête. Enfin quelqu'un de poli. Nous regretterons cependant que les lecteurs de Ciel & Espace demeurent dans l'ignorance d'une explication rationnelle qui ne risquait pourtant pas de compromettre la rédaction de ce magazine. La rubrique "télescopages" permettait pourtant de le faire en quelques lignes. Est-il si dur d'avouer une erreur à ses lecteurs ?
- Parmi les publications ayant repris l'une des photos de St-Vallier, nous pouvons ajouter :
  - SCIENCE & VIE N° 831 de Décembre 1986 *("Les marchands de soucoupes boivent la tasse")*, avec une superbe coquille *(inversion des légendes de photos)* qui situe la photo à St-Lorenzen en ... Australie !!
  - Couverture du récent livre qui se veut une référence : "The UFO Book" *(Encyclopédia of the extraterrestrial")* de Jérome Clark. *(Quand nous disions que la photo avait fait le tour du monde ...)*
  - Ici Paris Hebdo N°1732 14 au 20.09.78. page 13. Un article consacré à J-Cl Bourret et qui évoque les montages photographiques avoués et les trucages
- Un ufologue seulement a pris la peine de nous demander une copie du document vidéo. Comme quoi les documents instructifs n'attirent pas les foules ! C'est ainsi que les erreurs et les méprises peuvent perdurer.

## ERREUR RECURRENTE

Le fascicule "LA NUIT EXTRATERRESTRE" de Canal+ et son homologue "Sont-ils parmi nous ?" chez Gallimard, présente en page 49 la reproduction d'une diapositive issue d'une série du GEOS *(qui n'est pas cité)* accompagnée de la légende "En 1976, un ovni apparaît à un automobiliste sur une route des Vosges".

Comme par hasard, cette diapo avait été publiée dans notre N° Spécial "Opération Saros" avec son explication *(et sa démonstration)*. Il s'agissait du cas d'Uriménil *(08.08.1976)* qui s'avère être une superbe méprise lune ayant, entre autres, mystifié la police.

Le conseiller technique de cette publication, qui a récemment critiqué le CNEGU, ne nous avait sûrement pas lu avec suffisamment d'attention pour oublier de préciser ce point.

## VISAGE MARTIEN

Plusieurs revues de vulgarisation scientifique comme par exemple Science & Vie N° 969 (page 22) et Ciel & espace N° 336 *(page 11)* publient des photographies à haute résolution, réalisées par la sonde "Mars Global Surveyor". Il est désormais évident que tous ceux, dont de nombreux ufologues, qui se sont laissés aller à rêver *(parfois à délirer)* doivent d'urgence reconsidérer leurs excès d'optimisme. A moins qu'ils ne nous gratifient *(et nous n'en serions aucunement surpris)* du classique refrain sur une évidente manipulation de ces photos à des fins conspirationnistes de "black out", ... bien sûr !

## ANNONCE

Recherche infos sur des récits de témoins où il est question de "pigeon" ou de personnage faisant un "bond" ou un "saut inhabituel".

Contacter : Jean-Marc Gillot - Avenue Vauban - 1, Résidence Alexis de Tocqueville - Appt 104. - 93420 VILLEPINTE.

## BALLONS-SOUCOUPES

Le N° 963 de Science & Vie de décembre 1997, présente en page 144, un dessin accompagné d'une légende : L'invasion des "ballons-soucoupes" *(rubrique : Rétro - Il y a 25 ans)*.
Il s'agissait du projet de ballon stratosphérique PEGASE qui devait entrer en service aux environs de 1979.
Raoul Robé s'est renseigné directement auprès de la photothèque du CNET *(France-Télécom)*.
Le 24.01.98, L'ingénieur chargé du "Département Transmissions et Systèmes Ionosphériques" aux Archives de Lannion *(Bretagne)* lui a répondu le 16.02.98 en lui précisant qu'aucun projet de ce type n'avait atteint le stade de la réalisation.

## METEORITE MARTIENNE

Tout le monde a eu vent de la polémique concernant la météorite d'origine martienne *(quasi certaine)* qui aurait renfermée les preuves d'une vie extraterrestre *(bactéries)*. De récents articles tendent à prouver qu'il n'en est rien et qu'il ne s'agit que d'une contamination de cette météorite par le milieu biologique terrestre.
Une nouvelle découverte va également dans ce sens puisque le collectionneur Alain Carion *(auteur du livre : "Les météorites et leurs impacts")* vient d'analyser un fragment *(retrouvé en 1994)* de la météorite de Tataouine *(Tunisie)*.
En 1931, cette météorite ne contenait pas de bactéries alors que le fragment récemment mis à jour en contient. La preuve d'une contamination d'origine bien terrestre s'affirme donc !

## SATELLITES "FLASH"

Le développement fulgurant du téléphone portable va de paire a ec celui des satellites de communication spécialisés dans ce type de couverture. C'est véritablement une "toile d'araignée" qui est en train de se tisser au-dessus de nos têtes.
Le réseau de satellites "IRIDIUM" fait partie de cette armada et comptera pas moins de 66 satellites lorsqu'il sera totalement opérationnel *(en principe le 23.09.98)*. Les cinq premiers ont été mis sur orbite en avril 1997 et aujourd'hui, la plupart d'entre eux tournent autour de la terre en orbites basses *(~780 km)* . De petite taille *(~750 kg)*, ils sont équipés d'antennes impressionnantes qui réfléchissent violemment les rayons solaires, à la manière de grands miroirs.
Selon leur orientation, il se peut que nous recevions cette lumière, mais pendant quelques secondes seulement car ils se déplacent rapidement et changent donc d'orientation. Le fait nouveau, par rapport à d'autres satellites, est que la magnitude de ce reflet peut atteindre la valeur impressionnante de -9 , ce qui en fait les "astres" les plus brillants du ciel après le soleil et la lune *(bien plus que Vénus qui avoisine les -4,5 à son maximum)*.
Cette forte luminosité aussi sporadique que fugitive leur vaut ce surnom de satellites "flash". Ils sont aisément observables à condition de pré oir leurs passages à l'aide de logiciels spécialisés *(disponibles gratuitement sur Internet)*.
Attention : la luminosité varie de façon très sensible à seulement quelques kilomètres du lieu de calcul, du fait d'un faisceau lumineux très directif.
Nous avons été informés de l'existence de ces nouveaux "OVNI" potentiels par Monsieur Daniel Karcher, grand spécialiste alsacien de l'observation et de la photographie des satellites artificiels.
Nous avons eu l'occasion d'en observer plusieurs et nous espérons bien réaliser quelques photographies et vous les présenter dans un prochain numéro.

## RECONNUS PAR LES MAYAS, INCONNUS DES MEXICAINS EN 1991

Rob Irving explique, dans le N° 109 de "Fortean Times" *(avril 98)*, que les ovnis filmés durant l'éclipse de soleil mexicaine du 11.07.1991 à 1.29pm, était simplement Véus, Régulus et Sirius.

Les limites électroniques et optiques des caméscopes utilisés par les témoins expliqueraient les déformations qui ont rendu ces astres méconnaissables en vidéo.
Plusieurs vidéos commerciales ont aussitôt exploité le filon de l'invasion du Mexique par des ovnis, sans la plus élémentaire vérification. Voilà comment se crée une vague.

LES PROGRES DU SCEAU

L'association "Sauvegarde et Conservation des Archives et Etudes Ufologiques" se porte bien et continue sa progression. Plusieurs dépôts d'archives importants ont été réalisés et une bibliothèque thématique est ouverte à Metz *(57)*. Deux autres bibliothèques devraient voir le jour en 1999.
L'Assemblée Générale s'est tenue les 28.02&01.03.1998 à Villecresnes *(94)* qui a permis de faire le point des actions en cours et des projets en gestation.
Il reste aux ufologues qui ne sont pas atteints du "syndrome de la conspirationite aiguë" à tester le travail fourni, en exploitant les données archivées *(et non enterrées, comme certains le prétendent !)* et, s'ils en sont satisfaits, en s'associant aux objectifs de cette dynamique association. Ce n'est vraiment pas le travail qui manque.

LE CNEGU A VINGT ANS.

Même si cette structure n'est pas déclarée en tant qu'association, puisqu'à l'origine elle fédérait des associations légitimes, elle a le mérite d'avoir de la suite dans les idées et de faire preuve d'une belle constance.
A raison de trois réunions par an, notre comité a donc fêté dignement son vingtième anniversaire à l'occasion de sa soixantième session qui s'est tenue à LA BRESSE *(88)* durant le week-end des 27&28 juin 1998.
Totalemem inconnu durant plusieurs années, le CNEGU est désormais bien présent sur la scène ufologique, au grand dam de certains contradicteurs qui n'apprécient guère les efforts déployés pour assainir la casuistique ufologique. Mais ce sont souvent de beaux parleurs qui calomnient plus qu'ils ne travaillent.
Toujours est-il que peu de structures ufologiques seraient aujourd'hui en France, en mesure de comparer leur bilan avec celui qui est le nôtre.
L'important reste cependant de poursuivre notre chemin et d'en reprendre pour vingt ans de pérégrinations tous azimuts. Peut-être qu'au quarantième anniversaire, nous en saurons un "iota" de plus sur ces fameux OVNI.

DOSSIER MARLIENS

Le CNEGU vous propose son dossier d'enquête sur un grand classique de l'ufologie.
Que s'est-il passé à MARLIENS (Côtes-d'Or) vers le 05.05.1967 ? Vous connaissez sans doute cette fameuse trace, découverte par le maire du village dans un champ de trèfle.
Alors l'enquête menée par Patrice Vachon vous intéressera sûrement et vous apprendra ce que vous ignorez peut-être encore !
Un "Numéro Spécial" des Mystères de l'Est (65 pages) sur le point de sortir en marge du présent numéro.
Contactez vite le secrétariat du CNEGU pour en savoir plus et pour réserver votre numéro.
ATTENTION : Tirage très limité !!